

L'école catholique de langue française de l'Ontario.

L'articulation de son apport à la société ontarienne dans le discours public.

Synopsis

Présenté au Professeur Achiel Peelman, o.m.i., ainsi qu'au comité d'accompagnement

Université Saint-Paul, Ottawa, Ontario

Le 12 décembre 2012

©Rémi Lessard, 2013
C.P. 520
Cochrane, ON P0L 1C0

*L'école catholique de langue française de l'Ontario.
L'articulation de son apport à la société ontarienne dans le
discours public.*

Synopsis

Engagé depuis longtemps dans le monde de l'éducation au sein de la communauté franco-ontarienne, et toujours soucieux de défendre l'école catholique de langue française, le fait de pouvoir se pencher sur la façon de présenter l'apport de l'école catholique de langue française dans le discours public a incité l'auteur à vouloir faire avancer la recherche en théologie pratique. Il a formulé une hypothèse de travail : l'école catholique de langue française communique peu ou d'une manière incomplète son apport à la société ontarienne dans le discours public. Et comme l'ignorance engendre la méfiance, elle est entre autres, une des raisons qui suscite la contestation du droit à l'existence des écoles catholiques de langue française en Ontario.

Afin d'identifier ce qui importe aux écoles catholiques de langue française de communiquer à la société ontarienne, l'auteur, dans un premier chapitre présente le rôle qu'une société de plus en plus sécularisée attend de l'école. Il commence par décrire les fondements juridiques et historiques des écoles catholiques de langue française en Ontario pour ensuite brosser le tableau de la structure organisationnelle du système éducatif de la province. Pour ce faire, l'auteur s'inspire du rapport remis à l'UNESCO par la Commission internationale sur l'éducation pour le vingt et unième siècle, d'une certaine revue de la littérature sur l'éducation dans une société séculière et des recommandations formulées par la Communauté franco-ontarienne catholique lors de ses deux Symposiums sur l'éducation, celui de 2001 et celui de 2011.

Dans un deuxième temps, l'auteur examine la théologie et l'ecclésiologie pour décrire les attentes de l'Église catholique quant au rôle que doit jouer l'école catholique, plus particulièrement dans la mission de l'Église. Il pose d'abord un regard sur la mission de l'Église universelle, tout en utilisant le paradigme de l'inculturation défini par le théologien Achiel Peelman o.m.i.. Ce paradigme permet à l'auteur d'exposer le triple fondement christologique, ecclésiologique et pneumatologique de l'inculturation et de décrire l'apport particulier du Synode de 1974 à la mission de l'Église, ainsi que ses conséquences sur l'école catholique. Ce deuxième chapitre articule également la théologie de l'humanisation qui soutient le projet de l'école catholique. Ce projet d'humanisation est défini, ses dimensions personnelle et communautaire sont exposées et on le propose comme le véritable lieu du dialogue interreligieux et sociétal. À même la pensée d'André Fossion s.j., théologien belge, l'auteur poursuit sa réflexion en présentant un paradigme nouveau sur l'annonce et sur la proposition de la foi, de même que son application aux écoles catholiques de langue française de l'Ontario. Il est à noter que tout au long de cette section, un regard est également posé sur la mission que se sont donnée les écoles catholiques de langue française en 2005, afin d'établir, s'il y a lieu, des corrélations entre la mission de l'école et celle de l'Église universelle.

À partir des données recueillies dans les deux premiers chapitres, pour valider ou infirmer son hypothèse, l'auteur concevra une grille d'analyse qui lui permettra d'évaluer un corpus de 1025 articles de journaux datés de 2001 à 2011, tirés de huit quotidiens, hebdomadaires ou mensuels franco-ontariens. Seront par la suite élaborés et justifiés successivement le choix des journaux utilisés et la méthodologie retenue. Au terme d'une brève analyse du contenant, une analyse plus exhaustive du contenu sera entreprise à même les catégories suivantes : histoire, langue et culture, services, attentes de la société moderne, dialogue, attentes envers l'école confessionnelle, partenariat, mission de l'école catholique, attentes de la communauté franco-ontarienne catholique, ambassadeurs, ambassadrices et finalement la mission de l'Église.

Une fois l'analyse des articles journalistiques complétée, l'auteur formule des recommandations aux différents intervenants et intervenantes des écoles catholiques de langue française afin qu'ils puissent mieux communiquer leur apport à la société ontarienne.

Enfin, l'auteur résume sa motivation, son but et sa démarche dans la conclusion de son travail. Il dit espérer avoir rencontré les objectifs de la théologie pratique et les attentes de l'Église exprimées par les Pères Synodaux en octobre 2011 quant au rôle des institutions de formation et de recherche dans son action éducative. En dernier lieu, il propose sa recherche comme une première réflexion sur le sujet et il invite d'autres chercheurs à la poursuivre.

L'école catholique de langue française de l'Ontario.

L'articulation de son apport à la société ontarienne dans le discours public.

Présenté au Professeur Achiel Peelman, o.m.i., ainsi qu'au comité
d'accompagnement

Université Saint-Paul, Ottawa, Ontario

Le 12 décembre 2012

©Rémi Lessard, 2013
C.P. 520
Cochrane, ON P0L 1C0

*Pour toi Rosaire, qui dès 1990, m'avait déjà proposé d'entreprendre ces études du
Doctorat en théologie pratique.*

Un grand merci à mon accompagnateur de thèse, le *Père Achiël Peelman, o.m.i.*, pour ses conseils et sa grande disponibilité et à *Mme Édith Lamontagne*, mentor attitrée, pour son soutien et son amitié.

Merci également à *Lesya Sabada et à Junior Smith*, collègues au programme du doctorat.

Sans l'appui de ces personnes, je n'aurais su compléter ce programme et la rédaction de cette thèse.

Introduction

*Ce qui se conçoit bien s'énonce
clairement — Et les mots pour le
dire arrivent aisément.*

L'Art poétique (1674)

Voilà le grand défi de celui ou celle qui entreprend la rédaction d'une thèse doctorale : savoir transmettre d'une façon ordonnée, concise et claire le fruit d'une recherche particulière. J'espère ajouter des éléments nouveaux à la réflexion déjà entamée sur un sujet précis. Ce projet doctoral étudiera l'articulation, dans le discours public, de l'apport de l'école catholique de langue française à la société ontarienne. Cet apport est-il énoncé clairement et les mots pour le dire transmettent-ils une conception claire et sans équivoque?

L'introduction de ce travail présentera l'expérience et les motivations personnelles qui ont conduit l'auteur à entreprendre une telle recherche. Suivant la méthodologie de Benoît Gauthier, elle résumera également la démarche suivie pour la recherche : énoncé du problème, formulation d'une question de recherche, pertinence de la recherche, regard sur les études théoriques, hypothèse retenue et précision du corpus sélectionné pour exécuter la recherche.

A. Expériences et motivations personnelles

L'entreprise d'un projet doctoral doit nécessairement être justifiée par des motivations personnelles. C'est mon expérience auprès des écoles catholiques de langue française qui m'a motivé, de façon particulière, à m'aventurer dans cette étude. Quoiqu'aujourd'hui mon engagement soit moins direct dans le monde de l'éducation en Ontario, je ne peux pas faire abstraction de mes expériences vécues dans ce domaine. Mon engagement en éducation est à l'origine de mon désir d'écrire cette thèse. Je porte les cicatrices de la confrontation politique et les épauettes de certaines victoires. D'abord, à titre de président du Conseil scolaire des écoles séparées catholiques de Hearst et à titre de président de l'Association française des conseils scolaires de l'Ontario, j'ai dû revendiquer les droits des francophones en matière d'éducation. Les défis étaient variés : financement, gestion, pédagogie. À cette époque, les

francophones siégeaient dans des Sections minoritaires linguistiques au sein des conseils scolaires. La majorité de ces Sections étant généralement de langue anglaise, il fallait continuellement établir des alliances politiques afin d'obtenir gain de cause. De plus, les écoles catholiques de langue française recevaient des subventions moindres que les écoles dites publiques même si elles étaient toutes deux subventionnées par les deniers publics. Les revendications ont engendré des conflits avec les conseillers et conseillères scolaires de langue anglaise. À titre d'exemple, lorsque le gouvernement ontarien restructura le financement de l'éducation en Ontario, le Conseil scolaire public de Toronto a vu, du soir au matin, ses revenus diminuer de 100 millions de dollars. Cette situation créa nécessairement beaucoup d'animosité envers ceux et celles qui avaient fait pression auprès du gouvernement pour accélérer la réforme du financement.

Aujourd'hui, en tant que prêtre catholique responsable de soutenir la pastorale dans les écoles catholiques de ma paroisse et comme membre de la Commission de l'éducation de l'Assemblée des évêques de l'Ontario, cette question m'intéresse toujours. Animé par la motivation de mes devanciers et devancières, j'ai à cœur d'assurer à la minorité francophone de l'Ontario, une éducation catholique en langue française. Selon le philosophe-historien Marcel Gauchet, une conception de l'éducation qui intègre la foi et le religieux est un anachronisme pour les tenants de la modernité¹, mais selon Lois Sweet, journaliste au quotidien *Globe and Mail*, cette conception est désirée par de nombreux parents de diverses religions en Ontario contemporain.²

Malgré mon implication moins active en éducation, je me perçois et je suis toujours perçu par plusieurs comme un défenseur de l'éducation catholique de langue française en Ontario. Il faut admettre que j'ai un préjugé en sa faveur. La Commission d'amélioration de l'éducation

¹ Marcel Gauchet, *Un monde désenchanté?*, Paris, Pocket, 2007.

² Lois Sweet, *God in the Classroom*, Toronto, McClelland & Stewart Inc., 1997.

de l'Ontario, dans laquelle j'étais l'unique commissaire francophone³, a soutenu le droit d'existence des écoles catholiques de langue française et de langue anglaise. Elle écrivait dans son deuxième rapport *La voie de l'avenir - II : Rapport sur le rôle des conseils, des conseillères et des conseillers scolaires* :

Quatre systèmes distincts et égaux ayant quantité d'objectifs et de responsabilités en commun, mais qui œuvrent chacun de leur côté à la préservation et à la promotion des valeurs culturelles, linguistiques et religieuses qui leur sont propres. L'article 93 de la *Loi constitutionnelle de 1867* et l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* garantissent, le premier aux catholiques de notre province, le second aux francophones de notre province, le droit de gérer leur propre système d'éducation en Ontario. En conséquence, il existe dans notre province quatre catégories de conseils scolaires représentant respectivement les écoles publiques de langue anglaise, celles de langue française, les écoles séparées catholiques de langue anglaise et enfin celles de langue française. Il est essentiel que tous les conseils scolaires, de quelque catégorie qu'ils soient, continuent à bénéficier d'un financement équitable et suffisant pour être en mesure d'exercer leurs droits et de s'acquitter des responsabilités inhérentes à leur mandat. ⁴

Cette affirmation venait confirmer publiquement le droit des francophones et des catholiques d'obtenir un financement équitable pour bien gérer leurs écoles. De plus, la réforme des conseils scolaires confère le plein droit de gérance aux minorités francophone et catholique. Après de longues discussions, l'énoncé de soutien aux quatre systèmes fut accepté par tous. Il faut admettre que c'est grâce aux droits enchâssés dans la *Constitution* (1867) et dans la *Chartre des droits et libertés du Canada* (1982) que cet énoncé fut adopté par tous les membres de la commission. Les défenseurs de la sécularité revendiquaient déjà deux systèmes linguistiques non confessionnels pour les écoles ontariennes : un anglophone et l'autre francophone. Ils s'inspiraient du mouvement québécois qui réclamait la laïcité dans les écoles. On peut lire

³ Le premier ministre ontarien, Mike Harris, et son conseil de ministres ont nommé les membres de la Commission. On nous a choisis en fonction de notre expérience en éducation dans la province de l'Ontario. Lorsqu'on m'a demandé d'en faire partie, j'étais alors le président de l'Association française des conseils scolaires de l'Ontario (AFCSO).

⁴ Commission d'amélioration de l'éducation, *La voie de l'avenir - II : Rapport sur le rôle des conseils, des conseillères et des conseillers scolaires*, décembre 1997, p. 3.

l'argumentaire de ce mouvement favorable à la laïcisation de l'école québécoise dans le livre d'André Charron intitulé *École et religion : le débat*.⁵

Mon engagement passé et ma participation présente m'incitent à prendre du recul pour réfléchir objectivement à ce sujet. À ce propos, Henri Deroitte, théologien, écrit : « On accepte une chose non en raison de son prestige, de l'autorité de celui qui la promeut, mais en fonction de *sa capacité à répondre à nos attentes*, nos besoins. »⁶ Par cette recherche doctorale, je veux poser un regard nouveau sur les écoles catholiques de langue française et sur l'apport de ces écoles à la société contemporaine de l'Ontario. Comblent-elles encore un besoin? André Fossion, théologien belge, conçoit la mission de l'école catholique comme étant un service d'humanisation et un milieu de maturation dans la foi.⁷ Selon Marcel Gauchet, philosophe-historien, l'école catholique rend service à l'État démocratique qui, en raison de sa nature même d'État, veut bien articuler plusieurs conceptions de la personne et du processus d'humanisation. Il l'exprime en ces termes : « Les convictions religieuses sont faites pour être affichées et revendiquées dans l'espace public. »⁸ L'école catholique en parle-t-elle dans son discours?

Pour affirmer la pertinence de l'école catholique de langue française en Ontario, y a-t-il une nouvelle façon de l'exprimer? La modernité s'intéresse davantage au processus d'humanisation qu'à la transmission de la foi. Selon John Biles, spécialiste de l'immigration canadienne, le modèle de la société canadienne « fait fond sur le postulat d'un engagement des citoyens dans une activité incessante de construction et de reconstruction du sens de l'identité canadienne et des orientations de notre société. [Plus est,] les Canadiens appuient non pas tant une séparation nette entre l'Église et l'État qu'une interaction compensatoire de ces deux pôles [et, à l'instar du spécialiste des religions Harold Coward, John Biles croit que]

⁵ André Charron, *École et religion : le débat*, Fides, 1995.

⁶ B. Malvaux, O. Sevais, S.-H. Trigeaud, A. Rouet, P. Bacq, G. Routhier, H. Deroitte, A. Fossion, *À société plurielle, transmission nouvelle*, Bruxelles, Lumen Vitae, 2008, p. 353.

⁷ B. Malvaux, O. Sevais, S.-H. Trigeaud, A. Rouet, P. Bacq, G. Routhier, H. Deroitte, A. Fossion, *À société plurielle, transmission nouvelle*, p. 370-372.

⁸ Marcel Gauchet, *Un monde désenchanté*, Paris, Pocket, 2007, p. 326.

... l'expérience et la sagesse des religions pourraient informer fructueusement l'humaniste ou le séculariste moderne. »⁹

N'est-ce pas là une porte d'entrée pour favoriser le dialogue entre une société séculière et l'école chrétienne? Ne cherchent-elles pas toutes deux à humaniser ses membres? N'est-ce pas là le point commun par lequel la société sécularisée et l'école catholique peuvent entamer le dialogue? Comme le suggère William Isaacs, je dois peut-être *retenir le questionnement* sur la foi pour aborder le processus d'humanisation.¹⁰ Si je suis moi-même une partie du dialogue, comme l'affirme Isaacs, il me faudra être attentif à ce que *mes préjugés personnels* ne prennent pas toute la place et polarisent le dialogue. Je dois être conscient de mon contexte personnel si je veux bien dialoguer avec celles et ceux qui privilégient un contexte séculier.

Il est également important de me rappeler que ce travail se veut une thèse doctorale en théologie pratique et que toute réflexion théologique doit nourrir la foi du croyant, doit construire et soutenir la communauté chrétienne et doit communiquer la foi à une culture élargie, comme le suggère Elaine Graham.¹¹ Selon la pensée de Marcel Viau, ce projet d'étude se justifie en théologie pratique parce que « celle-ci est une foi qui cherche à dire et à discourir avec efficacité sur toutes les activités humaines. Elle est au confluent de deux univers, la pratique dont elle fait son objet d'étude et la théorie qui est la mise en forme de ses découvertes. »¹²

Au moment de conclure cette section, Peter Block m'interpelle : « A major obstacle to acting on what matters, is asking questions of methodology too quickly. I symbolized this by obsessively focussing on the question: How? »¹³

⁹ Solange Lefebvre, *La religion dans la sphère publique*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2005, p. 57-60.

¹⁰ William Isaacs, *Dialogue and the Art of Thinking Together*, Toronto, Currency, 1999.

¹¹ Elaine Graham, Heather Walton, Frances Ward, *Theological Reflection: Methods*, SCM Press, p. 10-11.

¹² Gilles Routhier, Marcel Viau, *Précis de théologie pratique*, Novalis/Lumen Vitae, 2^e éd., 2007, p. 43.

¹³ Peter Block, *The Answer to How Is Yes*, San Francisco, Berrett-Koehler, 2001, p. 11.

Block croit qu'il nous faut bien représenter l'idéal que nous poursuivons, décrire notre intimité avec l'environnement et élucider la profondeur de nos convictions. En faisant cela, nous précisons les valeurs auxquelles nous tenons, les intentions que nous poursuivons et les désirs qui nous habitent. J'espère que les lecteurs de cette thèse se questionneront sur l'importance qu'ils accordent à l'école catholique de langue française de l'Ontario et sur le bien-fondé de sa présence dans la société contemporaine.

Block suggère également qu'il nous faut acquérir une très bonne connaissance de soi-même, de son contexte personnel et de la culture moderne. Culture, écrit-il, qui ne se préoccupe pas de l'idéal, de l'intimité et de la profondeur. Il pose trois questions pour vérifier notre « oui » :

What commitment am I willing to make?
What is the price that I am willing to pay?
What is my contribution to the problem I am concerned with? ¹⁴

Ces questions sont fort intéressantes. Elles peuvent être posées aux différents intervenants et intervenantes des écoles catholiques. Quel engagement sont-ils prêts à faire pour défendre les écoles catholiques de langue française? Quel prix sont-ils prêts à payer? Ce sont deux questions auxquelles ils sont invités à répondre. Marchent-ils dans les pas de leurs devanciers, devancières? Block leur pose également une troisième question : de quelle manière ont-ils contribué ou continuent-ils à contribuer au problème sur lequel je veux réfléchir aujourd'hui, *celui de la contestation du droit à l'existence des écoles catholiques de langue française en Ontario?*

Je trouverai peut-être des pistes de réponse dans leur présentation de la pertinence des écoles catholiques de langue française dans le *discours public*. Favorisent-ils le dialogue? Leurs conversations brandissent-elles seulement le droit à l'éducation confessionnelle parce qu'il est enchâssé dans la *Constitution canadienne* ou énoncent-elles l'importante contribution de l'école catholique de langue française à la société ontarienne?

Je crois qu'il serait profitable de découvrir des moyens pertinents et adaptés à la société

¹⁴ Peter Block, *The Answer to How Is Yes*, p. 29-30.

séculière qui permettraient de faire découvrir aux Ontariens et Ontariennes l'apport réel des écoles catholiques de langue française à la société ontarienne. Voilà le contexte dans lequel sont nées mes motivations personnelles pour entreprendre cette réflexion systématique sur l'apport de l'école catholique de langue française à la société ontarienne et l'importance de le signaler dans le discours public.

La section suivante résumera la démarche qui sera entreprise par cette recherche.

B. Démarche de cette recherche

a. Énoncé du problème

Au terme d'un cours de lectures dirigées portant sur la méthodologie et la recherche scientifique, il m'est apparu très important d'encadrer théoriquement la démarche de ma recherche. Généralement, l'approche scientifique place la présentation de l'hypothèse à la fin de l'exposition de la problématique. Elle accorde une importance cruciale à la problématique de laquelle émergent une *question*, une *hypothèse*, une *stratégie de recherche*, une *collecte des données* et finalement une *analyse* et une *interprétation*. Dans son livre intitulé *Recherche sociale, de la problématique à la collecte des données*¹⁵, Benoît Gauthier présente une démarche à suivre pour approfondir une problématique. Pour l'auteur :

Il y a un problème lorsqu'on ressent la nécessité de combler l'écart existant entre une situation de départ insatisfaisante et une situation d'arrivée désirable. Un problème de recherche se conçoit comme un écart conscient que l'on veut combler entre ce que nous savons, jugé insatisfaisant, et ce que nous devrions savoir, jugé désirable. ¹⁶

Comme cela a été mentionné précédemment, la problématique étudiée dans ce projet doctoral sera celle que soulèvent la résistance, le non-accueil et même la contestation des écoles confessionnelles dans une société sécularisée, plus précisément, la contestation des écoles catholiques de langue française de l'Ontario.

¹⁵ Benoît Gauthier, *Recherche sociale, de la problématique à la collecte des données*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 2006, p.13.

¹⁶ Benoît Gauthier, *Recherche sociale, de la problématique à la collecte des données*, p. 52.

La prochaine section présentera d'une façon sommaire et récapitulative les éléments principaux de ma recherche selon la méthodologie proposée par Benoît Gauthier.

b. État de la question¹⁷

Benoît Gauthier propose des étapes précises pour bien cerner une question étudiée dans une recherche sociale. Dans chacune d'elles, sera insérée l'information pertinente et spécifique reliée à cette recherche. Cette approche permettra au lecteur de saisir d'un coup d'œil la spécificité et l'ampleur de cette recherche. Voici les étapes proposées par Gauthier :

1. Décrire une situation concrète (sociale) comportant un phénomène particulier.
2. Discerner un problème réclamant une recherche.
3. Formuler une question de recherche.
4. Établir la pertinence de la recherche.
5. Présenter des préoccupations théoriques et informations connues sur ce problème (recherches, modèles et théories).
6. Mentionner les théories, modèles, concepts qui ont été empruntés ou qui ont émergé.
7. Expliquer en quoi la recherche permet de faire avancer les connaissances relativement au problème étudié.

1. Décrire une situation concrète comportant un phénomène particulier.

L'existence de l'école confessionnelle est remise en question.

Dans le cadre de cette recherche, cette situation concrète est la contestation de la pertinence de l'école confessionnelle, plus particulièrement de l'école catholique de langue française, dans la société de plus en plus sécularisée de la province de l'Ontario. Cette contestation est observable dans les éditoriaux et articles de journaux des grands quotidiens de l'Ontario de langue française et anglaise. Il faut noter que la fréquence est plus élevée dans les journaux de

¹⁷ Benoît Gauthier, *Recherche sociale, de la problématique à la collecte des données*, p. 80.

langue anglaise. D'ailleurs, ils sont plus nombreux en Ontario. En ce qui concerne les articles francophones, ils existent, mais une nuance importante dicte le genre de la contestation. Lorsqu'une minorité revendique une cause dans une société, elle doit être pour le moins plus attentive à ne pas revendiquer l'élimination d'un droit d'une autre minorité dans la même société. Sinon, sa revendication risque d'être moins crédible auprès de ceux et celles qui jugeront cette revendication. Cependant, certains tenants de l'école non confessionnelle de langue française réclament depuis plusieurs années l'élimination des écoles catholiques de langue française en faveur d'un système scolaire linguistique de langue française.

2. Discerner un problème réclamant une recherche.

La remise en question de l'existence des écoles catholiques de langue française de l'Ontario

La persistance de ceux et celles qui remettent en question les écoles catholiques de langue française pose question. Cette persistance mérite bien un effort sérieux pour en élucider les causes. Est-ce une question de communication publique? Pour répondre, il faudra s'attarder à toutes les questions sous-jacentes qu'elle engendre. Nous en avons vu quelques-unes. Qui conteste et pourquoi conteste-t-on? Est-ce uniquement une question de choix de société? Est-ce une question de méconnaissance, tel que le suggère l'expérience de Lois Sweet? Depuis quand conteste-t-on? L'histoire de l'Ontario démontre que cette remise en question des écoles catholiques et des écoles de langue française trouve son origine au début de la *Confédération canadienne* elle-même. Est-ce donc dire que, remise en question, celle-ci n'est pas uniquement reliée à la sécularisation? Serait-ce aussi un problème relié aux difficultés de cohabitation de deux peuples fondateurs? Est-ce dans l'ensemble de la province? Est-ce un problème uniquement urbain? Est-ce un problème rural? Résulte-t-elle d'un désenchantement chez le peuple franco-ontarien de la qualité de l'éducation que transmettent les écoles catholiques? Est-ce un problème relié à l'Église catholique et aux scandales qui l'assailent ces dernières années? Est-ce le fruit du multiculturalisme et du pluralisme religieux?

Cette thèse ne pourra répondre à toutes ces questions, mais, à la lecture du livre de Lois Sweet j'estime que la méconnaissance de l'apport de l'école catholique de langue française à la société ontarienne joue un rôle important dans la contestation et le rejet de ces écoles. L'ignorance n'engendre-t-elle pas la méfiance et même le préjugé? C'est pourquoi je choisis d'arrêter ma recherche sur le contenu de la communication émise dans le discours public par les intervenants et intervenantes de l'école catholique de langue française quant à son apport à la société ontarienne.

3. Formuler une question de recherche.

Est-ce que l'école catholique de langue française de l'Ontario communique bien dans le discours public son apport à la société ontarienne?

Voilà donc la question pertinente à poser. De quelle manière le fait-elle? Que dit-elle sur la spécificité de son apport? Quelle est la fréquence de ses communications? Ces questions présupposent qu'une meilleure communication, dans le discours public, de son apport à la société ontarienne pourrait garantir à l'école catholique de langue française de l'Ontario un meilleur accueil et une plus grande compréhension et valorisation de sa pertinence par la société ontarienne? Cependant la question à l'étude n'est pas la présupposition, mais bien la communication de l'école catholique dans le discours public.

4. Établir la pertinence de la recherche.

Cette recherche répond à une préoccupation récemment énoncée par les chefs de file en éducation catholique de langue française en Ontario.

Cette recherche espère apporter des éléments de réponse aux leaders de l'éducation catholique de langue française qui se questionnent sur comment transmettre dans le discours public l'apport d'une école confessionnelle, en l'occurrence, l'école catholique de langue française dans une société séculière, celle de la province de l'Ontario. À cet effet, en mai

2011, les conseils scolaires catholiques de langue française ont organisé un symposium provincial qui avait pour but de « célébrer et valoriser la contribution de l'école catholique en Ontario » et pour objectif de son activité préparatoire de « favoriser le dialogue sur la contribution de l'école catholique de langue française dans la société ontarienne ». C'est donc dire que les chefs de file en éducation catholique de langue française sont préoccupés par cette question. Le symposium provincial de mai 2011 donnait suite à celui tenu en 2001 qui avait pour but de « déterminer la mission de l'école catholique au cœur de la francophonie ontarienne ». Il avait également pour objectifs de « permettre une réflexion provinciale sur cette question, de favoriser un réseau de personnes engagées dans cette réflexion, et de susciter des recommandations concrètes pour les conseils scolaires catholiques de langue française sur les pistes à suivre par rapport à ces défis ». ¹⁸

Ainsi, cette recherche personnelle s'insère dans une réflexion provinciale désirée par les décideurs de l'éducation catholique de langue française de l'Ontario : *Comment présenter clairement l'apport des écoles catholiques de langue française dans le discours public?* Elle ne cherche pas à prouver la pertinence de ces écoles catholiques, mais à savoir comment mieux l'exprimer dans les communications publiques. Du même coup, cette recherche veut aussi apporter quelques éléments de réponse à ceux et celles qui cherchent à découvrir et faire ressortir les caractéristiques essentielles qui définissent le rôle d'une école confessionnelle dans la société moderne, première étape pour savoir quoi transmettre dans le discours public.

¹⁸ OPECO, *L'école catholique... toute une différence pour notre monde! Les actes du Symposium 2001*, Ottawa, Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, 2000, p. 5.

5. Présenter les préoccupations théoriques et informations connues sur ce problème (recherches, modèles et théories).

Cette recherche s'attardera à trois préoccupations théoriques particulières : le rôle de l'éducation dans une société sécularisée, l'ecclésiologie et la théologie sous-tendant la mission de l'école catholique au sein de la mission de l'Église catholique de même que la communication, par l'école confessionnelle, de sa spécificité et de son apport dans la littérature journalistique. Ce sont là trois composantes essentielles de l'école catholique de langue française puisque cette dernière offre une éducation à sa clientèle dans une perspective ecclésiologique et théologique précise et que sa mission la rend redevable à la société dans laquelle elle baigne. Elle est appelée à rendre publiques la spécificité de son projet éducationnel et la mission qu'elle partage avec l'Église catholique. Elle est également appelée à expliquer de quelle manière elle répond aux attentes de la communauté franco-ontarienne catholique. Arrive-t-elle à transmettre ces éléments identitaires dans le discours public? Pour le faire, elle doit les articuler dans un vocabulaire crédible et compréhensible. Ces dernières préoccupations seront étudiées à même une sélection de journaux franco-ontariens représentatifs des diverses régions de la province et feront l'objet d'un troisième chapitre.

6. Mentionner les théories, modèles, concepts qui ont été empruntés ou qui ont émergé.

Énonciation des théories, modèles et concepts retenus.

Par sa recherche théorique et son analyse des données, cette thèse espère alimenter une réflexion sur les dimensions suivantes :

- la conception de l'éducation et le rôle qui lui est attribué en ce vingt et unième siècle,
- la place accordée à l'école confessionnelle dans une société sécularisée,
- les liens fondamentaux existant entre l'école confessionnelle et la mission de

- l'Église dont elle se réclame,
- la communication de son apport à la société dans le discours public par les différents intervenants et intervenantes de l'institution scolaire.

7. Expliquer en quoi la recherche permet de faire avancer les connaissances relativement au problème étudié.

La nouveauté de cette recherche et son application à une société précise.

Ce travail permettra de faire avancer les connaissances relativement au problème de recherche en ciblant un groupe d'écoles particulières, les écoles catholiques de langue française de l'Ontario. À ma connaissance, cette réflexion n'a jamais été entreprise dans un tel cadre théorique. En ce sens, elle est innovatrice. La démarche pourrait sans doute être reproduite pour les écoles catholiques de langue anglaise, les écoles privées, chrétiennes, juives ou musulmanes en Ontario ou au sein d'une société sécularisée.¹⁹

Voici en tableau récapitulatif la démarche proposée :

Benoît Gauthier	<i>Projet de recherche</i>
Décrire une situation concrète comportant un phénomène particulier.	<i>L'existence de l'école confessionnelle est remise en question.</i>
Discerner un problème réclamant une recherche.	<i>La remise en question de l'existence des écoles catholiques de langue française de l'Ontario</i>
Formuler une question de recherche.	<i>Est-ce que l'école catholique de langue française de l'Ontario communique bien dans le discours public son apport à la société ontarienne?</i>
Établir la pertinence de la recherche.	<i>Cette recherche veut répondre à une préoccupation</i>

¹⁹ Il est à noter qu'il existe des écoles confessionnelles chrétiennes ou encore des écoles juives subventionnées par les deniers publics en Belgique.

récemment énoncée par les chefs de file en éducation catholique de langue française en Ontario.

Présenter les préoccupations théoriques et informations connues sur ce problème (recherches, modèles et théories).

Un regard sera posé sur le rôle de l'éducation dans une société sécularisée, sur la mission de l'école catholique dans la mission de l'Église et sur la communication, par l'école catholique de langue française de l'Ontario, de sa spécificité et de son apport dans la littérature journalistique.

Mentionner les théories, modèles, concepts qui ont été empruntés ou qui ont émergé.

La conception de l'éducation et le rôle qui lui est attribué en ce vingt et unième siècle, la place accordée à l'école confessionnelle dans une société sécularisée, les liens fondamentaux existant entre l'école confessionnelle et la mission de l'Église dont elle se réclame, la communication de son apport à la société dans le discours public par les différents intervenants et intervenantes de l'institution scolaire.

Expliquer en quoi la recherche permet de faire avancer les connaissances relativement au problème étudié.

La nouveauté du sujet de cette recherche et son application à une société précise.

Au terme de ces étapes, dans la démarche proposée par Gauthier, le chercheur est invité à développer une hypothèse.

c. Hypothèse

Ce projet vise à analyser l'autoprésentation des écoles dans la littérature journalistique afin de vérifier l'hypothèse suivante : *l'école catholique de langue française communique peu et/ou d'une manière incomplète son apport à la société ontarienne dans le discours public*. Si cela est vrai, les conclusions de la recherche pourront suggérer des éléments essentiels à communiquer dans le discours public, lesquels permettront une meilleure compréhension du rôle et de l'apport des écoles catholiques franco-ontariennes à la société ontarienne. Cette hypothèse repose sur l'idée qu'une meilleure présentation, dans le discours public, de son apport à la société ontarienne par toute institution conduira à une meilleure compréhension, réception et valorisation de celle-ci par la population ontarienne.

Telle qu'elle a été mentionnée précédemment, cette hypothèse sera validée ou infirmée par une analyse du contenu des articles de journaux francophones de l'Ontario entre 2001 à 2012. Le troisième chapitre de la thèse étudiera la façon dont l'école catholique de langue française parle d'elle-même dans la littérature journalistique : la présentation qu'elle fait d'elle-même conduit-elle à un meilleur accueil, à une meilleure compréhension de sa pertinence et à sa valorisation par la société ontarienne? Une sélection parmi les trente sept (37) journaux francophones de l'Ontario devra être faite. Il faudra préciser les critères de sélection. On peut identifier un journal en tenant compte des régions géographiques de l'Ontario (nord, sud, est, ouest), on peut choisir un journal en milieu urbain, un autre en milieu rural, un en milieu minoritaire francophone ou encore en milieu majoritaire, de même qu'un quotidien, un hebdomadaire ou un mensuel. Ce qui importe, c'est que l'ensemble de la population franco-ontarienne soit représenté.

La démarche et l'hypothèse étant élucidées, il convient de présenter brièvement ce que contiendront les trois chapitres de ce travail.

d. Présentation du contenu des chapitres

Voici un résumé du contenu des trois chapitres de cette dissertation doctorale.

a. Chapitre 1 : Le rôle de l'éducation dans le développement de la société : application à la société franco-ontarienne

Une première préoccupation théorique concerne le rôle attribué aux institutions éducatives par la société moderne. On peut la diviser en trois éléments.

i. Conception de l'éducation à proposer pour le vingt et unième siècle par l'UNESCO

Cette recherche établira des liens entre les axes éducationnels proposés par le rapport de la Commission sur l'éducation de l'UNESCO intitulé *L'éducation : Un trésor est caché dedans*²⁰, et l'enseignement offert dans les écoles catholiques de langue française en Ontario. Y a-t-il des corrélations à faire entre les objectifs éducatifs poursuivis par l'UNESCO et ceux visés par l'école catholique de langue française? Par la suite, cette recherche posera un regard critique, à l'aide de Purple et Shapiro²¹, sur l'éducation proposée aux États-Unis durant le mandat présidentiel de Reagan. Peut-on puiser dans la pensée de ces auteurs les éléments essentiels pour faire une analyse critique de l'éducation catholique de langue française de l'Ontario?

ii. Conception du rôle de l'école confessionnelle dans la littérature

Une brève revue de la littérature présentera quels rôles des philosophes, historiens, théologiens, journalistes et autres intellectuels attribuent à l'éducation confessionnelle dans la société moderne fort sécularisée. Pour ne présenter que quelques exemples, avec André Fossion, un regard sera posé sur la responsabilité d'humanisation confiée à la foi chrétienne et à ses institutions, en l'occurrence, à l'école catholique. Avec Marcel Gauchet, une réflexion sera amorcée sur le sens de l'éducation dans un contexte démocratique. À même le livre *École*

²⁰ Jacques Delors, *L'éducation : un trésor est caché dedans*, Éditions UNESCO, 1999.

²¹ David E. Purple, Svi Shapiro, *Beyond Liberation and Excellence, Reconstructing the Public Discourse on Education*, Westport, Connecticut, 1995.

et religion d'André Charron, prêtre et théologien, la question de la pertinence de la confessionnalité de l'école financée par les fonds publics et de l'enseignement religieux dans cette école sera abordée. Julien Harvey, intellectuel jésuite, rappellera un fait étonnant et sans doute peu connu en Amérique du Nord. Il écrit : « Rappelons simplement que l'enseignement religieux, sous une forme ou l'autre, est intégré aux programmes des écoles publiques de tous les pays d'Europe, sauf la France et la Slovénie. »²²

Pour sa part, Charron soulève une question pertinente concernant l'école catholique de langue française. En 1995, il affirme qu'au Québec : « Les parents préfèrent confier la transmission des contenus de la tradition chrétienne à l'école plutôt qu'à la paroisse, d'autant plus que l'école est perçue comme étant l'instance privilégiée de la diffusion des schèmes culturels fondamentaux. »²³ Était-ce également le cas en Ontario? Si oui, est-ce toujours vrai aujourd'hui? Peut-on encore présumer que l'école est l'instance privilégiée de la transmission des schèmes culturels fondamentaux et les parents franco-ontariens préfèrent-ils confier la transmission du contenu de la foi chrétienne à l'école catholique plutôt qu'à la paroisse? Optent-ils avec Jean Pierre Proulx pour « une école favorisant l'intégration des citoyens à une culture publique commune plutôt que la promotion de traditions particulières »?²⁴

iii. Attentes de la communauté franco-ontarienne

Une fois complétée l'analyse de la littérature sur le rôle attribué à l'éducation confessionnelle dans la société moderne fort sécularisée, il faut cerner davantage le sujet d'étude proposé en le limitant aux écoles catholiques de langue française de l'Ontario. En 2001 et en 2011, la communauté franco-ontarienne catholique se rencontre à Ottawa et à Toronto pour définir les priorités de l'éducation catholique de langue française en Ontario. Les deux symposiums réunissent différents intervenants du milieu scolaire : parents, enseignants et enseignantes, membres du clergé, étudiants et étudiantes, professeurs d'université, conseillers et conseillères scolaires, membres de l'administration et personnel de soutien. L'assemblée formule des

²² Julien Harvey dans André Charron, *École et religion : le débat*, Montréal, Fides, 1995, p. 115.

²³ Jean Pierre Proulx dans André Charron, *École et religion : le débat*, Montréal, Fides, 1995, p. 35.

²⁴ André Charron, *École et religion : le débat*, p. 13

recommandations claires et précises à l'intention des conseils scolaires et les invite à insérer lesdites recommandations dans leurs plans stratégiques. Un regard attentif sur ces recommandations permettra de discerner les attentes de la communauté franco-ontarienne catholique quant à ses écoles.

b. Chapitre 2 : La participation de l'école catholique à la mission de l'Église : perspective universelle et locale

Une deuxième préoccupation théorique est celle du lien à établir entre l'institution scolaire confessionnelle et l'Église à laquelle elle se rattache. Existe-t-il un lien entre la mission de l'école catholique de langue française de l'Ontario et la mission de l'Église catholique locale et universelle? Trouve-t-on une théologie et une ecclésiologie sous-jacentes au projet éducatif de l'école catholique de langue française de l'Ontario? Alimentée par la pensée du théologien flamand, Achiel Peelman, dans son livre « *Les nouveaux défis de l'inculturation* »²⁵, cette recherche répond par l'affirmative à ces questions. Cette section de la recherche présentera les défis et les chances que pose la démarche de l'inculturation à l'école catholique de langue française de l'Ontario.

La pensée d'André Fossion²⁶ éclairera le rôle assigné à l'école catholique dans la transmission de la foi et le dialogue qu'elle est appelée à entretenir avec la société. Un fondement biblique sera précisé et un lien sera fait avec le projet de la Nouvelle Évangélisation qu'a entrepris l'Église catholique à son synode de l'automne 2012.

c. Chapitre 3 : Quel discours public tient l'école catholique de langue française de l'Ontario sur son apport à la société ontarienne?

²⁵ Achiel Peelman, *Les nouveaux défis de l'inculturation*, Bruxelles, Lumen vitae/Ottawa, Novalis, 2007.

²⁶ André Fossion, *Dieu désirable*, Novalis – Lumen Vitae, Bruxelles/Montréal, 2010.

Une troisième préoccupation théorique est celle de la communication de la spécificité de l'école catholique de langue française de l'Ontario dans le discours public. Cette section centrale de la thèse cherchera, par l'analyse d'articles de journaux franco-ontariens qui traitent des écoles catholiques de langue française de l'Ontario (2001-2012), à découvrir et à mettre en évidence comment l'école catholique de langue française se présente à la société ontarienne. Établit-elle des liens avec la conception de l'éducation proposée par l'UNESCO? Joue-t-elle le rôle de l'école confessionnelle dans une société séculière proposée par les intellectuels dans la revue de la littérature? Répond-elle aux attentes de la communauté franco-ontarienne catholique définies et exprimées dans les Symposiums de 2001 et 2011? Sait-elle traduire, dans la littérature journalistique, la théologie et l'ecclésiologie sous-jacentes à son projet d'éducation? Peut-on y percevoir les grands axes de son dialogue avec la société contemporaine?

La méthodologie utilisée dans cette section s'inspirera de la pensée de Roger Mucchielli dans son livre *L'analyse de contenu*²⁷, et celle de Guy Marchessault dans son livre *Médias et foi chrétienne*²⁸.

De cette revue de la littérature, peut-on extraire des théories, modèles et concepts (appelés dans une recherche sociale *catégories*) qui permettent de poser dans une étude de contenu un regard spécifique sur un corpus littéraire précis? Pour cette recherche, ce corpus sera composé d'articles de journaux francophones de l'Ontario qui couvrent une période de temps précise.

C. Récapitulation

L'introduction a présenté le plan de recherche de cette thèse doctorale. Elle a décrit les expériences et motivations personnelles à l'origine de cette étude et la question à laquelle elle espère répondre; elle a présenté une description du problème étudié, la pertinence

²⁷ Roger Mucchielli, *L'analyse de contenu*, ESF, 1974.

²⁸ Guy Marchessault, *Médias et foi chrétienne*, Montréal, Fides, 2002.

d'entreprendre une telle recherche, les quelques auteurs qui abordent cette thématique, la méthodologie qu'elle utilisera et l'objectif qu'elle espère atteindre, l'hypothèse sous-jacente et une brève description du contenu des chapitres du travail. Sur les assises de cette démarche, s'élaborera la rédaction de cette dissertation doctorale.

Chapitre 1 : Le rôle de l'éducation dans le développement de la société moderne : application à la société franco-ontarienne

Avant de poser un regard sur le rôle attribué à l'éducation dans la société moderne, il convient de revoir le fondement historique de l'école catholique de langue française, sa contribution à la langue et à la culture françaises et son système organisationnel. Ce chapitre examinera également le rôle confié à l'école confessionnelle dans la modernité et les attentes de la communauté franco-ontarienne catholique. Enfin, il énumèrera dans sa conclusion les éléments à retenir pour mener à bien une recherche dans la littérature journalistique des quotidiens et mensuels francophones de l'Ontario.

1.1 L'école catholique de langue française de l'Ontario et sa remise en question

1.1.1 Fondements juridiques et historiques

Le système des écoles catholiques de langue française de l'Ontario trouve son origine dans un compromis constitutionnel. Une des conditions qui a permis l'unification des Haut et Bas Canada fut la garantie accordée aux minorités religieuses et linguistiques de maintenir leurs écoles dans les deux provinces unifiées. Les sociétés anglophone et francophone étaient alors homogènes dans leur fondement religieux; toutes deux étaient d'origine chrétienne quoique de confessions principales différentes, soit le protestantisme en Ontario et le catholicisme au Québec. Ces droits furent enchâssés dans l'article 93 (1) de l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique 1867*, connu depuis 1982 sous le nom de la *Loi constitutionnelle de 1867* :

La Loi constitutionnelle de 1867 enchâsse les droits confessionnels : l'article 93 reconnaît aux provinces le pouvoir exclusif de légiférer dans le domaine de l'éducation : toutefois, ce pouvoir est sous réserve du respect des droits confessionnels énoncés dans les lois pré-confédératives.¹

¹ Gilles LeVasseur, *Le statut juridique du français en Ontario*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1993, p. 112.

Ces mêmes droits furent accordés par la suite aux provinces et territoires qui se joignirent au Canada. Ils furent à nouveau garantis dans la *Charte des droits et libertés du Canada*, article 23 pour la minorité linguistique et article 29 pour les droits confessionnels. L'article 23 traite de la langue d'enseignement : il accorde à la minorité le droit d'avoir des classes et des écoles où l'instruction est donnée dans sa langue et aussi le droit de gérer ces établissements. Les parents peuvent ainsi faire instruire leurs enfants en français ou en anglais selon les conditions établies par l'article 23 à même les fonds publics.

Suivant l'article 23, tout citoyen canadien :

- dont la première langue apprise et encore comprise est celle de la minorité francophone ou anglophone de la province où il réside ou,
- qui a reçu son instruction, au niveau primaire, au Canada, en français ou en anglais, et qui réside dans une province où la langue dans laquelle il a reçu cette instruction est celle de la minorité francophone ou anglophone (clause Canada), pourra faire instruire ses enfants, aux niveaux primaire et secondaire dans cette langue. De plus, les parents dont un enfant fréquente ou a fréquenté l'école dans la langue de la minorité ont le droit d'envoyer tous leurs autres enfants dans une institution scolaire afin qu'ils puissent recevoir une instruction dans cette langue.²

Le professeur LeVasseur affirme que, lorsque la Cour suprême du Canada dut se prononcer sur la légalité du projet de loi n° 30 qui parachevait le financement des écoles catholiques de l'Ontario jusqu'à la fin du palier secondaire (1984), elle confirma que l'article 29 de la *Charte canadienne des droits et libertés* garantissait les droits confessionnels.

Quant aux droits confessionnels prescrits par l'article 93 de la Loi constitutionnelle de 1867 et au lien établi avec l'article 29 de la Charte, la Cour suprême juge que la reconnaissance en-soi des droits additionnels aux catholiques ne va pas à l'encontre de la Charte; s'il devait en être autrement, la volonté des Pères de la Confédération serait trahie. En effet, l'article 93 reconnaît des droits à certaines collectivités religieuses; de ce fait, cette concession constitue un élément essentiel ayant permis la création de la Confédération canadienne.³

² Gilles LeVasseur, *Le Statut Juridique Du Français En Ontario*, p.127.

³ Gilles LeVasseur, *Le Statut Juridique Du Français En Ontario*, p.137.

Les opposants aux écoles catholiques d'aujourd'hui reconnaissent que ce compromis fut important pour établir le Canada. Cependant, ils affirment que les conditions de 1867 n'existent plus et que la pratique de subventionner seulement les écoles catholiques est discriminatoire dans une société plurielle et multiculturelle. En concluant son étude sur les écoles canadiennes, Lois Sweet remet en question cette pratique discriminatoire en faveur des écoles catholiques de l'Ontario : « As we enter the twenty-first century, a fundamental part of this debate must examine whether we can afford to perpetuate a preference for one branch of the Christian faith, Roman Catholicism on the basis of a constitution devised in another era. I think not. »⁴

Certains proposent l'élimination des écoles catholiques en faveur d'un système laïc uniforme, option privilégiée par le Québec. Certains le font parce qu'il déplore la concurrence entre les deux systèmes de langue française. Ils préféreraient un autre mode de gouvernance, un seul système de langue française qui selon leur évaluation répondrait mieux aux besoins de la communauté francophone. Ainsi s'exprimaient des enseignantes et enseignants dans le livre blanc *Nos écoles, notre avenir* d'avril 2006 de l'AEFO (Association des enseignantes et enseignants franco-ontariens) :

- On déplore l'énorme concurrence à laquelle se livrent les conseils scolaires, que ce soit pour le recrutement des élèves, la mise en place de programmes et d'activités culturelles ou la formation du personnel. Par contre, quelques membres consultés croient que la rivalité entre les conseils scolaires est une bonne chose, car elle permettrait d'augmenter les ressources disponibles dans les écoles.
- Les membres ont souvent exprimé le souhait qu'il n'y ait qu'un seul système scolaire de langue française.
- Tout en reconnaissant les droits garantis par l'article 93 de la Constitution, plusieurs membres consultés souhaitent la mise en place d'un nouveau modèle de gouvernance des écoles de langue française, différent de celui qui gouverne les écoles de langue anglaise. Ils veulent un modèle de gouvernance qui répond mieux aux besoins de la communauté francophone. Au minimum, tous les

⁴Lois Sweet, *God in the Classroom*, p. 252.

membres veulent une plus grande collaboration entre les conseils scolaires publics et catholiques de langue française.⁵

Dans la préparation de ce document, des membres de la communauté furent également consultés. Il s'agit de membres des conseils d'écoles auxquels siègent des parents, des enseignants et enseignantes, de même que des représentants ou représentantes d'associations ou de regroupements communautaires. Les avis furent partagés :

La question de l'existence des conseils publics et des conseils catholiques de langue française a été soulevée à plusieurs rencontres.

Certaines personnes croient que l'existence des deux systèmes affaiblit la francophonie en raison de la compétition évidente entre les systèmes. Ces personnes préféreraient qu'un seul système scolaire de langue française soit en place, à l'instar des commissions scolaires linguistiques du Québec.

D'autres personnes parlent plutôt de la reconnaissance des droits constitutionnels conférés par l'article 93 de l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique* et l'article 23 de la *Charte* et de l'importance d'un appui mutuel et respectueux du choix des parents francophones.⁶

Ces opinions partagées conduisirent l'AEFO à réclamer du gouvernement ontarien une étude sur l'avenir de l'éducation en langue française en Ontario. « Recommandation 12 : Que l'AEFO, de concert avec les intervenants communautaires et scolaires, revendique auprès du gouvernement provincial l'établissement d'une commission d'étude sur l'avenir de l'éducation de langue française en Ontario. »⁷

Par contre, d'autres prônent de subventionner toutes les écoles confessionnelles, option retenue depuis longtemps déjà par plusieurs pays européens, comme entre autres, les Pays-Bas, l'Angleterre, la Belgique, l'Espagne, etc. Lois Sweet écrit à ce sujet : « I am convinced that a public debate could open the door to a reconsideration of an education system that

⁵ AEFO, *Nos écoles, notre avenir - document d'orientation*, avril 2006, p. 12.

⁶ AEFO, *Nos écoles, notre avenir - document d'orientation*, avril 2006 p. 13.

⁷ AEFO, *Nos écoles, notre avenir - document d'orientation*, avril 2006 p. 20.

excludes religious education its schools. It should also lead to a reconsideration of justice or equity, of our current attitude to public funding from its schools. It should also lead to a reconsideration of justice or equity, of our current attitude to public funding for independent schools. »⁸

Il importe donc, pour bien articuler la pertinence et le maintien des écoles catholiques de langue française dans ce débat sur l'éducation, de présenter dans le discours public l'apport particulier de l'école catholique à la société ontarienne, puisque le droit à l'existence de ces écoles est encore aujourd'hui remis en question.

Nous pouvons trouver des éléments d'une argumentation favorable au maintien des écoles catholiques dans les motivations de Bill Davis, premier ministre de l'Ontario, qui choisit en 1984 de parachever le système d'éducation catholique en Ontario, c'est-à-dire de le financer à même les deniers publics jusqu'à la fin du palier secondaire. Dans sa déclaration au gouvernement ontarien et dans sa présentation au comité « ad hoc » mandaté pour mettre en œuvre la nouvelle politique du parachèvement de l'école catholique en Ontario, le premier ministre Davis explique ses motivations. La troisième de sept motivations affirme que l'école catholique tient un rôle important dans le maintien et le développement du tissu social de l'Ontario : « *Separate school completion would strengthen the social fabric of Ontario.* »⁹

Nous pouvons également trouver la contribution de l'école catholique de langue française au tissu social de l'Ontario dans la littérature historique franco-ontarienne. Bock et Gervais en présentent les grands traits dans le chapitre 5 de leur livre *L'Ontario français, des Pays-d'en-Haut à nos jours*.¹⁰ D'autres auteurs se sont également penchés sur ce sujet. Ils sont énumérés dans

⁸ Lois Sweet, *God in the Classroom*, p. 252.

⁹ Robert Dixon, *Catholic Education And Politics In Ontario 1964-2001*, Volume IV, Catholic Education Foundation of Ontario, 2003, p. 237.

¹⁰ Michel Bock, Gaëtan Gervais, *L'Ontario français, des Pays-d'en-Haut à nos jours*, Ottawa, CFORP, 2004, p. 136-176.

la bibliographie attenante au chapitre 5 du livre de Bock et Gervais. (Paul-François Sylvestre, Fernand Ouellet, Arthur Godbout, Robert Choquette, etc.)

À la lecture de la prochaine section, on constatera que le droit à l'existence des écoles catholiques et des écoles de langue française en Ontario fut contesté dès les tous débuts de leur création.

1.1.2 Faits saillants de la contestation et de la clarification des droits retirés ou restreints à l'éducation catholique et de langue française

À maintes reprises, dans l'histoire de l'Ontario, les droits des francophones et des catholiques à l'éducation de langue française et catholique furent remis en question. Gilles LeVasseur, avocat, professeur à l'Université d'Ottawa et spécialiste en droit constitutionnel, présente les faits saillants de cet historique dans son livre *Le statut juridique du français en Ontario*.¹¹

1843 : le Canada-Uni établit une loi qui protège le droit scolaire de la minorité protestante au Canada-Est et de la minorité catholique au Canada-Ouest. Conséquence : création des écoles dites « séparées ».

1867 : la section 93 de l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique* enchâsse les droits à l'éducation confessionnelle.

1885 : ces droits sont remis en question. Cette année-là, l'Instruction publique de l'Ontario décrète *l'usage de l'anglais* dans l'enseignement. Par cette réglementation, les écoles françaises sont converties en écoles anglo-françaises.

¹¹ Gilles LeVasseur, *Le statut juridique du français en Ontario, tome 1, La législation et la jurisprudence provinciales*, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1993.

1889 : la province de l'Ontario *interdit aux écoles séparées d'enseigner au-delà de la dixième année* et, parallèlement, limite leurs sources de financement. Cette décision fut confirmée par le comité judiciaire du Conseil privé de Londres en 1926.

1915 : en avril, à la suite du Règlement 17, *l'anglais* est désormais, à partir de la troisième année, la *seule langue de communication et d'instruction* dans les écoles anglo-françaises, publiques ou séparées. Ce règlement ne disparaîtra de la loi ontarienne qu'en 1944.

1927 : le ministère de l'Éducation fait faire une *enquête sur la situation des Franco-Ontariens* relativement à leur système scolaire. Le *Rapport Scott-Marchand-Coté* recommande que le français et l'anglais reçoivent la même considération : ils doivent être utilisés en parts égales dans l'enseignement et la communication dans les écoles élémentaires, et les inspecteurs doivent être bilingues et d'origine francophone pour les écoles françaises.

1950 : la Commission royale d'enquête sur l'éducation en Ontario constate que *l'enseignement en français n'a pas de statut approprié* et qu'il est nécessaire de remédier à cette situation. Il faudra attendre 1967 pour que le premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts, dénonce le fait que *trop de jeunes Franco-Ontariens abandonnent leurs études* avant de terminer leur éducation secondaire. Il exige une *enquête* par le ministère de l'Éducation sur la situation du système scolaire pour les Franco-Ontariens. C'est à ce moment qu'on étudie sérieusement la problématique de l'éducation en langue française en Ontario.

1968 : à la suite du *Rapport Bériault*, le projet de loi n° 121 prévoit la *création d'écoles ou de classes françaises dans des écoles primaires* publiques anglaises pour assurer l'enseignement en français aux élèves francophones. Mais une condition doit être respectée : la demande doit être faite par dix contribuables francophones d'un conseil d'éducation ou d'un conseil des écoles séparées. Le projet de loi n° 122 permet de *subventionner des écoles secondaires publiques de langue française*. Ce financement n'est cependant pas accessible aux *écoles secondaires séparées catholiques*.

1982 : l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* assure aux parents dont la langue maternelle est celle de la minorité une protection constitutionnelle en ce qui concerne les paliers élémentaire et secondaire. Ils ont dorénavant droit à des classes et à des écoles où l'instruction est donnée dans la langue de la minorité et ils obtiennent droit de gérer ces établissements. L'article 29 garantira les droits conférés aux écoles confessionnelles dans l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique*.

1985 : presque cent ans après la réduction dans le financement accordé aux écoles catholiques, la province de l'Ontario soumet à la Cour d'appel son projet de loi n° 30 qui vise la mise en œuvre d'une politique de *financement complet des écoles séparées catholiques au niveau secondaire*.

1986 : le projet de loi n° 30 entre en vigueur. Cette même année, grâce au projet de loi n° 75, les Franco-Ontariens obtiennent d'être représentés au sein de chaque conseil scolaire *par une section de langue française qui a compétence exclusive* relativement aux modules scolaires de langue française.

1993 : le gouvernement ontarien admet par le Règlement 297 que *l'éducation de la foi est une matière enseignable*, donc financée par les deniers de l'État.

1997 : obtention de la *gestion par et pour les francophones avec un financement équitable*.

1998 : à la suite des recommandations de la Commission d'amélioration de l'éducation, le gouvernement ontarien établit quatre systèmes de conseils scolaires de district, deux de langue anglaise, un catholique et un non confessionnel, et deux de langue française, un catholique et un non confessionnel. Tous ont accès aux mêmes subventions et reçoivent un financement équitable.

Il aura fallu 113 ans pour retrouver les pleins droits accordés aux catholiques et aux francophones de l'Ontario au moment de la création du Canada. Et pourtant, certains les contestent encore. Par exemple, le 12 janvier 2012, l'*Ottawa Citizen* rapporte que Mme Reva Landau avait entrepris une poursuite contre le gouvernement ontarien pour limiter le financement des écoles catholiques de l'Ontario au financement alloué en 1867, c'est-à-dire aux écoles élémentaires seulement puisque les écoles secondaires n'existaient pas à cette époque.¹²

1.1.3 Remises en questions contemporaines

À la suite de la publication du livre blanc de l'Association des enseignantes et enseignants franco-ontariens, *Nos écoles, notre avenir* (2006), l'Association des conseils scolaires des écoles publiques de l'Ontario (ACEPO) énonçait sa position quant à l'avenir des écoles de langue française en Ontario. Dans le communiqué d'alors, non daté, obtenu de l'ACEPO elle-même, on peut y lire :

Il est adopté que pour mieux répondre aux besoins éducatifs de tous les élèves de toutes les écoles de langue française, l'ACEPO préconise un seul système de langue française fondé sur la langue d'instruction et appuie la création d'une commission d'étude sur l'avenir de l'éducation en langue française en Ontario.¹³

L'ACEPO justifie cette politique en s'appuyant sur le livre blanc de l'AEFO qui affirme « qu'il est de plus en plus évident que le système actuel ne répond pas adéquatement aux besoins et aux aspirations des francophones de l'Ontario. »¹⁴ Elle croit que sont nombreux les élèves qui veulent s'inscrire dans une école linguistique, mais qui ne peuvent le faire vu le nombre restreint d'écoles publiques de langue française en Ontario.

¹² Duffy Andrew, *Ottawa Citizen*, Saturday January 14, 2012, page: A1/Front.

¹³ ACEPO, *Avenir de l'éducation en langue française*, extrait approuvé du procès-verbal de la réunion du 2 février 2006 du conseil d'administration de l'ACEPO, tenue à Toronto. Le nom de l'Association des conseillères et des conseillers des écoles publiques de l'Ontario a été changé à l'Association des conseils scolaires des écoles publiques de l'Ontario en 2007.

¹⁴ AEFO, *Nos écoles, notre avenir, document d'orientation*, p. 13.

Encore tout récemment, en mai 2012, devant la résistance de la hiérarchie catholique de l'Ontario à l'occasion du débat relativement au projet de loi n° 13 qui garantit la mise sur pied de clubs scolaires regroupant à la fois des personnes avec orientation homosexuelle et hétérosexuelle (*Gay and Straight Alliance clubs*), certains revendiquèrent l'élimination des écoles catholiques en faveur d'un système linguistique.

Étude commandée par le Nouveau Parti démocratique de l'Ontario

En 2010, une étude commandée par l'exécutif du Conseil provincial du Nouveau Parti démocratique de l'Ontario (NPD de l'Ontario) décrivait bien l'argumentaire de ceux et celles qui remettent en question l'école catholique. Ce parti politique avait entrepris cette étude en vue de se préparer à d'éventuelles élections provinciales. La recherche ne ciblait pas précisément les écoles catholiques de langue française, mais plutôt le financement de toutes les écoles catholiques de l'Ontario, qu'elles soient de la langue de Molière ou de Shakespeare.

Ce rapport concluait :

« Supporters of the move to eliminate the Catholic system, and create one public school system put forward three basic arguments:

- 1) No students are well served by being segregated, so all should be served by one inclusive school system. The existence of only one denomination's system is divisive and is unfair to all other religions in the province.*
- 2) The amalgamation of the Catholic and secular school systems would eliminate costly duplication of services, could be more efficient and would provide improved service to students.*
- 3) The constitutional commitments, which support Catholic schooling, are outdated and it is possible to change them as it has been done in Quebec and Newfoundland. »¹⁵*

Ces mêmes arguments sont présentés par Lois Sweet dans son livre, *God In The Classroom: The*

¹⁵ *Report of the ONDP Task Force on Education Funding, presented to Provincial Council, May 2010.*

Controversial Issue of Religion in Canada's Schools.¹⁶ Il est à noter qu'un argument supplémentaire s'ajoute en ce qui concerne les francophones. Un seul système linguistique permettrait d'offrir une plus grande brochette de cours aux élèves francophones. Les petites écoles peuvent offrir moins de cours à leurs élèves puisque le financement est au prorata des inscriptions et le peu d'élèves francophones se divisent entre deux systèmes scolaires.

Position du Parti vert de l'Ontario sur les écoles catholiques

Le Parti vert est le seul parti politique qui revendique officiellement l'élimination des écoles catholiques de langue française et de langue anglaise en Ontario. Il préfère que la province ontarienne ne subventionne que deux systèmes scolaires linguistiques non confessionnels : un de langue française et l'autre de langue anglaise. C'est dans les termes suivants qu'il présente sa position officielle :

« Single Public School System English and French.

WHEREAS the Green Party currently favours having two publicly funded school systems:

- the French public system
- the English public system

over the four (4) current systems:

- the French public system,
- the French Catholic system,
- the English public system and,
- the English Catholic system;

WHEREAS the province of Ontario is facing a record deficit, the Green Party values responsibility in government spending and the publicly funded Catholic school system represents vast duplication in spending;

WHEREAS providing public funding for one religious school system is incompatible with the Green Party's value of respecting diversity;

WHEREAS Gay-Straight Alliance (GSA) clubs are effectively working to address bullying of LGBTQ youth, a known 'at-risk' sector, and

¹⁶ Lois Sweet, *God In The Classroom: The Controversial Issue of Religion in Canada's Schools*, Toronto, McClelland & Stewart Inc., 1997.

Ontario Catholic schools trustees' opposition to GSA clubs is incompatible with the Green Party's value of respecting diversity and protecting the safety and well-being of all children;

WHEREAS all Ontarians fund our school systems and therefore all Ontarians must have equitable access to the system and a voice in regards to how public money is spent;

WHEREAS the Green Party does not believe that complexity or difficulty is a valid reason for a government to avoid important public policy decisions;

WHEREAS the transition to two publicly funded school systems (Anglophone and Francophone) would be a complex change, provinces such as Quebec and Newfoundland & Labrador have made such a change, and the Green Party believes our province can make this change as well;

THEREFORE BE IT RESOLVED

If elected the Green Party of Ontario would merge our four (4) current Public and Catholic school systems into two publicly funded school systems, the French public system and the English public system, with Francophone and Anglophone boards that strive for the highest possible quality of education in both English and French.

The Green Party of Ontario advocates the importance of fostering excellence in French and English language education.

The Green Party of Ontario advocates the importance of fostering excellence in education everywhere in Ontario for every child in Ontario.

The Green Party of Ontario advocates education quality as the primary metric of the success of our publicly funded school system.

The Green Party of Ontario recognizes that students thrive in an environment where they feel safe and welcome.

The above policy positions replace the current "Basic Services Supplied Equally to All" Policy. »¹⁷

¹⁷ Green Party of Ontario Policy Book, *Chapter 8 Education*, p. 18, [at <http://www.gpo.ca/node/1843>].

On peut lire dans les *Attendus que*, que la position du Parti vert fut influencée par les provinces de Terre Neuve — Labrador et du Québec qui ont cessé de subventionner les écoles confessionnelles. Il convient donc, pour mieux comprendre, de poser un regard sur la province voisine à l'est de l'Ontario.

Position adoptée par le Québec

Dans la province de Québec, la disparition des écoles confessionnelles semble avoir été motivée par des raisons autres que celles que l'on vient de décrire. Sophie Therrien, chercheuse au Conseil des relations interculturelles au gouvernement du Québec, avance qu'elle résulte du double processus de sécularisation et de laïcisation. Elle décrit la sécularisation comme « le processus interne à une société par lequel le *religieux perd peu à peu sa dimension englobante* sous l'influence des autres champs sociaux (culture, économie, etc.) ». Pour celle-ci, « la laïcisation concerne *les démarches faites et voulues par l'État pour maintenir des rapports neutres* avec les religions et pour empêcher les interventions directes des religions dans la gestion de l'État... La laïcité décrit le résultat du processus de laïcisation. »¹⁸ Pour elle, la contestation et la disparition des écoles confessionnelles au Québec résulteraient donc d'une société qui s'est sécularisée au cours des années et d'un système politique qui aurait favorisé la laïcisation. Quoiqu'il est vrai que la société ontarienne se soit sécularisée au 20^e siècle, aucun des partis politiques majeurs ne favorise actuellement l'élimination des écoles catholiques en Ontario, et au dire de Paul Gérin-Lajoie, ancien ministre de l'Éducation québécois : « On ne peut jamais laïciser l'école, tant que la majorité des citoyens ne l'a pas décidé. »¹⁹ Seul le Parti vert revendique officiellement l'abolition des systèmes scolaires catholiques en Ontario.

En 2005, Christine Cadrin-Pelletier, secrétaire aux affaires religieuses, ministère de l'Éducation, du Sport et du Loisir du Québec, suggère, en réfléchissant à la problématique

¹⁸ Sophie Therrien, *La religion dans la sphère publique*, Presses de l'Université de Montréal, 2005, p. 81-82.

¹⁹ Dupuis, Serge, « La déconfectionnalisation partielle de l'école canadienne-française », dans *La Relève*, septembre – décembre 2010, vol. 2, numéro 1, p. 8, citant Paul Gérin-Lajoie, *Pourquoi le Bill 60?*, Montréal, Éditions du Jour, 1963, p.11.

contemporaine de l'éducation au Québec, que « certaines équipes-écoles croient que *rien n'a changé*, puisqu'on a maintenu la possibilité de l'enseignement confessionnel, alors que d'autres se sont empressés d'agir comme si *l'école laïque les autorisait à écarter toute forme d'expression à caractère religieux* de l'école. »²⁰ Ce système d'éducation, dit-elle, doit cependant « assumer pleinement et librement sa part essentielle dans *l'éducation à la diversité religieuse*. »²¹ Elle revendiquait la nécessité « d'aller au bout du pari que le Québec a pris d'instaurer une laïcité ouverte à l'école publique »²² c'est-à-dire « une laïcité qui reconnaît une place à la religion et aux religions. » Il serait intéressant de vérifier si une éducation à la diversité religieuse est toujours la direction privilégiée au ministère de l'Éducation du Québec et, encore plus pertinente, si cette éducation est observable.

Un bref regard sur l'Europe

L'Ontario et le Québec ne sont pas les seules juridictions où on a remis et où on remet encore en question la pertinence de l'école confessionnelle. La question semble même se poser dans les débats sur l'éducation laïque en France. L'historien et philosophe français Marcel Gauchet écrit dans son livre *Un monde désenchanté?* :

Nous sommes témoins d'une accélération de la sortie de la religion; de l'autre côté, nous assistons à un retour de légitimité du discours religieux et de la préoccupation spirituelle dans l'espace public.²³ [...] Il y a du sens, il est souhaitable pour un partenaire privé comme l'enseignement catholique d'exercer sa mission en tant que service public ouvert à tous.²⁴

²⁰ Christine Cadrin-Pelletier, *La religion dans la sphère publique*, Presses de l'Université de Montréal, 2005, p. 103.

²¹ Christine Cadrin-Pelletier, *La religion dans la sphère publique*, p. 106.

²² Christine Cadrin-Pelletier, *La religion dans la sphère publique*, p.106.

²³ Marcel Gauchet, *Un monde désenchanté?*, p. 265.

²⁴ Marcel Gauchet, *Un monde désenchanté?*, p. 295.

Au berceau même de l'école laïque, on n'écarte pas totalement l'enseignement catholique. Alors quel rôle lui attribuer et quelle importance lui accorder?

André Fossion, professeur à Lumen Vitae, a écrit récemment un article sur cette problématique en Belgique dans la revue *GRER, Religion et éducation citoyenne*. Il commence son essai en écrivant :

L'enseignement des religions à l'école constitue un thème de débat sensible dans la société sécularisée et pluraliste d'aujourd'hui. Dans cet article, je voudrais contribuer à ce débat en abordant spécifiquement la question de la confessionnalité de l'enseignement religieux. Faut-il que cet enseignement soit déconfessionnalisé et pris en charge par des professeurs qui enseignent comme agents de l'État laïc dans une perspective de neutralité, à la fois, critique, respectueuse et ouverte?²⁵

La question de la pertinence de l'école confessionnelle se pose donc en Belgique. Une courte recherche révélera cependant certaines différences importantes avec l'Ontario. En Belgique, les écoles catholiques subventionnées par l'État sont plus nombreuses que les écoles non confessionnelles. On y subventionne également les écoles juives et l'État étudie également une demande faite par la communauté musulmane de voir leurs écoles subventionnées.²⁶ Sophie Therrien dresse un tableau comparatif sur la place accordée à la religion dans les pays européens; où certains pays subventionnent les écoles confessionnelles.

Pays qui affirment dans leur constitution la séparation entre l'État et les religions : Turquie, Portugal, France

Pays qui ont adopté une religion d'État : Angleterre, Grèce, Danemark, Finlande, Suède

Pays qui donnent une reconnaissance officielle et un soutien financier à

²⁵ André Fossion, « La confessionnalité de l'enseignement religieux en question », in *GRER, Religion et éducation citoyenne*, Collection Haubans, n° 5, Lumen Vitae, 2011, p. 243.

²⁶ Cette information me fut transmise par le Professeur Fossion à l'occasion d'une rencontre personnelle à Bruxelles en novembre 2011.

²⁷ Sophie Therrien, *La diversité religieuse et les institutions publiques : quelques orientations* dans Solange Lefebvre (dir.), *La religion dans la sphère publique*, p. 71.

certaines religions : Belgique, Pays-Bas

Pays qui accordent des privilèges à certaines religions par rapport à d'autres :
Espagne, Allemagne²⁷

À l'instar du théologien belge, l'objectif de cette recherche doctorale est de contribuer au débat et d'étudier la communication, dans le discours public, de l'apport de l'école confessionnelle à la société pluraliste et sécularisée d'aujourd'hui. La recherche aura la particularité de poser un regard sur une communauté précise, celle dans laquelle s'insère l'école catholique de langue française, et sur une société nord-américaine précise, celle de l'Ontario.

Une recherche canadienne

En 1998, une journaliste du quotidien *Globe & Mail* de Toronto, Mme Lois Sweet, entreprit une recherche sur la religion dans les divers systèmes d'éducation au Canada. Comme mentionné précédemment, elle partagea les fruits de sa recherche dans son livre *God In The Classroom: The Controversial Issue of Religion in Canada's Schools*. Elle admet que sa recherche lui a fait faire volte-face. Elle écrit :

« The more we provide for break-off groups, the more we are encouraging people not to get along says Bauni Mackay, president of the Alberta Teachers' Association. That was exactly what I said when I first began researching this issue. But now I don't see things in such an absolute way. »²⁸

Quoiqu'elle croie encore au système scolaire non confessionnel, elle ne rejette plus du revers de la main les écoles confessionnelles du Canada. Une meilleure connaissance des écoles confessionnelles lui a permis de mieux comprendre, accueillir et apprécier l'apport des écoles confessionnelles à la société canadienne.

²⁸ Lois Sweet, *God In The Classroom*, p. 243.

« In short, we're a society that's lost sight of the importance of the spiritual. While there are many areas in which this vacuum is expressed, one of the most blatant – and I would say important - areas is in our schools... In the name of “neutrality” public schools seem to relegate religion either to a boring, unimportant area of study or to ignore it altogether. »²⁹

Tout responsable de l'éducation catholique de langue française de l'Ontario qui lira son livre se sentira interpellé à apprendre de son expérience et à faire un effort pour mieux informer la société ontarienne de l'apport des écoles catholiques à la société contemporaine.

Une projection dans l'avenir

Le premier avril 2012, sur le site Internet tagueule.ca, un groupe d'étudiants et étudiantes de Sudbury imagine une fusion des conseils scolaires catholique et public de leur région. Le texte manifeste un malaise et pose tout au moins la question d'une fusion possible.

Le 26 juin 2030 n'était pas que la dernière journée de l'année scolaire; c'était la dernière journée d'existence des conseils scolaires francophones de l'Ontario. À partir de septembre prochain, l'éducation des Franco-Ontariens relèvera d'un nouveau réseau de commissions scolaires. Cette union surprenante entre les conseils scolaires catholique et public existants est le résultat d'une grève générale en 2027 de tous les élèves, parents, professeurs, et personnel de soutien des écoles de la région qui réclamaient une réforme de l'éducation franco-ontarienne.

Cette unification, qui semblait impossible il y a seulement quatre ans, est maintenant un fait, et les chantiers de construction s'activent dans tous les coins de la ville. Des modifications seront apportées à 10 écoles primaires de la région du Grand Sudbury, afin d'accommoder environ le double du nombre d'élèves par école. Tous les postes d'enseignants seront maintenus, et la nouvelle commission s'est également engagée à créer 20 nouveaux postes par an pour les 5 prochaines années afin d'accommoder cet influx d'élèves. Le nombre d'écoles primaires francophones de la région passera de 26 à 10, sans toutefois changer le nombre d'élèves par classe.

Pour les écoles secondaires, c'est une réduction plus importante; deux seules écoles desserviront la région du Grand Sudbury, soit une au centre-ville de Sudbury et l'autre à Blezard Valley qui desservira la Vallée.³⁰

²⁹ Lois Sweet, *God In The Classroom*, p. 6 et 215.

³⁰ Site internet « tagueule.ca » 1^{er} avril 2012

Les dernières pages ne présentent que quelques exemples des questions soulevées au sujet de la pertinence de l'école catholique.

À toutes ces tentatives de retirer leurs droits aux minorités, on a répondu et on répond toujours par la lutte. Parfois, par la résistance physique, le plus souvent dans des confrontations politiques et par des poursuites juridiques. À la suite de l'imposition du Règlement 17 qui rend obligatoire l'enseignement en anglais dans toutes les écoles de l'Ontario après la deuxième année, la Commission des écoles séparées d'Ottawa refuse de s'avouer vaincue même si le gouvernement de l'Ontario la dissout et la remplace par un comité de trois membres non élus. Les Canadiens français le surnommeront péjorativement la « Petite Commission ». Michel Bock et Gaëtan Gervais écrivent sur cette période de l'histoire franco-ontarienne :

L'ACFEO (Association canadienne-française d'éducation d'Ontario), sous la présidence du sénateur Philippe Landry, en contestera la légitimité devant les tribunaux. Entre-temps a lieu un épisode haut en couleur, soit la célèbre affaire des « épingles à chapeau ». En janvier 1916, plusieurs parents, dont des mères de famille armées de leur épingle à chapeau, investissent l'école Guigues d'Ottawa dans le but d'empêcher le président de la « petite Commission », Arthur Charbonneau, d'en prendre possession. Ces mères se mobilisent pour se porter à la défense de Béatrice et de Diane Desloges, institutrices de l'école Guigues, qui ont décidé de braver un jugement des tribunaux leur interdisant d'y travailler. Le siège de « l'école Guigues » se solde par la victoire étonnante de ces femmes qui forcent Charbonneau et les policiers venus l'épauler, à battre en retraite.³¹

Les années ont passé et le climat a changé quelque peu. J'ai œuvré en éducation catholique de langue française dans un contexte de revendication de ses droits linguistiques et confessionnels, de poursuites juridiques et de résistance de la part de la communauté majoritaire anglophone. J'ai dû développer le tact nécessaire, l'art de la négociation, la persévérance, l'affirmation de soi et la fidélité à la prière, et j'ai dû m'alimenter à la foi de mes devanciers et devancières pour ne pas abandonner et finalement confier à d'autres les défis à

³¹ Michel Bock, Gaëtan Gervais, *L'Ontario français, des Pays-d'en-Haut à nos jours*, p. 147-148.

relever. Ce pour quoi mes grands-parents et mes parents se sont battus, ce qu'espérait la communauté franco-ontarienne catholique depuis toujours arriva enfin au moment où il était à mon tour d'être au poste de garde. Quelle grâce! Dorénavant, partout en Ontario, la gestion et le financement des écoles françaises catholiques sont confiés à des catholiques francophones. De plus, le financement est paritaire à celui des écoles non confessionnelles et, plus encore, des écoles non confessionnelles de langue anglaise. Pour la première fois en Ontario, tous les enfants ont droit au même financement scolaire. Un enfant est un enfant.

Le contexte de mon intervention dans le milieu scolaire a changé depuis que j'ai laissé la politique active. Je me consacre davantage à la formation des enseignants et enseignantes dans le domaine de l'éducation de la foi. Je visite les écoles paroissiales et j'aide à la préparation et à la célébration des temps forts et des sacrements. De plus, j'offre des ateliers de formation aux conseillers et conseillères scolaires, ainsi qu'au personnel de l'administration. Je constate de près les difficultés et les succès qu'ont les écoles catholiques de langue française à vivre leur mission. Leurs difficultés et leurs succès m'intéressent car, à mon avis, de ceux-ci dépend l'avenir de l'école catholique de langue française en Ontario.

Quoique certains remettent aujourd'hui en question le bien-fondé de l'existence de l'école catholique de langue française en Ontario, personne ne peut nier sa contribution à la préservation de la langue et de la culture francophone.

1.2 Contribution à la langue française et à la culture francophone

Cette courte section s'attarde sur divers textes qui présentent la mission culturelle de l'école catholique de langue française de l'Ontario. Julie Léger, dans son article intitulé *L'Union fait la force : les crises scolaires du Canada français (1870-1912)*, explique comment l'école catholique assura la survie du français en Ontario.

Avant l'adoption de la *Charte des droits et libertés* (1982), écrit-elle :

Les Canadiens français possédaient, pour toute garantie constitutionnelle, les provisions inscrites dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867) : c'est-à-dire l'article 133, qui reconnaît l'égalité du français et de l'anglais au niveau juridique et l'article 93, consacré précisément à l'enseignement, qui reconnaît le droit à l'éducation religieuse (confessionnelle) à l'intérieur des écoles séparées. Ces garanties constitutionnelles assuraient ainsi aux Canadiens français, par le biais des garanties confessionnelles, une éducation en français. Tant et aussi longtemps que l'enseignement religieux sera permis, le clergé canadien-français s'occupera de l'instruction en français dans les écoles séparées, préservant ainsi la langue, et la culture françaises au pays. D'où l'expression « la foi gardienne de la langue. »³²

Des historiens attesteront que l'école catholique de langue française s'est, depuis sa création, toujours préoccupée du développement de la langue française et de la culture francophone en Ontario.

Les Canadiens français ont longtemps cru que leur foi était indissociable de leur langue puisque Dieu les avait chargés de faire rayonner leur culture et le catholicisme en Amérique. La maxime a peut-être mal vieilli, mais elle n'a pas eu complètement tort : si le catholicisme a perdu l'autorité qu'il possédait autrefois, son empreinte sur la culture canadienne-française continue de s'exprimer de maintes manières, notamment par l'entremise de l'école, l'institution principale dans la transmission de la culture francophone.³³

Les droits assurés par l'article 93 furent régulièrement contestés par les gouvernements de la province : 1885, l'éducation en français; 1889, le financement des écoles; 1915, l'éducation en français au moyen du Règlement 17; etc. Après de nombreuses revendications auprès des gouvernements, et à la suite de nombreuses poursuites juridiques, la communauté franco-ontarienne obtient enfin en 1998 les pleins droits garantis par l'acte de la *Loi constitutionnelle de 1867*. Certains historiens attribuent à l'avènement de la *Charte des droits et libertés* et surtout à son article 23 la montée d'un nationalisme francophone hors Québec qui donna un nouvel élan aux francophones ontariens pour la revendication de leur propre système d'éducation en langue française.

³² Julie Léger, *L'union fait la force : les crises scolaires du Canada français (1870-1912)*, dans *La Relève*, Novembre – Janvier 2009, Vol. 1, numéro 2, p. 1-4.

³³ Serge Dupuis, *La déconfessionnalisation partielle de l'école canadienne-française*, p. 9.

The Franco-Ontarians, employing the Charter, argued successfully in Court for some kind of governance. The Francophones of Alberta convinced the Court that the Charter entitles them to their own school boards where numbers warranted, and this judgment had application in French-language boards for the rest of Canada, including Ontario.

Shortly after Premier Davis finished grappling with how to implement the Court's judgment in favour of French-language governance, he announced completion of the separate school system. Immediately after the legislation was in place, most of the Catholic Franco-Ontarians returned to the separate boards with their new powers at the secondary school level.

When they later gained their own school boards, then, they had both section 93 separate school rights and Charter rights. As a result, eight French-language Catholic boards and four French-language public boards were established in Ontario. The millennium would end with four school systems in the province - Catholic boards and public boards in both official languages.³⁴

Ainsi, aujourd'hui l'école catholique de langue française est reconnue comme une institution qui transmet et protège la langue et son expression culturelle. Cela fait partie du mandat que lui confère le ministère de l'Éducation de l'Ontario (MEO).

La spécificité de l'école de langue française réside dans sa mission qui est à la fois d'éduquer les élèves qui la fréquentent et de protéger, de valoriser et de transmettre la langue et la culture de la communauté qu'elle dessert. La protection, la valorisation et la transmission de la langue et de la culture sont explicitées par son mandat.³⁵

Il lui incombe donc de s'acquitter d'un double mandat, celui de transmettre et de protéger la foi et celui de transmettre et protéger la langue et la culture. Par ses liens tissés avec les communautés chrétienne et civile, l'école catholique de langue française favorise l'actualisation de la Politique de l'aménagement linguistique du ministère de l'Éducation de l'Ontario qui cherche à enrichir la langue de Molière et ses diverses expressions culturelles.

La politique provinciale d'aménagement linguistique a été élaborée dans l'intention de mieux répondre, en contexte minoritaire, aux besoins spécifiques de la communauté de langue française de l'Ontario et de ses institutions éducatives. Cette politique permet aux institutions éducatives d'accroître leurs

³⁴ Robert Dixon, *Catholic Education And Politics In Ontario 1964-2001*, p. 127.

³⁵ Gouvernement de l'Ontario, *Politique de l'aménagement linguistique pour l'éducation en langue française*, 2004, p. 4.

capacités à créer les conditions d'enseignement et d'apprentissage qui favorisent la transmission de la langue et de la culture françaises pour assurer la réussite scolaire de tous les élèves.³⁶

L'Assemblée des évêques catholiques de l'Ontario reconnaît également le rôle culturel et linguistique qui incombe à l'école catholique de langue française. On peut lire dans *Mission 2005, L'école catholique de langue française en Ontario*, texte des évêques ontariens élaboré en partenariat avec les huit (8) conseils scolaires catholiques de langue française : « Lieu d'apprentissage et d'enrichissement de la langue et de la culture cette école favorise un vécu qui s'exprime avec joie et fierté en français. Toutes les activités qu'elle offre soutiennent et encouragent l'originalité et la spécificité de la langue française et de la culture. »³⁷

Par quelle structure organisationnelle l'école catholique répond-elle aux attentes des Franco-Ontariennes et Franco-Ontariens? Il convient de situer le système des écoles catholiques de langue française dans l'ensemble de la structure du ministère de l'Éducation de l'Ontario.

1.3 Le système organisationnel³⁸

L'école catholique de langue française fait partie d'un vaste système organisationnel, celui du ministère de l'Éducation de la province de l'Ontario. Pour bien comprendre si elle répond aux besoins des catholiques francophones, il faut regarder quelle place tient cette école au sein du système organisationnel du Ministère de l'Éducation. Est-elle accessible? Fait-elle partie d'un sous-système important? Sont-ils nombreux, les parents francophones qui choisissent l'école catholique pour leurs enfants?

1.3.1 Le financement du système de l'éducation en Ontario

En 2000-2001, l'investissement total du gouvernement dans l'éducation élémentaire et secondaire fut de 14 milliards de dollars à l'exclusion des immobilisations.

³⁶ Gouvernement de l'Ontario, *Politique de l'aménagement linguistique pour l'éducation en langue française*, 2004, p. 2.

³⁷ Conférence des évêques catholiques de l'Ontario, *Mission 2005, L'école catholique de langue française en Ontario*. CFORP, Ottawa, 2005, p. 13.

³⁸ Toutes les statistiques présentées dans la section 1.3 de ce travail peuvent être trouvées sur le site web du ministère de l'Éducation de l'Ontario sous la rubrique Coup d'œil.

En 2010-2011, l'investissement total du gouvernement dans l'éducation élémentaire et secondaire fut de 20,3 milliards de dollars à l'exclusion des immobilisations.

1.3.2 Les enseignants et les administrateurs

En 2000-2001, il y avait 120 319,72 enseignantes et enseignants (équivalents à plein temps), soit 76 514,48 à l'élémentaire et 43 808,24 au secondaire.

En 2009-2010 (chiffres les plus récents), il y avait 114 386,57 enseignantes et enseignants (équivalents à plein temps), soit 70 453,05 à l'élémentaire et 43 933,52 au secondaire.

En 2007-2008, il y avait 7 227,68 directrices et directeurs d'école et directrices et directeurs adjoints (équivalents à plein temps), soit 5 374,73 à l'élémentaire et 1 993,43 au secondaire

En 2009-2010 (chiffres les plus récents), il y avait 7 417,53 directrices et directeurs d'école et directrices et directeurs adjoints (équivalents à plein temps), soit 5 323,16 à l'élémentaire et 2 094,37 au secondaire

1.3.3 Les effectifs scolaires

En 2000-2001, il y avait 2 143 599 élèves en Ontario.

Niveau élémentaire 1 434 745, niveau secondaire 708 854

En 2010-2011, il y avait 2 061 390 élèves en Ontario.

Niveau élémentaire 1 343 303, niveau secondaire 718 087

Les effectifs ont baissé de 100 000 au palier élémentaire et augmenté de 10 000 au palier secondaire.

La population totale de l'Ontario en 2001 était de 11 896 700.

La population totale de l'Ontario en 2011 était de 13 373 000.

Suit un tableau récapitulatif des effectifs depuis l'année scolaire 1994-1995 par des tranches de cinq ans.

Nombre d'élèves en Ontario par tranches de 5 ans

	1994-1995	2000-2001	2004-2005	2009-2010
• Total	2 062 571	2 143 599	2 193 904	2 061 390
• Cath.	626 439	677 069	674 176	669 421
• Franco.	97 895	93 335	89 839	92 976

1.3.4 Les écoles et les conseils scolaires

En 2000-2001, 3 963 écoles élémentaires et 830 écoles secondaires desservaient 2 143 599 élèves, tandis qu'en 2010-2011 elles étaient au nombre de 4 020 à l'élémentaire et 911 au secondaire pour desservir 2 061 390 élèves. Il est à noter que le nombre d'élèves diminue et que le nombre d'écoles augmente.

Administration : Les écoles de l'Ontario sont administrées par soixante-douze (72) conseils scolaires de district et huit (8) administrations scolaires de langue anglaise. Six (6) des huit administrations scolaires sont rattachées à des milieux hospitaliers.

Les conseils scolaires sont répartis comme suit :

- 4 conseils publics de langue française
- 8 conseils catholiques de langue française
- 31 conseils publics de langue anglaise
- 29 conseils catholiques de langue anglaise

Le gouvernement provincial actuel, sous la direction du premier ministre Dalton McGuinty, entreprend, en 2012, une nouvelle fusion des conseils scolaires.³⁹

³⁹ Cette initiative fut abandonnée par le gouvernement McGuinty en 2013.

1.3.5 Les effectifs scolaires par niveau et par langue d'enseignement en 2009-2010

Niveau élémentaire			
Niveau	Langue anglaise	Langue française	Total
Maternelle	111 346	7 523	118 869
Jardin d'enfants	118 541	7 553	126 094
1 ^{re} année	123 769	7 320	131 089
2 ^e année	122 716	6 921	129 637
3 ^e année	127 702	6 761	134 463
4 ^e année	126 501	6 514	133 015
5 ^e année	130 870	6 605	137 475
6 ^e année	134 449	6 356	140 805
7 ^e année	136 807	6 208	143 015
8 ^e année	142 587	6 254	148 841
Total	1 275 288	68 015	1 343 303

Niveau secondaire			
Niveau	Langue anglaise	Langue française	Total
Pré9 ^e année	532		532
9 ^e année	156 952	6 083	163 035
10 ^e année	158 432	5 900	164 332
11 ^e année	160 918	6 022	166 940
12 ^e année	216 292	6 956	223 248
Total	693 126	24 961	718 087

Source : Tel que déclaré par les écoles dans le Système d'information scolaire de l'Ontario (SISO_n) en 2009-2010. Les données incluent les écoles publiques et catholiques des conseils et les administrations scolaires. Les données ne tiennent pas compte des écoles privées, ni des écoles provinciales, des écoles en milieu hospitalier et des établissements de soins, de traitement et de services correctionnels financés par les fonds publics.

Quelques observations :

1. Le nombre d'élèves a diminué durant la dernière décennie.
2. La population ontarienne a augmenté d'approximativement 2 millions durant la même période.
3. Les dépenses reliées à l'éducation élémentaire et secondaire ont augmenté de 43 % durant la dernière décennie (de 14 à 20 milliards).
4. Le nombre d'enseignants et enseignantes a diminué de 5 % dans la province, avec une diminution de 7 % au palier élémentaire et une infime augmentation de 125 enseignants au palier secondaire.

1.3.6 La francophonie ontarienne

Pour mieux comprendre les effectifs des écoles catholiques de langue française, il convient d'examiner quelques statistiques sur la francophonie ontarienne. Un premier tableau présente la province de l'Ontario répartie en région.

Tableau des régions de l'Ontario

Carte de l'Ontario

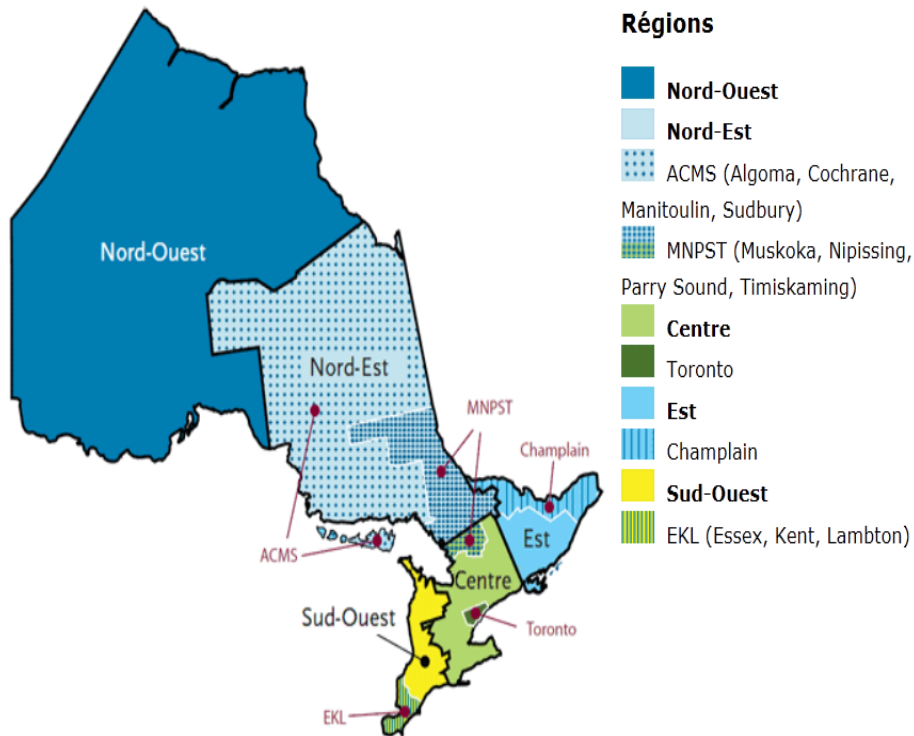


Tableau de la répartition des francophones selon les régions

Tableau 2 - Population francophone - Régions					
Région	Francophones	Population totale	Francophones dans la population totale %	Distribution régionale de la population francophone %	Distribution régionale de la population totale %
Ontario	582 695	12 028 900	4,8	100,0	100,0
Est	242 055	1 578 960	15,3	41,5	13,1
Centre	167 235	8 158 825	2,0	28,7	67,8
Sud-Ouest	34 390	1 514 140	2,3	5,9	12,6
Nord-Est	130 825	544 600	24,0	22,5	4,5
Nord-Ouest	8 190	232 370	3,5	1,4	1,9
Champlain	226 465	1 084 930	20,9	38,9	9,0
Toronto	53 375	2 476 565	2,2	9,2	20,6
EKL	21 965	623 275	3,5	3,8	5,2
ACMS	99 490	387 780	25,7	17,1	3,2
MNPST	32 205	213 095	15,1	5,5	1,8

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.

Tableau qui présente la population immigrante francophone selon les régions

Tableau 7 – Proportion d'immigrants récents (2001-2006) par régions		
Région	Immigrants récents (2001 - 2006)	
	Population immigrante francophone %	Population immigrante totale %
Ontario	21,7	16,5
Est	20,2	13,9
Centre	22,7	17,3
Sud-Ouest	19,2	13,1
Nord-Est	15,2	4,0
Nord-Ouest	0,0	5,3
Champlain	20,9	15,3
Toronto	25,8	21,1
EKL	22,0	14,3
ACMS	16,2	4,0
MNPST	12,8	4,7

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.

Malheureusement, contrairement aux années passées, le ministère de l'Éducation n'indique pas de quel système, non confessionnel ou catholique, proviennent les élèves.⁴⁰

⁴⁰ Site Web sur le réseau Internet du ministère de l'Éducation sous la rubrique : Coup d'œil, [<http://www.edu.gov.on.ca/fre/educationFacts.html>].

Pour obtenir le nombre d'élèves dans les écoles catholiques de langue française, il faut faire appel à l'Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques (AFOCSC). Son tableau le plus récent met en relation le nombre d'écoles aux deux paliers et le nombre des effectifs, en date du 31 octobre 2007.

Tableau du nombre d'écoles et d'élèves par palier et par conseil scolaire

	Écoles élémentaires		Écoles secondaires	
	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves
CSDC Grandes Rivières	32 (dont 2 écoles ont les paliers élémentaires et secondaires)	5 281	8 (dont 2 écoles ont les paliers élémentaires et secondaires)	2 216
CSC Franco-Nord	14	2 204	3	1 100
CSDC Nouvel-Ontario	28	5214	10	2199
CSDC Aurores Boréales	9	627	1	81
CSDEC Sud-Ouest	22	6 014	7	1465
CSDC Centre-Sud	41	10 158	8	2 529
CSDC Est-Ontarien	32	7 654	7	4 060
CECLF Centre-Est	38	13 388	9	4 292
Administrations scolaires	4	140		
TOTAL	215	50 246	53	17 128

On peut estimer que le nombre d'écoles a peu varié depuis 2007. L'Association des conseils scolaires a tout de même relevé le nombre d'effectifs pour l'année scolaire 2011-2012.

Nombre d'élèves par conseil scolaire du 1^{er} septembre 2011 au 31 août 2012

•CSCD Grandes Rivières	6 249,00
•CSCD Franco-Nord	2 862,50
•CSDC Nouvel-Ontario	6 688,00
•CSCD Aurores Boréales	633,75
•CSDC Sud-Ouest	7 690,50
•CSDC Centre-Sud	12 365,00
•CSDC Est-Ontarien	10 019,20
•CECLF Centre-Est	17 628,11
•Total	64 136,06

Ce montant représente environ 70 % de la population étudiante francophone de l'Ontario.

Nombre d'élèves selon les régions et par conseil scolaire

Nord

•CSCD Grandes Rivières	6 249,00		
•CSCD Franco-Nord	2 862,50		
•CSDC Nouvel-Ontario	6 688,00		
•CSCD Aurores Boréales	633,75	16 433,25	25.6 %

Sud

•CSDC Sud-Ouest	7 690,50		
•CSDC Centre-Sud	12 365,00	20 055,50	31.3 %

Est

•CECLF Centre-Est	10 019,20		
•CSDC Est-Ontarien	17 628,11	27 647,31	41.1 %

Les conseils scolaires avec le plus grand nombre d'effectifs se trouvent dans le Centre-Sud et l'Est de la province. Ils ont leurs sièges sociaux à Toronto, Ottawa et l'Orignal. Ces trois conseils regroupés desservent 71 % des élèves des écoles catholiques de langue française. Comme la population immigrante a tendance à s'établir dans le sud de l'Ontario (voir le tableau ci-dessus), il convient de prétendre que la majorité des élèves immigrants chrétiens non catholiques ainsi que les élèves non chrétiens étudient dans les écoles des conseils scolaires du sud. Il faut cependant affirmer qu'il existe un droit d'accès pour tous les élèves au palier secondaire en Ontario. Au palier élémentaire, les ayants droit à l'éducation en langue française sont les élèves dont les parents ou les sœurs et frères aînés ont fait leurs études dans une école de langue française.

Tout près de 70 % des élèves inscrits dans les écoles de langue française de la province fréquentent des écoles catholiques. Puisqu'il y a depuis 1998 des écoles non confessionnelles dans presque toutes les régions de la province, il est juste d'affirmer que le choix des parents dénote en lui-même la pertinence de ces écoles. Comme déjà mentionné, selon Henri Deroitte, « On accepte une chose non en raison de son prestige, de l'autorité de celui qui la promeut, mais en fonction de sa capacité à répondre à nos attentes, nos besoins. »⁴¹

D'autre part, Olivier Servais⁴² admet que, depuis quelques décennies, on peut observer une mutation dans les valeurs sociétales. Il observe un déclin dans ce qu'il appelle les valeurs anciennes. Il donne à titre d'exemple : la religion, l'autorité, la rigueur morale, etc. De plus, il dit noter une certaine désaffection envers les institutions. Sa pensée nous invite à découvrir si cette mutation des valeurs ne changera pas graduellement le regard que posent les Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes sur l'école catholique, institution à caractère religieux. Si oui, l'articulation des éléments du discours sur la pertinence de l'école catholique devra démontrer comment l'école catholique de langue française tient compte et actualise ces nouvelles valeurs sociétales. Dans cette société plurielle, existe-t-il toujours une concordance entre les valeurs parentales et la mission des écoles catholiques de langue française?

⁴¹ Henri Deroitte, *À société plurielle, transmission nouvelle*, Lumen Vitae, vol. LXIII, septembre 2008, n° 3, p. 353.

⁴² Oliver Servais, *À société plurielle, transmission nouvelle*, Lumen Vitae, vol. LXIII, septembre 2008, n° 3, pp. 353249-269

On se souviendra que l'histoire atteste que ces écoles sont nées du désir des parents canadiens-français de se donner des lieux d'enseignement dans lesquelles les valeurs chrétiennes seraient non seulement enseignées, mais aussi véhiculées et intégrées dans le vécu quotidien de la communauté homogène canadienne-française de l'époque. Celle-ci cherchait à tisser des liens entre la famille, l'école, la paroisse et les organismes culturels.

Sur le plan local, la paroisse est l'unité sociale de base de la population canadienne-française. La paroisse canadienne-française ne satisfait pas seulement les besoins religieux de la communauté, elle l'encadre aussi du point de vue social, économique, politique et, surtout culturel. Dans le contexte de la paroisse canadienne-française se développent des écoles, des sociétés d'aide mutuelle, des journaux ainsi que des organismes faisant la promotion de la langue française et de la culture canadienne-française.⁴³

Peut-on aujourd'hui dépister cet accord dans la littérature journalistique franco-ontarienne? Cette recherche y trouvera-t-elle une concordance?

1.4 Rôle attribué à l'éducation dans la société moderne

Dans son rapport à l'UNESCO, la Commission internationale sur l'éducation pour le 21^e siècle (1997) attribue le rôle suivant à l'éducation :

La Commission tient donc, à l'issue de ses travaux, à affirmer sa foi dans le rôle essentiel de l'éducation dans le développement continu de la personne et des sociétés. Non pas comme un "remède miracle", non pas comme le "sésame ouvre-toi" d'un monde parvenu à la réalisation de tous ces idéaux, mais comme une voie, parmi d'autres, certes, mais plus que d'autres, au service d'un développement humain plus harmonieux, plus authentique, afin de faire reculer la pauvreté, l'exclusion, les incompréhensions, les oppressions, les guerres...⁴⁴

De plus, la Commission croit que l'éducation pourra aider à surmonter les tensions qui existeront au 21^e siècle. (Il faut se rappeler que ce rapport fut présenté en 1997.) Elle les énumère comme suit : la tension entre « le global et le local, l'universel et le singulier, la tradition et la modernité, le long terme et le court terme, l'indispensable compétition et le

⁴³ Michel Bock, Gaëtan Gervais, *L'Ontario français, des Pays-d'en-Haut à nos jours*, p. 102.

⁴⁴ Jacques Delors, *L'éducation : un trésor est caché dedans*, p. 13.

souci de l'égalité des chances, le développement des connaissances et les capacités d'assimilation par l'homme et la tension entre le spirituel et le matériel. »⁴⁵

Pour la Commission, l'éducation doit s'organiser autour des quatre piliers de l'apprentissage :

- **apprendre à connaître**, c'est-à-dire acquérir les instruments de la compréhension;
- **apprendre à faire**, pour pouvoir agir sur son environnement;
- **apprendre à vivre ensemble**, afin de participer et de coopérer avec les autres à toutes les activités humaines;
- **apprendre à être**, chemin de l'épanouissement complet de l'homme dans toute sa richesse et dans la complexité de ses expressions et de ses engagements.⁴⁶

Pour que l'école catholique soit pertinente, sa raison d'être ainsi que sa pédagogie doivent s'inscrire dans cette conception contemporaine de l'éducation. Une lecture attentive du texte de *Mission 2005* confirme que la démarche pédagogique de l'école catholique de langue française s'insère dans la conception moderne de l'éducation que propose le rapport de la Commission à l'UNESCO. Le texte l'exprime d'une façon similaire : « On retrouve dans cette école le souci d'une pédagogie renouvelée et les outils nécessaires pour transmettre aux élèves non seulement un savoir, mais aussi un savoir-être, un savoir-faire et un savoir-devenir. »⁴⁷

L'approche de l'UNESCO repose sur la compréhension que tout véritable processus éducatif est une « éducation tout au long de la vie ». Apprendre à connaître ne signifie pas seulement apprendre une matière précise, mais « apprendre à apprendre pour bénéficier des opportunités offertes par l'éducation tout au long de la vie. »⁴⁸ Elle conçoit également le concept d'apprendre à faire dans un registre très large. Elle espère que par l'éducation la personne humaine pourra « non seulement acquérir une qualification professionnelle, mais une

⁴⁵ Jacques Delors, *L'éducation: un trésor est caché dedans*, p. 16-17.

⁴⁶ Jacques Delors, *L'éducation: un trésor est caché dedans*, p. 84-95.

⁴⁷ Conférence des évêques catholiques de l'Ontario, *Mission 2005*, p. 15-16.

⁴⁸ Jacques Delors, *L'éducation : un trésor est caché dedans*, p. 95.

compétence qui rend apte à faire face à de nombreuses situations et à travailler en équipe. »⁴⁹ Quant à apprendre à vivre ensemble, il nécessite l'ouverture à l'autre, le respect du pluralisme et le désir de favoriser la bonne entente, l'intercompréhension, la non-discrimination et l'harmonie sociale. Apprendre à être demande l'épanouissement de toutes les dimensions de sa personne, son autonomie, son discernement et sa responsabilité personnelle. *Mission 2005* suggère un pas de plus :

Ainsi, tout élève qui fréquente cette école atteindra non seulement la liberté, fruit des diverses connaissances transmises par tout milieu d'apprentissage, mais aussi la liberté intérieure, fruit de la découverte et de l'expression de la foi qui lui permettra de trouver et d'affirmer le sens de son existence et sa place dans le monde.⁵⁰

Quoique le religieux dût céder sa place au mouvement de sécularisation qui, selon les divers pays occidentaux, tolère plus au moins la religion dans les institutions scolaires, la Commission de l'UNESCO, dans sa conception de l'éducation maintient que celle-ci doit contribuer au développement de la spiritualité de l'élève :

L'éducation doit contribuer au développement total de chaque individu, esprit et corps, intelligence, sensibilité, sens esthétique, responsabilité personnelle, spiritualité. Tout être humain doit être mis en mesure, notamment grâce à l'éducation qu'il reçoit dans sa jeunesse, de se constituer une pensée autonome et critique et de forger son propre jugement, pour déterminer par lui-même ce qu'il estime devoir faire dans les différentes circonstances de la vie.⁵¹

Cette Commission conçoit que l'éducation est au cœur de la société. Quoique la famille constitue le lieu premier de l'éducation, l'individu apprend tout au long de sa vie dans l'espace social où il habite, travaille, se détend. Dans sa collectivité d'appartenance, l'éducation procède de sa volonté de vivre avec d'autres. Comment concevoir le rôle de l'institution scolaire dans cette éducation qui émerge de la collectivité? La Commission répond en ces termes : « L'institution scolaire ne se confond pas avec la collectivité, mais, tout en gardant sa

⁴⁹ Jacques Delors, *L'éducation: un trésor est caché dedans*, p. 95.

⁵⁰ Conférence des évêques catholiques de l'Ontario, *Mission 2005*, p. 16.

⁵¹ Jacques Delors, *L'éducation: un trésor est caché dedans*, p. 92.

spécificité, elle doit éviter de se couper en aucune façon de l'environnement social.»⁵² La *Mission 2005* y fait également allusion. « Elle (l'école) cherche, par de nombreux moyens, à établir le dialogue avec la communauté civile dans laquelle elle s'insère et à établir des partenariats avec les organismes sociaux ainsi qu'avec les institutions commerciales et industrielles de son milieu. »⁵³

Ce savoir-vivre ensemble est d'autant plus difficile à atteindre que la société moderne souffre de trois malaises, au dire de Charles Taylor, philosophe québécois. Elle est aux prises avec un individualisme qui banalise les repères moraux, une raison instrumentale qui limite la compréhension des biens à poursuivre et la perte de la liberté qu'engendre une société techno-industrielle.⁵⁴ Défis auxquels se confronte l'éducation tout au long de la vie!

Trouvera-t-on, dans la revue de la littérature journalistique ainsi que dans la mission que s'est donnée l'école catholique de langue française une certaine correspondance avec cet énoncé de la Commission sur l'éducation de l'UNESCO?

1.5 Rôle de l'éducation dans la société séculière

Définir une société séculière n'est pas chose facile. Pourtant, il semble y avoir un certain consensus sur le fait que la société canadienne à l'instar de la société européenne occidentale, soit une société séculière. Mais de quel genre de sécularité parle-t-on? Les définitions varient. Pour Sophie Therrien, « La sécularisation s'applique au processus interne à une société par lequel le religieux perd peu à peu sa dimension englobante sous l'influence des autres champs sociaux (culture, économie, etc.). »⁵⁵ Nul ne peut contester cette perte d'influence du religieux dans la société ontarienne. L'ouverture des magasins le dimanche et le jour des fêtes religieuses chrétiennes, la fermeture d'hôpitaux catholiques, l'interdiction de réciter le Notre Père dans les écoles publiques, et la prise en charge des services hospitaliers, de l'éducation et

⁵² Jacques Delors, *L'éducation: un trésor est caché dedans*, p. 90.

⁵³ Conférence des évêques catholiques de l'Ontario, *Mission 2005*, p. 17.

⁵⁴ Charles Taylor, *Grandeur et misère de la modernité*, Bellarmin, 2007, p. 11-24.

⁵⁵ Sophie Therrien, La diversité religieuse et les institutions publiques : quelques orientations, dans Solange Lefebvre (dir.), *La religion dans la sphère publique*, p. 82

des services sociaux par le gouvernement provincial, ne sont que quelques exemples qui attestent de cette perte d'influence.

Pour Douglas Farrow, il existe différentes sortes de sécularisme. Il en définit trois.

Le **sécularisme supersessionniste** vise l'élimination de la religion et l'assujettissement de l'esprit humain, désormais attaché uniquement à la réalisation de projets entièrement déterminés par des fins temporelles.

Le **sécularisme libéral** défend une position de neutralité. Il entend par là, entre autres, un désengagement à l'égard des idées religieuses, mais non associé à une lutte pour l'éradication de toute influence religieuse. Ce sécularisme se flatte aujourd'hui de ses lettres de noblesse multiculturelles et pluralistes.

Le **sécularisme chrétien** opère à la fois une relation et une distinction entre les fins temporelles et éternelles. Il appelle une vie politique à la fois dynamisée et limitée par la connaissance du bien. Il croit en un consensus social autour d'un *modus vivendi* et travaille sans cesse à son avènement, sans toutefois proposer d'y parvenir en écartant les croyances religieuses ou les visions globales du bien et encore moins en cédant aux caprices de la postsécularité.⁵⁶

On retrouve sans doute des tenants de ces trois sécularismes dans la société ontarienne. Parmi eux, certains sont plus ouverts à l'existence des écoles catholiques de langue française, tandis que d'autres revendiquent leur abolition.

David Richards, écrivain canadien, examine dans son livre *God Is. My Search for Faith in a Secular World* la place accordée à la foi dans la société séculière canadienne. Il écrit :

But I will say there is a secular trend today to keep faith as far away from us as possible. Most of the people I know do not consider a study of faith or believing in God to be very important. We have put those notions to rest, or at least recognized that they are safely beyond us now.⁵⁷

Cette affirmation me semble typique de celles entendues dans la société séculière ontarienne. Il n'est donc pas surprenant que certains rejettent l'école confessionnelle dans la société ontarienne actuelle. L'essai littéraire de Richards confirme que la sécularisation se manifeste

⁵⁶ Douglas Farrow, À quel sécularisme nous vouer?, dans Solange Lefebvre (dir.), *La religion dans la sphère publique*, p. 331-346.

⁵⁷ David Adams Richards, *God Is. My Search for Faith in a Secular World*, Doubleday Canada, 2009. p. 13.

non seulement dans une province, mais à la grandeur du Canada, autant chez les anglophones que chez les francophones. L'auteur offre une perspective littéraire fort intéressante.

This anti-religious sniping has become more prevalent over my lifetime within the literary community because of a dual condition of pandering: one by the artists themselves to the audience; and the other by the audience's acceptance of this pandering as their due without serious questioning any true benefit from it so as not to displease others in the audience whom they believe must share a common ideology.⁵⁸

Cette pensée invite à croire que le discours public sur le bien-fondé des écoles catholiques de langue française rencontrera un mur de résistance qui sera motivé par des arguments sérieux et objectifs, et aussi par une argumentation qui exprimera davantage un plaisir malsain à s'attaquer à toute composante religieuse dans le discours public.

D'autre part, la société séculière privilégie et promeut certaines valeurs, notamment l'importance de la dimension économique dans le vivre ensemble. Sophie Therrien en avait fait allusion dans sa définition de la sécularisation. Pour deux éducateurs américains, David Purpel et Svi Shapiro, l'éducation aux États-Unis est conçue et orientée dans une perspective économique. « According to *Schooling in Capitalist America*, the overriding purpose of the school is to equip students with the personality traits, ways of presenting themselves, and the cognitive skills appropriate to an individual's future roles in the economic hierarchy. »⁵⁹

Cette conception de l'école, promue par de nombreux Américains et Américaines, diffère de la vision de l'éducation qui sous-tend l'école catholique de langue française en Ontario. Ils sont pourtant nombreux à épouser la conception capitaliste de l'éducation en Ontario. Le gouvernement conservateur précédent sous la direction du premier ministre Harris valorisait cet idéal de l'éducation. On se souviendra que le ministre de l'Éducation Snobelen imposa aux élèves du palier secondaire quarante heures de bénévolat dans leur communauté afin de les préparer au monde du travail. Pour la majorité d'entre eux, ces heures de bénévolat

⁵⁸ David Adams Richards, *God Is. My Search for Faith in a Secular World*, p. 34.

⁵⁹ David E Purpel, Svi Shapiro, *Beyond Liberation and Excellence, Reconstructing the Public Discourse on Education*, Westport, Connecticut, 1995, p. 99.

deviennent une première sensibilisation à la réalité du marché du travail. Dans cette approche, la valeur éducative est directement liée à la stimulation économique à laquelle contribueront les futurs travailleurs une fois leurs études complétées. Il ne faut pas s'étonner pour autant, car selon Purpel et Shapiro : « *The public discourse about education is part of what critical theorists call a terrain of cultural struggle. The way in which we discuss, philosophize, and "do" education is a constant battlefield of different, often competing visions and purposes.* »⁶⁰

Il existe un courant dans le monde de l'éducation aux États-Unis qui souhaite un retour à l'essentiel. Mais que signifie l'essentiel? Pour Shapiro et Purpel :

Back to basic expresses more than a concern with the need to ensure basic literacy and numeracy. It also evoked an image of earlier, more stable times when schools could be expected to teach kids a clear, unambiguous set of moral virtues centred around the importance of discipline and self-control.⁶¹

Cette poussée vers le retour à l'essentiel fut également ressentie en Ontario. En 2004, le ministère de l'Éducation développa un programme de littératie et numératie semblable à celui des Américains. Même les termes « *literacy* » et « *numeracy* » furent francisés. On peut trouver sur le site Internet du ministère de l'Éducation de l'Ontario les objectifs et les publications du Secrétariat de la littératie et de la numératie.

Stratégie de littératie et de numératie

Une base solide

Une base solide en littératie et en numératie donne aux élèves une plus large gamme de choix à l'école et au-delà. Lorsque les élèves développent la lecture forte, l'écriture et les mathématiques au début de la vie, ils sont moins susceptibles de se décourager et d'abandonner l'école plus tard.

C'est pourquoi le gouvernement de l'Ontario s'est engagé à aider les élèves à améliorer leurs compétences en lecture, écriture et mathématiques. Notre objectif est que 75 % des élèves de 6e année atteignent la norme provinciale en lecture, écriture et mathématiques. Et nous nous engageons à donner aux élèves les ressources et le soutien dont ils ont besoin pour atteindre cet objectif.

⁶⁰ David E. Purpel, Svi Shapiro, *Beyond Liberation and Excellence, Reconstructing the Public Discourse on Education*, p. 60.

⁶¹ David E. Purpel, Svi Shapiro, *Beyond Liberation and Excellence, Reconstructing the Public Discourse on Education*, p. 12.

Le Secrétariat de la littératie et de la numératie

Le Secrétariat de la littératie et de la numératie a été créé en 2004 pour aider à stimuler le rendement des élèves. Éducateurs hautement qualifiés et expérimentés (connus sous le nom d'agents du rendement des élèves) travaillent directement avec les écoles et les conseils scolaires de la province afin de renforcer les capacités et mettre en œuvre des stratégies visant à améliorer la lecture, l'écriture et les mathématiques de nos élèves. Ces efforts comprennent :

- travailler avec les conseils scolaires pour établir des objectifs ambitieux en matière de rendement des élèves aux différents niveaux du système et à l'école
- travailler avec les conseils scolaires afin d'identifier des façons d'améliorer le rendement des élèves et de fournir les ressources - telles que le financement pour des projets spéciaux - nécessaires pour le faire
- fournir des occasions d'apprentissage professionnel pour les enseignants, les directeurs et autres éducateurs
- partager la recherche sur l'enseignement efficace
- construire des partenariats avec des conseils, des enseignants directeurs des fédérations, des facultés d'éducation et d'autres organisations
- le partage des pratiques réussies au sein des et entre les conseils scolaires
- fournir des fonds aux conseils scolaires pour embaucher des tuteurs qui travaillent sous la direction des enseignants pour renforcer les concepts et les compétences enseignées précédemment
- le développement des ressources et des guides (disponibles en 14 langues) à ontario.ca/abc123 pour aider les parents à appuyer l'apprentissage de leurs enfants.⁶²

Cette conception de l'éducation n'est pas non plus limitée aux États-Unis et au Canada. Sur le site Internet Éducation et politique, Joanna Higgins présente la stratégie de la Nouvelle-

⁶² Voir <http://www.edu.gov.on.ca/fre/literacynumeracy/publications.html>.

Zélande pour la numératie et la littératie.

La stratégie de la Nouvelle-Zélande en littératie et numératie est déterminante dans la mise en œuvre des grands objectifs visant à doter tous les Néo-Zélandais de connaissances, compétences et valeurs, à former ainsi des citoyens avertis au XXI^e siècle. La stratégie relative à la littératie repose sur cinq piliers : le développement professionnel, des interventions directes auprès des élèves, l'apport de ressources pour les enseignants, le soutien du ministère de l'Éducation auprès des établissements et l'enrichissement des capacités collectives et de l'engagement.⁶³

Il existe toujours chez les Ontariens et les Ontariennes le désir que les écoles enseignent tout au moins comment lire, écrire et compter. Les écoles catholiques se doivent de transmettre ces habilités si elles veulent demeurer pertinentes et répondre aux exigences du ministère de l'Éducation de l'Ontario.

C'est important, mais elles ne peuvent pas être que cela :

The discourse on education and its actual practice have shifted from the maternal and emotionally intimate climate of traditional schooling to an environment that more and more emphasizes professional efficiency and scientific methodologies. Everything in the school, from administration specialists, to the « filed-tested » centrally prescribed curriculum, to the objectively verifiable ways to measure the « performance » and « output » of students, represents the turn toward a scientific educational language of university, impersonality and neutrality.⁶⁴

L'école catholique, en raison de sa mission, résiste à faire de l'école un milieu uniquement centré sur l'approche pédagogique. Elle se veut d'abord une communauté de vie et comme toute école, un milieu d'apprentissage. Quoiqu'elle mette en œuvre les exigences du ministère de l'Éducation, il importe pour les écoles catholiques de langue française de s'assurer que la croissance et la dignité de la personne sont au cœur de son projet éducatif. La foi chrétienne qui y est vécue le réclame : « L'école catholique de langue française est d'abord et avant tout une communauté de vie. C'est là sa plus grande richesse. Quiconque s'y retrouve découvrira

⁶³ Voir <http://ep.inrp.fr/EP/colloques/seminaire-obligation-de-resultats/la-strategie-de-la-nouvelle-zelande-pour-la-numeratie-et-la-litteracie/>

⁶⁴ David E. Purpel, Svi Shapiro, *Beyond Liberation and Excellence, Reconstructing the Public Discourse on Education*, p. 24.

rapidement la première conviction profonde qui l'anime : avoir foi dans le Dieu de Jésus Christ, c'est avoir foi en la personne. »⁶⁵

Pour clore cette courte section qui a voulu aborder quelques enjeux de l'éducation dans une société séculière, citons les deux éducateurs américains encore une fois. Ils invitent les responsables de la société à transformer leur compréhension de l'éducation. Ils suggèrent la transformation à entreprendre :

Basic education to responsible citizenship education
Read the word to read the world
From self-sufficiency to interdependence
Economic based education to culture based education
Individualistic education to community caring education⁶⁶

Voilà une orientation déjà proposée dans *Mission 2005*. Reste à savoir si les communiqués dans la littérature journalistique l'expriment clairement. On l'espère, puisque ce n'est que dans un dialogue avec la société que les écoles catholiques de langue française peuvent présenter à la société ontarienne le projet éducatif qu'elles promeuvent.

1.5.1 Un dialogue sociétal

Malgré que « pour les modernistes, la communication soit liée à la raison, la vérité, la clarté et la compréhension. »⁶⁷, David Richards croit qu'on ne peut évacuer totalement le sentiment : « *The most powerful thing, as Pascal said, in a democratic world is public opinion. But to borrow from John Lukacs again, there was something more powerful than public opinion, and that was popular sentiment.* »⁶⁸

⁶⁵ Conférence des évêques de l'Ontario, *Mission 2005*, p. 13.

⁶⁶ David E. Purpel, Svi Shapiro, *Beyond Liberation and Excellence, Reconstructing the Public Discourse on Education*, p. 175-180.

⁶⁷ Danielle Maisonneuve, *Les relations publiques dans une société en mouvance*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2010, p. 10.

⁶⁸ David Richards, *God Is. My Search for Faith in a Secular World*, p. 21.

Quelle distinction intéressante! Pour bien articuler la pertinence de l'école catholique de langue française, faut-il cibler l'opinion publique ou le sentiment qu'elle fait naître? Certains experts du monde des médias donnent raison à Richards.

Plus donc un texte sera personnalisé, « humain », plus il aura de chances d'intéresser un grand nombre de publics. R. Flesh⁶⁹ [...]

Une information fortement personnalisée émeut davantage. C'est une recette bien connue des journalistes que pour intéresser, émouvoir, il faut donner un visage humain à l'information présentée. C'est une des fonctions essentielles de la photographie de presse.⁷⁰

Flesh fait cette affirmation puisqu'il croit que « la masse s'intéresse plus aux hommes qu'aux choses et qu'aux idées. »⁷¹ S'il a raison, ceux et celles qui rédigent les communiqués des conseils scolaires doivent avoir en tête cette préoccupation lorsqu'ils écrivent leurs communiqués. Ce sera un élément à vérifier dans la lecture des journaux francophones. Le chapitre trois de cette thèse portera un regard attentif sur cette question. Il sera intéressant de découvrir si, dans la littérature journalistique, on s'adresse davantage à l'opinion ou au sentiment public.

D'autre part, les communiqués médiatiques transmettent également des conceptions et des valeurs. « The question of public discourse about education is nothing less than the question of the kind of world we live in, what we wish it to become, and who are the innovators who may favour or obstruct such possibilities. »⁷²

Cette affirmation de Purpel et Shapiro situe précisément cette recherche doctorale. Derrière tout discours public sur l'éducation se cache une vision du monde, de l'être humain et de la raison de son existence. Tous les discours publics rencontrent leurs détracteurs et leurs souscripteurs. Cette recherche sur l'école catholique de langue française devra, elle aussi, tenir

⁶⁹ Albert Kientz, *Pour analyser les médias : l'analyse de contenu*, Maison Mame, HMH, 1971, p. 97.

⁷⁰ Albert Kientz, *Pour analyser les médias : l'analyse de contenu*, p. 140.

⁷¹ Albert Kientz, *Pour analyser les médias : l'analyse de contenu*, p. 97.

⁷² David E. Purpel, Svi Shapiro, *Beyond Liberation and Excellence, Reconstructing the Public Discourse on Education*, p. 136.

compte de ces deux groupes, car en eux se croisent et se confrontent plusieurs visions de l'humanité, du monde et du sens de l'existence.

David Purple et Svi Shapiro, au terme d'une revue de la littérature, argumentent qu'il faut transformer le discours public sur l'éducation aux États-Unis d'Amérique, afin que ce pays puisse tenir compte de l'ensemble des réalités de la société américaine. Les auteurs veulent convaincre leurs lecteurs, lectrices de cette urgence. Ils proposent que le discours sur l'éducation soit transformé en un commentaire et un débat public, visible, moral et viable politiquement. Pour ce faire, ce discours doit s'intéresser aux crises sociétales, culturelles et spirituelles auxquelles se confronte l'humanité.

Sadly and regretfully, however, we believe that the dominant educational discourses to be largely misleading and unresponsive to the urgent needs of our times. We find in these discourses an obsession with preserving American economic and military might and with servicing a post-industrial economy that has failed to respond adequately to the needs of developing a fair, just, and democratic society.⁷³

De plus, suggèrent-ils, le discours public sur l'éducation doit professer son credo. Ils nous présentent le leur :

AN EDUCATION CREDO FOR A TIME OF CRISIS AND URGENCY

We Choose, Celebrate, and Affirm These Propositions

1. We recognize the wonder, mystery, and awe that surround our life and that beckon us to contemplate, examine, and make meaning of it and of our part in it.
2. We renew our faith in the capacity to celebrate diversity and difference while working to create a world of harmony, peace, and justice.
3. We renew our faith in the human impulse to seek to create a world of justice, compassion, love, and joy, and in the human capacity to create such a world.
4. We reaffirm our commitment to the joys of community, the profundity of compassion, and to the power of interdependence.

⁷³ David E. Purpel, Svi Shapiro, *Beyond Liberation and Excellence, Reconstructing the Public Discourse on Education*, p. 4.

⁷¹ David E. Purpel, Svi Shapiro, *Beyond Liberation and Excellence, Reconstructing the Public Discourse on Education*, p. 155-156.

5. We affirm the central importance of nourishing a consciousness of moral outrage and social responsibility.⁷⁴

L'école catholique de langue française communique-t-elle son credo quant à l'éducation? Propose-t-elle, dans ses communications publiques, la société qu'elle espère engendrer? Voilà donc quelques réflexions, aussi incomplètes sont-elles, sur l'éducation dans une société moderne et séculière. La prochaine section s'attardera à la place que peut occuper l'école catholique dans cette société.

1.6 Rôle attribué à l'école confessionnelle dans la modernité

La société qui a vu naître les écoles catholiques en Ontario était jadis une société chrétienne dite traditionnelle. Au cours des années, elle subit les influences de la modernité et de la postmodernité. Aujourd'hui, des spécialistes des sciences sociales s'entendent pour affirmer que la religion a perdu son rôle central au sein de la société contemporaine (Gauchet 2004⁷⁵, Routhier⁷⁶, Derroitte⁷⁷, Rouet⁷⁸, Fossion 2008⁷⁹, Guillebaud 2009⁸⁰, Lombaerts et Pollefeyt 2009⁸¹). Plusieurs auteurs relèguent la religion à un rôle moins important dans la société moderne. Un accord semble se dessiner autour des opinions suivantes :

1. La religion est perçue principalement comme un patrimoine culturel et historique.
2. La religion est comprise comme une composante essentielle des membres d'une communauté de croyants.
3. La religion est associée à la dimension esthétique de la vie.

⁷⁵ Marcel Gauchet, *Un monde désenchanté?*, Les éditions de l'atelier, Les éditions ouvrières, Paris, 2004.

⁷⁶ Gilles Routhier, Marcel Viau, *Précis de théologie pratique*, Novalis – Lumen Vitae, Deuxième édition augmentée, Bruxelles/Montréal, 2007.

⁷⁷ Henri Derroitte, Réinventer la catéchèse dans un monde en mouvement, dans *À société plurielle, transmission nouvelle*, Lumen vitae, Vol. LXIII, septembre 2008, no 3, p. 339-363

⁷⁸ Albert Rouet, *J'aimerais vous dire*, Novalis, Bayard, Montrouge Cedex, 2009.

⁷⁹ André Fossion, Pour une présence civique de l'enseignement catholique au sein de la laïcité, dans *À société plurielle, transmission nouvelle*, Lumen vitae, Vol. LXIII, septembre 2008, no 3, p. 369-376.

⁸⁰ Jean Claude Guillebaud, *La confusion des valeurs*, Desclée de Brouwer, Paris 2009.

⁸¹ Herman Lombaerts, Didier Pollefeyt, *Pensées neuves sur le cours de religion*, Lumen Vitae, Collection Haubans no. 3, Bruxelles, 2009.

4. La religion est comprise comme un processus d'émancipation à long terme, un processus de libération qui traverse l'histoire de l'humanité.
5. La religion est un système fondé sur la culture qui vise à s'occuper de la recherche fondamentale de sens et d'accomplissement.⁸²

Si l'école catholique, institution liée à la religion chrétienne, veut demeurer pertinente dans la société contemporaine, elle doit, selon ces philosophes, historiens et théologiens, « contribuer à l'humanisation de l'homme en proposant un chemin d'humanité, celui que Jésus a révélé et dont l'Évangile est l'expression. »⁸³

Comme affirmé précédemment, le religieux dut céder sa place au mouvement de sécularisation qui tolère plus au moins, selon les divers pays occidentaux, la religion dans les institutions scolaires. Cependant, on se souviendra que la Commission de l'UNESCO maintient que l'éducation doit contribuer au développement de la spiritualité de l'élève. « L'éducation doit contribuer au développement total de chaque individu, esprit et corps, intelligence, sensibilité, sens esthétique, responsabilité personnelle, spiritualité. »⁸⁴ Une question se pose alors : l'école confessionnelle a-t-elle un rôle particulier à jouer dans l'éducation contemporaine? Plus spécifiquement encore, compte tenu de la thématique de cette thèse, y a-t-il une mission particulière pour l'école catholique de langue française dans la province de l'Ontario?

André Fossion pose un regard sur l'école catholique au cœur de cette société plurielle. Il étudie particulièrement la situation scolaire en Belgique et en France. Le père jésuite conçoit la mission de l'école catholique comme étant un service d'humanisation et un milieu de maturation dans la foi. Pour valider sa conviction de l'importance de l'enseignement des religions à l'école, le théologien belge cite une phrase du *Rapport du comité des ministres du Conseil de l'Europe sur la dimension religieuse du dialogue interculturel*, 7 mai 2008, § 7. Il y est écrit :

⁸² Herman Lombaerts, Didier Pollefeyt, *Pensées neuves sur le cours de religion*, p. 46-47.

⁸³ Herman Lombaerts, Didier Pollefeyt, *Pensées neuves sur le cours de religion*, p. 16.

⁸⁴ Jacques Delors, *L'éducation : un trésor est caché dedans*, p. 97.

« L'éducation démocratique présuppose que l'élève entende parler de différentes conceptions de l'homme et du monde, tout en apprenant à se distancer des appartenances des autres et des siennes propres. »⁸⁵ À partir des nombreux rapports européens de nature politique qui traitent de la dimension religieuse, Fossion relève quatre objectifs à l'enseignement des religions en milieu scolaire.

Le premier est d'ordre *culturel*. Pour Fossion, « ignorer les religions, leurs traditions, leurs croyances, leurs rites et leur patrimoine artistique, c'est se couper d'une intelligence du monde et de notre société. Ce manque de mémoire conduit à un aplatissement et à un affadissement de la vie quotidienne et de la vie culturelle elle-même. »⁸⁶ Il se dit être d'accord avec René Nouailhat qui souligne que l'enseignement scolaire des religions peut contribuer à combler un double déficit : celui « des courants religieux sans culture » et, à la fois, celui « des milieux culturels sans intelligence religieuse. »⁸⁷ Critique qui peut paraître sévère envers la société contemporaine européenne. Cependant, cette même observation peut sans doute être faite à la société franco-ontarienne. Avec l'avènement de la sécularisation, d'un mouvement favorable à la laïcisation, avec l'émergence du multiculturalisme et du pluralisme religieux, la société chrétienne traditionnelle s'atténue graduellement en Ontario et avec elle les référents religieux qui la définissent. Les élèves connaissent de moins en moins la culture religieuse qui a caractérisé l'histoire de la communauté franco-ontarienne et encore moins les nouvelles cultures religieuses francophones qui la déterminent aujourd'hui. Il s'agit de dénombrer dans les écoles catholiques de langue française les élèves en provenance d'autres pays francophones, tels, par exemple, Haïti, Viet Nam, Congo, Zaïre, pour conclure qu'il faut dorénavant parler de multiples cultures franco-ontariennes. Le plus grand danger est que chacun oublie l'héritage de sa propre culture religieuse. Et comme le souligne Luce Pépin, « l'ignorance et l'inculture générale coupent les jeunes de leurs propres racines. »⁸⁸

⁸⁵ André Fossion, « La confessionnalité de l'enseignement religieux en question » GRER, *Religion et éducation citoyenne*, Collection Haubans, n° 5, Lumen Vitae, 2011, p. 244.

⁸⁶ André Fossion, « *La confessionnalité de l'enseignement religieux en question* », p. 244.

⁸⁷ René Nouailhat, « L'enseignement du fait religieux : une question sensible » *Religions et histoire*, numéro spécial Enseignement, *Enseigner le fait religieux*, 2010, p. 14.

⁸⁸ Luce Pépin, « L'enseignement relatif aux religions dans les systèmes scolaires européens » Etude réalisée dans le cadre de l'initiative « Religion et démocratie en Europe » de NEF (Network European Fondations), Bruxelles, 2009, p. 6.

Le deuxième objectif vise *l'éducation à la citoyenneté*. Cette fois, Fossion appuie son argument sur le rapport d'une rencontre ministérielle du Conseil de l'Europe dans lequel Jean-Paul Willaime souligne que l'école est appelée à initier au pluralisme : « Il est important, dans des démocraties pluralistes, que tous les élèves soient amenés, dans leur parcours scolaire, à découvrir et à connaître des conceptions de l'homme et du monde autres que la leur. L'éducation scolaire dans des sociétés de plus en plus diversifiées culturellement et religieusement doit éduquer au pluralisme. »⁸⁹

La provenance des élèves des écoles catholiques de langue française démontre clairement que la société ontarienne est de plus en plus multiculturelle et pluraliste. Par conséquent, ces écoles sont appelées à éduquer à l'accueil, au respect et à la valorisation des différences. Elles s'affairent par tous les moyens possibles à enrayer les préjugés. Cela demande de faire des accommodements dans les cours, les activités para et périscolaires et la vie communautaire de l'école. Fossion conçoit les cours d'enseignement religieux comme un outil important pour atteindre un objectif. Il l'exprime ainsi :

Ainsi, l'enseignement des religions contribue-t-il à la connaissance et à la reconnaissance mutuelles des communautés. Il aide à dépasser les préjugés et les stéréotypes, les replis identitaires et les communautarismes qui sont souvent source d'intolérance et de violence. Il favorise les droits de l'homme et le respect des minorités. L'enjeu est d'assurer, dans une société plurielle, une interculturalité citoyenne, pacifiée et féconde.⁹⁰

Par la découverte, l'accueil et la reconnaissance de l'autre, chacun, chacune trouvera sa place dans la société franco-ontarienne.

Le troisième objectif espère offrir *une éducation intégrale* à l'élève. L'enseignement des matières scolaires, scientifiques, techniques ou littéraires, si développé soit-il, ne suffit pas à assurer le développement complet de l'être humain. Il faut y ajouter les valeurs et la quête de sens. Pour

⁸⁹ Jean-Paul Willaime, *Rapport du comité des ministres au Conseil de l'Europe sur la dimension religieuse du dialogue interculturel*, 7 mai 2008, Annexe 4, p.13.

⁹⁰ André Fossion, « *La confessionnalité de l'enseignement religieux en question* », p. 246.

Fossion, « les religions font partie du patrimoine humain, elles sont une ressource pour penser et pour vivre. »⁹¹ Dans cette perspective, s'inspirant de R. Nouailhat, il écrit « qu'il ne s'agit pas seulement « d'apprendre à propos des religions » (*learning about religions*), mais aussi « d'apprendre des religions » (*learning from religions*). »⁹²

De plus, il adhère à la pensée de Jean-Paul Willaime qui demande que, dans tout enseignement des religions, « il faille faire preuve d'une intelligence empathique, c'est-à-dire développer une approche qui articule l'objectivité de la connaissance et l'empathie de la compréhension. »⁹³ Les écoles catholiques de langue française de l'Ontario offrent des cours sur les grandes religions au palier secondaire. Willaime et Fossion leur proposent de transmettre non seulement les données historiques et sociologiques au sujet d'une religion, mais de faire naître chez les étudiants et étudiantes une appréciation sensible de leur entendement de la création, de la personne humaine et de la divinité. Le théologien belge ira jusqu'à affirmer que « l'objectif de l'enseignement des religions dans une perspective laïque peut aller jusque-là : ouvrir aux élèves la possibilité d'y puiser librement pour eux-mêmes du sens et des valeurs. »⁹⁴ Si on peut avoir une telle attente dans une perspective laïque, alors combien plus dans une école catholique qui n'hésite pas à intégrer le dynamisme de la foi dans l'ensemble de ses cours et de sa vie communautaire. On verra dans le prochain chapitre que la nouvelle conception de la mission de l'Église encourage cette ouverture empathique à d'autres religions.

Enfin, pour Fossion le quatrième objectif assigné à l'enseignement des religions est la *formation à l'esprit critique*. Il existe un danger d'exclure l'enseignement des religions à l'école, écrit-il, puisque cela risque de « favoriser les sectarismes, les fanatismes, les intégrismes et les obscurantismes de tous bords ».⁹⁵ Il préfère un enseignement qui provoque une réflexion

⁹¹ André Fossion, « *La professionnalité de l'enseignement religieux en question* », p. 246.

⁹² R. Nouailhat, « L'enseignement du fait religieux : une question sensible », dans *Religions et histoire*, numéro spécial Enseignement. Enseigner le fait religieux, 2010, p. 14

⁹³ Jean-Paul Willaime, *Rapport du comité des ministres au Conseil de l'Europe sur la dimension religieuse du dialogue interculturel*, 7 mai 2008, Annexe 4, p. 14.

⁹⁴ André Fossion, « *La professionnalité de l'enseignement religieux en question* », p. 247.

⁹⁵ André Fossion, « *La professionnalité de l'enseignement religieux en question* », p. 248.

critique, objective et respectueuse sur les religions, leurs traditions, leurs livres sacrés, leur compréhension du monde et de la personne ainsi que sur leur relation avec leur divinité. Ce type de transmission des connaissances assainit les pathologies religieuses et protège les jeunes des tentatives de recrutement par certains mouvements intégristes. Dans la société ontarienne imbibée de la modernité et de la postmodernité, où les repères moraux s'effritent de plus en plus, il importe que cette pédagogie à la fois accueillante et critique soit instaurée dans les écoles catholiques de langue française de l'Ontario. Cette approche pédagogique est proposée par le ministère de l'Éducation, la *Mission 2005* et les programmes-cadres en enseignement religieux, aux paliers élémentaire et secondaire. L'intégrisme n'est pas la chasse gardée d'une religion en particulier. Elle se manifeste dans toutes les religions, sans favoritisme.

Ces quatre objectifs de l'enseignement des religions à l'école sont valables autant pour les écoles laïques que pour les écoles confessionnelles. Alors, comment expliquer l'apport particulier de l'école confessionnelle à l'éducation et, par elle, à la société dans laquelle elle est insérée? Le théologien belge partage également sa réflexion sur ce sujet.

Au départ, il affirme que l'État confie aux enseignantes et enseignants la « responsabilité de promouvoir une approche laïque, objectivante et non confessante, culturelle et non cultuelle, des religions ».⁹⁶ Pour lui, il s'agit d'enseignement des religions et non d'instruction religieuse. Cette dernière appartient aux écoles confessionnelles. En citant le *Rapport Debray*, Fossion nous invite à croire que personne ne peut confondre « catéchèse et information, proposition de foi et offre de savoir, témoignages et comptes rendus » ni que « le savant et le témoin ne s'invalident l'un l'autre, l'approche *objectivante* et l'approche *confessante* ne se font concurrence, pourvu que les deux puissent exister et prospérer simultanément ».⁹⁷ Les deux approches doivent tout de même assumer les quatre objectifs de l'enseignement des religions précédemment énoncés.

⁹⁶ André Fossion, « *La confessionnalité de l'enseignement religieux en question* », p. 248.

⁹⁷ Régis Debray, *Rapport à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale. « L'enseignement du fait religieux dans l'école laïque »*, février 2002, p. 13.

Au dire de Fossion, il revient aux pouvoirs publics « de veiller à ce que l'approche objectivante, - non confessante, citoyenne et critique - soit assurée non seulement dans les écoles publiques, mais aussi dans les écoles confessionnelles qui sont intégrées de façons diverses, selon les pays, au service public de l'éducation ». ⁹⁸ Cet argument corrobore la conviction qu'il revient au ministère de l'Éducation en Ontario de soutenir financièrement l'élaboration des critères de base sur lesquels repose le cours d'enseignement des religions dans les écoles non confessionnelles et les écoles confessionnelles. Alors, avec le soutien financier du ministère de l'Éducation de l'Ontario, il serait plus facile aux écoles catholiques et autres écoles confessionnelles de rédiger leur propre programme-cadre à la lumière de la foi qu'elles professent.

Fossion admet qu'il existe en Europe un mouvement qui réclame la déconfessionnalisation des écoles. Il écrit :

On invoque un ensemble de raisons pour appuyer cette orientation : la diversification et l'individualisation des croyances, la prise de distance des individus par rapport aux institutions religieuses, l'opportunité d'une éducation directement pluraliste et interculturelle, la mixité sociale, la rigueur budgétaire. On suspecte aussi la partialité ainsi que le prosélytisme patent ou larvé de l'enseignement religieux confessionnel, avec ses risques d'endoctrinement voire de manipulation idéologique. On estime que l'enseignement religieux confessionnel n'est pas capable de parler de la religion de façon distanciée, qu'il est toujours pris dans des schémas dogmatiques et apologétiques qui sont ceux des religions instituées; ce qui semble incompatible avec une démarche critique de laïcité qui doit normalement prévaloir au sein de l'école publique. D'où, la tendance aujourd'hui à prôner un seul enseignement non confessionnel des religions au sein de l'école publique et même à dépasser le clivage entre les écoles publiques et les écoles confessionnelles pour former un unique réseau d'enseignement. ⁹⁹

Devant cette revendication, Fossion ne baisse pas les bras et affirme que la voie de la déconfessionnalisation irait « au-devant d'autres déficits. » ¹⁰⁰ Il invoque trois arguments en

⁹⁸ André Fossion, « *La confessionnalité de l'enseignement religieux en question* », p. 249.

⁹⁹ André Fossion, « *La confessionnalité de l'enseignement religieux en question* », p. 250.

¹⁰⁰ André Fossion, « *La confessionnalité de l'enseignement religieux en question* », p. 252

faveur du maintien d'un enseignement confessionnel; un d'ordre politique, un d'ordre pédagogique et un d'ordre épistémologique.

Réfléchissant aux différences entre l'État républicain laïc de la France qui impose l'école laïque et l'État belge qui, par sa constitution, oblige à organiser un enseignement confessionnel au sujet des diverses religions reconnues, Fossion conclut que tout dépend du type de société que l'on choisit de se donner. Pour lui, l'école confessionnelle, qui suit tout de même le programme scolaire demandé par l'État, rejette « la tendance au centralisme étatique » en faveur d'une « organisation étatique qui, étant sauf le principe de solidarité, fait appel au principe de subsidiarité pour promouvoir la contribution de la société civile dans la gestion des affaires publiques ».¹⁰¹ Cette approche démontre une plus grande ouverture de l'État qui respecte « le droit de ses citoyens à recevoir un enseignement religieux de son choix », mais qui plus est, « promeut, dans la perspective d'une démocratie avancée, la place et le rôle de la société civile dans l'animation de la cité ».¹⁰² Ainsi un État s'enrichit des différences au sein de sa société et valorise la variété d'us et coutumes qui tissent la toile sociale. Tel est son argument d'ordre politique.

Craignant la « partialité d'un enseignement neutre des religions qui sous un couvert de neutralité, distille une culture laïciste, un relativisme des croyances ou encore l'idéologie particulière du professeur »¹⁰³, Fossion milite en faveur « d'un enseignement religieux confessionnel au sein de l'école dans la mesure où il est situé dans un ensemble qui permet de s'en distancer, de le relativiser, c'est-à-dire d'en faire un élément dans un réseau complexe ouvert à la pluralité dans lequel l'élève peut librement se nourrir, se mouvoir et grandir ».¹⁰⁴ Il est conscient que, sous le couvert du pluralisme, on a tendance à revendiquer la neutralité dans les institutions publiques. Il doute de la qualité de cette neutralité et il est d'accord avec

¹⁰¹ André Fossion, « *La confessionnalité de l'enseignement religieux en question* », p. 253.

¹⁰² André Fossion, « *La confessionnalité de l'enseignement religieux en question* », p. 253.

¹⁰³ André Fossion, « *La confessionnalité de l'enseignement religieux en question* », p. 254.

¹⁰⁴ André Fossion, « *La confessionnalité de l'enseignement religieux en question* », p. 253.

René Nouailhat que « mieux vaut être au clair sur le lieu d'où l'on parle ». ¹⁰⁵ Tel est son argument pédagogique.

Son dernier argument est d'ordre épistémologique. Puisque, selon lui, on ne peut étudier la religion sans une approche plurielle, le sujet d'étude exige une approche à la fois objectivante et confessante. Éloigner l'élève de l'expérience du témoin appauvrirait sa compréhension du phénomène religieux et ne le maintiendrait que dans une relation extérieure aux religions. Selon le théologien belge, « pour entrer dans l'intelligence d'une religion, on ne peut se priver de la médiation confessante des témoins qui la portent, des théologiens qui la réfléchissent, des institutions qui la représentent ». ¹⁰⁶ Il atteste ainsi que la nature même du phénomène religieux réclame, pour en saisir toutes les nuances, la confessionnalité. Tel est son argument épistémologique.

Il s'est également attardé à la mission particulière de l'école catholique. Il en conçoit trois dimensions :

1. l'humanisation - servir l'humanité, au nom et dans l'esprit de l'Évangile,
2. l'annonce de l'Évangile - faire résonner la Bonne Nouvelle, et
3. l'accompagnement de l'éveil de la foi et de sa maturation.

De plus, il énonce ses convictions en ce qui a trait à l'école catholique : la promotion du sérieux des études, une école insérée dans une culture de savoirs, de savoir-faire, et de savoir-être qui la précède et avec laquelle l'école doit faire du neuf. Les compétences techniques et l'efficacité ne suffisent pas pour assurer la dignité de la personne. L'école n'est pas seulement un milieu d'apprentissage, mais une communauté de vie. ¹⁰⁷

¹⁰⁵ René Nouailhat, « L'enseignement du fait religieux : une question sensible », p. 13.

¹⁰⁶ André Fossion, « *La confessionnalité de l'enseignement religieux: en question* », p. 255.

¹⁰⁷ Voir : André Fossion, *Dieu désirable*, Novalis-Lumen Vitae, 2010, p. 157-158.

Pour le moment, il suffit de nommer la mission de l'école catholique et les convictions qui l'habitent. Elles seront élaborées dans le prochain chapitre qui traitera de la mission de l'école dans la mission de l'Église.

Finalement, Fossion rappelle que l'enseignement religieux entretient la mémoire de la tradition chrétienne et que la pastorale invite à reconnaître Dieu dans l'exercice de la fraternité. Au chapitre deuxième de ce travail, la conception d'une pastorale rénovée proposée par Fossion au séminaire de Milan sera présentée. Pour le moment, il convient d'affirmer que le théologien résume sa pensée en citant Maurice Gauchet qui invite l'école catholique à définir et à transmettre un « civisme chrétien ».¹⁰⁸

Si les spécialistes de la modernité accordent un nouveau rôle à l'éducation confessionnelle dans la société contemporaine, trouve-t-on, dans le discours public sur l'école catholique de langue française en Ontario, les éléments constitutifs de ce nouveau rôle? Peut-on les déceler dans la littérature journalistique étudiée?

Et que dit la communauté franco-ontarienne? Exprime-t-elle des attentes précises envers l'école catholique de langue française? Les a-t-elle revendiquées?

1.7 Attentes de la communauté franco-ontarienne catholique

Par trois fois, la communauté franco-ontarienne catholique a exprimé ses attentes quant à ses écoles catholiques de langue française : en 1995 à la rédaction du Programme d'étude commun (version catholique), en 2001 à l'occasion du Symposium provincial *L'école catholique... toute une différence pour notre monde!* et en 2011 au cours d'un second Symposium, *Enfants de Dieu, citoyens du monde, toute une différence!* Elle s'attarda d'abord à l'élaboration de sa vision (la mission de ses écoles) et, par la suite, proposa des recommandations claires et précises pour aider les conseils scolaires catholiques à orienter leurs écoles. . Pour être plus précis, il faut admettre que tous ceux et toutes celles qui exprimèrent leurs attentes avaient un lien avec les écoles catholiques. Ils étaient principalement, parents, enseignants et

¹⁰⁸ André Fossion, *À société plurielle, transmission nouvelle*, Lumen Vitae, vol. LXIII, septembre 2008, n° 3, p. 375.

enseignantes, élèves, membres du clergé, membres du personnel non enseignant du milieu scolaire ou membres des communautés chrétiennes catholiques.

1.7.1 Le Programme d'études commun (version catholique)

Le gouvernement du Nouveau Parti démocratique, sous la direction du premier ministre Bob Rae, entreprend au début des années 1990 une refonte de l'éducation en Ontario. En 1994, la Commission royale sur l'éducation remet son rapport *Pour l'amour d'apprendre* au ministre de l'Éducation David Cook. Ceci le motive à entreprendre avec les spécialistes d'alors la rédaction d'une nouvelle approche éducative qui sera présentée dans le Programme d'études commun. Après plusieurs échanges et demandes de la part des Conseils séparés catholiques de langue française, on confie à l'Office provincial de l'éducation catholique de l'Ontario (OPECO) la responsabilité d'insérer au Programme d'études commun les éléments nécessaires pour en faire une version catholique. L'Office provincial de l'éducation de la foi catholique de l'Ontario choisit d'entreprendre sous la direction Mme Édith Lamontagne, directrice de l'OPECO à l'époque, une réflexion provinciale portant sur la vision et la mission des écoles catholiques de langue française. On peut retrouver sur le site Web de l'OPECO, sous la rubrique Historique, la démarche entreprise pour faire cette réflexion :

Programme d'études commun (1^{re} à 9^e année) :

- Où en sommes-nous?
 - ▶ quelle est notre vision, notre mission?

Parents, enseignantes et enseignants, élèves, directions, conseillères et conseillers scolaires, associations, évêques, responsables diocésains sont invités à s'exprimer. Le texte de la mission sera terminé en juin 1995.

Pour situer la visée du **Programme d'études commun**, l'ensemble des principes pédagogiques et les résultats d'apprentissage dans une vision globale de l'école catholique française, il fut proposé que l'on présente une vision de l'école catholique française pour les années 2000. L'ébauche de cette *vision* de l'école catholique franco-ontarienne fut soumise pour réactions à différents groupes en province. Cette vision-mission,

présentée dans les différents conseils faisait partie des documents d'orientation de l'OPECO pour le milieu scolaire (ex. : programme d'études commun, version école catholique et programme-cadre). De nombreux ateliers de formation ont été offerts en province. Des vidéocassettes ont également été produites pour appuyer ces ateliers de formation.¹⁰⁹

Cette vision-mission fut revue en 2003 par l'OPECO et les huit conseils scolaires catholiques de langue française, et en 2005 par l'OPECO. Le texte *Mission 2005, L'école catholique de langue française en Ontario*¹¹⁰, fut publié à la suite de cette dernière révision. C'est, jusqu'à nos jours, le texte officiel qui énonce la mission des écoles catholiques de langue française de l'Ontario.

1.7.2 *Mission 2005*

Les statistiques démographiques démontrent que les parents francophones catholiques choisissent encore majoritairement les écoles catholiques pour éduquer leurs enfants. De plus, une recherche plus attentive démontre que plusieurs parents non catholiques choisissent d'inscrire leurs enfants à ces écoles. Une étude sur les motivations de ces derniers ferait l'objet d'un projet de recherche intéressant. Dans ce travail-ci, il importe seulement d'en énoncer le phénomène. Dans son livre *God In The Classrooms: The Controversial Issue of Religion in Canada's Schools*, Lois Sweet aborde ce sujet en l'élargissant aux motivations des parents qui choisissent l'école confessionnelle pour leurs enfants **au Canada**, écoles chrétiennes et non chrétiennes (Sweet, 1997). Cependant, le présent travail se limite à l'Ontario et à la communauté francophone de cette province. Cette dernière énonce quatre convictions.

¹⁰⁹ OPECO, 1991-1995, voir <http://www.opeco.ca/historique/>

¹¹⁰ Conférence des évêques catholiques de l'Ontario, *Mission 2005, L'école catholique de langue française en Ontario*.

Première conviction : les parents, premiers responsables de l'éducation

Dans *Mission 2005*, il est affirmé que « les parents sont les premiers responsables de la croissance et de l'éducation de leurs enfants. »¹¹¹ C'est là son premier énoncé. Cette affirmation fait écho à l'enseignement de Jean-Paul II dans son exhortation apostolique *Familiaris Consortio*, n° 36.¹¹²

Le devoir d'éducation a ses racines dans la vocation primordiale des époux à participer à l'œuvre créatrice de Dieu: en engendrant dans l'amour et par amour une nouvelle personne possédant en soi la vocation à la croissance et au développement, les parents assument par là même le devoir de l'aider efficacement à vivre une vie pleinement humaine. Comme l'a rappelé le Concile Vatican II: «Les parents, parce qu'ils ont donné la vie à leurs enfants, ont la très grave obligation de les élever et, à ce titre, ils doivent être reconnus comme leurs premiers et principaux éducateurs. Le rôle éducatif des parents est d'une telle importance que, en cas de défaillance de leur part, il peut difficilement être suppléé. C'est aux parents, en effet, de créer une atmosphère familiale, animée par l'amour et le respect envers Dieu et les hommes, telle qu'elle favorise l'éducation totale, personnelle et sociale, de leurs enfants. La famille est donc la première école des vertus sociales dont aucune société ne peut se passer. (Déclaration sur l'éducation chrétienne *Gravissimum Educationis*, n° 3) »

De plus, selon l'enseignement de l'Église, les parents ont le droit de choisir l'école pour leurs enfants. « Premiers responsables de l'éducation de leurs enfants, les parents ont le droit de choisir pour eux une école qui correspond à leurs propres convictions. Ce droit est fondamental. »¹¹³

Deuxième conviction : l'école catholique trouve sa raison d'être « dans la foi chrétienne transmise par l'Église catholique »

La deuxième conviction transmise dans *Mission 2005* est que l'école catholique de langue française trouve sa raison d'être « dans la foi chrétienne transmise par l'Église catholique. Par le fait même de son existence, elle rend Jésus Christ présent dans le monde, elle annonce

¹¹¹ Conférence des évêques catholiques de l'Ontario, *Mission 2005*, p. 11.

¹¹² Jean-Paul II, *Familiaris Consortio*, n° 36, 22 novembre 1981.

¹¹³ Catéchisme de l'Église catholique, Éditions de la Conférence des évêques catholiques du Canada, art. 2229.

ainsi le grand projet de Dieu révélé en Jésus Christ : Dieu veut que les êtres humains soient pleinement heureux. »¹¹⁴ Dans une lettre adressée aux présidents des conférences épiscopales, la Congrégation pour l'éducation catholique soutient cette position. Elle écrivait en son article 14 : « C'est donc à l'autorité de l'Église qu'est soumise l'instruction et l'éducation religieuse catholique donnée en toute école... il appartient à la Conférence des évêques d'édicter des règles générales en ce domaine, et à l'Évêque diocésain de l'organiser et d'y être attentif. » (c. 804, CIC : voir en plus, c. 636 CCEO)¹¹⁵ L'école catholique résulte donc d'un partenariat entre les parents, le personnel scolaire, l'Église et les pouvoirs publics. On peut lire dans *Mission 2005*. « Cependant, la famille n'est pas seule à assumer ce rôle (responsable de l'éducation). Elle le partage avec l'école, la communauté chrétienne et la société. »¹¹⁶ L'Église reconnaît une responsabilité à l'État. « Les pouvoirs publics ont le devoir de garantir ce droit des parents (choisir l'école pour leurs enfants) et d'assurer les conditions réelles de son exercice. »¹¹⁷

Troisième conviction : l'école catholique est une communauté de vie

Comme l'école catholique se veut d'abord une communauté de vie, elle place la personne au cœur de son projet.¹¹⁸ Telle est la troisième conviction. Elle cherche la rencontre de la culture et de la foi dans un monde pluraliste puisque « la foi s'exprime dans la culture, elle l'imprègne, la questionne et par elle se laisse questionner ». ¹¹⁹ Avec la famille et le milieu paroissial, l'école espère que « tout être humain se découvre voulu et aimé de Dieu et qu'il arrive à affirmer qu'il est bon que toute personne soit parce qu'elle est don de Dieu à l'humanité ». ¹²⁰

¹¹⁴ Conférence des évêques catholiques de l'Ontario, *Mission 2005*, p. 12.

¹¹⁵ Congrégation pour l'éducation catholique, *Lettre circulaire aux présidents des conférences épiscopales*, art. 14, mai 2009.

¹¹⁶ Conférence des évêques catholiques de l'Ontario, *Mission 2005*, p. 11.

¹¹⁷ Catéchisme de l'Église catholique, Éditions de la Conférence des évêques catholiques du Canada, art. 2229.

¹¹⁸ Conférence des évêques catholiques de l'Ontario, *Mission 2005*, p. 13

¹¹⁹ Conférence des évêques catholiques de l'Ontario, *Mission 2005*, p. 13.

¹²⁰ Conférence des évêques catholiques de l'Ontario, *Mission 2005*, p. 14.

Quatrième conviction : l'école catholique est un milieu d'apprentissage libérant

Le quatrième énoncé définit l'école comme un milieu d'apprentissage libérant. Elle favorise « la rigueur intellectuelle, l'effort, la discipline personnelle, la pensée critique, la créativité, le travail coopératif, le discernement, le goût de la recherche et de la formation continue, espérant ainsi transmettre un savoir-être, un savoir-faire et un savoir-devenir afin que tout élève puisse affirmer le sens de son existence et trouver sa place dans le monde. »¹²¹

Mission 2005 souhaite également que l'école devienne un agent de transformation sociale en vue du Royaume de Dieu. Pour ce faire, « elle questionne et interpelle son milieu, elle est ouverte sur le monde, crée des partenariats, élimine le racisme et toutes autres formes de discrimination. Elle promeut la justice sociale et prend part pour le pauvre et l'opprimé. »¹²² L'école ne peut se transformer en ghetto. Il lui faut plutôt entrer en dialogue avec la société dans laquelle elle est insérée.

Enfin, pour concrétiser sa mission, l'école catholique de langue française répartit ses activités parmi les quatre champs de responsabilité suivants :

- l'enseignement des diverses disciplines scolaires,
- le climat relationnel de l'école,
- l'enseignement religieux et
- l'animation pastorale.¹²³

C'est en assumant ces champs de responsabilité que l'école parvient à vivre sa mission. Il est à noter que *Mission 2005* ne fait référence ni à l'œcuménisme ni au dialogue interreligieux. Cependant, l'esprit du texte dénote une ouverture à ces deux réalités. De plus, avec un plus grand nombre d'élèves non catholiques inscrits dans ses écoles, l'école catholique de langue française est appelée à faire preuve d'ouverture pour bien desservir l'ensemble de sa

¹²¹ Conférence des évêques catholiques de l'Ontario, *Mission 2005*, p. 15-16.

¹²² Conférence des évêques catholiques de l'Ontario, *Mission 2005*, p. 16-17.

¹²³ Conférence des évêques catholiques de l'Ontario, *Mission 2005*, p. 18-19.

population estudiantine. Dans chacun de ces champs de responsabilité, elle est appelée à promouvoir l'œcuménisme et le dialogue interreligieux. À titre d'exemple, dans les orientations des programmes-cadres en enseignement religieux, particulièrement au palier secondaire, on y retrouve des attentes et des contenus d'apprentissage spécifiquement reliés à ces deux questions. De plus, en 11^{es} année, les cours d'enseignement religieux portent sur les religions du monde. Il ne faudrait pas oublier l'apport de la pastorale qui offre différentes activités reliées à ces réalités (par exemple, la Semaine de prière pour l'unité des chrétiens).

Ce bref énoncé de *Mission 2005* a présenté le fruit de la première réflexion provinciale de la communauté franco-ontarienne catholique au sujet de la vision et mission de l'école catholique de langue française. Elle traduit ainsi les espérances et les attentes de cette communauté. Cette dernière s'est cependant rassemblée à deux autres occasions pour approfondir sa réflexion. La première fut à l'occasion du Symposium provincial en 2001, à Ottawa.

1.7.3 Symposium de 2001 : L'école catholique... toute une différence pour notre monde.

En 2001, quatre cents participants et participantes francophones de l'Ontario se rassemblent dans un symposium provincial pour discuter de la rencontre de la culture et de la foi dans les écoles catholiques. Parents, enseignants et enseignantes, élèves, membres du personnel non enseignant, conseillers et conseillères scolaires, membres du clergé, religieux et religieuses se sont réunis à la Cité collégiale d'Ottawa les 4, 5, et 6 mai. La communauté francophone catholique croyait que le temps de cette rencontre était opportun puisqu'on lui avait accordé la pleine gouvernance de ses écoles en janvier 1998. Après trois années d'opération autonome, il convenait de réfléchir à nouveau sur sa mission. Le moment semblait propice et on confia à l'OPÉCO et aux huit conseils scolaires catholiques de langue française la responsabilité de l'organiser. L'OPÉCO se chargea du contenu du symposium et les conseils de la logistique de la rencontre.

Le symposium s'est donné trois objectifs :

- permettre une réflexion provinciale pour revoir et préciser la mission des écoles catholiques de langue française,
- favoriser un réseau de personnes engagées dans cette réflexion, et
- susciter des recommandations concrètes pour les conseils scolaires catholiques de langue française sur les pistes à suivre face à ces défis.¹²⁴

Durant la phase préparatoire, les Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes se réunissent à la grandeur de la province, dans les écoles, pour entamer les échanges sur la rencontre de la culture et de la foi.

Pour amorcer leur réflexion, ils s'inspirent de la définition de la culture proposée par *Gaudium et Spes*, à l'article 53,2 :

Au sens large, le mot culture désigne tout ce par quoi l'homme affine et développe les multiples capacités de son esprit et de son corps; s'efforce de soumettre l'univers par la connaissance et le travail; humanise la vie sociale, aussi bien la vie familiale que l'ensemble de la vie civile, grâce au progrès des mœurs et des institutions; traduit, communique et conserve dans ses œuvres, au cours des temps, les grandes expériences spirituelles et les aspirations majeures de l'homme, afin qu'elles servent au progrès d'un grand nombre et même de tout le genre humain.¹²⁵

Certains des participants et participantes à la phase préparatoire sont délégués au symposium lui-même et ils sont répartis dans vingt ateliers pour approfondir la thématique. Au terme de cette rencontre, les participants et participantes formulent sept recommandations aux conseils catholiques. Chaque recommandation présentée dans *Les Actes du Symposium 2001* est suivie d'un court commentaire.

¹²⁴ OPECO, *Les actes du Symposium 2001 des écoles catholiques de langue française de l'Ontario*, CFORP, 2002, p. 5.

¹²⁵ Vatican II, *Les seize documents conciliaires : texte intégral*, Fides, Montréal – Paris, 1966, p. 229.

1. *Garder au cœur du curriculum et de toute activité scolaire une préoccupation particulière pour le lien entre la foi et la culture.*

La liste des vingt ateliers et le contenu des conférences présentent un premier effort de réflexion sur les rapports multiples qui existent entre la culture contemporaine et la foi chrétienne. L'école catholique doit favoriser cette réflexion dans tous ses domaines d'activité afin de former des jeunes qui savent vivre leur foi au cœur du monde.

2. *Favoriser la croissance de la foi des adultes qui œuvrent dans nos écoles, en axant nos efforts sur la capacité de discerner l'essentiel de la foi chrétienne, de l'exprimer et de l'intérioriser.*

Dans la rencontre entre la foi et la culture, il faut s'assurer qu'on est centré/e sur l'essentiel de la foi chrétienne. La capacité de l'exprimer et de l'intégrer dans la vie personnelle permet aux intervenantes et intervenants auprès de nos jeunes d'être de vrais témoins de la foi.

3. *Aider les personnes en position de responsabilité à développer une spiritualité chrétienne du leadership.*

Une telle spiritualité est fondée sur le sens de la mission baptismale et sur la vision du Royaume de Dieu. Elle favorise la coresponsabilité et appuie les efforts des autres; elle célèbre la vie et les personnes.

4. *Développer de façon intentionnelle la qualité de la vie communautaire de nos écoles et de nos conseils selon les valeurs de l'Évangile.*

L'Évangile invite à vivre ensemble (la convivialité) dans la reconnaissance de la valeur de chaque personne. La liberté intérieure et l'amour mutuel qui fondent la convivialité et la manifestent doivent caractériser la vie de nos écoles et les relations à l'intérieur de nos conseils.

5. *Tisser des liens serrés entre l'école et les communautés qui l'entourent : familles, paroisses, villes et villages.*

Ces liens existent déjà. Il s'agit de les développer en étant attentif ou attentive à l'ensemble de nos familles et aux divers types de communauté auxquels elles appartiennent : communautés ethniques, associatives, etc.

6. *Intégrer le bénévolat dans nos écoles selon une perspective de service chrétien et de témoignage de la foi.*

Cette recommandation vise simultanément le bénévolat des membres de la communauté à l'intérieur de la communauté et le bénévolat des membres de la communauté à l'intérieur de nos écoles.

7. *Valoriser et stimuler les liens entre nos conseils catholiques de langue française par le biais d'un réseau provincial toujours mieux structuré.*

Ce réseau doit prendre forme dans les divers milieux : associations professionnelle et pédagogique, regroupements de conseils scolaires et conseils d'école, mouvements étudiants, directions générales et surintendances, etc.¹²⁶

La communauté franco-ontarienne catholique espère que ses écoles pourront faire les liens entre la foi et la culture, favoriser la croissance dans la foi de son personnel et des élèves, développer une spiritualité de leadership chrétien, animer une vie communautaire axée sur les valeurs évangéliques, tisser des partenariats avec les communautés civiles et paroissiales, promouvoir le bénévolat à l'école et dans la communauté et enfin accentuer les liens entre les conseils scolaires catholiques de langue française.

Pourra-t-on retrouver dans les communications des conseils et des écoles aux journaux francophones de l'Ontario comment ils ont actualisé les attentes de la communauté franco-ontarienne catholique?

Dix ans après son premier symposium, la communauté franco-ontarienne catholique décide d'exprimer une fois de plus ses attentes envers l'école catholique de langue française. Elle organise donc un second symposium.

1.7.4 Symposium de 2011 : Enfants de Dieu, citoyens du monde, toute une différence!

Les 15 et 16 mai 2011, parents, enseignants et enseignantes, membres du clergé, élèves, membres du personnel scolaire non enseignant, professeurs d'université, conseillers et conseillères scolaires se sont rencontrés à l'hôtel Marriot situé près de l'aéroport international de Toronto. Ils étaient tout près de 250. On venait *célébrer et valoriser la contribution de l'école catholique en Ontario*. Tel était le but du symposium. Pour la première fois dans l'histoire de la

¹²⁶ OPECO, *Les actes du Symposium 2001 des écoles catholiques de langue française de l'Ontario*, p. 318-319.

catholicité ontarienne, la communauté anglaise catholique tenait en même temps, dans un hôtel voisin, son propre symposium. De fait, deux activités furent tenues conjointement : la messe d'Action de grâces et la conférence principale prononcée par Mgr Paul-André Durocher, alors évêque du diocèse d'Alexandria-Cornwall.

Comme pour le symposium de 2001, il y eut une phase préparatoire qui avait pour objectif de favoriser le dialogue sur la contribution de l'école catholique de langue française à la société ontarienne. Dans tous les conseils scolaires catholiques, se sont rassemblés divers membres de la communauté franco-ontarienne catholique locale pour discuter de l'apport de l'école catholique de langue française à la société ontarienne. Les rapports de ces rencontres furent acheminés aux éventuels conférenciers et conférencières du symposium. Comme en 2001, certains de ces participants et participantes furent délégués à la rencontre provinciale.

Les activités du symposium avaient aussi leurs propres objectifs. On espérait premièrement que la rencontre provinciale permettrait de préciser et de célébrer la contribution de l'école catholique de langue française dans la société ontarienne. On souhaitait également que des recommandations soient faites aux conseils scolaires catholiques de langue française pour les aider à mieux dire (le *quoi*, le *comment* et le *où*) dans le discours public leur apport à la société ontarienne. Tels furent les deux objectifs du symposium lui-même.

Les organisateurs et organisatrices du symposium avaient aussi précisé un objectif pour les activités de suivi au rassemblement de mai 2011. Ce dernier invitait à dire et à faire connaître la contribution de l'école catholique de langue française dans le discours public afin qu'elle soit mieux comprise, valorisée et célébrée dans la société ontarienne.

Au symposium, les participantes et participants furent divisés en quatre ateliers :

Atelier 1 : Attentes des parents et élèves francophones de l'Ontario

Atelier 2 : Rôle et défis de l'école dans la société moderne

Atelier 3 : Contribution à la langue et à la culture

Atelier 4 : Contribution de l'école à la découverte de la foi et à l'engagement chrétien

Ceux-ci avaient aussi des objectifs précis. Il s'agissait de préciser la contribution de l'école catholique de langue française dans la société ontarienne et de rédiger des recommandations aux conseils scolaires, pour qu'ils puissent préciser *quoi dire* et *comment dire*, dans le discours public, l'apport de l'école catholique de langue française à la société ontarienne.

Dix recommandations furent retenues par la communauté franco-ontarienne et présentées aux responsables des conseils scolaires catholiques de langue française afin qu'ils puissent les intégrer dans le plan stratégique des conseils. Elles furent réparties en sept catégories : la mission des écoles catholiques de langue française de l'Ontario, la formation du personnel, la communauté de vie en milieu scolaire, les activités et expériences par et pour les élèves, l'enseignement religieux et la pastorale scolaire, la concertation avec les partenaires de l'école et finalement le processus d'évaluation pour vérifier la mise en œuvre des recommandations.

Comme en 2001, les recommandations sont accompagnées d'un bref commentaire explicatif de même que du ou des champs de responsabilités de l'école catholique auxquels elles sont reliées.

RECOMMANDATIONS SYMPOSIUM 2011

Mission :

1. *Habiliter, à l'aide de moyens variés, les membres du personnel à mieux comprendre, vivre et dire la mission de l'école catholique de langue française dans une société multiculturelle, séculière et ouverte sur le monde.*

Commentaire :

La société homogène et chrétienne dans laquelle furent conçues et créées les écoles catholiques de langue française de l'Ontario n'existe plus. Le défi d'aujourd'hui est de vivre et dire la mission de l'école catholique de langue française dans une société multiculturelle, séculière qui véhicule les valeurs et préoccupations de la postmodernité.

Champs de responsabilité : l'enseignement des diverses disciplines scolaires, le climat relationnel de l'école, l'enseignement religieux, l'animation pastorale

2. *Reconnaître et intégrer dans les diverses activités du conseil et de ses écoles la nouvelle réalité de la Francophonie ontarienne.*

Commentaire :

La réalité démographique de la Francophonie ontarienne a beaucoup changé depuis la création des conseils de district en 1998. Elle est de plus en plus multiculturelle et cette recommandation invite les conseils et écoles à tenir compte de cette réalité dans leurs activités.

Champs de responsabilité : l'enseignement des diverses disciplines scolaires, le climat relationnel de l'école, l'animation pastorale

Formation :

3. *Développer un plan de formation continue, muni de ressources (humaines et matérielles), pour accompagner les membres du personnel dans leur cheminement de foi afin qu'ils, qu'elles soient d'authentiques témoins du Christ.*

Commentaire :

Comme la société dans laquelle sont insérées les écoles catholiques n'est plus une société chrétienne, il apparaît important que le milieu scolaire catholique voie à former son personnel quant aux éléments essentiels du catholicisme et qu'il se dote des ressources humaines et matérielles pour l'accompagner dans son cheminement de foi. Les membres du personnel pourront ainsi devenir de vrais témoins de la foi auprès des élèves.

Champs de responsabilité : le climat relationnel de l'école, l'animation pastorale

Communauté de vie :

4. *Promouvoir l'accueil et le respect dans toutes les activités du conseil scolaire et de ses écoles.*

Commentaire :

Les participants et participantes au symposium ont noté que ces deux valeurs manifestent clairement l'enseignement de Jésus et qu'elles témoignent de la spécificité des écoles catholiques de langue française.

Champs de responsabilité : le climat relationnel de l'école, l'animation pastorale

Activités et expériences par et pour les jeunes :

5. *Permettre aux élèves de prendre part à des activités reliées à la culture et à la foi (par les élèves et pour les élèves) et de vivre ainsi des expériences significantes, engageantes et variées.*

Commentaire :

Cette recommandation atteste de l'importance des activités para et périscolaires pour les élèves. Plus ils vivront diverses expériences, plus ils affirmeront leur foi et leur culture.

Champs de responsabilité : le climat relationnel de l'école et l'animation pastorale

Enseignement religieux et animation pastorale :

6. *Développer des outils pédagogiques pour les cours d'enseignement religieux et des ressources pour l'animation pastorale qui sont pertinents pour les jeunes de la modernité et de la postmodernité.*

Commentaire :

Donner des cours d'enseignement religieux et animer la pastorale scolaire dans une société aux prises avec la modernité et la postmodernité nécessite des outils pédagogiques appropriés. Puisque la société moderne est en constante mutation, il faudra se soucier de renouveler régulièrement les instruments pédagogiques.

Champ de responsabilité : l'enseignement religieux

7. *Offrir de la formation aux membres du personnel enseignant pour les habiliter à utiliser les ressources disponibles afin qu'ils, qu'elles accordent de l'importance à l'enseignement religieux et y consacrent le temps requis.*

Commentaire :

La meilleure façon de s'assurer qu'un programme académique soit enseigné est de bien former le personnel enseignant afin qu'il se sente compétent pour l'enseigner. Puisque plusieurs enseignants et enseignantes n'ont reçu aucune formation universitaire en enseignement religieux, plusieurs hésitent devant le programme d'Enseignement religieux. Cette recommandation veut pallier cette hésitation.

Champ de responsabilité : l'enseignement religieux

8. *Mettre sur pied un service d'animation pastorale dans toutes les écoles catholiques de langue française.*

Commentaire :

Puisque ce service n'existe pas dans toutes les écoles catholiques de langue française, les participants et participantes revendiquent, vu la double spécificité des écoles, catholique et française, que le service d'animation pastorale soit offert dans toutes les écoles catholiques de langue française de la province.

Champ de responsabilité : l'animation pastorale

Concertation :

9. *Développer des partenariats avec les familles, les communautés chrétiennes et civiles, avec les diocèses et offrir de la formation aux parents.*

Commentaire :

Les participants et participantes ont vu d'un bon œil le développement de partenariats avec les familles, communautés paroissiales et civiles ainsi que les diocèses. Ils souhaitent que ces partenariats puissent conduire à l'élaboration et

la mise sur pied de programmes de formation pour les parents puisque ceux-ci sont les premiers responsables de l'éducation de leurs enfants.

Champ de responsabilité : le climat relationnel de l'école

Évaluation :

10. *Évaluer la portée réelle de la mise en œuvre de ces recommandations à l'aide d'instruments de mesure.*

Commentaire :

Cette recommandation invite les conseils à se doter d'instruments de mesure pour évaluer l'impact de la mise en œuvre des recommandations dans les plans stratégiques et leurs répercussions dans les écoles.¹²⁷

À ce point-ci, une conclusion s'impose : deux convictions profondes sous-tendent les recommandations de la communauté franco-ontarienne. La première est que les membres du personnel et les élèves sont les meilleurs ambassadeurs de l'école catholique. La seconde conviction est qu'ils doivent être habilités à mieux promouvoir l'apport de l'école catholique de langue française, dans le discours public; il faut par conséquent leur donner la formation, les outils et le vocabulaire nécessaire pour le faire.

1.8 Récapitulation

Ce chapitre premier avait pour but de définir le rôle de l'éducation dans le développement de la société moderne avec une application particulière à la société franco-ontarienne. Un regard fut posé sur les fondements historiques de l'école catholique de langue française en Ontario et sur les contestations qu'elle suscita. Une appréciation de son apport à la langue et à la culture françaises fut présentée, ainsi que le système organisationnel par lequel elle parvient à offrir une éducation de qualité aux élèves francophones catholiques de l'Ontario.

Grâce à une revue de la littérature, on étudia le rôle attribué à l'éducation par la société moderne, le dialogue sociétal qu'elle engage, les attentes particulières d'une société séculière et le rôle attribué à l'école confessionnelle par la modernité. L'accent fut mis sur les écoles

¹²⁷ Actes du Symposium 2011 - Publication officielle à venir

catholiques de langue française au sein du système éducatif de l'Ontario. Sa mission fut présentée, ainsi que les attentes de la communauté franco-ontarienne catholique envers ses écoles. Cette communauté s'est exprimée au moyen des recommandations formulées aux symposiums provinciaux de 2001 et de 2011.

De cette présentation, peut-on tirer des éléments clefs qui caractérisent les attentes d'une éducation moderne, confessionnelle et culturelle en milieu franco-ontarien de plus en plus sécularisé? Si oui, pourra-t-on retrouver leur présence dans la littérature journalistique, c'est-à-dire dans les journaux francophones de l'Ontario.

À la suite de ce premier chapitre, voici la liste des éléments clefs retenus qui serviront de critères d'analyse pour la lecture des articles de journaux :

1. Fait-on référence à *l'histoire* de l'école catholique de langue française en Ontario?
2. Élabore-t-on quant à sa *contribution* passée et actuelle à la préservation et au développement de la *langue et de la culture*?
3. Présente-t-on les *services* qu'elle offre?
4. Établit-on une corrélation entre les *attentes d'une société moderne* envers son système éducatif et les services offerts par les écoles catholiques de langue française?
5. Peut-on y lire une *contribution au dialogue* sur le sens de l'éducation dans la société séculière?
6. Présente-t-on des éléments qui confirment que l'école catholique de langue française satisfait aux *attentes de l'école confessionnelle* dans la modernité?
7. Fait-on état des divers *partenariats* établis avec les organismes des communautés civiles et paroissiales?
8. Fait-on des liens entre les activités scolaires et la mission des écoles catholiques de langue française en Ontario?
9. Fait-on des liens entre les activités scolaires et les *attentes de la communauté franco-ontarienne catholique en lien avec les écoles*?

10. Y perçoit-on des signes qui attestent que le personnel et les élèves sont les meilleurs ambassadeurs des écoles catholiques de langue française de l'Ontario?

Le prochain chapitre traitera de la théologie biblique et de la théologie de l'inculturation, autres lentilles pour analyser l'apport de l'école catholique de langue française à la société ontarienne. Y trouvera-t-on d'autres catégories de corrélation?

Chapitre 2 : La participation de l'école catholique à la mission de l'Église : perspectives universelle et locale

L'école catholique, peu importe où elle est située dans le monde, participe en vertu de sa confessionnalité à la mission de l'Église universelle. En Ontario, l'école catholique de langue française participe elle aussi, en vertu de sa confessionnalité, à la mission de l'Église catholique universelle, mais dans un contexte culturel particulier, celui qui fut décrit dans le chapitre premier : une société de plus en plus sécularisée, multiculturelle et pluriconfessionnelle. Quel est son lien avec la mission de l'Église universelle? Peut-elle puiser dans l'enseignement de l'Église l'entendement du pourquoi et du comment elle est appelée à participer à cette mission? C'est probable, mais, pour le découvrir, il faudra poser un regard critique sur ce qu'est la mission de l'Église, le fondement ecclésiologique de l'inculturation, la nouvelle compréhension et l'articulation de cette mission de l'Église, ses fondements bibliques et la théologie de l'humanisation qui sous-tend le projet de l'école catholique. Tels seront les sujets abordés dans ce deuxième chapitre.

2.1 L'Église et sa mission

Paul VI décrit avec beaucoup de précision la mission de l'Église dans son encyclique *Evangelii Nuntiandi* (1974), à l'article 14 :

Évangélisation, vocation propre de l'Église

L'Église le sait. Elle a une vive conscience que la parole du Sauveur — “ Je dois annoncer la bonne nouvelle du Royaume de Dieu ” — s'applique en toute vérité à elle. Elle ajoute volontiers avec saint Paul : “ Pour moi, évangéliser ce n'est pas un titre de gloire, c'est une obligation. Malheur à moi si je n'évangélise pas! ” C'est avec joie et réconfort que nous avons entendu, au terme de la grande assemblée d'octobre 1974, ces paroles lumineuses : “ Nous voulons confirmer une fois de plus que la tâche d'évangéliser tous les hommes constitue la mission essentielle de l'Église, ” tâche et mission que les mutations vastes et profondes de la société actuelle ne rendent que plus urgentes. Évangéliser est, en effet, la grâce et la vocation propre de l'Église, son identité la plus profonde. Elle existe pour évangéliser, c'est-à-dire pour prêcher et enseigner, être le canal du don de la grâce, réconcilier les pécheurs avec Dieu,

perpétuer le sacrifice du Christ dans la sainte messe, qui est le mémorial de sa mort et de sa résurrection glorieuse.¹

Le pape Paul VI rappelle également dans son encyclique que la responsabilité de l'évangélisation incombe à tous les baptisés : « L'Église tout entière est missionnaire; l'œuvre d'évangélisation est un devoir fondamental du peuple de Dieu. »² Dans le décret sur l'activité missionnaire de l'Église, *Ad Gentes*, un rôle important est accordé à la famille dans la mission de l'évangélisation :

Au sein de l'apostolat évangélisateur des laïcs, il est impossible de ne pas souligner l'action évangélisatrice de la famille. Elle a bien mérité, aux différents moments de l'histoire, le beau nom " d'Église domestique " sanctionné par le Concile Vatican II.

Cela signifie que, en chaque famille chrétienne, devraient se retrouver les divers aspects de l'Église entière. En outre, la famille, comme l'Église, se doit d'être un espace où l'Évangile est transmis et d'où l'Évangile rayonne.

Au sein donc d'une famille consciente de cette mission, tous les membres de la famille évangélisent et sont évangélisés. Les parents non seulement communiquent aux enfants l'Évangile, mais peuvent recevoir d'eux ce même Évangile profondément vécu. Et une telle famille se fait évangélisatrice de beaucoup d'autres familles et du milieu dans lequel elle s'insère.

Même les familles issues d'un mariage mixte ont le devoir d'annoncer le Christ à leurs enfants avec tout ce qu'implique leur baptême commun; elles ont aussi la tâche difficile de se faire les artisanes de l'unité.³

Plus encore, les familles partagent cette responsabilité avec l'école catholique.

Le Code de droit canonique (CIC) accorde un rôle particulier aux parents quant à l'éducation de leurs enfants dans un contexte de foi chrétienne.

Canon 793 - § 1. Les parents, ainsi que ceux qui en tiennent lieu, sont astreints par l'obligation et ont le droit d'éduquer leurs enfants; les parents catholiques ont aussi le devoir et le droit de choisir les moyens et les institutions par lesquels,

¹ Paul VI, *Evangelii Nuntiandi*, n° 14, texte sur le site Web du Vatican.

² Décret sur l'activité missionnaire de l'Église, *Ad Gentes*, n° 35, AAS 58 (1966), p. 983.

³ Paul VI, *Evangelii Nuntiandi*, n° 71.

selon les conditions locales, ils pourront le mieux pourvoir à l'éducation catholique de leurs enfants.

§ 2. Les parents ont aussi le droit de bénéficier de l'aide que la société civile doit fournir et dont ils ont besoin pour pourvoir à l'éducation catholique de leurs enfants.⁴

2.1.1 L'école catholique de langue française investie de la mission de l'Église

Dans *Mission 2005*, il est affirmé que « les parents sont les premiers responsables de la croissance et de l'éducation de leurs enfants ».⁵ Cette affirmation fait écho à l'enseignement de Jean-Paul II dans son exhortation apostolique *Familiaris Consortio* :

Comme l'a rappelé le Concile Vatican II: « Les parents, parce qu'ils ont donné la vie à leurs enfants, ont la très grave obligation de les élever et, à ce titre, ils doivent être reconnus comme leurs premiers et principaux éducateurs. Le rôle éducatif des parents est d'une telle importance que, en cas de défaillance de leur part, il peut difficilement être suppléé. C'est aux parents, en effet, de créer une atmosphère familiale, animée par l'amour et le respect envers Dieu et les hommes, tel qu'elle favorise l'éducation totale, personnelle et sociale, de leurs enfants. La famille est donc la première école des vertus sociales dont aucune société ne peut se passer. » (Déclaration sur l'éducation chrétienne *Gravissimum Educationis*, n° 3)⁶

Le texte de *Mission 2005* exprime en ces termes le but et les objectifs de l'école catholique : « L'école catholique de langue française puise sa raison d'être dans la foi chrétienne transmise par l'Église catholique. Par le fait même de son existence, elle rend Jésus-Christ présent dans le monde. Elle annonce ainsi le grand projet de Dieu révélé en Jésus-Christ : Dieu veut que les êtres humains soient pleinement heureux. »⁷

Le Code de droit canonique (CDC) confirme cette mission : « Canon 794 - § 1. À un titre singulier, le devoir et le droit d'éducation appartiennent à l'Église à qui a été confiée par Dieu

⁴ CDC, canon 793

⁵ Conférence des évêques catholiques de l'Ontario, *Mission 2005*, p. 11.

⁶ Vatican II, *Gravissimum Educationis*, no 3

⁷ Conférence des évêques catholiques de l'Ontario, *Mission 2005*, p. 12.

la mission d'aider les hommes à pouvoir parvenir à la plénitude de la vie chrétienne. »⁸

L'école catholique puise donc sa raison d'être dans la mission de l'Église catholique. Dans sa dernière lettre adressée aux présidents des conférences épiscopales, la Congrégation pour l'éducation catholique écrivait en son article 14 : « C'est donc à l'autorité de l'Église qu'est soumise l'instruction et l'éducation religieuse catholique donnée en toute école... il appartient à la Conférence des évêques d'édicter des règles générales en ce domaine, et à l'Évêque diocésain de l'organiser et d'y être attentif » (c. 804, CIC; voir en plus, c. 636 CCEO).⁹ En confiant une autorité sur les écoles catholiques aux évêques, la congrégation conçoit l'école catholique comme partenaire dans la mission d'évangélisation accordée à l'Église.

Le Code de droit canonique précise cependant l'orientation à donner à l'éducation.

Canon 795 - § Comme l'éducation véritable doit avoir pour but la formation intégrale de la personne humaine ayant en vue sa fin dernière en même temps que le bien commun de la société, les enfants et les jeunes seront formés de telle façon qu'ils puissent développer harmonieusement leurs dons physiques, moraux et intellectuels, qu'ils acquièrent un sens plus parfait de la responsabilité et un juste usage de la liberté, et qu'ils deviennent capables de participer activement à la voie sociale.¹⁰

Ainsi, avec l'Église, l'école catholique de langue française admet vouloir transformer les enfants qui lui sont confiés et la société ontarienne selon les valeurs évangéliques. « ... elle (l'école) fait advenir dans ce monde le Royaume annoncé par Jésus-Christ, monde dans lequel il y a la vie en abondance pour tous et pour toutes. »¹¹

⁸ CDC, canon 794.

⁹ Congrégation pour l'éducation catholique, *Lettre circulaire aux présidents des conférences épiscopales*, n° 14, mai 2009.

¹⁰ CDC, canon 795.

¹¹ Conférence des évêques catholiques de l'Ontario, *Mission 2005*, p. 11.

2.1.2 L'école catholique dans une société à l'ère de la sécularisation et de la mondialisation

Puisque le sujet a déjà été abordé d'une façon exhaustive dans la problématique, il convient dans les prochains paragraphes de rappeler quelques enjeux et certains défis dans la promotion d'une éducation confessionnelle au sein d'une société de plus en plus sécularisée et mondialisée. Notons d'abord la distinction importante que fait Paul VI entre la sécularisation et le sécularisme. La sécularisation est :

L'effort, en lui-même juste et légitime, nullement incompatible avec la foi ou la religion, de déceler dans la création, en chaque chose ou en chaque événement de l'univers, les lois qui les régissent avec une certaine autonomie, dans la conviction intérieure que le Créateur y a posé ces lois. (Cette sécularisation manifeste) l'autonomie légitime de la culture et particulièrement des sciences, ainsi que celle des institutions de la société civile et politique. (Mais le sécularisme est, pour sa part,) une conception du monde d'après laquelle ce dernier s'explique par lui-même sans qu'il soit besoin de recourir à Dieu; Dieu devenu superflu et encombrant. Un tel sécularisme, pour reconnaître le pouvoir de l'homme, finit donc par se passer de Dieu et même par renier Dieu.¹²

Les responsables des écoles catholiques de langue française de l'Ontario reconnaissent qu'il existe des tenants de la sécularisation et du sécularisme dans la société ontarienne. Ils sont cependant convaincus que les écoles catholiques dialoguent avec la société contemporaine lorsqu'ils attestent que leurs écoles sont ouvertes sur le monde :

L'école catholique de langue française est ouverte aux événements du monde et aux différentes réalités culturelles. Elle cherche, par de nombreux moyens, à établir le dialogue avec la communauté civile dans laquelle elle s'insère et à établir des partenariats avec les organismes sociaux ainsi qu'avec les institutions commerciales et industrielles de son milieu. Ses activités manifestent une préoccupation à l'égard des problèmes mondiaux. Par tous les moyens, elle élimine le racisme et toutes les autres formes de discrimination. De plus, elle sensibilise la communauté aux problèmes de justice sociale; elle prend parti pour le pauvre et pour l'opprimé et devient ainsi signe d'espérance.¹³

¹² Paul VI, *Evangelii Nuntiandi*, n° 55.

¹³ Conférence des évêques catholiques de l'Ontario, *Mission 2005*, p. 16-17.

En citant Émile Poulat, le théologien de l'inculturation, Achiel Peelman, o.m.i., perçoit l'effondrement du catholicisme romain enraciné dans la culture chrétienne de l'Europe. Il croit que l'ère de la sécularisation est « l'avènement légitime d'un état hétérogène où toutes les voix peuvent être entendues librement ».¹⁴ Selon le théologien, il devient alors plus difficile à l'Église d'affirmer la primauté du spirituel et il concède même avec Michel de Certeau que le christianisme occidental est réduit à un folklore qui persiste dans la mémoire de certains résidents de pays fortement christianisés. « Il y a moins de pratiquants, mais pas nécessairement moins de croyants. »¹⁵ disent-ils. De plus, le théologien flamand n'hésite pas à confirmer l'interprétation que Maurice Bellet accorde à cette transformation ecclésiale. « Elle annonce la fin définitive de la culture chrétienne en occident... Elle n'affecte pas seulement l'Église occidentale, mais toutes les autres Églises dans la mesure où elles doivent affronter tôt ou tard les multiples défis de la modernité. »¹⁶

Les écoles catholiques doivent relever ces mêmes défis. La société dans laquelle elles furent fondées n'existe plus. Des accommodements sont nécessaires pour accueillir à la fois un pluralisme religieux et une sécularisation de l'État. Le ministère de l'Éducation en fait lui-même une priorité. Les initiatives récentes du ministère dans le développement du caractère de l'élève et dans sa stratégie d'équité et d'éducation inclusive exigent que toutes les écoles catholiques et publiques s'adaptent aux diverses religions professées par leurs élèves et par leurs employés. Les conseils scolaires de l'Ontario devaient, au premier septembre 2010, s'être dotés de politiques qui fournissent aux élèves et aux employés des adaptations respectueuses des observances religieuses :

Les adaptations pour diverses religions

Les politiques des conseils scolaires en matière d'adaptations pour diverses religions doivent être conformes au *Code des droits de la personne* de l'Ontario et aux exigences de la note Politique/Programmes n° 108, « Activité du début ou

¹⁴ Achiel Peelman, *Les nouveaux défis de l'inculturation*, Novalis-Lumen Vitae, 2007, p. 71-72.

¹⁵ Achiel Peelman, *Les nouveaux défis de l'inculturation*, p. 72.

¹⁶ Achiel Peelman, *Les nouveaux défis de l'inculturation*, p. 72-73.

à la fin du jour de classe dans les écoles publiques élémentaires et secondaires » et de la note Politique/Programmes n° 112, « L'étude des religions dans les écoles élémentaires et secondaires publiques ». Dans le cadre de leur politique d'équité et d'éducation inclusive (nouvelle ou révisée) et de leur plan de mise en œuvre, les conseils scolaires intégreront une ligne directrice sur les adaptations pour diverses religions qui soit conforme au *Code des droits de la personne* de l'Ontario, lequel interdit toute discrimination fondée sur la croyance (ce qui inclut la religion) et impose un devoir d'adaptation. Les conseils scolaires doivent donc prendre les mesures appropriées pour fournir aux élèves et aux employés des adaptations pour leurs observances religieuses.¹⁷

Encore plus récemment par l'entremise de son projet de loi n° 13, le ministère de l'Éducation s'insère dans le domaine de la morale. Il force tous les conseils scolaires catholiques et non confessionnels à permettre la mise sur pied dans leurs écoles de regroupements d'élèves avec orientation homosexuelle afin de contrecarrer le taxage. Il privilégie ainsi un groupe d'intérêt par rapport à d'autres, celui des GSA (*Gay and Straight Alliances*). Ce faisant, il soutient les valeurs d'une société sécularisée.

La société ontarienne est de plus en plus mondialisée. Achiel Peelman définit ainsi ce phénomène de globalisation. « Tout comme le terme " inculturation ", " globalisation " est un concept opérationnel qui essaie de rendre compte d'une nouvelle façon d'agir dans tous les domaines de la vie sociale, collective et individuelle. La globalisation aiguise notre conscience de vivre dans un monde véritablement inter-national et multi-culturel. »¹⁸ Voilà d'autres défis, non seulement pour l'Église, mais aussi pour les écoles catholiques. L'interdépendance des relations politiques, la mondialisation de l'économie et les transformations des moyens de communication ont un impact certain sur l'école catholique contemporaine.

James Mulligan argumente qu'il est impératif pour les éducateurs et éducatrices d'étudier les effets de la globalisation dans le monde. « Globalization continues to change our world. We need, therefore, the habit and skills to continually assess the impact of globalization on all people within a country and on all nations in our world, and we need to help our students

¹⁷ Ministère de l'Éducation de l'Ontario, Politique/Programmes, note n° 119, art. 5, juin 2009.

¹⁸ Achiel Peelman, *Les nouveaux défis de l'inculturation*, p. 93.

acquire these skills and habits.»¹⁹ Il affirme que cette responsabilité est d'autant plus importante chez un éducateur catholique. Il trouve quelques effets positifs de cette globalisation, à savoir la rapidité des réseaux de communication, l'influence de ces derniers sur la conscience des jeunes quant aux questions de justice sociale, la revendication des droits de la personne à l'échelle planétaire, etc. Selon l'auteur, les conséquences négatives sont cependant plus marquantes : le dépeuplement des communautés rurales, la baisse des effectifs scolaires dans ces communautés, l'augmentation substantielle de la pauvreté économique dans les milieux urbains²⁰ et surtout le changement dans le vécu des élèves. Devant les nombreux effets négatifs de la globalisation et en particulier devant ses impératifs économiques, plusieurs enseignants et enseignantes trouvent quasi impossible d'éduquer leurs élèves selon l'idéal chrétien.

Numerous teachers reflected on the conundrum created by today's employment trends, so unmistakably rooted in globalization. The raison d'être of a Catholic education is the holistic development of the body, mind and spirit; the formation of young followers of Jesus to become engaged in building the Lord's kingdom on earth, their own personal, unique vocation. Teachers commented on the difficulty of making these lofty ideals credible and relevant, given employment and economic realities.²¹

Ce ne sont là que quelques réflexions sur la sécularisation et la globalisation de la société contemporaine et sur ses effets ressentis par l'Église et les écoles catholiques. Elles posent de sérieuses questions quant aux approches d'évangélisation appropriées à cette nouvelle société et à la formation des enseignants et enseignantes. Ces questions seront présentées plus loin dans ce travail. Pour l'instant, il convient d'aborder la théologie de l'inculturation.

¹⁹ James T. Mulligan, *Catholic Education, Ensuring a Future*, Novalis, 2006, p. 33.

²⁰ Voir Mulligan, p. 41 : *The City of Mississauga is now the sixth largest city in Canada, and one in ten families is said to be living below the poverty line.*

²¹ James Mulligan, *Catholic Education, Ensuring a Future*, p. 42.

2.2 La mission de l'Église et la théologie de l'inculturation

Le théologien Achiel Peelman propose que la démarche idéale de l'évangélisation pour le monde contemporain s'élabore à même une théologie de l'inculturation. Il suggère dans un premier temps de bien définir les termes anthropologiques d'acculturation, d'enculturation et d'inculturation.

L'acculturation est une rencontre ou une confrontation entre deux cultures. Le dynamisme de **l'enculturation** (ou de la socialisation) est un processus par lequel toute personne humaine est lentement familiarisée avec sa propre culture. Enfin, **l'inculturation** se définit en tant que processus de la pénétration de l'Évangile dans une culture particulière et de l'introduction de cette culture dans la vie de l'Église.²²

L'école est aux prises avec les trois dynamiques. Elle s'efforce en premier lieu d'*acculturer* sa population estudiantine puisque celle-ci devient de plus en plus multiculturelle. Dans les grandes écoles urbaines du sud et de l'est de l'Ontario, on peut y trouver jusqu'à dix cultures différentes et parfois davantage. Il devient donc nécessaire d'établir un dialogue entre ces diverses cultures d'expression française. Cet effort de communication doit être fait non seulement avec les étudiantes et les étudiants, mais également avec les communautés ethniques qu'ils représentent.

Quant au dynamisme de *l'enculturation*, il est nécessaire pour tous. L'école est sans équivoque un lieu propice à la socialisation, car éduquer est une activité sociale en soi. L'école doit lentement familiariser l'élève avec sa propre culture. *Mission 2005* souligne cette responsabilité :

Sous la vigilance de la direction, des enseignantes et des enseignants, et avec la coopération de nombreuses intervenantes et de nombreux intervenants, l'école devient un lieu d'expérience, de découvertes, de poursuites de la connaissance, de remises en question et de l'intégration de tous les événements qui marquent la vie scolaire et la société.²³

²² Achiel Peelman, *Les nouveaux défis de l'inculturation*, p. 19-20.

²³ Conférence des évêques catholiques de l'Ontario, *Mission 2005*, p. 15.

On se souviendra que, dans son rapport à l'UNESCO, la Commission internationale sur l'éducation pour le 21^e siècle (1997) stipulait que l'éducation dans une société séculière doit s'organiser autour de quatre piliers du savoir. (Voir p. 54)

Mais est-ce suffisant? Marguerite Léna croit que non. L'école catholique en raison de sa mission ajoute une dimension supplémentaire à l'éducation chrétienne. Elle lui accorde un rôle prophétique, celui qui permet la rencontre de la culture et de la foi au Christ :

Il faut que l'école catholique ait la compétence et la ferveur qui lui permettront de remplir dans ce domaine le rôle assurément modeste et pourtant « prophétique » qui peut être le sien. Un creuset est un espace travaillé par le feu : brûlons-nous assez pour que s'opère, par nos écoles, dans les jeunes qui viennent à elles, l'alliage du message chrétien et de la culture d'aujourd'hui, dans ce qu'ils ont de plus fort?²⁴

Voilà une image intéressante de l'inculturation proposée par Peelman, l'UNESCO et Léna. Qu'en est-il de son fondement théologique ?

2.2.1 Le triple fondement de l'inculturation : christologique, ecclésiologique et pneumatologique

L'inculturation a-t-elle un rôle à jouer au sein de l'école catholique de langue française de l'Ontario? Pour l'affirmer ou l'infirmer, il faut poser un regard sur les fondements christologiques, ecclésiologiques et pneumatologiques qui la sous-tendent. Selon le P. Peelman, le concile Vatican II n'utilise pas la notion de l'inculturation, mais il invite, avec trois de ses documents, à revoir les rapports entre les cultures modernes et les notions du christianisme (*Gaudium et Spes*, *Ad Gentes* et *Nostra Aetate*). Pour ce théologien de l'Université Saint-Paul, ce concept postconciliaire de l'inculturation redéfinit l'élan missionnaire de l'Église. Paul VI, dans son exhortation apostolique *Evangelii Nuntiandi*, aborde les liens entre l'Évangile et les cultures, tandis que Jean-Paul II, dans son encyclique *Slavorum Apostoli*, en donne une définition : « L'inculturation est l'incarnation de l'Évangile dans les cultures

²⁴ Marguerite Léna, *L'esprit de l'éducation*, Parole et Silence, 2004, p. 64.

autochtones et, en même temps, l'introduction de ces cultures dans la vie de l'Église. »²⁵
Pour Pedro Arrupe (1907-1991), ancien supérieur général de la Société de Jésus, « l'inculturation est l'incarnation de la vie chrétienne et du message chrétien dans un contexte culturel particulier ». ²⁶

Pour sa part, le théologien flamand trouve dans la théologie de l'Incarnation le fondement christologique de l'inculturation :

C'est en s'engageant totalement dans une seule humanité que le Christ a sauvé toute l'humanité. [...] L'inculturation de l'Évangile découle de l'incarnation du Verbe. Partout où il est proclamé par l'Église, cet Évangile veut suivre la logique de l'incarnation. Il veut définir une parole concrète dans et pour chaque culture qui se met à l'écoute. ²⁷

Il appuie sa pensée sur celle du théologien René Jaouen. Ce dernier, inspiré par la parabole du semeur (Mc 4, 26-29), définit l'inculturation « comme une affaire qui se passe de la façon la plus intime entre l'Évangile et la culture qui le reçoit ». ²⁸ L'Évangile étant la semence et, la culture, la terre qui l'accueille. Pour permettre la symbiose du culturel et du message chrétien, le missionnaire est appelé à reconnaître le contexte particulier du milieu dans lequel il s'insère, à faire confiance au dynamisme d'insertion propre à l'Évangile et à admettre que le rôle principal de l'inculturation appartient à l'Évangile lui-même. Comme le souligne le P. Peelman, « Jaouen était très conscient du fait que le Christ ressuscité avait ouvert pour l'Église naissante un espace qui n'était pas seulement celui de la géographie et de l'histoire, mais aussi celui des cultures et des humanités diverses ». ²⁹

Mais où veut conduire cette christologie et qui en est investi? Le professeur Peelman est convaincu que « l'inculturation signifie que le message chrétien devient véritablement un principe qui oriente cette culture particulière de l'intérieur, tout en la transformant en vue

²⁵ Jean Paul II, La Documentation catholique, no 1900, 1985, p. 717-727 (citation p. 724)

²⁶ Pedro Arrupe, Acta Romana Iesu, vol.17, 1977-1979, p. 229-309

²⁷ René Jaouen, « Les conditions d'une inculturation fiable. Observations d'un missionnaire au Cameroun », *Lumière et vie*, vol. 23, no 168, 1984, p. 168

²⁸ Achiel Peelman, *Les nouveaux défis de l'inculturation*, p. 12.

²⁹ Achiel Peelman, *Les nouveaux défis de l'inculturation*, p. 15.

d'une création nouvelle.»³⁰ Tel est le but de l'inculturation : faire advenir un monde renouvelé. Les églises particulières, avec leurs communautés chrétiennes profondément enracinées dans leurs cultures, sont les premières investies d'une telle christologie. Elles se laissent pétrir par le message évangélique qui ne veut aucunement encadrer, mais plutôt engendrer à une vie nouvelle dans laquelle chacun arrive à trouver le sens à son existence. Il est alors possible d'affirmer avec Marcel Légaut la valeur inconditionnelle de tout être humain, indépendamment de son passé ou de son avenir et, par le fait même, attester qu'il est bon que toute personne soit! C'est, à son avis, la nouvelle conception de l'élan missionnaire de l'Église.

De plus, Peelman ira jusqu'à énoncer que l'Esprit Saint est le véritable protagoniste de la mission universelle de l'Église. Il cite Jean-Paul II, qui dans *Redemptoris Missio*, aux articles 29 et 30, écrit que ce nouvel élan missionnaire s'étend à la grandeur du monde et qu'il est l'œuvre de l'Esprit Saint lui-même, « protagoniste de la mission ». Le dynamisme de l'inculturation trouve donc sa source non seulement dans une christologie, mais dans une pneumatologie.

Pour le théologien flamand, il en résulte que ce nouveau paradigme qui rend compte de l'action universelle de l'Esprit dans le monde :

- invite à abandonner toute prétention absolutiste et à voir les autres comme de véritables partenaires dans le dialogue;
- aide à redéfinir les paramètres institutionnels de cette mission *ad gentes* et à mieux découvrir et reconnaître la présence et l'action de l'Esprit chez les autres;
- invite à découvrir la présence de Dieu parmi les autres;
- confirme la vocation missionnaire de chaque Église locale et invite toutes les Églises locales à se donner des moyens concrets pour partager leurs expériences évangéliques et pour s'appuyer mutuellement dans leurs efforts missionnaires;

³⁰ Achiel Peelman, *Les nouveaux défis de l'inculturation*, p. 11.

- aide à dépasser les dualismes qui continuent à marquer l'Église : la distinction entre les clercs et les laïcs, les croyants et les non-croyants, les hommes et les femmes, l'esprit et le corps et

- encadre bien les mouvements globalisants comme la théologie de la libération, les théologies féministes et l'écothéologie, l'option préférentielle pour les pauvres, la promotion de la justice sociale, la défense de la dignité et des droits de chaque être humain, les responsabilités pour la survie de la terre, etc.³¹

L'inculturation devient donc une démarche spirituelle qui présuppose deux attitudes fondamentales : « le respect de l'autre et la capacité de se laisser toucher et transformer par l'autre ».³² Ces attitudes invitent à admettre la grande diversité des traditions culturelles et spirituelles de l'humanité et à admettre la nécessité de cultiver la patience au moment de dialoguer avec elles. Elles réclament un pas de plus : oser se laisser interpellé et changer par elles, fruit d'un véritable dialogue interreligieux. Peut-on promouvoir cette spiritualité en milieu scolaire catholique?

L'énoncé de la problématique, dans l'introduction de cette thèse, affirme que l'école catholique baigne dans une culture de plus en plus sécularisée, pluriconfessionnelle et mondialisée. Telles sont les caractéristiques fondamentales de la société ontarienne. Si l'école catholique participe à la mission de l'Église, celle de l'évangélisation de cette société, elle est certainement animée par ce dynamisme de l'inculturation. Rappelons qu'il est écrit dans *Mission 2005* :

L'école catholique de langue française puise sa raison d'être dans la foi chrétienne transmise par l'Église catholique. Par le fait même de son existence, elle rend Jésus Christ présent dans le monde. Elle annonce ainsi le grand projet de Dieu révélé en Jésus Christ : Dieu veut que les êtres humains soient pleinement heureux.³³

Elle se préoccupe également de la rencontre de la foi et de la culture.

³¹ Achiel Peelman, *Les nouveaux défis de l'inculturation*, p. 202-203.

³² Achiel Peelman, *Les nouveaux défis de l'inculturation*, p. 204.

³³ Conférence des évêques catholiques de l'Ontario, *Mission 2005*, p. 12.

L'école catholique vise la croissance de la personne dans toutes ses dimensions. Dans un monde pluraliste, cet environnement scolaire aide chacune et chacun à découvrir et à définir son identité personnelle et culturelle (*acculturation et enculturation*) enracinée dans son identité de fille et de fils de Dieu. (*inculturation*)³⁴

Le théologien Peelman dégage, des écrits du Synode sur l'évangélisation dans le monde moderne de 1974, des éléments importants de cette nouvelle approche de la mission qui lie l'Église et ses institutions, notamment l'école catholique de langue française de l'Ontario. Ce sera le sujet de la prochaine section.

2.3 L'apport particulier du Synode de 1974 à la mission de l'Église et ses conséquences sur l'école catholique

La conception d'une mission participative trouve son origine dans le Synode de 1974. Le P. Peelman y décèle six (6) orientations ou tendances qui transformèrent l'approche missionnaire. À leur lecture, il devient plus facile de comprendre comment on peut affirmer que l'école catholique prend une part active dans la mission de l'Église.

1. La mission de l'Église cesse d'être ecclésiocentrique. Elle ne vise pas d'abord l'implantation de l'Église dans tous les pays du monde (missiologie du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e siècle), mais le service du Royaume de Dieu dont l'Église est le signe et l'instrument.³⁵

De par sa nature, l'école catholique est, à l'instar de l'Église, le signe et l'instrument pour faire advenir le Royaume de Dieu. Tout en n'étant pas ecclésiocentrique, elle trouve la raison de son existence dans la foi des chrétiens et chrétiennes qui veulent tisser des liens entre le foyer, l'école et la paroisse. Elle veut être une communauté de vie qui affirme : « avoir foi dans le Dieu de Jésus Christ, c'est avoir foi en la personne ».³⁶ Elle n'hésite pas à dire à qui veut l'entendre que « la foi s'exprime dans la culture, elle l'imprègne, la questionne et par elle

³⁴ Conférence des évêques catholiques de l'Ontario, *Mission 2005*, p. 13.

³⁵ Achiel Peelman, *Les nouveaux défis de l'inculturation*, p. 80.

³⁶ Conférence des évêques catholiques de l'Ontario, *Mission 2005*, p. 13.

se laisse questionner » (inculturation) et qu'elle espère « faire advenir dans ce monde le Royaume annoncé par Jésus Christ, monde dans lequel il y a la vie en abondance pour tous et pour toutes ». ³⁷

2. La mission cesse d'être perçue de façon exclusive comme la mission *ad gentes* (la proclamation de l'Évangile aux peuples non chrétiens). Elle devient le cœur de chaque Église locale. Elle vise le développement intégral de toute personne humaine à la lumière de l'Évangile. ³⁸

Ce changement dans la compréhension de l'acte missionnaire permet à l'école d'insérer son action pastorale dans la mission de l'Église. Puisque la responsabilité missionnaire incombe à chaque Église locale, l'école catholique peut alors, en lien avec les priorités de son diocèse et de sa paroisse, participer à l'élan d'évangélisation dans son milieu. Avec ses partenaires, familles et paroisses, elle « vise la croissance de la personne dans toutes ses dimensions. Les valeurs évangéliques que l'on transmet sous-tendent « la rigueur intellectuelle, l'effort, la discipline personnelle, la pensée critique, la créativité, le travail coopératif, le discernement, le goût de la recherche et de la formation continue ». ³⁹

3. La mission n'est plus l'œuvre d'experts seulement, mais la vocation de tous les disciples du Christ. Chaque chrétien et chaque chrétienne sont, de par leur baptême, des envoyés du Christ dans le monde et des témoins de son Évangile pour le monde. ⁴⁰

À part quelques agentes et agents de pastorale dûment qualifiés, le personnel scolaire reçoit son mandat de participer à l'élan missionnaire de l'Église et à la mission évangélique de cette dernière non pas d'une expertise acquise, mais de sa vocation de baptisé, de cet appel du Christ à être ses témoins (Ac 1, 8). « Elle annonce le grand projet de Dieu révélé en Jésus Christ : Dieu veut que les êtres humains soient pleinement heureux. » ⁴¹

³⁷ Conférence des évêques catholiques de l'Ontario, *Mission 2005*, p. 16.

³⁸ Achiel Peelman, *Les nouveaux défis de l'inculturation*, p. 11

³⁹ Conférence des évêques catholiques de l'Ontario, *Mission 2005*, p. 14-15.

⁴⁰ Achiel Peelman, *Les nouveaux défis de l'inculturation*, p. 80.

⁴¹ Conférence des évêques catholiques de l'Ontario, *Mission 2005*, p. 12.

4. La mission ne se limite plus à la seule proclamation de l'Évangile. Elle comprend désormais le développement intégral des peuples et de l'être humain, le combat pour la justice, la défense des droits humains et tout autre engagement en vue de l'humanisation du monde.⁴²

On trouve également cette préoccupation dans *Mission 2005* :

- a. L'école catholique vise la croissance de la personne dans toutes ses dimensions.
 - b. Elle dessine le modèle du développement de l'être humain et d'une société dans laquelle est respectée la dignité de la personne.
 - c. Par tous les moyens, elle élimine le racisme et toutes les autres formes de discrimination. De plus, elle sensibilise la communauté aux problèmes de justice sociale, elle prend parti pour le pauvre et pour l'opprimé et devient ainsi signe d'espérance.⁴³
5. La mission se laisse aussi comprendre comme l'inculturation de l'Évangile chez les peuples et le développement d'une Église vraiment incarnée dans la culture de ces peuples.⁴⁴

Le caractère de plus en plus multiculturel des écoles catholiques requiert qu'une plus grande attention soit portée à l'expression de la foi chrétienne dans les diverses cultures. Certaines écoles se transforment en microcosme de l'Église plurielle, ou encore de l'Église universelle.

6. La mission comprend le dialogue entre les grandes confessions chrétiennes et leur dialogue avec les autres religions, les grands courants de pensée, l'athéisme, le monde contemporain.⁴⁵

En plus d'être multiculturelle, l'école catholique d'aujourd'hui est pluriconfessionnelle. Jusqu'à la fin des années 80, ces écoles reflétaient l'homogénéité de la population canadienne-française principalement de souche québécoise, c'est-à-dire catholique et francophone. De nos jours, on ne retrouve ces milieux scolaires homogènes que dans les régions du Nord de

⁴² Achiel Peelman, *Les nouveaux défis de l'inculturation*, p. 80.

⁴³ Conférence des évêques catholiques de l'Ontario, *Mission 2005*, p. 13, 16, 17.

⁴⁴ Achiel Peelman, *Les nouveaux défis de l'inculturation*, p. 80.

⁴⁵ Achiel Peelman, *Les nouveaux défis de l'inculturation*, p. 80.

l'Ontario. Ce n'est cependant pas la réalité des écoles du Sud et de l'Est ontarien. Au Conseil scolaire de district des Aurores boréales, situé dans la région Nord-Ouest de l'Ontario, le pourcentage des élèves non catholiques est le suivant : le palier élémentaire : 0,066 % et le palier secondaire 0,078 %.⁴⁶ Dans la région de Sudbury, au Conseil scolaire de district catholique du Nouvel Ontario, les nombres se situent à 8 % au palier élémentaire et à 7 % au palier secondaire. Il est plus difficile d'obtenir les pourcentages précis dans les conseils catholiques du sud et de l'est de la province. On peut les estimer cependant jusqu'à 30 % au palier élémentaire et jusqu'à 50 % au palier secondaire.⁴⁷ Ce ne sont que des estimations puisque les conseils ne se sont pas dotés d'un moyen pour récupérer systématiquement ces statistiques.

Une question se pose. Comment le personnel scolaire accueille-t-il la transformation des écoles catholiques de langue française en des milieux scolaires multiculturels et pluriconfessionnels? Suites à plusieurs conversations avec le personnel scolaire qui œuvre dans les écoles où il existe une pluriconfessionnalité marquante, il m'est possible d'en tirer quelques conclusions.

Accueil par certains

Plusieurs perçoivent d'une façon positive l'arrivée d'une telle évolution chez la clientèle scolaire puisqu'elle engendre un véritable processus d'acculturation. Les nouveaux arrivants apprennent à l'école, par leur participation aux programmes PANA (Programmes d'accompagnement de nouveaux arrivants), les us et les coutumes de la société ontarienne et peuvent du même coup partager les richesses de leur héritage culturel et religieux.

Pour d'autres, l'inscription d'élèves non catholiques francophones ou francophiles permet l'ouverture de l'école catholique au différent d'elle-même et à une société de plus en plus pluriconfessionnelle. Pour eux, cet accueil de l'expérience religieuse non catholique et non

⁴⁶ Non catholiques peut signifier chrétiens non catholiques, non baptisés ou membres d'autres religions.

⁴⁷ 15 % et 30 % dans les écoles catholiques anglaises de l'Ontario, selon un représentant d'une association de conseils scolaires.

chrétienne empêche que ces écoles se transforment en un véritable ghetto confessionnel.

D'autres encore voient dans cette ouverture un élément qui garantit en milieu minoritaire francophone la survie des écoles catholiques de langue française. La communauté non catholique fournit les effectifs nécessaires pour garder ouvertes les portes de l'école.

Enfin, certains conçoivent les écoles comme un refuge pour plusieurs enfants qui proviennent de pays déchirés par la guerre ou par la pauvreté. L'école permet à ces enfants de retrouver un semblant de vie normale et une lueur d'espérance en l'avenir.

Résistance par d'autres

Il faut cependant admettre qu'une certaine xénophobie existe dans quelques milieux scolaires. L'étranger, avec ses manières de faire, de penser ou encore de vivre sa foi, fait peur. On craint la dilution de la foi catholique et éventuellement la perte de sa propre identité culturelle et religieuse.

La rapidité des changements bouleverse. En vingt ans, la population estudiantine s'est complètement transformée et peu de formation a été offerte au personnel scolaire pour faciliter son adaptation. C'est trop vite! Certains n'arrivent pas à intégrer le multiculturalisme ni le pluralisme religieux.

Certaines difficultés sont d'ordre linguistique : par exemple, accents, expressions, compréhension. D'autres sont d'ordre culturel : conception du rôle de la femme, manière d'éduquer les enfants, discipline, familles monoparentales, conflits tribaux, etc. Enfin, la résistance s'exprime également dans la méconnaissance de l'œcuménisme et du dialogue interreligieux.

Malheureusement, *Mission 2005* n'aborde pas le sujet de l'œcuménisme ni celui du pluralisme religieux, mais ceux-ci sont abordés dans les Programmes-cadres en enseignement religieux

des écoles catholiques de langue française. Dans ces documents, on y trouve les orientations de l'Assemblée des évêques catholiques de l'Ontario. On y décèle également une grande attention portée à la différence religieuse non seulement dans le milieu scolaire, mais dans la société contemporaine. Les écoles secondaires sont particulièrement sensibles à cette réalité. Certains cours en enseignement religieux abordent le pluralisme religieux et ses enjeux dans une société sécularisée.⁴⁸ La communauté scolaire catholique de langue française aurait certes avantage à entreprendre une réflexion sérieuse sur la richesse et les défis qu'apporte le pluralisme religieux au sein des ses écoles.

Le Synode de 1974 ouvre donc toutes grandes les portes de l'école catholique afin qu'elle se sente investie de la mission de l'Église : celle d'évangéliser son milieu en se souciant de faire advenir le Royaume de Dieu, entre autres, par le témoignage, le développement intégral des peuples et de l'être humain, le combat pour la justice, la défense des droits humains, et dans ses cours et ses nombreuses activités d'humanisation, par le dialogue œcuménique et interreligieux. Existe-t-il un fondement biblique à cette nouvelle approche missionnaire?

2.4 Un retour aux sources bibliques : deux exemples significatifs

Quoique le professeur Jaouen propose la parabole du semeur comme texte fondateur de la mission (voir note 28 de ce chapitre), un lien peut être fait avec deux autres textes néotestamentaires tirés du livre des Actes des apôtres : celui du discours de Paul à l'Aréopage d'Athènes (Ac 17, 22-33) et celui de la rencontre du Christ ressuscité avec les disciples d'Emmaüs (Lc 24, 13-34).

2.4.1 Le discours de Paul à l'Aréopage d'Athènes

Ce discours de Paul est proposé par de nombreux théologiens comme modèle de la prédication dans la démarche d'une première évangélisation. Dans son livre *L'actualisation du Nouveau Testament*, Marcel Dumais explique les deux lignes d'interprétation de ce discours de

⁴⁸ Voir le Programme-cadre en Enseignement religieux, palier secondaire, Assemblée des évêques catholiques de l'Ontario, *Enseignement religieux pour les écoles catholiques de langue française*, 2009.

Paul. La première, sur une toile de fond hellénistique, et l'autre, avec un arrière-plan vétérotestamentaire.⁴⁹ Pour Dumais, « il est essentiellement la démarche d'un orateur chrétien auprès d'auditeurs grecs païens pour leur communiquer une nouveauté de sens dans leur horizon socioculturel ».⁵⁰ Le professeur Dumais explique la dynamique de communication sous-jacente :

Ce que nous apprend la philosophie sur la communication du sens et la compréhension, nous fournit alors l'éclairage nécessaire à une bonne herméneutique du texte : c'est, nous disent Heidegger et Gadamer, à partir d'une précompréhension que la compréhension se fait; c'est à l'intérieur de présupposés de culture des auditeurs que le sens neuf est communiqué; la compréhension vient à son tour approfondir et enrichir, voire modifier et corriger la précompréhension qui la rend possible et la détermine.⁵¹

Il convient donc d'accorder une certaine attention à ce modèle de discours missionnaire, puisque plusieurs élèves dans les écoles catholiques de langue française reçoivent le message de l'Évangile comme une première évangélisation. Cette compréhension repose nécessairement sur une précompréhension du dynamisme de la foi et de la conception de la religion transmise par le milieu familial. Une première annonce devient plus complexe dans un milieu multiculturel. « Dans un dialogue d'évangélisation interculturel, en effet, il est normal que le sens chrétien s'enracine dans des présupposés de sens différents. »⁵²

Une première évangélisation et une catéchisation présupposent une expérience fort différente du développement de la foi. Le Programme-cadre de l'éducation de l'Enseignement religieux, palier secondaire, reconnaît cette différence.

Une des responsabilités fondamentales de l'Église est d'assurer l'éducation de la foi de ses membres. Jésus a révélé une nouvelle façon de comprendre le monde, la personne et Dieu. Il a confié à ses apôtres la mission de partager cette Bonne Nouvelle avec tous les humains, les assurant de sa présence alors

⁴⁹ Marcel Dumais, *L'actualisation du Nouveau Testament*, Cerf, 1981, p. 35-36.

⁵⁰ Marcel Dumais, *L'actualisation du Nouveau Testament*, p. 38.

⁵¹ Marcel Dumais, *L'actualisation du Nouveau Testament*, p. 38.

⁵² Marcel Dumais, *L'actualisation du Nouveau Testament*, p. 38.

qu'ils entreprendraient cet immense projet.

Auprès des personnes non croyantes qui ne connaissent pas Jésus, on appelle ce projet : évangélisation. Auprès des personnes croyantes qui sont déjà baptisées et qui vivent la foi chrétienne, on l'appelle : catéchèse.

Une question surgit immédiatement : ce que l'on fait à l'école, est-ce de l'évangélisation ou de la catéchèse? Beaucoup de nos jeunes, même s'ils ont été baptisés, connaissent peu Jésus et son enseignement. Enseignantes et enseignants font souvent une première présentation de l'Évangile à un certain nombre d'élèves de leur classe. N'est-ce pas de l'évangélisation?

Et la catéchèse, lorsqu'elle est bien articulée, ne présuppose-t-elle pas la communauté chrétienne comme milieu naturel, la liturgie comme lieu d'actualisation, le partage libre de la foi comme méthode pédagogique? Comment parler de catéchèse alors que le milieu scolaire est souvent distant de la communauté chrétienne, que la liturgie n'est qu'une activité occasionnelle et qu'il faut évaluer les connaissances plutôt que de nourrir la foi?

Ces deux séries de questions sont très justes et nous rappellent qu'il faut éviter d'établir des cloisons trop étanches entre évangélisation, catéchèse et enseignement religieux.⁵³

Avec l'éclairage de cette distinction, il est facile de conclure que le discours de Paul à l'Aréopage s'insère donc dans le contexte d'une première évangélisation. Il s'adresse ainsi aux gens d'Athènes : « Athéniens, à tous égards vous êtes, je le vois, les plus religieux des hommes. Parcourant en effet votre ville et considérant vos monuments sacrés, j'ai trouvé jusqu'à un autel avec l'inscription : " Au dieu inconnu ". Eh bien! ce que vous adorez sans le connaître, je viens, moi, vous l'annoncer. » (Ac 17, 22-23)

Paul fait appel à cette précompréhension hellénistique du phénomène religieux. Sur cette toile de fond culturelle, il entreprend une première évangélisation. L'école, à son instar, fait appel à une précompréhension du phénomène religieux acquise dans les milieux culturels et familiaux de l'élève. Pour certains d'entre eux, le programme d'enseignement religieux, le milieu de vie évangélique et l'animation pastorale offerts par l'école sont des éléments d'une première évangélisation. Pour d'autres, le milieu scolaire est véritablement catéchétique.

⁵³ Assemblée des évêques catholiques de l'Ontario, *Enseignement religieux pour les écoles catholiques de langue française*, palier secondaire, 2009, p. 12.

Il existe un autre groupe d'élèves qui doit être reconnu dans les écoles catholiques, ce sont les incroyants. Le Directoire de la catéchèse en son article 75 donne des précisions.

La situation de vie et de foi des élèves qui fréquentent l'enseignement religieux dans l'école est caractérisée par une mutation continue et considérable. L'enseignement religieux à l'école doit tenir compte de ce donné pour pouvoir rejoindre ses propres finalités.

L'enseignement scolaire de la religion aide les élèves croyants à mieux comprendre le message chrétien par rapport aux grands problèmes de l'existence qui sont communs aux religions et caractéristiques de tout être humain, par rapport aux conceptions de la vie les plus répandues dans la culture, et aux principaux problèmes moraux qui concernent l'humanité actuelle.

Quant aux élèves qui sont en phase de recherche, ou confrontés à des doutes religieux, ils pourront trouver dans l'enseignement religieux scolaire ce qu'est exactement la foi en Jésus Christ, quelles sont les réponses de l'Église à leurs questions, leur permettant de mieux peser leur décision personnelle.

Enfin, pour les élèves non croyants, l'enseignement scolaire de la religion revêt les caractéristiques d'une annonce missionnaire de l'Évangile, en vue d'une décision de foi que la catéchèse, de son côté, dans un contexte communautaire, fera grandir et mûrir.⁵⁴

2.4.2 Les disciples d'Emmaüs

Dans son évangile, Luc nous rappelle la rencontre du Christ ressuscité avec deux de ses disciples qui font route vers Emmaüs. Jésus s'approche d'eux, s'intéresse à leur conversation et s'appuyant sur leurs connaissances de l'Ancien Testament, il leur explique ce qui le concerne dans les Écritures. Il se laisse finalement reconnaître au moment de la fraction du pain et puis disparaît à leurs yeux. Les disciples retournent sur-le-champ à Jérusalem pour raconter aux apôtres leur rencontre avec le Christ ressuscité. Ce passage de Luc définit les étapes de la catéchèse : s'approcher du *croyant*, s'intéresser aux activités de sa vie, le questionner sur le sens de ses activités, faire appel au dynamisme de sa foi (connaissances et expériences), faire les liens avec la personne du Christ ressuscité et laisser le croyant intérioriser l'expérience de la rencontre.

⁵⁴ Congrégation pour le clergé. *Directoire général pour la catéchèse*, n° 75, Libreria Editrice Vaticana, CECC, Concacan Inc., Ottawa, 1997.

Tout comme Jésus pour les disciples d'Emmaüs, les catéchètes scolaires font également appel à la précompréhension de la foi des *élèves croyants*. Les activités scolaires deviennent alors un lieu d'approfondissement d'une foi déjà existante dans le Christ ressuscité. Qui plus est, elles orientent leur vie de façon concrète.

La catéchisation devient alors l'accompagnement de l'élève croyant au sein de la communauté de foi qu'est l'école afin de lui permettre d'approfondir sa relation au Christ, de célébrer sa foi dans les liturgies offertes à l'école et de témoigner publiquement de cette relation personnelle au Christ par les choix et décisions qui orientent sa vie. Il est vrai que normalement cette catéchisation se fait dans une communauté paroissiale, mais pour certains d'entre eux, le lien avec une telle communauté est non existant. L'école supplée alors et devient cette communauté dans laquelle l'élève fait son expérience du Christ. Elle assure ainsi les deux dimensions de la foi chrétienne : la relation personnelle au Christ et son expression communautaire.

Ces deux aspects de l'évangélisation ont été abordés au Synode sur la nouvelle évangélisation à l'automne 2012. On peut lire dans le *Lineamenta* de ce Synode une définition de la nouvelle évangélisation qui réfère à ces deux dimensions.

«... L'Église doit affronter aujourd'hui d'autres défis, en avançant vers de nouvelles frontières tant pour la première mission *ad gentes* que pour la nouvelle évangélisation de peuples qui ont déjà reçu l'annonce du Christ. Il est aujourd'hui demandé à tous les chrétiens, aux Églises particulières et à l'Église universelle le même courage que celui qui animait les missionnaires du passé, la même disponibilité à écouter la voix de l'Esprit ». La nouvelle évangélisation est une action spirituelle avant tout, la capacité de faire nôtres dans le présent le courage et la force des premiers chrétiens, des premiers missionnaires. Elle est donc une action qui exige en premier lieu un processus de discernement quant à la santé du christianisme, au chemin parcouru et aux difficultés rencontrées. Le Pape Jean-Paul II précisera encore par la suite : «L'Église doit faire aujourd'hui *un grand pas en avant* dans l'évangélisation, elle doit entrer dans *une nouvelle étape historique* de son dynamisme missionnaire. En un monde où ont été éliminées les distances et qui se fait plus petit, les communautés ecclésiales doivent s'unir entre elles, échanger leurs énergies et leurs moyens, s'engager

ensemble dans l'unique et commune mission d'annoncer et de vivre l'Évangile...»⁵⁵

Que ce soit pour les élèves croyants ou pour les élèves qui reçoivent une première évangélisation, ou encore les incroyants, ils sont tous membres d'une société mondialisée. Existe-t-il un dialogue entre l'inculturation et la globalisation ? Ce sera le sujet de la prochaine section de ce travail.

2.5 Rôle et signification du christianisme dans un monde globalisé

Au chapitre 1, le thème de la globalisation a été abordé. Cette mondialisation a été présentée comme la toile de fond de cette société séculière sur laquelle s'actualisent les écoles catholiques de langue française de l'Ontario. De quelle manière cette globalisation interpelle-t-elle le christianisme et son élan d'inculturation? L'Église et l'école catholique sont-elles appelées à réagir d'une manière particulière?

Selon Peelman, l'Église et l'école catholique sont invitées à présenter une autre vision du monde. Il élabore cinq aspects de cette vision qui concerne non seulement le christianisme, mais l'ensemble du pluralisme religieux dans un monde globalisé. Peut-on faire un lien particulier avec l'école catholique et sa mission particulière?

1. Dans un monde dominé par la technologie et la pensée scientifique, le christianisme doit faire valoir l'importance de la sagesse : une recherche de la vérité qui libère (Jn 8, 32) et qui permet aux gens de puiser dans leur propre tradition religieuse des éléments de réponse aux grandes énigmes de l'existence humaine.⁵⁶

Mission 2005 accorde aux dirigeants des écoles catholiques cette responsabilité d'accompagner les élèves et le personnel dans la quête de sens de l'existence humaine. On peut y lire : « Ainsi tout élève qui fréquente cette école atteindra non seulement la liberté, fruit des diverses

⁵⁵ Secrétairerie générale du Synode des évêques, *Lineamenta, La nouvelle évangélisation pour la transmission de la foi chrétienne*, n° 5, Libreria Editrice Vaticana, 2011.

⁵⁶ Achiel Peelman, *Les nouveaux défis de l'inculturation*, p. 102.

connaissances transmises par tout milieu d'apprentissage, mais aussi la liberté intérieure, fruit de la découverte et de l'expression de la foi qui lui permettra de trouver et d'affirmer le sens de son existence et sa place dans le monde. »⁵⁷ L'acquisition de connaissances ne suffit pas, il faut accompagner les élèves jusqu'à la sagesse, fruit du dialogue entre le savoir acquis et l'expérience vécue.

2. Dans un monde dominé par la mentalité administrative et bureaucratique, un monde organisé et dominé par le pouvoir d'une minorité d'experts (surtout économiques), le christianisme doit encourager et défendre le droit des gens de participer activement à l'avenir de leur monde politique, économique, culturel et religieux.⁵⁸

L'école catholique doit revendiquer ce droit de participer à la cocréation du monde pour ses élèves. « Tous les membres du personnel développent une conscientisation des droits et des responsabilités de l'être humain en tant que membre d'une société et en tant que coresponsable de la création. »⁵⁹ Purple et Shapiro attribuent un objectif semblable à l'école non confessionnelle :

Ultimately, we believe, the responsibilities of educators include the creation of a better world, and hence, they must struggle to both define and realize the nature of a better world as well as work to make such a world real. To educate is not only to describe the world but also to affirm and create a better one.⁶⁰

Avec l'émergence de la théologie de la création et de l'environnement, n'est-il pas encore plus urgent que l'école catholique invite le personnel et les élèves à prendre une plus grande responsabilité de la création?

3. Dans un monde dominé par un mouvement de nivellement et d'élimination des différences culturelles, le christianisme doit défendre et pourvoir le droit de chaque personne d'avoir son propre milieu de vie.⁶¹

⁵⁷ Conférence des évêques catholiques de l'Ontario, *Mission 2005*, p. 16.

⁵⁸ Achiel Peelman, *Les nouveaux défis de l'inculturation*, p. 102.

⁵⁹ Conférence des évêques catholiques de l'Ontario, *Mission 2005*, p. 15.

⁶⁰ David E. Purpel, Svi Shapiro, *Beyond Liberation and Excellence, Reconstructing the Public Discourse on Education*, p. 3.

⁶¹ Achiel Peelman, *Les nouveaux défis de l'inculturation*, p. 102.

Mission 2005 souhaite que tous se sentent acceptés et bien reçus dans leur milieu scolaire. « Une telle communauté de vie permet aux personnes de se sentir reconnues et accueillies plutôt que délaissées, critiquées ou marginalisées. »⁶² Sous-tendant ce désir, est la conviction profonde que tous les êtres humains sont voulus et désirés de Dieu. « Il est bon que toute personne soit, parce qu'elle est don de Dieu à l'humanité. »⁶³

4. Dans un monde dominé par un mouvement de centralisation du pouvoir, le christianisme doit défendre et promouvoir la décentralisation et rappeler constamment à ses propres membres que le chemin vers Dieu passe par le prochain et les voisins.⁶⁴

L'école reconnaît que « les parents sont les premiers responsables de la croissance et de l'éducation de leurs enfants. »⁶⁵ Le monde scolaire en est un qui vient prêter main-forte aux parents dans le projet d'éducation des leurs. C'est une première reconnaissance de l'importance de la décentralisation. De plus, tout milieu catholique qui se respecte reconnaît en vertu du passage biblique du lavement des pieds (Jn 13, 1-15) que le leadership chrétien en est un de service. Le véritable pouvoir est dans la capacité de servir son frère, sa sœur. La véritable autorité ne réside pas dans le poste que l'un détient, mais dans le témoignage humain et chrétien qu'il manifeste en exerçant les responsabilités qui lui sont confiées.

5. Dans un monde dominé par le pouvoir de l'argent, la compétition et la recherche de profits instantanés, le christianisme doit demeurer une religion utopique et nourrir dans ses propres membres l'espérance en un avenir qui est don de Dieu, tout en étant le résultat de leurs propres engagements pour faire valoir, ici et maintenant, l'amour universel de ce Dieu.⁶⁶

Il est vrai que le christianisme présente une route de bonheur passablement étrangère à une société de consommation, de concurrence et âpre aux gains. « Au cœur d'un monde qui

⁶² Conférence des évêques catholiques de l'Ontario, *Mission 2005*, p. 13.

⁶³ Conférence des évêques catholiques de l'Ontario, *Mission 2005*, p. 14.

⁶⁴ Achiel Peelman, *Les nouveaux défis de l'inculturation*, p. 102.

⁶⁵ Conférence des évêques catholiques de l'Ontario, *Mission 2005*, p. 11

⁶⁶ Achiel Peelman, *Les nouveaux défis de l'inculturation*, p. 102.

présente mille et un bonheurs, l'école catholique propose, comme témoin, modèle et source du vrai bonheur, la personne de Jésus. ... Sollicités par les nombreux courants de pensée de la société, les intervenants et intervenantes dans le milieu scolaire catholique choisissent de se laisser animer par l'Esprit de Jésus. »⁶⁷

L'école catholique devient donc partenaire de l'Église pour présenter cette nouvelle vision du monde. Elle émane moins d'une pensée éthique que d'une spiritualité fondée sur la présence dynamique de l'Esprit Saint dans le monde. Se référant aux articles 29 et 30 de *Redemptoris Missio*, le professeur Peelman rappelle la conviction du pape Jean-Paul II à savoir que « l'Esprit Saint est présent et agissant en tout temps et en tous lieux et qu'il est le véritable protagoniste de la mission ». ⁶⁸ Marguerite Léna accentue la capacité des chrétiens et des chrétiennes de témoigner de l'action de l'Esprit.

Le chrétien est un homme qui croit à l'action de l'Esprit Saint, et peut en témoigner : soit qu'il en perçoive en lui-même, fugitive ou plus habituelle, la marque inimitable, discrète et sûre, soit qu'il en perçoive les fruits dans les autres, dans l'Église, et même au-delà des frontières visibles de celle-ci. ⁶⁹

Mais quelle est l'intention de l'Esprit? Ne serait-elle pas de promouvoir une véritable humanisation?

2.6. Une théologie de l'humanisation qui sous-tend le projet de l'école catholique

Dans la dernière décennie, plusieurs théologiens ont réfléchi sur les liens entre la foi chrétienne et l'humanisation. On pense à Jacques Grand'Maison et ses livres, *Pour un nouvel humanisme* (2007)⁷⁰ et *Société laïque et christianisme* (2010)⁷¹, à André Fossion, *Dieu désirable* (2010)⁷², à Christoph Theobald, *Vous avez dit vocation?* (2010)⁷³, à Paul Tihon, *Pour libérer*

⁶⁷ Conférence des évêques catholiques de l'Ontario, *Mission 2005*, p. 12.

⁶⁸ Achiel Peelman, *Les nouveaux défis de l'inculturation*, p. 201.

⁶⁹ Marguerite Léna, *L'esprit de l'éducation*, p. 224.

⁷⁰ Jacques Grand'Maison, *Pour un nouvel humanisme*, Fides, Montréal, 2007.

⁷¹ Jacques Grand'Maison, *Société laïque et christianisme*, Novalis, Montréal, 2010.

⁷² André Fossion, *Dieu désirable, proposition de la foi et initiation*, Novalis – Lumen Vitae, Montréal, 2010.

⁷³ Christoph Theobald, *Vous avez dit vocation?* Bayard, Montrouge Cedex, 2010.

l'Évangile (2009)⁷⁴ et à l'Assemblée des évêques du Québec, *Jésus Christ chemin d'humanisation* (2004)⁷⁵, pour n'en citer que quelques-uns. Il semble que de plus en plus la mission ecclésiale d'évangéliser à même une démarche d'inculturation conduit invariablement à un processus d'humanisation. Jean-Paul II l'affirme :

La tâche première et essentielle de la culture en général, et aussi de toute culture, est l'éducation. L'éducation consiste en effet à ce que l'homme devienne toujours plus homme, qu'il puisse « être » davantage, et pas seulement qu'il puisse « avoir » davantage, et que, par conséquent, à travers tout ce qu'il « a », tout ce qu'il possède, il sache de plus en plus pleinement « être » homme.⁷⁶

Mais en quoi consiste l'humanisation?

2.6.1 Définitions de l'humanisation

Les évêques québécois n'hésitent pas à affirmer que « le langage religieux et l'appartenance ecclésiale sont largement dévalorisés, en dépit d'une quête spirituelle qui demeure ressentie sous diverses formes ».⁷⁷ Pour eux « la proposition chrétienne demande à être réinterprétée en lien avec les interrogations, les inquiétudes, les besoins et les aspirations de ceux et celles à qui elle s'adresse ». ⁷⁸ Le devenir humain concerne à la fois la personne et les sociétés, et les membres de l'épiscopat définissent ainsi l'humanisation :

Par *humanisation*, on entend ici le processus par lequel les personnes et les sociétés s'efforcent d'atteindre à l'authenticité humaine. Par *humanisation intégrale*, on veut d'abord signifier que le devenir humain suppose l'ouverture à une transcendance. Celle-ci peut d'ailleurs être reconnue aussi dans une conception non religieuse du devenir humain. Pour la foi chrétienne, cette transcendance consiste dans la communion au mystère du Christ crucifié et glorifié.⁷⁹

⁷⁴ Paul Tihon, *Pour libérer L'Évangile*, Cerf, Paris, 2009.

⁷⁵ Assemblée des évêques du Québec, *Jésus Christ chemin d'humanisation*, Médiaspaul, Montréal, 2004.

⁷⁶ Jean-Paul II, discours à l'UNESCO, n° 9, Paris, 1980, cf. *Documentation catholique*, n° 1788, p. 605-606.

⁷⁷ Assemblée des évêques du Québec, *Jésus Christ, chemin d'humanisation*, Médiaspaul, 2004, p. 7.

⁷⁸ Assemblée des évêques du Québec, *Jésus Christ, chemin d'humanisation*, p. 8.

⁷⁹ Assemblée des évêques du Québec, *Jésus Christ, chemin d'humanisation*, p. 20.

Pour André Fossion, professeur au Centre international Lumen Vitae à Bruxelles, Jésus a passé sa vie à faire le bien. « Il a vécu dans un esprit de service, il a appelé les êtres humains à plus d'humanité, à sortir de la violence, à se reconnaître frères et sœurs, fils et filles d'un Dieu que l'on peut appeler " Notre Père ". »⁸⁰ En s'inspirant de la parole de saint Irénée « La gloire de Dieu, c'est l'homme vivant », Fossion croit que l'Église catholique peut faire sienne cette affirmation théologique :

Dans sa fidélité à Dieu, la mission première est de contribuer à rendre l'homme vivant, qu'il s'épanouisse, individuellement et collectivement, dans toutes ses virtualités. De ce point de vue, l'enseignement catholique est, d'abord et avant tout, un service d'humanisation au bénéfice des personnes comme de la société tout entière.⁸¹

Pour le jésuite, « l'enseignement catholique apporte sa contribution à la tâche d'humanisation en mettant au bénéfice de la société sa tradition spirituelle et pédagogique ». ⁸² Il fait part aux lecteurs de quatre convictions qui, selon lui, sont essentielles à l'enseignement catholique. La première « est l'importance et le sérieux à accorder aux études ». ⁸³ On retrouve cette même conviction dans *Mission 2005*. (p. 14-15) La deuxième « est que l'on n'apprend pas de rien, à partir de sa seule subjectivité et spontanéité. On est entouré par une culture, par des savoirs, des savoir-faire, des savoir-être qui nous précèdent, que l'on peut s'approprier, non pas simplement pour les répéter, mais créer du neuf. » ⁸⁴ On s'en souviendra, dans son rapport à l'UNESCO, la Commission internationale sur l'éducation pour le 21^e siècle (1997) attribue un rôle semblable à l'éducation. ⁸⁵

Si l'école catholique veut être pertinente, sa raison d'être ainsi que sa pédagogie doivent s'inscrire dans une conception contemporaine de l'éducation. On peut également trouver cette conviction dans la section sur la rencontre de la foi et de la culture dans *Mission 2005*. (p. 13-14) La troisième conviction du professeur Fossion est que « la raison instrumentale, visant les

⁸⁰ André Fossion, *Dieu désirable*, p. 21.

⁸¹ André Fossion, *Dieu désirable*, p. 158.

⁸² André Fossion, *Dieu désirable*, p. 158.

⁸³ André Fossion, *Dieu désirable*, 159.

⁸⁴ André Fossion, *Dieu désirable*, 159.

⁸⁵ Voir chapitre 1, p. 56.

seules compétences techniques et l'efficacité, ne suffit pas pour assurer la dignité de l'homme ».⁸⁶ En ce qui concerne *Mission 2005*, la dignité de l'homme trouve sa source dans l'admission que « chaque être humain se découvre voulu et aimé de Dieu. Il est bon que toute personne SOIT parce qu'elle est don de Dieu à l'humanité. »⁸⁷ Sa quatrième et dernière conviction est que « l'institution scolaire n'est pas seulement un lieu d'étude, mais aussi, par le fait même, un lieu de vie où se pratique, se transmet et s'apprend un ensemble d'attitudes et de valeurs. »⁸⁸ L'école catholique partage cette conviction lorsqu'elle affirme dans sa mission que l'école est d'abord une communauté de vie imprégnée par les valeurs évangéliques et que la personne est au cœur de ses activités. Cette démarche d'humanisation cherche le bien de l'individu et de la communauté.

2.6.2 Dimensions personnelle et communautaire

André Fossion, tout comme l'Assemblée des évêques du Québec, affirme que le souci d'humanisation ne concerne pas seulement l'individu, mais la société entière. « La mission première est de contribuer à rendre l'homme vivant, qu'il s'épanouisse, *individuellement et collectivement*, dans toutes ses virtualités. »⁸⁹ « La question du devenir humain concerne à la fois *la personne et les sociétés* dans leur ensemble. »⁹⁰ Les Pères du Concile Vatican II ont aussi établi un lien entre la personne et la société. « Le caractère social de l'homme fait apparaître qu'il y a interdépendance entre l'essor de la personne et le développement de la société elle-même. »⁹¹ Benoit XVI le redit à l'article 109 de son Exhortation apostolique *Verbum Domini* :

Le phénomène de la culture dans ses multiples aspects se présente, en effet, comme un élément constitutif de l'expérience humaine: « L'homme vit toujours selon une culture qui lui est propre, et qui, à son tour, crée entre les hommes un lien qui leur est propre lui aussi, en déterminant le caractère interhumain et social de l'existence humaine. »⁹²

⁸⁶ André Fossion, *Dieu désirable*, p. 160.

⁸⁷ Conférence des évêques catholiques de l'Ontario, *Mission 2005*, p. 14.

⁸⁸ André Fossion, *Dieu désirable*, p. 160.

⁸⁹ André Fossion, *Dieu désirable*, p. 158.

⁹⁰ Assemblée des évêques du Québec, *Jésus Christ, chemin d'humanisation*, p. 17.

⁹¹ Vatican II, *Gaudium et Spes*, Fides, n° 25,196

⁹² Benoit XVI, *Verbum Domini*, art.109, Libreria Editrice Vaticana, 2010.

Dans son plaidoyer *Pour un nouvel humanisme*, le sociologue théologien Jacques Grand'Maison soutient que tout effort d'humanisation se fait dans « les enjeux humains de justice, d'amour, de liberté, de pardon... Qui dit humain, dit humus... d'abord Fils de la Terre. Cette Terre que Dieu nous a confiée pour en faire une demeure heureuse où nous sommes confiés les uns aux autres. »⁹³

Il est donc impossible de limiter l'élan d'humanisation à la personne seule. Toute conception d'humanisation doit nécessairement revêtir un caractère social. Poursuivre l'humanisation d'une seule personne, c'est poursuivre à la fois l'humanisation de toute une société, celle dans laquelle cette personne est insérée. On retrouve cette démarche attentive et à l'individu et à sa collectivité dans *Mission 2005* :

L'école catholique de langue française, tout comme la communauté chrétienne dans laquelle elle est insérée veut transformer la société selon les valeurs évangéliques. Non seulement perçoit-on dans cette école un reflet de la société, mais on y découvre aussi ses pistes d'avenir. Dans ce sens, elle questionne et interpelle son milieu, elle l'incite à aller de l'avant et à découvrir des voies nouvelles. Par sa recherche et sa vie communautaire, elle dessine le modèle du développement de l'être humain et d'une société dans laquelle est respectée la dignité de la personne.⁹⁴

Le Programme-cadre en Enseignement religieux aborde aussi le lien entre les dimensions individuelle et collective de l'humanisation : « La finalité de l'enseignement religieux "est de contribuer à l'humanisation de la personne en proposant un chemin d'humanité, celui que Jésus a révélé et dont l'Évangile est l'expression." Ce que nous espérons pour les jeunes, c'est de les « aider à construire leur chemin de vie" et à favoriser l'éclosion d'une foi personnelle et missionnaire. »⁹⁵

Pour être missionnaire, la proposition de foi doit susciter le développement

⁹³ Jacques Grand'Maison, *Pour un nouvel humanisme*, Fides, 2007, p. 162.

⁹⁴ Conférence des évêques catholiques de l'Ontario, *Mission 2005*, p. 16.

⁹⁵ Assemblée des évêques catholiques de l'Ontario, *Enseignement religieux pour les écoles catholiques de langue française*, 2009, p. 21.

d'habiletés et d'attitudes qui permettent aux chrétiennes et aux chrétiens de lire, de remettre en question les événements du monde avec les yeux de la foi et de vivre cette foi au cœur même du monde.⁹⁶

De plus, il faut affirmer que l'instrument premier de la socialisation est l'apprentissage du langage. Ce dernier devient porteur de sens lorsqu'il se transforme en dialogue. Il ouvre ainsi la porte au processus d'humanisation.

2.6.3. Véritable lieu du dialogue interreligieux et sociétal

Peut-on concevoir le processus de *l'humanisation* comme le véritable lieu du dialogue interreligieux et sociétal? Jacques Grand'maison semble le croire en ce qui concerne le dialogue avec la société contemporaine lorsqu'il écrit :

La démocratie laïque et le christianisme ont en commun une dynamique altruiste dont la société actuelle aurait grand besoin pour faire face aux nouveaux défis collectifs qui s'annoncent plus exigeants que ceux d'hier. ... La laïcité et la touche chrétienne ont en commun de contester un spiritualisme désincarné ou sectaire, ou crédule, et un matérialisme sans âme, sans profondeur morale et spirituelle. Elles ont aussi en commun cette conviction : *on ne possède pas la vérité, on a besoin de la vérité des autres.*⁹⁷

André Fossion, au chapitre quatre de son livre, fonde ce dialogue sur une éthique de communion. Il converse avec le philosophe athée André Comte-Sponville en qui il trouve un éminent défenseur pour une vie humaine pleinement épanouie. Pour ce dernier, « on peut parfaitement se passer de religion, mais non de communion et de fidélité ».⁹⁸ Fossion établit l'amour comme le lieu de la rencontre dans le dialogue. « Pour Comte-Sponville comme pour le chrétien, seul l'amour importe : l'amour de l'autre, l'amour de la vérité. »⁹⁹ Les interlocuteurs se distinguent en ce qu'ils conçoivent être la source de l'espérance. Pour le philosophe, c'est l'amour, pour le croyant c'est la foi. Fossion résume ainsi la rencontre des deux pensées.

⁹⁶ Assemblée des évêques catholiques de l'Ontario. *Enseignement religieux pour les écoles catholiques de langue française*, p. 20.

⁹⁷ Jacques Grand'Maison, *Pour un nouvel humanisme*, p. 158.

⁹⁸ André Fossion, *Dieu désirable*, p. 75.

⁹⁹ André Fossion, *Dieu désirable*, p. 80.

Certes, avec Comte-Sponville, on peut admettre que les religions, et la religion chrétienne en l'occurrence, ne sont pas nécessaires pour vivre, personnellement et collectivement, une existence humaine sensée et joyeuse. Mais comme chrétiennes et chrétiens, si nous pouvons dire que notre foi n'est pas nécessaire pour vivre, si elle n'est même pas nécessaire pour bénéficier du salut en raison même de la grâce de Dieu qui par nature est excessive et se répand sur toute chair, nous pouvons éprouver, en même temps, que la foi est radicalement précieuse pour ce **qu'elle donne de vivre et d'espérer**.¹⁰⁰

Le père jésuite maintient cependant que le dialogue doit continuer dans la poursuite de la vérité. Il cite *Dignitatis Humanae* :

Mais la vérité doit être cherchée selon la manière propre à la personne humaine et à sa nature sociale, à savoir par une libre recherche, par le moyen de l'enseignement ou de l'éducation, de l'échange et du dialogue grâce auxquels les hommes exposent les uns aux autres la vérité qu'ils ont trouvée ou pensent avoir trouvée, afin de s'aider mutuellement dans la quête de la vérité.¹⁰¹

Dans sa Déclaration *Nostra Aetate* sur l'Église et les religions non chrétiennes, les Pères du Concile Vatican II proposent aux catholiques, et par le fait même aux écoles catholiques, deux attitudes à tenir dans le dialogue avec les autres religions. La première est de ne rien rejeter de ce qui est vrai et saint dans ces religions.

L'Église catholique ne rejette rien de ce qui est vrai et saint dans ces religions. Elle considère avec un respect sincère ces manières d'agir et de vivre, ces règles et ces doctrines qui, bien qu'elles diffèrent en beaucoup de points de ce qu'elle-même tient et propose, cependant apportent souvent un rayon de la Vérité qui illumine tous les hommes.¹⁰²

La deuxième déclare que la fraternité universelle exclut toute discrimination. Elle invite à admettre que tous les humains sont créés à l'image de Dieu.

Nous ne pouvons invoquer Dieu, Père de tous les hommes, si nous refusons de nous conduire fraternellement envers certains des hommes créés à l'image

¹⁰⁰ André Fossion, *Dieu désirable*, p. 81.

¹⁰¹ André Fossion, *Dieu désirable*, p. 82 (Concile Vatican II, *Dignitatis Humanae*, *Déclaration sur la liberté religieuse*, n° 3).

¹⁰² Concile Vatican II, Déclaration « *Nostra Aetate* » sur l'Église et les religions non chrétiennes, art. 5, 1965.

de Dieu. La relation de l'homme à Dieu le Père et la relation de l'homme à ses frères humains sont tellement liées que l'Écriture dit: "Qui n'aime pas ne connaît pas Dieu." (I Jean, 4. 8)

Par là est sapé le fondement de toute théorie ou de toute pratique qui introduit entre homme et homme, entre peuple et peuple, une discrimination en ce qui concerne la dignité humaine et les droits qui en découlent.¹⁰³

L'enseignement du Magistère atteste cependant que la plénitude du salut se trouve dans la relation au Christ. Il affirme ainsi l'unicité et l'universalité salvifique de Jésus-Christ et de l'Église, c'est-à-dire l'Église catholique. La Congrégation pour la doctrine de la foi clarifie l'affirmation dans sa *Déclaration Dominus Iesus*.

Par l'expression *subsistit in*, le Concile Vatican II a voulu proclamer deux affirmations doctrinales: d'une part, que malgré les divisions entre chrétiens, l'Église du Christ continue à exister en plénitude dans la seule Église catholique; d'autre part, « que des éléments nombreux de sanctification et de vérité subsistent hors de ses structures », c'est-à-dire dans les Églises et Communautés ecclésiales qui ne sont pas encore en pleine communion avec l'Église catholique. Mais, il faut affirmer de ces dernières que leur « force dérive de la plénitude de grâce et de vérité qui a été confiée à l'Église catholique. »¹⁰⁴

C'est avec ces deux attitudes et avec cette conviction de foi que l'Église invite ses fidèles à entrer en dialogue avec les autres religions. Le Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux apporte son éclairage quant à la méthodologie du dialogue.

Le terme de dialogue peut se comprendre de différentes manières. Premièrement, au niveau purement humain, cela signifie communication réciproque en vue d'un but commun ou, à un niveau encore plus profond d'une communion interpersonnelle. Deuxièmement, le terme de dialogue peut être pris dans le sens d'une attitude de respect et d'amitié, qui imprègne ou devrait imprégner toutes les activités qui constituent la mission évangélisatrice de l'Église. Cela peut être, à juste titre, appelé «l'esprit du dialogue». Troisièmement, dans un contexte de pluralisme religieux, le terme de dialogue signifie «l'ensemble des rapports interreligieux, positifs et constructifs, avec des personnes et des communautés de diverses croyances, afin d'apprendre à se connaître et à s'enrichir les uns les autres» (Dialogue et mission, 3), tout en

¹⁰³ Concile Vatican II, *Déclaration « Nostra Aetate » sur l'Église et les religions non chrétiennes*, art. 2.

¹⁰⁴ Congrégation pour la doctrine de la foi, *Déclaration Dominus Iesus sur l'unicité et l'universalité salvifique de Jésus-Christ et de l'Église*, art. 16, 2000.

obéissant à la vérité et en respectant la liberté de chacun. Il implique à la fois le témoignage et l'approfondissement des convictions religieuses respectives. C'est dans ce troisième sens que le présent document utilise le terme de dialogue comme étant l'un des éléments intégrants de la mission évangélisatrice de l'Église.¹⁰⁵

De plus en plus d'élèves de religion musulmane s'inscrivent dans les écoles catholiques. Comme cela a été mentionné ci-haut, les Conseils scolaires catholiques de district de langue française n'ont pas encore fait un effort systématique pour dénombrer les élèves non chrétiens dans leurs écoles. L'information anecdotique révèle tout de même un nombre important d'élèves professant d'autres religions que le christianisme dans les écoles. Alors, une question se pose : comment sont-ils accueillis?

La mission des écoles catholique atteste que Dieu veut que tous les êtres humains soient heureux. Quoiqu'elle affirme avec l'Église qu'en Jésus se trouve la vraie source du bonheur, elle proclame *qu'avoir la foi en le Dieu de Jésus-Christ, c'est avoir la foi en la personne*.¹⁰⁶ Elle reconnaît que pour manifester cette foi en la personne humaine, on y cultive le respect, l'accueil, le pardon. De plus, l'école se veut ouverte sur le monde. Accueillir en son sein des élèves d'autres religions manifeste cette ouverture. Comme l'explique le Conseil pour le dialogue interreligieux, accueillir l'autre demande d'entrer en dialogue avec lui. Dialogue qui conduit jusqu'à l'exploration des convictions religieuses respectives. Il existe au palier secondaire des cours d'enseignement religieux qui invitent à découvrir les grandes religions tout en approfondissant la foi catholique. Ces cours permettent aux élèves d'explorer les convictions religieuses de leurs consœurs et confrères non chrétiens. Certaines activités pastorales permettent également la découverte et une plus grande appréciation de l'héritage et de la sagesse d'autres religions : visites à la synagogue, visite à la mosquée, célébrer le *Seder*, respecter le mois du ramadan, etc.

¹⁰⁵ Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux et Congrégation pour l'évangélisation des peuples, *Dialogue et annonce, Réflexions et orientations concernant le dialogue interreligieux et l'annonce de l'Évangile*, art. 9, 1991.

¹⁰⁶ Assemblée des évêques de l'Ontario, *Mission 2005*, p. 13.

Cependant, tout comme pour l'œcuménisme, le dialogue le plus signifiant se manifeste sûrement dans les liens d'amitié tissés entre les élèves. Paul VI et Jean Paul II parlaient de ce dialogue en terme d'un *échange de cadeaux*. Tout véritable dialogue trouve sa source dans l'amour. L'école, si elle se définit comme une communauté de vie, verra à favoriser des relations interpersonnelles signifiantes chez les élèves de différentes religions. Elle les soutiendra, les valorisera et les protégera en éliminant toutes formes de discrimination.

Existe-t-il un auteur qui a su d'une façon systématique et innovatrice décrire cette conception de la mission de l'Église qui met en corrélation les concepts de sécularisation, mondialisation, inculturation, évangélisation et humanisation? La prochaine section présente la pensée d'un tel auteur et son application à la mission de l'école catholique de langue française de l'Ontario. Il s'agit de la pensée du jésuite belge, André Fossion.

2.7 Paradigme nouveau sur l'annonce et sur la proposition de la foi, et son application aux écoles catholiques de langue française de l'Ontario

André Fossion propose cette nouvelle compréhension de la mission de l'Église et, par conséquent, de la mission de l'école catholique dans une conférence donnée au séminaire de Milan, le 26 avril 2012.¹⁰⁷

Il commence par affirmer que la sécularisation du monde occidental a connu deux étapes. La première fut celle de la sécularisation de la vie publique qui prit son essor à la fin du 18^e siècle et la deuxième, plus récente, celle de la sécularisation de la vie privée. « Ce sont les individus eux-mêmes qui, aujourd'hui, s'éloignent des formes héritées du christianisme parce qu'elles ne croisent plus leurs aspirations, parce qu'elles ne font plus sens, parce qu'elles sont devenues largement illisibles et même incroyables. »¹⁰⁸

¹⁰⁷ André Fossion, *Annonce et proposition de la foi aujourd'hui : Enjeux et défis*, [www.culture-et-foi.com/texteliberateur/fossion_foi_aujourd'hui.pdf] À noter que, puisque toutes les futures citations dans ce chapitre se réfèrent à ce texte de Fossion, seulement le numéro de la page sera indiqué dans le texte lui-même.

¹⁰⁸ André Fossion, *Annonce et proposition de la foi aujourd'hui : Enjeux et défis*, p. 2

Selon lui, on peut repérer cinq types de résistance à la foi chrétienne qui sont aujourd'hui transmis aux générations. Ce sont là des obstacles à traverser pour atteindre une foi personnelle et approfondie.

Dieu indécidable. C'est la position agnostique. On ne sait pas et on ne saura jamais si Dieu existe.

Dieu incroyable. C'est la position d'une certaine conception de la science qui réduit le réel à ce qui est vérifiable.

Dieu insupportable. C'est ce que ressentent tous ceux et celles qui se sont éloignés de leur éducation chrétienne parce qu'elle pesait sur eux comme un carcan dogmatique et moralisant qui ne les faisait plus vivre et dont ils se sont libérés pour grandir en humanité. La foi chrétienne apparaît pour eux comme un obstacle à leur humanité.

Dieu indéchiffrable. La résistance consiste ici dans la difficulté de comprendre, face à l'étrangeté, la diversité ou la complexité des langages qui rendent perplexe.

Dieu inclassable. Ici, c'est la question de Dieu elle-même qui se dissout. Elle tombe dans le non-lieu. On peut se passer de la question de Dieu et s'installer tranquillement dans une vie areligieuse.¹⁰⁹

Plusieurs parents, membres du personnel scolaire et élèves du palier secondaire sont aux prises avec ces obstacles à la foi dans les écoles catholiques de langue française de l'Ontario. La sécularisation privée s'est bel et bien installée dans la province canadienne. Faut-il pour autant se décourager? Fossion ne le croit pas. Il propose plutôt « une spiritualité pour vivre le moment présent de la mission ».¹¹⁰

Comme ce fut exprimé au chapitre premier, la communauté franco-ontarienne dans les Symposiums de 2001 et 2011 a insisté sur l'importance d'offrir au personnel scolaire une formation et un accompagnement dans la foi. Fossion, dans une spiritualité qu'il qualifie de pastorale, indique cinq attitudes spirituelles pour les pasteurs, lesquelles peuvent sûrement être proposées à l'ensemble du personnel scolaire des écoles catholiques de langue française

¹⁰⁹ André Fossion, *Annonce et proposition de la foi aujourd'hui : Enjeux et défis*, p. 2

¹¹⁰ André Fossion, *Annonce et proposition de la foi aujourd'hui : Enjeux et défis*, p. 4

de l'Ontario, de même qu'aux élèves qui les fréquentent et ainsi qu'à leurs parents et tuteurs. Voici la première attitude.

1. « Voir Dieu en toutes choses » (p. 4)

Selon André Fossion, « " Voir Dieu en toutes choses ", c'est pour le témoin reconnaître l'amour de Dieu à l'œuvre dans le monde. C'est reconnaître dans le concret de l'existence, Dieu qui engendre à sa vie, aime, relève, sauve, invite tout un chacun à devenir lui-même. »¹¹¹ Entraîner son cœur et son intelligence à percevoir Dieu agissant dans notre monde au-delà de la souffrance, de la misère, de la pauvreté, de la guerre, de l'injustice... Ne serait-ce pas là, la source même de l'espérance? Les écoles, communautés de vie, sont assaillies par les défis d'un monde imparfait, blessé et souffrant. Apprendre à discerner la présence d'un Dieu actif au cœur de la création permettra d'entrevoir l'avenir avec confiance, affirmera que la solitude et la mort n'ont pas le dernier mot et donnera un sens à la vie, une vie heureuse et généreuse!

2. « Reconnaître la foi chrétienne comme non nécessaire pour le salut, mais les béatitudes évangéliques comme unique chemin de salut »¹¹²

Le professeur de Lumen Vitae s'explique : « Voyant Dieu à l'œuvre en toutes choses, en vertu de la générosité de son amour, il nous paraît particulièrement important, dans le monde sécularisé et pluraliste d'aujourd'hui, de souligner combien notre foi chrétienne nous conduit à reconnaître, sans détour, qu'elle n'est pas un passage obligé pour être engendré à la vie de Dieu et être sauvé. »¹¹³ Il nous invite à l'humilité et du même coup à reconnaître la grandeur de l'amour de Dieu pour l'ensemble de l'humanité. Dieu ne privilégie personne sinon celle ou celui qui cherchent la justice et la plénitude de vie.

Dans le contexte scolaire de plus en plus multiculturel et pluriconfessionnel, Fossion a raison d'inviter les responsables de l'accompagnement dans la croissance humaine et spirituelle à mettre leur confiance en un Dieu qui, au plus profond de son être, désire le bonheur de tous

¹¹¹ André Fossion, *Annonce et proposition de la foi aujourd'hui : Enjeux et défis*, p. 4

¹¹² André Fossion, *Annonce et proposition de la foi aujourd'hui : Enjeux et défis*, p. 5

¹¹³ André Fossion, *Annonce et proposition de la foi aujourd'hui : Enjeux et défis*, p. 5

et toutes sans exception. Fossion se réfère à Paul VI : « Il ne serait pas inutile que chaque chrétien et chaque évangéliste approfondissent dans la prière cette pensée : les hommes pourront se sauver aussi par d'autres chemins, grâce à la miséricorde de Dieu, même si nous ne leur annonçons pas l'Évangile. »¹¹⁴ Les membres du personnel enseignant éviteront ainsi une mauvaise compréhension de l'accompagnement, qui leur est souvent nocive, celle de croire que repose uniquement sur leurs épaules la responsabilité de la croissance humaine et spirituelle de celles et ceux qui leur sont confiés.

Non pas qu'il faille pour autant abandonner les programmes en enseignement religieux, en catéchèse, ainsi que les activités pastorales. Au contraire, il convient de transmettre systématiquement les données de la foi et d'en faire vivre une certaine expérience. La démarche sera d'autant plus agréable puisqu'elle est comprise comme appartenant d'abord au dynamisme de l'Esprit qui se propose dans le cœur de la personne humaine.

Ce même Esprit permet à tous, croyants et incroyants de prendre la voie des béatitudes. « ... ces béatitudes n'impliquent pas une appartenance à telle ou telle religion ou conviction. L'Évangile des béatitudes s'adresse à tous et toutes. »¹¹⁵ On ne peut pas non plus ignorer que les béatitudes sont à la base du christianisme. Elles le définissent et l'orientent. Quel baptisé ne peut se sentir interpellé par « Heureux les pauvres de cœur, heureux les doux, heureux les affamés de justice, heureux les artisans de la paix, le Royaume des cieux est à eux. » (Mt 5, 1-12)

3. « Vivre la charité d'abord! »¹¹⁶

Pour Fossion, « ... notre première mission de chrétiens est de rejoindre ce courant de charité qui existe dans l'humanité, qui nous précède, dont nous sommes redevables, et d'y prendre part autant que nous le pouvons, au nom même de notre foi. »¹¹⁷ Et que sont les écoles catholiques sinon des communautés où s'exerce l'apprentissage de la charité, de la vie selon

¹¹⁴ Paul VI, *Evangelii Nuntiandi*, 1975, § 80

¹¹⁵ André Fossion, *Annonce et proposition de la foi aujourd'hui : Enjeux et défis*, p. 5

¹¹⁶ André Fossion, *Annonce et proposition de la foi aujourd'hui : Enjeux et défis*, p. 6

¹¹⁷ André Fossion, *Annonce et proposition de la foi aujourd'hui : Enjeux et défis*, p. 6

les béatitudes? Elles sont à l'image de l'Église qui, selon Paul VI, dans son discours de clôture du concile Vatican II, « s'est pour ainsi dire proclamée la servante de l'humanité (...) Toute sa richesse doctrinale ne vise qu'une chose : servir l'homme. »¹¹⁸ L'école catholique cherche non seulement à servir celles et ceux qui sillonnent ses corridors, mais encore les communautés civile et paroissiale dans lesquelles elle est insérée. De plus, elle s'ouvre sur le monde. Par de nombreux projets, elle se fait proche de communautés scolaires, civiles et paroissiales du tiers-monde.

4. « Faire de l'annonce un acte de charité dans le déploiement gracieux de la diaconie pour que la joie soit complétée »¹¹⁹

Est-ce possible qu'il nous faille annoncer l'Évangile au nom de la charité? Fossion le croit. « C'est l'amour de l'autre, en effet, qui nous presse d'annoncer l'Évangile. »¹²⁰ Pour le théologien, « si la foi chrétienne est radicalement non nécessaire pour être engendré à la vie de Dieu, elle est cependant racialement précieuse, bonne et salutaire pour ce qu'elle permet de connaître, de reconnaître, de vivre et de célébrer.»¹²¹ Elle permet de goûter « au bonheur, à la joie de se savoir aimé ainsi, comme fils et fille de Dieu, promis à une vie qui ne finira pas. »¹²²

Ainsi, l'école catholique est appelée à demeurer pour toujours un lieu d'évangélisation. Non pas un lieu où s'exerce la coercition, mais un lieu qui propose la foi en un Dieu amour, la foi comme une route de bonheur, un chemin d'humanisation, de découverte et de confiance en l'avenir. Et cela, à l'aide d'un personnel scolaire qui, tout en servant les élèves et leurs communautés, s'efforce de témoigner de sa foi par amour pour ces derniers. Animés par leur relation personnelle au Christ, les membres du personnel espèrent transmettre la joie que la foi génère en ceux et celles qui les côtoient.

¹¹⁸ André Fossion, *Annonce et proposition de la foi aujourd'hui : Enjeux et défis*, p. 6

¹¹⁹ André Fossion, *Annonce et proposition de la foi aujourd'hui : Enjeux et défis*, p. 6

¹²⁰ André Fossion, *Annonce et proposition de la foi aujourd'hui : Enjeux et défis*, p. 6

¹²¹ André Fossion, *Annonce et proposition de la foi aujourd'hui : Enjeux et défis*, p. 6

¹²² André Fossion, *Annonce et proposition de la foi aujourd'hui : Enjeux et défis*, p. 6

5. « Allier rigueur de la raison et style gracieux »¹²³

Voici la cinquième et dernière attitude spirituelle que suggère le théologien belge. Pour lui, la foi chrétienne n'est pas facile à vivre et elle n'est pas spontanée. Au contraire, « elle est et sera de plus en plus, dans le contexte qui vient, le fruit d'un travail personnel, d'une adhésion libre, mûrie et réfléchie. »¹²⁴ Ce travail fait appel à l'intelligence et à la grâce. Il crée l'espace et les conditions nécessaires pour que celui ou celle qui cherche puisse comprendre le dynamisme et les données de la foi. Même s'il est juste d'affirmer que l'Esprit est l'agent principal de l'évangélisation, il n'en est pas moins nécessaire qu'un certain milieu doit porter en lui les éléments essentiels à l'éclosion et au soutien de la foi.

L'école catholique, avec sa communauté de vie évangélique, ses cours scolaires, ses cours en enseignement religieux, ses célébrations liturgiques, sa pastorale scolaire, porte en son sein l'espace et la vie nécessaires pour faire naître et accompagner la croissance dans la foi. Et cela, dans le plus grand respect des personnes, de leurs connaissances et convictions religieuses et de leur cheminement dans l'intégration et l'expression de leur foi. Elle peut certainement allier la rigueur intellectuelle et une approche gracieuse.

Dans la troisième partie de son allocution à Milan, André Fossion recommande la mise sur pied d'une « pastorale rénovée et ouverte à l'innovation ».¹²⁵ Il adresse ses propositions aux communautés chrétiennes en milieu paroissial. Elles peuvent cependant être appliquées aux milieux scolaires catholiques.

Sa première recommandation est de développer « des communautés ecclésiales vivantes et engagées, nourries par l'Évangile, qui prennent en charge le service ministériel ».¹²⁶ Il propose de nourrir la vie communautaire à même l'Évangile, mais en confiant le service pastoral à la communauté entière.

¹²³ André Fossion, *Annonce et proposition de la foi aujourd'hui : Enjeux et défis*, p. 7

¹²⁴ André Fossion, *Annonce et proposition de la foi aujourd'hui : Enjeux et défis*, p. 7

¹²⁵ André Fossion, *Annonce et proposition de la foi aujourd'hui : Enjeux et défis*, p. 8

¹²⁶ André Fossion, *Annonce et proposition de la foi aujourd'hui : Enjeux et défis*, p. 9

Cette approche peut certainement fonctionner en milieu scolaire catholique. La responsabilité de nourrir la foi n'appartient pas uniquement à celle ou celui qui est chargé de l'enseignement religieux ou de l'animation pastorale ni uniquement au curé de la paroisse assigné à cette école. C'est à même la foi de tous les membres du personnel scolaire qu'est alimentée la rencontre de Dieu et de l'élève.

Fossion suggère que le service ministériel soit organisé d'une manière nouvelle et différenciée. Sa proposition est certes possible en milieu scolaire. À certains, on pourra confier le service de la prière, à d'autres celui de la charité, et à d'autres encore celui d'annoncer la Parole de Dieu. Il est vrai que, pour ce faire, l'école ou le conseil scolaire devra mettre sur pied avec ses partenaires un programme de formation pour son personnel scolaire. Un programme qui l'habilitera à assumer une part du service ministériel. Cette nouvelle approche invite nécessairement à entrevoir la répartition de la charge du ministère autrement. Elle invite à faire confiance aux individus qui, une fois formés, se sentiront aptes à témoigner de leur foi par la parole et les gestes.

Et, comme le souhaite le théologien belge, que ce ministère différencié soit fait dans une joie durable. On se rappellera que la communauté franco-ontarienne a souhaité la création d'un tel programme de formation dans les deux Symposiums de 2001 et de 2011.

Dans sa deuxième recommandation, Fossion souhaite la mise sur pied de « communautés au service de l'humanité et porteuses de la Bonne Nouvelle ».¹²⁷ Il désire des communautés qui soient « conscientes de leur mission au sein de la société et conscientes des diverses manières de la mettre en œuvre dans un esprit évangélique ».¹²⁸

L'école catholique connaît bien sa mission. Elle reconnaît que sa mission l'invite à tisser des liens avec les communautés civiles et paroissiales de son environnement. Il lui reste peut-être à réfléchir davantage sur les différentes méthodes qu'elle peut utiliser pour actualiser sa

¹²⁷ André Fossion, *Annonce et proposition de la foi aujourd'hui : Enjeux et défis*, p. 10

¹²⁸ André Fossion, *Annonce et proposition de la foi aujourd'hui : Enjeux et défis*, p. 10

mission. Par le dialogue, elle arrivera à discerner les besoins de son entourage ainsi que les moyens et le langage à utiliser pour communiquer et même communier à son milieu. Si elle veut réussir, elle le fera dans un esprit de service, reconnaissant d'abord que l'Évangile est déjà vivant dans la société séculière. Elle cherchera à construire un monde plus humain surtout dans les milieux de pauvreté, de souffrance, d'exclusion et de désespérance. Elle établira des partenariats avec tous les secteurs de la société : les sports, le commerce, la santé, l'éducation, les arts, etc. Elle refusera en toutes circonstances de se laisser réduire en un ghetto catholique.

Dans toutes ses activités, qu'elles soient réalisées à l'école ou para et périscolaires, l'école annoncera l'Évangile. En certaines circonstances, sa présence, sa participation suffiront pour témoigner du message du Christ et soutenir l'humanisation de son milieu. Pour Fossion, toute communauté ecclésiale peut annoncer la Bonne Nouvelle d'une manière kérygmaticque, narrative et testimoniale, expositive, dialogique, liturgique et culturelle. L'école aussi peut énoncer la foi d'une manière brève et intelligente, à même le témoignage raconté, d'une façon plus explicative, en favorisant l'échange des idées et des expériences personnelles, dans la prière et la célébration des sacrements et aussi dans la reconnaissance de la richesse de l'acculturation, de l'enculturation et de l'inculturation. Ainsi, l'école tout en servant l'humanité, annoncera la Bonne Nouvelle qu'est l'Évangile de Jésus-Christ.

Finalement, Fossion propose des « communautés vivantes qui offrent un dispositif initiatique »¹²⁹ Il espère que ces communautés puissent par leur annonce, accueil et vécu, susciter un questionnement : celui qu'exprime le chant de Robert Lebel : « Je voudrais qu'en les voyant vivre, étonnés les gens puissent dire, voyez comme ils s'aiment, voyez leur bonheur. »¹³⁰ Ce sont des communautés fraternelles qui offrent de vivre des expériences de types communautaires, liturgiques, caritatifs et de partage de foi.

Les écoles sont des sources intarissables d'expériences humaines et elles désirent par leur

¹²⁹ André Fossion, *Annonce et proposition de la foi aujourd'hui : Enjeux et défis*, p. 13

¹³⁰ Robert Lebel, <http://www.cpm-be.eu/page27a.html>

entremise créer des communautés évangéliques. En son sein, l'école fait vivre le partage, la prière et le pardon. Elle questionne la foi et se laisse questionner par elle. Comme il le fut mentionné précédemment, elle est un lieu d'initiation à l'expérience religieuse pour certains, un lieu d'approfondissement de la foi pour d'autres et un lieu d'accueil pour les incroyants.

En conclusion, il convient d'expliquer pourquoi le théologien Peelman avec son paradigme d'inculturation et le théologien Fossion avec son paradigme nouveau sur l'annonce et sur la proposition de la foi furent retenus. On peut facilement croire que certains auraient préféré une théologie plus dogmatique ou encore plus morale pour assurer la pérennité des écoles catholiques de langue française de l'Ontario. « Ils ne savent plus faire la différence entre Ponce Pilate et saint Pierre », s'exclament quelques-uns. « On ne leur enseigne plus l'Acte d'espérance, ni l'Acte de charité, ni l'Acte de contrition et encore moins la notion du péché. Avons-nous encore des écoles catholiques? » questionnent d'autres. Certains souhaitent un retour à l'enseignement du petit catéchisme. Et pourtant, non seulement cette pédagogie est révolue, mais le monde de la chrétienté est disparu.

Aujourd'hui, en Occident, les communautés culturelles et religieuses cohabitent dans une paix relative sur le même territoire. Les communautés homogènes, qu'elles soient linguistiques, culturelles ou religieuses, sont presque inexistantes. Si quelques-unes perdurent, elles se trouvent dans des régions isolées géographiquement. Il en est de même en Ontario. Les communautés paroissiales homogènes canadiennes-françaises et catholiques, qui se sont données des écoles catholiques de langue française au moment de la colonisation, se sont transformées en des communautés civiles multiculturelles et pluri-religieuses. Elles reflètent la société moderne renouvelée par l'arrivée de familles immigrantes. Ainsi, de plus en plus de familles africaines, asiatiques, latino-américaines et autres, de religions musulmanes, bouddhistes, bahá'ís et autres s'installent dans différentes régions de l'Ontario. Ces familles inscrivent de droit leurs enfants dans les écoles secondaires catholiques de langue française. Il en fut décidé ainsi au moment du parachèvement du financement des écoles catholiques en Ontario. Tous les enfants résidant en province, peu importe leur langue et leur religion, ont

droit d'accès à toutes les écoles secondaires en Ontario y incluant les écoles catholiques de langue française. Le droit de discrimination, c'est-à-dire de refuser le droit d'accès, n'est accordé qu'au palier élémentaire. Et pourtant, même les écoles élémentaires catholiques de langue française regorgent d'étudiants et étudiantes francophones ou francophiles qui ne sont pas catholiques. Cette nouvelle réalité invite à l'ouverture, à l'accueil, à l'écoute, au dialogue et à la recherche d'un dénominateur commun. N'est-ce pas celui d'affirmer que nous sommes tous et toutes frères et sœurs en humanité, affirmer que nous sommes tous et toutes fils et filles de Dieu?

Le Père Peelman a raison. L'être humain est appelé à se familiariser lentement avec sa propre culture tout en cherchant à communier à la culture de son voisin. Qui plus est, dans les écoles catholiques, on cherche à pénétrer les cultures et les rencontres interculturelles de la lumière qu'apporte l'Évangile. Puisqu'on ne peut plus faire fi du multiculturalisme dans les écoles catholiques de langue française, autant lui offrir un cadre théologique pour l'accueillir. La pneumatologie sous-tendant la théologie de l'inculturation proposée par le théologien flamand offre un tel cadre théologique aux écoles catholiques. On n'a qu'à se souvenir, par exemple, de son invitation à abandonner toute prétention absolutiste, à découvrir et reconnaître la présence et l'action de l'Esprit chez les autres, et à dépasser les dualismes qui continuent à marquer l'Église : croyants – non croyants, hommes – femmes, chrétiens – non chrétiens. Sinon, aucune cohabitation véritable ne sera possible, aucun dialogue interculturel ni interreligieux ne portera fruit.

Le Père Peelman ne propose pas l'inculturation comme un cadre rigide qui saura dicter les relations humaines. Il la conçoit davantage comme une démarche spirituelle engendrée par deux attitudes fondamentales : le respect de l'autre et la capacité de se laisser toucher et transformer par l'autre. Se dissimule nécessairement derrière ces attitudes une conviction première : l'importance de se respecter soi-même. N'est-ce pas ce que le Christ lui-même propose comme commandement : aimer l'autre comme soi-même? Les responsables des écoles catholiques voudront certainement qu'elles deviennent des communautés de vie qui,

sous le souffle de l'Esprit, permettront à ceux et celles qui y vivent d'apprendre non seulement à découvrir et aimer son Dieu, mais aussi à apprendre à se découvrir et à s'aimer soi-même, à découvrir l'autre et à l'aimer. Comme dans toute démarche, c'est le cheminer ensemble qui prime et non la nécessité absolue d'arriver quelque part.

De plus, si l'éducation ne peut se contenter de transmettre uniquement des connaissances, ne doit-elle pas favoriser chez l'élève la découverte du sens à son existence? Si oui, cette découverte ne peut se faire qu'en faisant appel à la dimension spirituelle de l'être. Ainsi l'intuition du Père Peelman de présenter la théologie de l'inculturation comme une spiritualité qui favorise un vivre ensemble permet à ceux et celles qui s'y engagent à découvrir le sens à leur existence. Quoique le théologien soit convaincu que cela est difficile à faire dans un monde globalisé, il croit que ce n'est que dans le plus grand respect d'eux-mêmes et des autres que les êtres humains arrivent à discerner ce à quoi ils sont appelés à devenir et à trouver leur place dans cette société. Cette spiritualité favorisera certainement cette découverte chez les étudiants et étudiantes des écoles catholiques de langue française de l'Ontario.

Quant au théologien belge, le Père André Fossion, il définit cette route fondamentale comme une démarche d'humanisation. Il invite à cheminer avec d'autres pour trouver le sens à son existence. Dans un premier temps, il est facile de percevoir dans ce projet d'humanisation un dénominateur commun pour rassembler les gens de toutes cultures et de toutes religions. Un tel projet met en place les éléments de base pour permettre le vivre ensemble : reconnaître le don qu'est la vie, affirmer son caractère sacré, développer toutes les dimensions de l'être, ainsi que célébrer et valoriser les différences. Certes, les écoles catholiques de langue française peuvent reconnaître dans l'élan d'humanisation une démarche qui puisse rassembler en une communauté ses élèves et son personnel. Mais cette reconnaissance ne suffit pas. L'école doit en faire un projet éducatif.

Rappelons-nous que le Programme-cadre en Enseignement religieux propose que l'école

aborde ce projet « en proposant un chemin d'humanité, celui que Jésus a révélé et dont l'Évangile est l'expression ». ¹³¹ De plus, il suggère que ce projet s'intéresse aux dimensions personnelle et collective de ce processus. André Fossion affirme que, pour permettre à cette démarche de porter du fruit dans la pastorale paroissiale, et par association peut-on suggérer dans les écoles catholiques, elle doit être entreprise en s'appuyant sur deux convictions. La première énonce que la foi chrétienne est radicalement non nécessaire pour le salut et pourtant radicalement précieuse pour la transformation qu'elle permet de vivre. Voilà un exemple de ce refus de tout absolutisme demandé par le Père Peelman. Par surcroît, elle invite à se laisser transformer par le message évangélique et ultimement par une relation personnelle au Christ. Dans le contexte multiculturel et plurireligieux des écoles catholiques, ce processus ne peut pas être imposé, il ne peut être que proposé. Il en est de même pour la foi. Ainsi, l'école catholique, par ses activités et son enseignement, rappelle à quiconque veut l'entendre que la foi chrétienne peut être précieuse et source de transformation chez la personne humaine.

Si cette dernière l'affirme, c'est qu'elle est convaincue que la grâce de Dieu est débordante, excessive et sans mesure. Voilà la deuxième conviction de Fossion. Dans un monde de consommation, meurtri par les divisions culturelles, linguistiques et religieuses, par le démantèlement des familles et par la solitude, caractérisé par le rejet du progrès perpétuel, de la raison et de l'uniformité, par le questionnement des valeurs et par la méfiance des institutions, ¹³² un amour sans borne d'un Dieu respectueux peut certes allumer en l'être humain une lueur d'espérance. On ne peut demander mieux comme toile de fond pour découvrir et vivre son humanité et pour faire advenir l'école catholique de langue française de l'Ontario!

¹³¹ Assemblée des évêques catholiques de l'Ontario. *Enseignement religieux pour les écoles catholiques de langue française*, 2009, p. 21.

¹³² Pour lire une description du monde de la modernité, voir Gallagher, Paul, s.j., *Clashing Symbols. An Introduction to Faith and Culture*. New York, Paulist Press, 1998.

2.8 Récapitulation

L'école catholique de langue française, partie constituante de l'Église locale, se voit confier une mission d'évangélisation. En s'inspirant d'une nouvelle approche à la mission, celle de l'inculturation, elle effectue son travail d'acculturation et d'enculturation en accompagnant l'élève dans la découverte du sens de son existence et en l'invitant à s'humaniser et à humaniser la société dans laquelle il est inséré. Ce faisant, l'école devient une véritable interlocutrice dans la société sécularisée, mondialisée et plurielle qu'est la société contemporaine de l'Ontario.

Elle partage cette responsabilité avec la famille et la paroisse. Comme Jésus avec les disciples d'Emmaüs et Paul à l'Aréopage, l'école, pour certains, se transforme en un milieu d'enseignement religieux et en un lieu d'approfondissement de la foi. Pour d'autres, elle sera un milieu de rencontre du phénomène religieux. L'école catholique apporte un éclairage évangélique au savoir, savoir-faire et savoir-être. Elle offre ainsi un processus de maturation humaine et de maturation dans la foi à ceux et celles qui la fréquentent.

Pour Fossion, l'école transmet cette aptitude à mener sa vie en chrétien :

La compétence chrétienne consiste à « écrire » personnellement sa vie dans la foi, en lien avec la communauté chrétienne, dans un contexte culturel donné, en mobilisant de manière intégrée et inventive, les ressources de la tradition chrétienne et des cultures, en enrichissant cette compétence dans l'exercice même de sa pratique dans la variété des situations rencontrées.¹³³

L'école espère ainsi, avec l'aide de l'Esprit Saint, travailler à l'édification d'une société plus humaine.

La prochaine section de ce travail, ce qu'Alain Roy nomme la réélaboration opérationnelle. Il en donne la définition :

¹³³ André Fossion, *Dieu désirable*, p. 143-144.

En tenant compte des acteurs de la pratique et du contexte social, culturel et ecclésial, la phase de réélaboration vise à construire un projet d'intervention sur la pratique, ou de renouvellement de celle-ci. Plusieurs axes peuvent articuler ce projet : l'orientation à donner et la redéfinition des objectifs, l'organisation, le type de participation, la gestion des ressources humaines et financières, l'information, l'animation et la formation.¹³⁴

Cette recherche en théologie pratique examinera au moyen d'une étude méthodique, des données recueillies dans les articles journalistiques de 2001 à 2012. Elle cherchera à découvrir s'il existe une corrélation entre la conception théorique de la mission de l'école catholique et celle de l'Église d'aujourd'hui. De plus, elle s'attardera à découvrir ce que l'école catholique affirme être et dit vivre dans le discours public. Ce travail sera fait par l'identification des catégories suivantes.

1. La littérature journalistique confirmera-t-elle que l'école *participe vraiment à la mission de l'Église*?
2. Organise-t-elle des activités *d'acculturation, d'enculturation et d'inculturation*?
3. Promeut-elle un véritable *dialogue interreligieux et sociétal*?
4. Est-elle réellement consciente des enjeux apportés par la *globalisation*?
5. Se dit-elle au service de *l'humanité et de l'Évangile*?
6. Manifeste-t-elle une ouverture *à l'œcuménisme et au pluralisme religieux*?
7. Organise-t-elle une *pastorale rénovée et ouverte à l'innovation*?

Pour résumer en une seule question, *arrive-t-elle à dire sa spécificité dans le discours public*? Ce n'est qu'après avoir établi l'identité de l'école catholique qu'on peut décrire sa contribution à la société. La revue de la littérature journalistique permettra d'évaluer s'il y a cohérence ou écart entre le vécu de l'école catholique de langue française de l'Ontario et le discours public qu'elle tient sur elle-même.

¹³⁴ Alain Roy, Démarches de théologie pratique, dans Elizabeth Parmentier (dir), Théologie Pratique, analyses et prospectives, Presses universitaires de Strasbourg, 2008, p. 50

Chapitre 3 : Le discours public de l'école catholique de langue française de l'Ontario sur son apport à la société ontarienne

Les chapitres précédents ont identifié les caractéristiques qui définissent les attentes de la société séculière, de la communauté franco-ontarienne catholique, ainsi que les attentes de la mission de l'Église catholique quant à l'apport de l'école catholique de langue française à la société sécularisée de l'Ontario. Pour valider ou infirmer l'hypothèse énoncée au début de ce travail, à savoir *que l'école catholique de langue française communique peu et/ou d'une manière incomplète, son apport à la société ontarienne dans le discours public*, ce chapitre entend faire une analyse de la littérature médiatique franco-ontarienne afin de découvrir si les écoles catholiques de langue française réussissent ou non à bien faire connaître leur contribution. Le lecteur pourra donc lire dans ce troisième chapitre :

- la description de la littérature journalistique,
- la justification du choix des journaux retenus,
- la démarche de l'analyse du contenu,
- les catégories retenues pour faire la recherche,
- la grille d'analyse du corpus,
- l'analyse du contenant et du contenu,
- les observations et les recommandations à l'intention des conseils scolaires et des écoles catholiques de langue française de l'Ontario.

3.1 Littérature journalistique

Selon le ministère des Affaires francophones de l'Ontario, il existe trente-sept (37) journaux de langue française en Ontario. Parmi ces journaux, on ne retrouve qu'un seul quotidien, les autres sont des hebdomadaires, des mensuels ou des bimensuels. Certains existent en milieu rural, d'autres en milieu urbain; quelques-uns publient en milieu majoritairement francophone, d'autres en milieu minoritairement francophone; d'autres enfin sont des

journaux d'universités et de collèges de la province. On retrouve des journaux francophones dans toutes les régions de la province à l'exception de Nord-Ouest de l'Ontario.

Tableau des 37 journaux selon le ministère des Affaires francophones

Nom	Région	Rural / Urbain	Majoritaire / Minoritaire	Catégorie
<i>Le Régional</i> (Welland et Hamilton)	Centre-Sud	Urbain	Minoritaire	Hebdo
<i>Le Métropolitain</i> (Brampton, Toronto)	Centre-Sud	Urbain	Minoritaire	Hebdo
<i>L'Action</i> (London, Sarnia)	Centre-Sud	Urbain	Minoritaire	Mensuel
<i>Le Goût de Vivre</i> (Penetanguishene)	Centre-Sud	Rural	Minoritaire	Mensuel
<i>Bonjour Ontario</i> (Oshawa-Windsor)	Centre-Sud	Urbain	Minoritaire	Mensuel
<i>Le Journal de Cornwall</i> (Cornwall)	Est	Urbain	Minoritaire	Hebdo
<i>Le Carillon</i> (Hawkesbury)	Est	Rural	Majoritaire	Hebdo
<i>Le Reflet de Prescott-Russell</i> (Embrun)	Est	Rural	Majoritaire	Hebdo
<i>Agricom</i> (Clarence Creek)	Est	Rural	Majoritaire	Hebdo
<i>Francopresse</i> (APF)* (Ottawa)	Est	Urbain	Minoritaire	Hebdo
<i>Éducation postsecondaire</i> (APF)* (Ottawa)	Est	Urbain	Minoritaire	Hebdo
<i>L'Express d'Ottawa</i>	Est	Urbain	Minoritaire	Hebdo
<i>Le Droit</i> (Ottawa)	Est	Urbain	Minoritaire	Quotidien
<i>L'Écho</i> (Rockland)	Est	Rural	Majoritaire	Bimensuel
<i>Le Voyageur</i> (Sudbury)	Nord	Urbain	Minoritaire	Hebdo
<i>Le Nord</i> (Hearst)	Nord	Rural	Majoritaire	Hebdo
<i>Le Rempart</i> (région de Windsor)	Sud	Urbain	Minoritaire	Hebdo
<i>L'Ours noir</i> (Cochrane)	Nord	Rural	Majoritaire	Hebdo

<i>Le Nouvel étudiant</i> (Embrun)	Est	Rural	Majoritaire	
<i>La Tribune express</i> (Hawkesbury)	Est	Rural	Majoritaire	Hebdo
<i>Le Régional</i> (Hawkesbury)	Est	Rural	Majoritaire	Hebdo
<i>L'Horizon</i> (Kapuskasing)	Nord	Rural	Majoritaire	Hebdo
<i>Le Weekender</i> (Kapuskasing)	Nord	Rural	Majoritaire	Hebdo
<i>Vision</i> (Prescott-Russel)	Est	Rural	Majoritaire	Hebdo
<i>La Tribune</i> (Sturgeon Falls)	Nord	Rural	Majoritaire	Hebdo
<i>Les Nouvelles</i> (Timmins)	Nord	Rural	Minoritaire	Hebdo
<i>Journal Canora</i>				
<i>L'Express de Timmins</i>	Nord	Urbain	Minoritaire	Hebdo
<i>L'Express de Toronto</i>	Centre- Sud	Urbain	Minoritaire	Hebdo
<i>Voir</i> (Gatineau / Ottawa)	Est	Urbain	Minoritaire	Mensuel
<i>Les Nouvelles du Niagara</i>	Centre- Sud	Urbain	Minoritaire	
<i>Perspectives Vanier</i>	Est	Urbain	Minoritaire	Mensuel
<i>Vivre +</i>	Ontario	Urbain Rural	Minoritaire	Mensuel
<i>La Rotonde</i> (Université d'Ottawa)	Est	Urbain	Minoritaire	Mensuel
<i>Pro Tem</i> (Collège universitaire Glendon)	Centre- Sud	Urbain	Minoritaire	Mensuel
<i>L'Orignal déchainé</i> (Université Laurentienne de Sudbury)	Nord	Urbain	Minoritaire	Mensuel
<i>La SagaCité</i> (Cité collégiale Ottawa)	Est	Urbain	Majoritaire	Mensuel

* Association de la presse francophone

Nous avons retenu six (6) journaux pour cette recherche, deux du Nord, deux du Sud et deux de l'Est de la province. Ils sont représentatifs de toutes les régions de la province où se publie un journal francophone. Ce sont des hebdomadaires sauf un qui est un quotidien. Ils sont publiés en milieux rural et urbain, en milieux majoritairement et minoritairement

francophones. Tous ont été fondés avant 1998, année de la mise sur pied des conseils scolaires de district catholique de langue française en Ontario et desservent encore aujourd’hui leur communauté civile ou leur région. Aucun mensuel ou bimensuel n’a été retenu vu le nombre limité d’articles publiés dans leurs pages. Enfin, aucun journal du milieu universitaire ou collégial n’a été retenu. Ces journaux s’adressent à une clientèle spécifique, les étudiantes et étudiants de leur institution scolaire, et ne s’intéressent généralement qu’aux défis et aux préoccupations de la communauté étudiante : frais de scolarité, activités sur les campus, vie estudiantine, etc.

Tableau des journaux retenus

Nom	Région	Rural/Urbain	Majoritaire / Minoritaire	Catégorie
<i>Le Rempart</i> (région de Windsor)	Sud	Urbain	Minoritaire	Hebdo
<i>Le Métropolitain</i> (Brampton, Toronto)	Centre-Sud	Urbain	Minoritaire	Hebdo
<i>Le Carillon</i> (Hawkesbury)	Est	Rural	Majoritaire	Hebdo
<i>Le Droit</i> (Ottawa)	Est	Urbain	Minoritaire	Quotidien
<i>Le Nord</i> (Hearst)	Nord	Rural	Majoritaire	Hebdo
<i>Le Voyageur</i> (Sudbury)	Nord	Urbain	Minoritaire	Hebdo

C’est à partir de ces journaux que le matériel a été rassemblé aux fins d’analyse. Il a été obtenu au moyen d’une recherche informatique en utilisant deux moteurs de recherche, celui de Bibliobranché et celui de l’Association Francopresse du Canada. Les articles retenus répondent tous à l’un ou à l’autre des mots de recherche suivants : **conseil scolaire, éducation, école catholique**. Dans le langage de l’analyse, chaque article est considéré comme une unité de recherche. Un examen attentif de ces unités permettra de tirer des conclusions pertinentes. Pour ce faire, il faudra cependant choisir une méthodologie.

3.2 Méthodologie

Tel que cela a été mentionné dans l'introduction de ce travail, la méthodologie retenue consistera en une analyse de contenu. Pour bien comprendre cette analyse de contenu, il faut la situer dans une thématique plus englobante, celle *des principaux langages médiatiques*. Guy Marchessault, dans son livre *Médias et foi chrétienne, deux univers à concilier*¹, souligne que les médias utilisent largement le procédé de la rhétorique. Il adopte la définition d'Olivier Reboul : « La rhétorique est l'art du discours. »² Le professeur Marchessault ajoute : « C'est-à-dire l'art de disposer les éléments d'un discours de telle façon qu'ils séduisent divers publics, les attirent et les convainquent. »³ Il s'agit donc d'un langage de persuasion. Y a-t-il un lien à faire avec l'hypothèse? Si l'hypothèse suggère qu'une meilleure articulation de l'apport de l'école catholique de langue française de l'Ontario à la société ontarienne dans le discours public conduira à une meilleure compréhension, réception et valorisation de cette école par la population ontarienne, on peut conclure qu'il faut utiliser un langage médiatique qui veut persuader. Il faudra donc dans l'analyse de la littérature journalistique, c'est-à-dire des journaux francophones de l'Ontario, évaluer s'il y a là une véritable rhétorique en faveur de l'école catholique de langue française de l'Ontario.

Le professeur Marchessault affirme que l'on peut retrouver la persuasion directe dans quatre langages médiatiques :

1. la propagation d'idéologies, de causes ou de valeurs,
2. la propagande des biens et services, i.e. la publicité,
3. la propagation de l'image publique d'une organisation,
4. la propagation de certaines perceptions des événements et situations, telle que vue en information par les journalistes.⁴

¹ Guy Marchessault, *Médias et foi chrétienne : deux univers à concilier*, Montréal, Fides, 2002.

² Oliver Reboul, *La rhétorique*, Paris, PUF, 1984, p.6

³ Guy Marchessault, *Médias et foi chrétienne : deux univers à concilier* p. 90.

⁴ Guy Marchessault, *Médias et foi chrétienne : deux univers à concilier* pp. 84-87.

Une analyse des données permettra-t-elle de retrouver ces quatre langages médiatiques? À la lecture des articles de journaux, le lecteur arrivera-t-il à mieux comprendre les valeurs véhiculées par l'école catholique de langue française, les services pédagogiques et culturels qu'elle offre à la communauté franco-ontarienne, les événements vécus par la communauté scolaire et l'image qu'elle veut projeter d'elle-même? L'analyse devra porter attention, entre autres, au vocabulaire utilisé, aux événements soulignés ou passés sous silence, aux images publiées, à la fréquence des communications journalistiques.

Ce professeur de l'Université Saint-Paul croit cependant que les régimes rhétorique et métaphorique sont imbriqués l'un dans l'autre. Il définit le métaphorique et son utilisation comme :

la possibilité de dépassement du référent et du signe - matériel ou linguistique - qui fait advenir le symbole et sa compréhension; une capacité humaine extraordinaire. C'est l'explosion artistique, poétique. Dans l'usage de la métaphore, on effectue des rapprochements imaginatifs entre certaines réalités et des éléments ne leur appartenant pas en propre, ce qui fait franchir le fossé entre le réel et ses représentations (p. ex. parler en images) et introduit à un réseau de significations symboliques... Somme toute, rhétorique et métaphorique feront invariablement partie de toute intervention persuasive ou imaginaire qui veut réussir à rejoindre ses publics, notamment dans les médias.⁵

À la lecture des données, il faudra élaborer un outil de travail pour porter une attention particulière aux métaphores dans les textes.

De plus, selon le professeur Marchessault :

les lecteurs d'aujourd'hui se méfient de tout type de propagande d'idées, même des bonnes idées... Par contre, leurs cœurs s'ouvrent spontanément au monde du rêve... (Et comme) tout mouvement de persuasion directe appelle ses publics à des formes de comportement surtout mimétique, il propose des idéologies ou des choses à imiter, à faire et à acheter; et puisque l'imaginaire propose plus souvent des

⁵ Guy Marchessault, *Médias et foi chrétienne : deux univers à concilier*, p. 91.

suggestions de type cathartique, en ouvrant les publics à la projection dans les rêves .⁶

Les communications des écoles catholiques de langue française doivent faire appel à ce mimétisme et au rêve. Il est à espérer qu'à la lecture des communications émises par les conseils scolaires catholiques ou par les écoles elles-mêmes, les parents veulent imiter à la maison la qualité d'éducation transmise à l'école catholique ou encore qu'ils se surprennent à imaginer leurs enfants inscrits dans une école catholique. Si les communications s'adressent au cognitif, elles doivent également faire appel au cœur, à l'affectif.

Le professeur propose neuf langages traditionnels propres aux religions pour exprimer leurs sentiments et leurs croyances : « le témoignage personnel, le témoignage social, les rituels de célébration et la prière, la prédication, les écrits sacrés, la théologie, les dogmes, le langage des spirituels et enfin l'art sacré. »⁷ Il ne retient cependant que le langage du témoignage personnel et le langage du témoignage social comme crédibles dans les médias. Les autres ne semblent pas être très convaincants comme langage de persuasion.

Les témoignages personnel et collectif sont à la portée de tous, dans la mesure où une réelle transformation a été vécue. Cette metanoïa incite quelquefois au prosélytisme, mais on trouve aussi des croyants posés, prêts à témoigner de leur conviction sans s'en faire volontairement les hérauts en relatant simplement les événements de leur vie personnelle et collective.⁸

Il sera intéressant de découvrir si l'école catholique de langue française fait appel aux témoignages personnel et collectif dans ses communications publiques. Danielle Maisonneuve, spécialiste en marketing, croit important que l'école développe le marketing social. « Le marketing social consiste à « développer et maintenir des relations avec les membres, les donateurs, et les représentants des consommateurs. »⁹

Quelle importance accorde-t-on au marketing social dans les écoles catholiques?

⁶ *Ibid.*, p. 92-93.

⁷ *Ibid.*, p. 100.

⁸ *Ibid.*, p.105-106.

⁹ Danielle Maisonneuve, *Les relations publiques dans une société en mouvance*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2010, p. 19.

Il ne s'agit plus uniquement de diffuser un message pour y faire adhérer à tout prix les publics concernés, mais plutôt d'engager un dialogue et d'entrer en relation avec ces interlocuteurs institutionnels (Ledingham et Bruning, 2000) : en somme, dépasser la posture diffusionniste pour se préoccuper d'écoute, d'analyse et d'appropriation et d'influence réciproque.¹⁰

Pourra-t-on à la lecture des articles de journaux découvrir une préoccupation pour l'écoute, l'analyse, l'appropriation et l'influence réciproque chez les intervenants et intervenantes des écoles catholiques?

Il faudra donc concevoir et élaborer une grille de lecture qui permettra d'extraire du texte écrit non seulement les éléments autodescriptifs de l'école catholique de langue française, mais aussi la méthode employée pour transmettre le message. Au dire des spécialistes de la communication, l'étude du contenant est aussi pertinente que l'étude du contenu. Cette recherche posera donc un premier regard sur le contenant. Pour ce faire, elle analysera les éléments suivants :

- le langage de la persuasion,
- le langage métaphorique,
- le langage du témoignage,
- le langage du dialogue.

Quant à l'analyse du contenu, comme cela a été mentionné dans les chapitres un et deux, elle permettra d'établir des corrélations entre les unités analysées et les catégories suivantes :

- les attentes exprimées dans la revue de la littérature quant à la conception et au rôle attribué à l'éducation au 21^e siècle;
- la place accordée à l'école confessionnelle dans une société sécularisée;
- les attentes exprimées par la communauté franco-ontarienne catholique;
- les liens fondamentaux existant entre la mission de l'école catholique et celle de l'Église.

¹⁰ *Ibid.*, p. 20.

Pour ce faire, ces deux grilles de lecture devront être objectives, exhaustives, méthodiques et quantitatives si la recherche veut être crédible. Il est souhaité qu'une analyse du contenant et du contenu permette de faire des recommandations pour élaborer une meilleure stratégie de communication pour les intervenants et intervenantes des écoles catholiques de langue française de l'Ontario.

Cela étant dit, il ne faut présumer aucune conclusion au préalable, car comme l'écrit Danielle Maisonneuve :

Ce n'est pas parce qu'un message est diffusé qu'il est reçu;
ce n'est pas parce qu'un message est reçu qu'il est compris;
ce n'est pas parce qu'un message est compris qu'il est accepté;
ce n'est pas parce qu'un message est accepté qu'il change les attitudes;
et ce n'est pas parce qu'un message change les attitudes qu'il change les comportements.¹¹

Cependant cette affirmation ne devrait pas dissuader quiconque d'émettre une communication médiatique dans le discours public.

3.3 Description des unités

Les unités ont été obtenues par voie informatique. Elles répondent toutes à une des trois expressions clefs utilisées pour opérer la recherche : **éducation, conseil scolaire, école catholique**. Tous les articles s'échelonnent de 2001 à aujourd'hui. Il a fallu faire un second tri parmi les articles puisque certains ne concernaient pas les écoles catholiques de langue française de l'Ontario. À titre d'exemples, certains traitaient de l'éducation collégiale ou universitaire, de l'éducation au Québec, des écoles non confessionnelles francophones, ou encore des écoles de langue anglaise catholiques ou non confessionnelles. Les articles retenus pour analyse ont tous un lien direct avec un conseil scolaire catholique de langue française ou avec une école catholique d'un de ces conseils : ou ils ont été rédigés par eux, ou ils font référence à une ou à l'autre de leurs activités. Ils varient en longueur et traitent d'une multitude de sujets. Le nombre d'unités retenues varie également selon le journal étudié. La recherche électronique donne un nombre possible d'articles à étudier, ceux qui ont répondu

¹¹ *Ibid.*, p. 140.

aux mots clefs. Le deuxième tri a sélectionné un nombre plus restreint d'articles. Mille vingt-cinq (1025) unités ont été retenues aux fins d'analyse.

Tableau du nombre d'unités retenues

Nom	N ^{bre} d'unités possibles	N ^{bre} d'unités retenues
<i>Le Rempart</i> (région de Windsor)	158	77
<i>Le Métropolitain</i> (Brampton, Toronto)	266	62
<i>Le Carillon</i> (Hawkesbury)	259	50
<i>Le Droit</i> (Ottawa)	14,372	749
<i>Le Nord</i> (Hearst)	150	46
<i>Le Voyageur</i> (Sudbury)	354	41

Maintenant, pour analyser le contenant et le contenu des unités, il faut au préalable se doter de catégories d'analyse. Roger Mucchielli, spécialiste de l'analyse du contenu, indique que les catégories doivent posséder quatre qualités classiques. Elles doivent être :

- **exhaustives** : toutes les unités de sens sont distribuées dans les catégories. La liste de celles-ci épuise les caractéristiques de ces unités.
- **exclusives** : les catégories sont distinctes; un même élément ne peut appartenir à deux catégories à la fois et sous le même rapport.
- **objectives** : elles sont intelligibles à plusieurs codeurs.
- **pertinentes** : elles sont en rapport avec d'une part les objectifs de l'analyse, d'autre part avec le contenu à analyser.¹²

3.3.1 Catégories d'analyse

Contenant

Avant d'examiner de près le contenu, il convient de poser un regard sur le contenant. Le Professeur Marchessault invite le chercheur à découvrir le langage médiatique utilisé. Est-ce le langage de la persuasion, le langage métaphorique, le langage du témoignage ou le langage du dialogue? Chacun de ces langages sera pour cette recherche une catégorie utile à l'analyse

¹² Roger Mucchielli, *L'analyse de contenu*, Éditions ESF, Issy-les-Moulineaux, 1974, p. 46.

du contenant. Une fois le contenant analysé, la recherche s'attardera au dépouillement du contenu.

Contenu

Les catégories pour cette recherche ont été choisies à même les questions posées à la fin des chapitres un et deux.

Voici la liste des catégories retenues à la suite du premier chapitre :

1. **Histoire** : Fait-on référence à l'histoire de l'école catholique de langue française en Ontario?
2. **Langue et culture françaises** : S'attarde-t-on sur sa contribution passée et actuelle à la préservation et au développement de la langue et de la culture?
3. **Services** : Présente-t-on les services qu'elle offre?
4. **Attentes de la société moderne** : Y a-t-il une corrélation entre les attentes d'une société moderne envers son système éducatif et les services offerts par les écoles catholiques de langue française?
5. **Contribution au dialogue** : Peut-on y lire une contribution au dialogue sur le sens de l'éducation dans la société séculière?
6. **Attentes quant à l'éducation confessionnelle** : Présente-t-on des éléments qui confirment que l'école catholique de langue française satisfait aux attentes de l'école confessionnelle dans la modernité?
7. **Partenariats** : Fait-on état des divers partenariats établis avec les organismes des communautés civiles et paroissiales?
8. **Mission de l'école catholique de langue française** : Fait-on des liens entre les activités scolaires et la mission des écoles catholiques de langue française en Ontario?
9. **Attentes de la communauté franco-ontarienne catholique** : Fait-on des liens entre les activités scolaires et les attentes de la communauté franco-ontarienne catholique?

10. **Ambassadeurs des écoles** : Y perçoit-on des signes qui attestent que le personnel et les élèves sont les meilleurs ambassadeurs des écoles catholiques de langue française de l'Ontario?

Voici la liste des catégories déduites du deuxième chapitre.

1. **Participation à la mission de l'Église universelle** : La littérature journalistique confirme-t-elle que l'école *participe vraiment à la mission de l'Église*?
2. **Acculturation** : Organise-t-elle des activités *d'acculturation*?
3. **Enculturation** : Organise-t-elle des activités *d'enculturation*?
4. **Inculturation** : Organise-t-elle des activités *d'inculturation*?
5. **Dialogue interreligieux** : Promeut-elle un véritable *dialogue interreligieux*?
6. **Globalisation** : Est-elle réellement consciente des enjeux apportés par la *globalisation*?
7. **Au service de l'humanité** : Se dit-elle au service de *l'humanité*?
8. **Au service de l'Évangile** : Se dit-elle au service de *l'Évangile*?
9. **Œcuménisme** : Manifeste-t-elle une ouverture à *l'œcuménisme*?
10. **Pastorale** : Organise-t-elle une *pastorale rénovée et ouverte à l'innovation*?

Pour l'analyse des articles, une grille a été préparée qui incorpore les catégories retenues.

Grille d'analyse d'un article

1. **Date** :

N° de l'article :

2. **Journal**

Nom : N V C D M R

Région : N S E

3. **Analyse du contenant**

Langage de propagande	P	M	T	D
Persuasion	ICV	BS	IP	PES

4. Analyse du contenu

Société séculière	H PE	LC	S	ASM	D	AEC	P	M	AFOC
Église	ME	A	E	I	DIR	SH	E	O	P

Cette grille sera utilisée pour analyser les articles retenus. Une analyse quantitative a été faite et les articles identifiés à chacune des catégories ont été rassemblés aux fins de l'examen du contenu.

Explication de la grille de lecture.

Grille d'analyse d'un article

1. **Date :** Date de parution de l'article

N° de l'article :

Numéro attribué à chaque article afin de faciliter l'analyse quantitative

2. **Journal :**

N	<i>Le Nord</i> de Hearst
V	<i>Le Voyageur</i> de Sudbury
C	<i>Le Carillon</i> de Hawkesbury
D	<i>Le Droit</i> d'Ottawa
M	<i>Le Métropolitain</i> de Toronto
R	<i>Le Rempart</i> de Windsor

3. **Analyse du contenant**

Langage de propagande

P	Persuasion
M	Métaphorique

- T Témoignage
- D Dialogue

Langage de persuasion

- ICV Idéologie, causes et valeurs
- BS Biens et services
- IP Image publique
- PES Perception d'événements et de situations

4. Analyse du contenu

Société séculière

- H Histoire
- LC Langage et culture
- S Services
- ASM Attentes de la société moderne :
Apprendre à connaître, apprendre à faire, apprendre à vivre ensemble,
apprendre à être
- D Dialogue
- AEC Attentes de l'école confessionnelle :
Patrimoine culturel et historique, composantes essentielles d'une communauté
croyante, dimension esthétique de la vie, processus d'émancipation et de
libération, recherche de sens et d'accomplissement
- P Partenariats
- M Mission
- AFOC Attentes de la communauté franco-ontarienne catholique :
Curriculum, culture et foi, croissance dans la foi, leadership chrétien, école et
communauté, bénévolat, réseau provincial.
Personnel et compréhension de la mission, nouvelle francophonie, formation
pour permettre une croissance dans la foi, l'accueil et le respect, activités par et
pour les élèves, outils d'enseignement religieux et pastoral, formation pour
l'utilisation des ressources pédagogiques en enseignement religieux, animation
pastorale, partenariats, évaluation
- PE Personnel et élèves en tant qu'ambassadeurs

Église

- ME Mission de l'Église
- A Acculturation

E	Enculturation
I	Inculturation
DIR	Dialogue interreligieux
SH	Service de l'humanité
E	Service de l'Évangile
O	Œcuménisme
P	Pastorale

Avec cet outil de travail, les 1025 articles (unités) ont été codifiés. Pour faciliter la recherche, un numéro a été attribué à chaque unité.¹³ La prochaine section s'attardera sur l'analyse quantitative.

3.4 Analyse du contenant

Chaque journal a abordé un nombre précis de sujets. Certains se répètent et d'autres sont particuliers à un journal précis. La compilation suivante présente les sujets abordés par chaque journal.

Nord de la province

Journal *Le Nord*

Sujets des articles (19)	Numéro de l'article
Culture :	202, 215
Curriculum :	182, 185
Éditoriaux des élèves :	214
Financement :	198, 204, 217
Fonds pour l'éducation :	1023
Formation des enseignants :	192
Horaire scolaire :	200, 222
Infrastructures :	195
Mérites scolaires :	191, 196, 2069
Négociations :	186, 187, 188, 189, 206, 207
Personnel scolaire :	221, 1020
Programmes pour parents :	216, 218
Reconnaissance des membres de la communauté :	1022

¹³ Le lecteur, la lectrice trouvera en annexe la liste des articles retenus (titre, date, nom du journal et numéro de l'unité).

Rendement des élèves et écoles :	144, 197, 219,
Sports :	203
Succès de l'école :	1021
Succès des élèves :	181, 183, 184, 193, 194, 201, 210, 211, 212, 220, 123
Succès personnels :	205
Tests provinciaux :	197, 219
Transport :	190, 199, 208, 213

Journal *Le Voyageur*

Sujets des articles (14)	Numéro de l'article
Activités scolaires :	172
Éducation physique :	1019, 1025
Effectifs :	171
Enseignants :	169, 174
Financement :	148, 150, 151, 152, 155, 156, 157, 158, 158, 160, 161, 162, 163, 165, 175, 177
Langue :	147, 173
Ouverture et fermeture d'écoles :	141, 142, 149, 153, 154, 164, 166, 168, 178, 180
Partenariats :	167, 179
Poursuite judiciaire :	1018
Services médiatisés :	143
Succès des élèves :	145
Système électoral :	176
Tests provinciaux :	144
Transport :	146, 170

Sud de la province

Journal *Le Métropolitain*

Sujets des articles (22)	Numéro de l'article
Aide aux étudiants :	102, 103, 127, 129
Catholicité :	121
Compétitions linguistiques :	79, 80
Culture :	100, 108, 109, 126, 137, 140
Droits linguistiques :	104, 105, 120
Éducation de la foi :	94
Effectifs :	132
Enseignant :	82, 88

Financement :	86, 124
Formation du personnel :	123
Gestion :	122
Histoire :	87, 89, 111, 115, 128, 133
Immigrants :	116, 125
Infrastructures :	90, 91, 93, 134, 138
Parents :	78, 84, 95, 98, 139
Partenariats :	96
Personnel :	106, 113, 117
Programmes pour élèves :	83, 124
Semaine de la francophonie :	85
Sports :	112
Témoignage :	92
Tests provinciaux :	101, 107, 110, 114, 118, 130, 131

Journal *Le Rempart*

Sujets des articles (18)

Numéro de l'article

Aide aux personnes en besoin :	42, 45,
Culture et langue :	3, 13, 30, 31, 34, 36, 37, 40, 44, 54, 65, 68,
Éducation de la foi :	32, 64,
Financement :	4, 8, 15, 24,
Gestion :	38, 43, 46, 61, 67, 74
Histoire :	22, 47, 53, 59, 73
Immigrants :	49
Infrastructures :	6, 12, 28
Jour du Souvenir :	60
Leadership :	1
Partenariats :	16, 20, 72
Pastorale :	10
Programmes pour élèves :	14, 26, 66, 77
Services :	17, 21, 62
Sports :	11, 27, 78
Succès du personnel :	19, 39, 48, 50, 58, 63, 71, 76
Succès des élèves :	7, 9, 18, 23, 25, 56, 57, 69, 70
Tests provinciaux :	2, 13, 33, 41, 51, 52, 55

Est de la province

Journal *Le Carillon*

Sujets des articles (21)	Numéro de l'article
Aide au tiers-monde :	241
Culture :	269, 274
Délibérations budgétaires :	242, 243
Éducation physique :	1025
Effectifs :	247, 257, 261
États généraux :	250, 252
Évaluation d'écoles :	267, 268, 272
Financement :	225, 253, 255, 258, 263, 264
Histoire :	229, 238, 239, 240
Horaire scolaire :	260, 262, 265
Négociations :	230, 232, 233, 235
Partenariats :	228, 231, 244, 248, 249, 251, 254, 270
Programme antidrogue :	1024
Rapports maître-élève :	239, 259
Religieuses en éducation:	271
Rendement des élèves et écoles :	226, 267, 268, 272, 1021
Réunions des conseils :	227
Santé-sécurité :	256
Sports :	273
Tests provinciaux :	226
Transport :	266
Viabilité des écoles :	224, 234, 337, 245, 246

Journal *Le Droit*

Sujets des articles (135)	Numéro de l'article
Abolition des écoles catholiques :	784, 785, 786, 788, 789, 974
Absentéisme des élèves :	803
Activité par et pour les jeux :	763
Aide au tiers-monde :	329, 378, 449, 472, 571, 628, 716, 883, 908, 923, 986
Aide aux démunis :	762, 818, 869, 924, 926, 929, 938, 945, 947, 990, 1016
Alerte à la bombe :	754
Ambassadeurs du drapeau :	400
Annulation de réunions :	320
Annulation de voyages :	462

Appel à l'aide :	896
Apport à la langue :	542
Armistice :	657
Arts :	634, 664
Ayants droit :	601, 686, 702, 859, 891
Bénévolat des étudiants :	280
Besoins des professeurs :	278
Bilinguisme :	580
Budget du conseil :	297, 344, 345, 545
Budget provincial :	292
Chemin de la croix :	721
Classement des écoles :	390
Code vestimentaire :	543, 544
Concours de français :	541
Concurrence :	307
Confidentialité :	335
Congédiement :	444
Congrès eucharistique :	720
Conseil scolaire :	471
Contestation contre les conseils :	403, 404, 412, 418, 697, 793
Décès :	540, 638
Décrochage :	787
Défense de la langue :	602
Déficit accumulé :	336
Dernier mandat :	360
Dictée :	639
Dons :	296, 306, 624, 977
Drapeau franco-ontarien :	575, 651, 739, 767
Écoles ouvertes :	466
Écoles confessionnelles :	671, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 724, 736, 741, 742, 942, 943, 944,
Effectifs :	285, 314, 290, 539, 672, 684
Élections provinciales :	735
États généraux :	373, 380
Étude Rozanski :	348, 349, 564
Évaluation d'écoles :	291, 318, 485, 520, 590, 669, 692, 696, 727
Fermeture d'écoles :	346, 353, 354, 361, 362, 363, 368, 394, 395, 399, 513, 576, 753, 804,
Fête familiale :	754, 964
Festival folklorique :	562, 563, 826, 858, 893, 934, 925
Fierté de la langue :	627, 866, 873
Financement :	350, 352, 356, 440, 537, 550, 619
Foire d'information :	969
Formation des enseignants :	760

Forme physique :	615
Fournitures scolaires :	617, 798, 918
Fusion des conseils :	514, 817, 824, 829, 999
Grande séduction :	722
Grève :	300, 305
Guide culturel :	559
Habillement :	281, 294
Histoire :	552, 553, 587, 608, 612, 616, 691, 700, 750, 758, 764, 765, 766, 831, 844, 863, 951, 982
Horaire scolaire :	422, 424, 428, 473, 474, 475, 476, 477, 480, 499, 500, 504, 606, 649, 821, 851
Immigrants :	694
Infrastructure :	301, 326
Intimidation :	930, 952, 953, 957, 1011
Invitation à la communauté :	756, 902
Invité :	984
Jeux franco-ontariens :	837, 838, 839, 909, 949
JMJ :	434, 436, 437
Journée familiale :	802
Langue et culture :	364, 761, 780, 1006
Leadership :	401
Lettre pastorale :	695, 696
Livre blanc de l'AEFO :	501, 502, 507, 508, 509, 512, 516 b
Maternelle :	299, 805
Mise à pied :	386
Mission du conseil :	586
Mission de l'école catholique :	406, 684, 932
Monuments franco-ontariens :	524, 685, 689, 723, 730
Multiculturalisme :	431, 530, 600, 743, 809, 819, 903
Musulmans (élèves) :	751
Négociations :	275, 276, 287, 311, 312, 315, 319, 320, 321, 323, 340, 372, 374, 409, 415, 421, 438, 454, 456, 457, 458, 460, 461, 463, 464, 465, 467, 468, 469, 470, 492, 589, 595, 607, 633, 674, 676, 677, 778, 956, 959
Niveaux triples :	332
Noël en famille :	659, 744
Nom d'écoles :	450, 556, 614, 640, 699, 775, 840, 852, 950
Nouveau personnel :	523, 525, 528, 618, 621, 647, 703, 842, 849, 911, 955
Nouveaux programmes :	289, 343, 482, 526, 531, 546, 547, 561, 593, 658, 693, 712, 725, 737, 774, 776, 806, 847, 931, 936, 981, 1000, 1004, 1017
Nouvelle construction :	645, 992, 993

Ouverture d'écoles :	402, 407, 411, 413, 414, 425,430, 481, 487, 488, 489, 493, 494, 497, 498, 518, 579, 583, 592, 613, 622, 632, 641, 650, 655,661, 675, 701, 715, 731, 734, 800, 822, 853, 867, 870, 910, 914, 1010
Offre de service :	668
Parrainage entre élèves :	816
Partenariats :	279, 288, 308, 333, 338, 339,351, 357, 358, 366, 367, 393, 408, 410, 417, 427, 486, 491, 495, 503, 506, 510, 529, 548, 549, 555, 558, 560, 577, 588, 595, 597, 604, 605, 609, 620, 630, 636, 637, 666, 667, 698, 709, 714, 769, 783, 792, 807, 835, 836, 850, 857, 877, 881, 897, 907, 913, 917, 991
Parti vert :	921
Passé judiciaire :	284
Pastorale scolaire :	483, 596, 625, 779, 872, 827, 848, 928, 933
Personnel :	365, 369, 371, 376, 377, 387, 388, 392, 397, 416, 790, 815, 818, 880, 825, 801, 860, 878, 879
Personnel politique :	626, 688, 710, 781, 791, 810, 813, 814, 828, 841, 854, 855, 865, 876, 880
Petites écoles :	479
Pétition contre la guerre :	570
Plaintes des parents :	322, 328, 352
Politique d'aménagement linguistique. (PAL) :	517
Prière :	451
Programme d'aide aux devoirs :	309
Programme antidrogue :	989
Programme contesté :	573
Programme emploi :	304
Programme de la maternelle :	452
Programmes pour élèves :	367, 381, 382, 385, 389, 419, 423, 885
Radio enfant :	629
Réclamations des parents :	581, 582
Rénovation d'écoles :	747
Randonnée cycliste :	1003
Rentrée scolaire :	396, 652, 653, 704, 1001
Salon du livre :	899, 1008
Santé des employés :	375, 789, 884, 927, 958
Secondaire 7 ^e et 8 ^e :	331, 342
Services aux parents :	862
Sécurité scolaire :	445, 448, 453, 478, 773
Services de santé :	282, 301, 302, 303, 313, 515, 631, 656
Services parascolaires :	768
Sites Internet :	519, 660, 875

Soins des aînés :	746
Souper francophone :	432
Spectacles :	713, 717, 904, 926, 932, 946, 963, 975, 988,
Subventions :	286, 293, 342, 420, 663, 673, 692, 782, 796, 797,
Succès du personnel :	443, 455, 516a, 536, 565, 568, 569, 594, 598, 642, 648, 654, 662, 690, 707, 711, 726, 740, 770, 794, 812, 843, 868, 873, 886, 890, 905, 912, 932, 961, 965, 979, 994, 1007a
Succès des écoles :	811, 823, 833, 892, 916, 935, 941, 954, 965, 983, 987, 998
Succès des élèves :	447, 532, 533, 535, 538, 566, 567, 571, 572, 574, 585, 591, 610, 623, 635, 643, 644, 745, 749, 755, 757, 771, 772, 777, 783, 832, 824, 846, 882, 887, 889, 895, 898, 901, 906, 907, 920, 922, 960, 961, 920, 971, 973, 976, 978, 980, 985, 995, 996, 997, 1005, 1007, 1013, 1014, 1015
Succès du conseil :	748, 861
Symposium 2001 :	441, 442
Système linguistique :	370, 724, 972
Taxe scolaire :	334
Tests provinciaux :	355, 379, 426, 433, 484, 496, 521, 522, 646, 670 738, 845, 856, 874, 915, 919, 1008
Tintamarre :	752,
Tournois scolaires :	795, 864, 871, 962, 967
Transport :	405, 505, 534
Viabilité des petites écoles :	277, 295, 326, 327, 337

Une première analyse indique que certains sujets sont plus populaires que d'autres et que le quotidien touche à plus de thématiques que les hebdomadaires. Cela s'explique sans doute par un personnel plus nombreux qui travaille au quotidien et par la grandeur de la région urbaine desservie car il touche à deux provinces, à l'Ontario avec sa minorité francophone et au Québec avec sa majorité francophone. Cependant, aux fins de cette recherche, seuls les textes qui traitent de l'éducation catholique de langue française en Ontario ont été retenus. Une étude comparative des sujets retenus permet de déduire que dix (10) thèmes se retrouvent dans les six (6) journaux. En les regroupant, en voici le tableau.

Tableau des dix (10) sujets les plus évoqués

Sujets abordés	N ^{bre} d'instances
Succès des élèves	76
Partenariats	73
Négociations	51
Programmes	45
Succès du personnel	43
Ouverture d'écoles	42
Tests provinciaux	35
Financement	34
Histoire	33
Aide au tiers-monde et aux démunis	25

À quelques exceptions près, l'ensemble des 1025 textes utilise le langage de la persuasion, c'est-à-dire un langage qui selon Lionel Bellanger « se donne pour but de convaincre un interlocuteur ou un auditoire »¹⁴, en l'occurrence qui veut affirmer la pertinence de l'école catholique de langue française en Ontario. Si métaphores il y a, ce sont les photos qui illustrent le succès des élèves et du personnel, la communauté de vie et la qualité de l'enseignement transmis dans les écoles. On peut y lire moins de dix (10) témoignages personnels et quelques unités appellent au dialogue.

Une première question de corrélation se pose. Les sujets évoqués dans les unités sont-ils le reflet des communiqués de presse des huit (8) conseils scolaires catholiques de langue française ou davantage le fruit de la recherche journalistique? La prochaine compilation présente les sujets abordés dans les communiqués affichés sur les sites Internet des conseils. Même si tous les conseils n'ont pas commencé à afficher leurs communiqués la même année, l'ensemble permet toute de même d'établir une corrélation crédible entre les communiqués et

¹⁴ Lionel Bellanger, *La persuasion*, Paris PUF, 1985, p. 128

les sujets abordés dans les articles des journaux. Pour faciliter la recherche, ils ont également été numérotés.¹⁵

Communiqués parus sur les sites Internet des conseils

Sujets des communiqués	Numéro de communiqués répertoriés
Accueil :	88, 529
Activités sportives :	60, 83, 84, 133, 162, 163, 210, 213, 221, 240, 252, 495, 533, 569, 596, 635
Aide au tiers-monde :	211, 223, 224, 238, 290, 588
Aide aux démunis et aux organisations caritatives :	173, 174, 200, 23, 232, 247, 248, 257, 274, 388, 392, 397, 414, 442, 468, 505, 558, 589, 597, 636
Aide aux nouveaux arrivants :	463, 638
Améliorer le rendement :	153
Anniversaires historiques :	58, 66, 156, 170, 317, 318, 343, 347, 358, 360, 379
Art et religion :	337
Avent :	539, 593, 599, 604, 608
Budget :	24, 217, 308, 320, 430, 462
Calendrier scolaire :	132, 177, 260, 286, 323, 330, 416
Collecte de fonds :	86, 184, 585, 610
Comportements positifs :	530
Congrès eucharistique :	46, 47, 118, 119,
Congrès sur l'apprentissage :	113
Construction identitaire :	646
Courrier du cœur :	642
Dons à l'école :	315
<i>Écho d'un peuple</i> :	6, 91
Écoénergie :	61, 62, 69, 87, 127, 128, 168, 203, 228, 237
Effectifs :	30, 314, 350, 417, 466
Évangélisation :	176, 263, 297, 482, 504, 586
Fermeture d'écoles :	289, 309, 339, 361, 401
Fête des saints :	622, 633, 639, 648,
Fierté franco-ontarienne :	22, 208, 587, 591
Foi vivante :	393, 541
Foire du postsecondaire :	160
Fournitures :	266, 489
Fusion d'écoles :	449
Garderies :	82, 130, 169, 291
Grands défis robotiques :	7, 51, 78, 79, 80, 135, 180, 190, 592

¹⁵ On peut lire en annexe la liste des communiqués (titre, sujet, date, etc.).

Heures de bureau :	43
Inauguration d'écoles :	13, 15, 17, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 137, 138, 149, 150, 151, 152, 167, 262, 272, 275, 284, 295, 298, 299, 312, 313, 322, 324, 334, 335, 364, 366, 382, 429, 437, 441, 457, 461, 464, 469, 470, 484 440
Incidents scolaires :	440
Inclusion pour tous :	627
Invitation à la population :	4, 63, 120, 144, 159, 171, 175, 250, 251, 304, 451, 480, 486, 508, 542, 578, 579, 584, 594, 601, 617, 618, 620, 623, 624, 625, 634, 643, 644, 645, 650, 651
Invitations au personnel :	577
Invités :	166, 182, 234, 485, 581
Jeux franco-ontariens :	76, 95
Jeux para-olympiques 2010 :	81
Journée familiale :	548
Journée franco-ontarienne :	158, 214, 220, 532
La Saint-Jean-Baptiste :	57, 155
Lirethon :	241
Littérature :	288
Mission :	490
Mois de la communication :	12
Monument de la francophonie :	498
Négociations :	21, 255, 258, 259, 261, 268, 273, 285, 376
Noms d'école :	148, 296, 325, 363, 375, 426
Nouveaux programmes :	10, 35, 36, 38, 39, 71, 72, 100, 114, 115, 172, 225, 283, 287, 333, 336, 368, 394, 410, 422, 475, 477, 513, 518, 525, 546, 568, 576, 603, 616, 640, 653, 655
Nouvelle construction :	280, 302, 303, 345, 353, 374, 380, 383, 399, 402, 404, 406, 424, 443
Nouvelles ressources :	398
Numératie :	602
Parlement de la jeunesse :	136
Partenariats :	29, 49, 89, 101, 102, 122, 189, 207, 227, 276, 301, 328, 349, 411, 514, 537, 580, 582
Pastorale scolaire :	509, 510
Perfectionnement professionnel :	1
Personnel politique :	18, 41, 75, 85, 92, 143, 164, 165, 171, 195, 242, 264, 281, 282, 327, 355, 377, 408, 409, 476, 479, 483, 506, 521, 540, 547, 552, 557, 563, 566, 630
Personnel : affectations/départs :	25, 27, 32, 93, 123, 124, 142, 145, 161, 178, 197 216, 265, 269, 277, 300, 310, 311, 342, 346, 352, 356, 357, 367, 384, 396, 407, 412, 415, 419, 425,

	427, 431, 432, 435, 455, 471, 472, 478, 549, 560, 561
Politiques du conseil :	45
Prière :	647
Programme avant et après l'école :	618
Programme pour les familles :	444, 499, 621
Projet santé :	11, 23, 33, 37, 44
Promotion de l'école catholique :	14, 53, 341, 413, 553
Promouvoir l'éducation francophone :	229, 571
Rapport annuel :	543
Reconnaissance du personnel :	534, 570
Relais Rick Hansen :	246
Rentrée scolaire :	26, 218, 254, 271, 438, 489, 492, 493, 528
Réunions du conseil :	67
Salon du livre :	365, 453, 473
Santé :	544, 555
Sécurité :	50
Semaine des anciens combattants :	583
Semaine de l'éducation catholique :	140, 515
Sénat des étudiants :	614
Sites Internet :	305, 329
Spectacles :	19, 34, 48, 54, 55, 56, 68, 94, 129, 139, 147, 198, 236, 239, 351, 420, 421, 436, 491, 497, 512, 595, 598, 900, 605, 606, 609, 612, 613, 615, 626, 631
Subventions :	8, 141, 142, 270, 403
Succès d'école :	2, 42, 52, 96, 98, 157, 179, 192, 202, 204, 205, 206, 235, 267, 306, 338, 354, 362, 389, 391, 405, 418, 446, 450, 454, 481
Succès des élèves :	5, 16, 20, 40, 65, 70, 77, 105, 116, 117, 121, 125, 126, 146, 131, 134, 181, 183, 188, 190, 191, 196, 199, 201, 209, 212, 215, 222, 226, 231, 243, 244, 245, 253, 294, 502, 503, 507, 511, 519, 520, 523, 524, 527, 535, 538, 590, 637, 641, 652
Succès du conseil :	193, 194, 321, 371, 373, 386, 387, 439, 460, 487, 500
Succès du personnel :	3, 97, 104, 115, 116, 279, 292, 293, 319, 320, 331, 340, 381, 390, 445, 447, 448, 452, 458, 496, 501, 516, 536, 559, 607, 628, 649
Symposium sur l'éducation catholique :	522
Tests provinciaux :	31, 59, 64, 99, 103, 154, 219, 256, 278, 307, 316, 332, 344, 348, 359, 369, 372, 385, 400, 428, 434, 465, 467, 474, 494, 504, 526, 531, 545, 550, 551, 554, 556, 562, 564, 565, 567, 572, 574
Tournois :	9, 90, 517, 629

Transport :	326, 378
Valeurs :	249, 575, 619, 632
Virage technologique :	423, 456, 573, 654
Zonage scolaire :	28

Voici maintenant le tableau des onze (11) sujets les plus évoqués dans les communiqués parus sur les sites Internet des conseils.

Tableau des onze (11) sujets les plus évoqués

Sujets évoqués	N ^{bre} d'instances
Succès d'élèves	50
Affectation du personnel	42
Inauguration d'écoles	41
Tests provinciaux	39
Nouveaux programmes	33
Invitation à la population	32
Spectacles	31
Personnel politique	31
Succès du personnel	26
Aide au tiers-monde et aux démunis	26
Succès des écoles	26

Parmi les sujets les plus abordés, on en retrouve six (6) qui apparaissent dans les deux tableaux des onze (11) sujets les plus évoqués. Les communiqués des conseils ne sont cependant pas la seule source de nouvelles journalistiques quant aux activités scolaires.¹⁶ Les appels aux journalistes par les directions scolaires, les politiciens ou encore par les parents sont également à l'origine de thèmes abordés dans les journaux. Tout de même, grâce à la corrélation entre les communiqués parus sur Internet et les unités étudiées, cette recherche

¹⁶ Il serait intéressant de vérifier auprès des conseils scolaires quel est le pourcentage de leurs communiqués qui sont publiés dans les journaux ciblés.

peut conclure que les communiqués sont lus en totalité ou en partie et retransmis dans les articles journalistiques. Ce que l'école catholique dit d'elle-même apparaît donc dans les journaux francophones de la province. Mais alors, que dit-elle d'elle-même? Ce sera le sujet de la prochaine section ce travail.

3.5 Analyse du contenu

Pour entreprendre cette démarche qui pose un regard sur le contenu lui-même, les unités seront regroupées et assignées à une catégorie identifiée dans la grille de lecture. Dans cette section, toutes les catégories seront présentées et analysées. Elles seront divisées en deux groupes. Le premier s'intéresse à l'école catholique de langue française en lien avec la société séculière et le deuxième à l'école en lien avec la mission universelle de l'Église catholique. Voici les catégories en lien avec la société séculière.

3.5.1 Histoire

Sous cette catégorie, on retrouve les thèmes *Histoire* et *Nom d'écoles* identifiés à partir de 38 unités ou articles de journaux :

Histoire :	22, 47, 53, 59, 73 87, 89, 111, 115, 128, 133 229, 238, 239, 240 552, 553, 587, 608, 612, 616, 691, 700, 750, 758 764, 765, 766, 831, 844, 863, 951, 982
Nom d'écoles :	450, 556, 614, 640, 699, 775, 840, 852, 950

Ces articles proviennent de deux journaux du Sud et de deux de l'Est de l'Ontario. Il n'y a aucune référence historique rapportée dans les deux journaux du Nord. La lecture des unités regroupées sous cette catégorie révèle non seulement la fierté de célébrer l'existence de l'école catholique de langue française, mais également celle de dire publiquement l'apport de l'école à la région où elle est implantée ou où siège le conseil scolaire. On y redit son histoire, on y célèbre ses devanciers, on se rappelle ses moments heureux et difficiles et on s'engage à relever les défis à venir.

On célèbre les 10^{es}, 20^{es}, 25^{es}, 30^{es}, 35^{es}, 40^{es}, 50^{es}, 75^{es} et même les 100^{es} anniversaires de la présence scolaire catholique de langue française au service des communautés. On y reconnaît la contribution de politiciens comme Balsura-Joseph Turgeon, maire de Bytown, pour son soutien aux écoles séparées de l'époque et celle des Sœurs de la Charité d'Ottawa et des Oblats de Marie Immaculée dans la lutte contre le Règlement XVII.

La gouvernance *par et pour les francophones* est célébrée par les conseils scolaires de district catholique de langue française qui, créés en 1998, ont franchi le cap des 10 ans.

Quant au choix d'un nom pour les nouvelles écoles, on peut lire le plaidoyer de Paul-François Sylvestre :

Choisissons des noms qui nous ressemblent. Toute collectivité a ses bâtisseurs, ses figures de proue, ses héros. Depuis trois cents ans, les Franco-Ontariens ont bâti villes et villages qu'ils ont dotés d'institutions à leur image : paroisse, écoles, collèges, caisses populaires, centres culturels, théâtres, etc. Malheureusement, ces institutions ne portent pas souvent un nom qui rappelle le rôle joué par un de nos bâtisseurs, un de nos leaders. À ce chapitre, la communauté franco-ontarienne semble trop timide, trop hésitante à reconnaître les siens. Pourtant, ce sont les exploits réalisés par des hommes et des femmes d'ici qui peuvent alimenter notre fierté.¹⁷

Certains sont d'accord avec lui. À Stittsville, un parent propose en 2005 de nommer la nouvelle école francophone en l'honneur de Marc Léger, un soldat canadien tué en Afghanistan. D'autres proposent par ailleurs que les noms ne doivent pas être nécessairement liés à des leaders franco-ontariens. Ils suggèrent Jean-Paul II, d'autres encore Félix Leclerc. On consultera la population et le conseil retiendra le nom de Jean Paul II. Par cet exercice, la communauté catholique d'expression française puise dans son héritage religieux et culturel et affirme ainsi son apport à la société ontarienne.

De nouvelles écoles porteront les noms de politiciens tel Jean-Robert Gauthier, d'un historien francophone tel Pierre Savard décédé en 1998, de cadres supérieurs tel Alain Fortin

¹⁷ Paul François Sylvestre, « Choisissons des noms qui nous ressemblent », *Le Droit* (Opinions), Ottawa, vendredi 7 septembre 2001, p. 11.

au service de son conseil durant plusieurs années, ou encore de prêtres tel Édouard Bond. Ce dernier a mis sur pied dans les années 1970 un programme d'enseignement personnalisé dans les écoles catholiques de langue française à Ottawa. À Kanata, les parents choisiront le nom de saint Rémi pour leur école. L'histoire nous rappelle que saint Rémi baptisa, un certain 25 décembre entre 496 et 506, Clovis le roi des Francs ainsi que 3000 de ses guerriers.

Une société séculière ouverte au monde religieux espère que l'école confessionnelle, en l'occurrence l'école catholique de langue française de l'Ontario, puisse par sa présence et ses activités préserver la mémoire historique et en assurer la transmission dans un milieu qui, à la merci de ses activités effrénées, a tendance à oublier son passé et ses devanciers.

Qu'en est-il de la langue et la culture? Ce sera le sujet de la prochaine catégorie.

3.5.2 Langue et culture

Plusieurs sujets seront regroupés sous cette catégorie. Chaque journal aborde à sa manière le sujet de la langue ou de la culture. Voici les sujets traités dans les journaux parmi les 89 unités retenues.

Ambassadeurs du drapeau franco-ontarien	400
Apport à la langue :	542
Arts :	634, 664
Concours de français :	541
Défense de la langue :	602
Dictée :	639
Drapeau franco-ontarien :	575, 651, 739, 767
États généraux :	250, 252, 373, 380
Festival folklorique :	562, 563, 826, 858, 893, 925, 934
Fierté de la langue :	627, 866, 873
Guide culturel :	559
Invitation à la communauté :	756, 902
Jeux franco-ontariens :	837, 838, 839, 909, 949
Langue et culture :	3, 13, 30, 31, 34, 36, 37, 40, 44, 54, 65, 68, 100, 108, 109, 126, 137, 140, 147, 173, 202, 215, 269, 274, 364, 761, 780, 1006

Monuments franco-ontariens :	524, 685, 689, 723, 730
Multiculturalisme :	431, 530, 600, 743, 809, 819, 903
Politique d'aménagement linguistique :	517
Salon du livre :	899, 1008
Spectacles :	713, 717, 904, 926, 932, 946, 963, 975 988
Symposium 2001 :	441, 442
Tintamarre :	752

Les textes expriment l'importance pour l'école catholique de langue française de non seulement défendre la langue, mais de la célébrer et de transmettre aux élèves la fierté de la francophonie. En 2001, la communauté franco-ontarienne catholique souhaitait que s'organise une réflexion sur la foi et la culture. On y fait allusion dans une des unités. « Nous avons essayé de déterminer comment notre foi chrétienne rencontrait la culture moderne, a indiqué hier M^{gr} Paul-André Durocher, évêque auxiliaire du diocèse de Sault-Sainte-Marie. »¹⁸ Quoique la culture moderne ait été abordée, il a également été question de la langue française et de son expression dans la culture franco-ontarienne.

Certains conseils scolaires, en partenariat avec des villes et quelques commanditaires, dressent des monuments dédiés à la francophonie, évoquant ainsi un des deux éléments qui les caractérisent. Sur certains de ceux-ci sont inscrits des épisodes importants de l'histoire des francophones de l'Ontario. À Ottawa, en inaugurant un de ces monuments, le maire Bob Chiarelli a déclaré que ces monuments « sont un symbole du rôle significatif que la communauté francophone a joué et continue de jouer dans l'histoire et l'évolution de notre ville. Longue vie à la francophonie d'Ottawa! »¹⁹

En avril 2005, le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien lance sa Politique d'aménagement linguistique. Selon Dominique Giroux, sous-ministre adjoint à l'Éducation en langue française à l'époque, une telle politique a pour but d'assurer un avenir à un enseignement de qualité en français et ainsi contrer l'assimilation. Denis Vaillancourt, un des

¹⁸ Patrick Duquette, « Symposium de l'école catholique française : 150 recommandations », *Le Droit* (La région), Ottawa, lundi 7 mai 2001, p. 8.

¹⁹ Charles Thériault, « Le premier monument de la francophonie d'Ottawa a été inauguré », *Le Droit* (Manchette) Ottawa, mardi 26 septembre 2006, p. 5.

artisans de cette politique, explique que « la démarche servira à veiller à ce que les élèves réussissent bien en français, qu'ils connaissent leur culture franco-ontarienne et que leurs enseignants soient bien outillés. »²⁰

Partout en province, les écoles élémentaires et secondaires mettent sur pied des spectacles et des festivals folkloriques qui valorisent la langue et la culture françaises. Certains spectacles mettent en évidence le multiculturalisme. Un de ces spectacles, intitulé *Lumière du monde*, est organisé tous les deux ans par le Conseil des écoles catholiques du Centre-Est. L'Association franco-ontarienne des ligues d'improvisation étudiante (AFOLIE) organise des concours provinciaux d'improvisation. À Windsor, on conteste les coupures à Radio Canada, secteur français, pour sauvegarder le poste CBEF. Les fêtes de la Saint-Jean-Baptiste sont célébrées dans les écoles. Le festival franco-ontarien des arts visuels en milieu scolaire accueille ses premiers visiteurs et participants le vendredi 20 mars 2009, à l'école secondaire Monseigneur-de-Charbonnel à Toronto. Les écoles participent aux Concours des arts oratoires et à la Grande dictée du club Richelieu aux quatre coins de la province. Plusieurs étudiants et étudiantes sont honorés au Gala franco-ontarien pour leur contribution à la langue et à la culture. Même la ministre de l'Éducation se rend à l'école Sainte-Marguerite-d'Youville, le 27 janvier 2012, pour lire une histoire aux élèves à l'occasion de la Journée de l'alphabétisation familiale.

Dans le Nord de la province, les conseils scolaires francophones revendiquent des cours en français à la nouvelle faculté de médecine et dénoncent les fautes de français dans les affiches de la ville de Sudbury. Partout en province, on hisse le drapeau franco-ontarien dans toutes les cours d'école et on y proclame son allégeance le 25 septembre de chaque année. On se souvient que le drapeau a été inauguré à Sudbury, le 25 septembre 1975. À cette occasion, on a organisé des journées de la fierté francophone et, à l'instar des Acadiens, on y a fait retentir un grand tintamarre pour scander haut et fort son appartenance à la communauté franco-ontarienne. Plusieurs étudiants et étudiantes s'inscrivent au programme Ambassadeurs du

²⁰ André Dumont, « Le CSDCEO dévoile sa politique d'aménagement linguistique », *Le Droit* (Manchette), Ottawa, jeudi 27 avril 2006, p. 5.

drapeau franco-ontarien et, dans certaines écoles, on choisit un Capitaine Franco! Avec l'augmentation, dans les écoles, des immigrants et des élèves issus de familles exogames, une attention particulière est accordée au multiculturalisme et des troussees pour contrer le racisme voient le jour. Le guide d'animation culturelle nationale *Debout!* fait également son entrée dans les écoles.

Même les activités sportives s'en mêlent. Toutes les années, se rencontrent dans une école secondaire française de la province des équipes sportives pour disputer des tournois entre francophones. On y jumelle également des compétitions artistiques. Ce sont les Jeux franco-ontariens. Le 25 mai 2010, *Le Droit* publiait :

Les 17^{es} Jeux franco-ontariens qui se sont tenus en fin de semaine à l'école secondaire catholique l'Escale de Rockland sont devenus un rendez-vous incontournable de la jeunesse franco-ontarienne. Cette année, on attendait 573 jeunes de toutes les régions de l'Ontario pour participer à une foule d'activités culturelles, festives et sportives sous l'égide de la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (FESFO).²¹

Des salons du livre sont organisés pour encourager la lecture en français. Se cache derrière cette initiative le désir de faire vivre la francophonie.

Voilà quelques sujets abordés dans les unités retenues. Le lecteur y décèle une fierté pour la langue française, le goût de vivre en français, l'ambition de défendre son héritage culturel, le désir de fêter sa différence avec les siens, et l'envie de faire connaître la richesse de son apport à la société ontarienne. L'école catholique de langue française devient donc avec d'autres institutions la gardienne de la langue et de la culture. Mais qu'en est-il de sa programmation et de ses services?

3.5.3 Services

L'école catholique de langue française se veut au service des communautés qu'elle dessert. Par l'achat d'espace publicitaire, elle annonce les nombreux services qu'elle offre. Les unités

²¹ *Le Droit* (Actualités), « L'impact des jeux franco-ontarien », Ottawa, mardi 25 mai 2010, p. 18.

analysées dans cette catégorie n'ont pas trait à la publicité. Ce sont plutôt des articles qui soulignent les nouveaux programmes et services offerts par le milieu scolaire. Si les activités offertes ne sont pas toujours nouvelles, on veut pour le moins les mettre en valeur.

Pour l'analyse de cette catégorie, nous avons retenu les sujets suivants à partir d'un certain nombre d'unités :

Confidentialité :	335
Fournitures scolaires :	617, 798, 918
Garderies :	514, 817, 824, 829, 999
Horaire scolaire :	422, 424, 428, 473, 474, 475, 476, 477, 480, 499, 500, 504, 606, 649, 821, 851
Niveaux triples :	332
Offre de services :	668
Ouverture d'écoles :	402, 407, 411, 413, 414, 425, 430, 481, 487, 488, 489, 493, 494, 497, 498, 518, 579, 583, 592, 613, 622, 632, 641, 650, 655, 661, 675, 701, 715, 731, 734, 800, 822, 853, 867, 870, 910, 914, 1010
Programme d'aide aux devoirs :	309
Programme antidrogue :	989, 1024
Programme contesté :	573
Programme emploi :	304
Programme de la maternelle :	452
Programmes pour élèves :	14, 26, 66, 77, 367, 381, 382, 385, 389, 419, 423, 885
Programmes pour parents :	216, 218
Santé des employés :	375, 789, 884, 927, 958
Sécurité scolaire :	445, 448, 453, 478, 773
Services aux parents :	862
Services de santé :	256, 282, 301, 302, 303, 313, 515, 631, 656
Services médiatisés :	143
Services parascolaires :	768
Sites Internet :	519, 660, 875
Transport :	405, 505, 534

Ces unités traitent principalement des programmes et des services offerts aux élèves, aux parents et aux membres du personnel, ainsi que des infrastructures mises en place pour les offrir. Selon les régions de la province, ces infrastructures ont été soit fermées, ouvertes ou rénovées. Exemples :

- Une cérémonie de première pelletée de terre a donné le coup d'envoi hier, aux travaux de construction de la nouvelle école élémentaire catholique de l'Ange-Gardien dans Glengarry-Sud.²²
- Quelques centaines de personnes ont assisté hier à l'inauguration de l'école élémentaire catholique Saint-Joseph d'Orléans.²³
- Alexandria et la région auront une nouvelle école secondaire catholique de langue française, Le Relais.²⁴

Plusieurs écoles ont été construites dans le Centre-Est ontarien. À l'ouverture de l'école Pierre-Elliott-Trudeau de Nepean, le journaliste Patrice Gaudreault écrit : « La construction de cette nouvelle école, la 50^e du Conseil des écoles catholiques de langue française du Centre-Est, avait été rendue nécessaire à la suite d'une croissance démographique sans précédent à Nepean. »²⁵ En d'autres circonstances, le ministère de l'Éducation octroie des fonds pour la réfection ou encore l'agrandissement d'une installation scolaire. Ainsi, le Conseil des écoles catholiques de langue française du Centre-Est s'est vu octroyer 7,5 millions \$ pour l'agrandissement de son école secondaire Béatrice-Desloges d'Orléans, en août 2005.

Une fois une infrastructure adéquate et rénovée en place, les conseils scolaires examinent leur programmation et leurs services. Ils cherchent à établir des calendriers scolaires équilibrés, à réduire le nombre d'élèves par classes, à équilibrer les budgets et à se doter de nouveaux services. Ainsi apparaîtront les services de garderie dans les écoles. Le gouvernement ontarien soutient financièrement cette initiative des conseils. « Six écoles du Conseil des écoles catholiques de langue française du Centre-Est se partageront 1,3 million \$ afin d'ouvrir des

²² Dianne Paquette-Legault, « La construction de la nouvelle école de l'Ange-Gardien est lancée », *Le Droit* (La région), Ottawa, mercredi 12 mai 2004, p. 25.

²³ *Le Droit* (Illustration, En manchette), « École inaugurée à Orléans », Ottawa, jeudi 18 décembre 2003, p. 6.

²⁴ *Le Droit* (La région), Ottawa, vendredi 11 juin 2004, p. 13.

²⁵ Patrice Gaudreault, « L'école Pierre-Elliott-Trudeau a été inaugurée », *Le Droit* (La région), Ottawa, vendredi 16 février 2001, p. 6.

garderies destinées aux enfants d'âge préscolaire.»²⁶ Avec l'avènement de ces garderies se développe le programme de la prématernelle.

On s'attarde également à développer de nouveaux programmes pour les élèves. Certains traiteront de la confiance en soi (Programme Rope), d'autres voudront contrecarrer l'intimidation (Vers le pacifique). Quant au programme « Disons-nous », il cherche à promouvoir la réussite scolaire. Ce dernier est offert en collaboration avec le Club Optimiste. Quelques nouveaux programmes visent à intégrer la nouvelle technologie. On n'a qu'à penser aux programmes de lecture électronique. Certaines écoles mettent sur pied le Baccalauréat international, tandis que d'autres développent des programmes de sport-études. Finalement, certaines unités traitent du transport scolaire, des activités para et périscolaires et des sites Internet dans les écoles.

Le conseil a mandaté une firme professionnelle afin qu'elle améliore les 40 sites Internet de ses écoles élémentaires. Le coût de ces changements informatiques frise les 65,000 \$. « Tous les sites ont été construits à l'aide du même gabarit et ont maintenant une allure professionnelle, a indiqué la directrice des communications du CECLFCE, Roxanne Deevey. La navigation en est facilitée et il sera désormais plus simple d'ajouter des informations pour les responsables de chaque école ».²⁷

Il faut cependant signaler que tous les programmes n'ont pas connu le succès escompté. Dans un article, on conteste une nouvelle méthode de lecture. Cette dernière avait été créée par l'orthopédagogue Christian Boyer. Elle rencontra beaucoup de résistance chez plusieurs parents.

Cette façon de faire est beaucoup trop stressante pour les enfants, et surtout pour ceux de la première année, a indiqué une mère d'un enfant de troisième année à l'école Terre-des-Jeunes, Sylvie Leblanc-Wong.²⁸

²⁶ *Le Droit*, (La région), « Six écoles ontariennes se partageront une subvention de 1,3 million \$ afin d'ouvrir des garderies », Ottawa, mercredi 5 avril 2006, p. 12.

²⁷ Matthieu Bélanger, « Des sites Internet dignes de ce nom pour les écoles du CECLFCE », *Le Droit* (La région), Ottawa, samedi 10 juin 2006, p. 19.

²⁸ Matthieu Boivin, « Une méthode de lecture fort controversée », *Le Droit* (En manchette), Ottawa, mercredi 28 mai 2003, p. 5.

Certains parents s'opposent au calendrier équilibré proposé par les conseils. Selon le calendrier modifié, l'école commence deux semaines plus tôt en août. Les vacances d'été sont plus courtes; on a droit à une semaine de relâche en octobre, à deux semaines à Noël et en mars, à une semaine en mai et l'année scolaire se termine une semaine plus tard. Les élèves ont donc congé toutes les sept ou huit semaines. L'objection principale des parents est reliée à la garde quotidienne des enfants durant les vacances étalées sur l'année. Dans la majorité des familles, les deux parents travaillent.

On se réjouit cependant de la nouvelle ligne directrice du ministère de l'Éducation qui exige que toutes les fournitures essentielles à la réussite scolaire soient offertes gratuitement aux élèves.

Selon cette nouvelle mesure, tout matériel d'apprentissage jugé essentiel pour combler les attentes d'apprentissage d'un cours ou d'une année scolaire doit être fourni gratuitement aux élèves. ... Les parents ne doivent donc plus payer de frais pour des cahiers d'exercices, les manuels, le matériel de laboratoire, les instruments de musique ou tout autre article nécessaire à la réussite du programme. Les frais admissibles touchent entre autres les programmes facultatifs, les activités parascolaires et les agendas.²⁹

Les écoles se font également attentives aux questions de santé. On vérifie les systèmes d'approvisionnement d'eau, on prend les précautions nécessaires devant le SRAS (Syndrome respiratoire aigu sévère), on offre un accompagnement individuel aux élèves et au personnel après des incidents tragiques, on fait face aux épidémies de gastroentérite, on suspend et renvoie les élèves qui vendent de la drogue et on forme les membres du personnel à l'utilisation du défibrillateur cardiaque. Certaines écoles consacrent même des journées à la promotion de la santé.

Finalement, par l'entremise des conseils de parents, certaines écoles et certains conseils scolaires offrent de la formation aux parents. On organise plusieurs conférences sur différents sujets, comme l'autonomie et la responsabilité des enfants et adolescents, la communication, la sécurité Internet, le cyberharcèlement, l'intimidation, etc.

²⁹ Julie Mercier, « Fournitures scolaires gratuites en Ontario », *Le Droit* (Actualités), Ottawa, mercredi 24 août 2011, p. 2.

Voilà autant de sujets abordés dans les journaux qui traitent des services offerts par le milieu scolaire. Ces services sont-ils réclamés par la société moderne? Quelles sont les attentes de la société d'aujourd'hui envers ses écoles? Ce sera le sujet abordé dans la prochaine section.

3.5.4 Attentes de la société moderne

Le lecteur se souviendra que dans le premier chapitre, on a résumé en quatre points les attentes de la société moderne quant à l'éducation : apprendre à connaître, apprendre à faire, apprendre à vivre ensemble et apprendre à être. Les sujets suivants favorisent une réflexion sur ce sujet.

Absentéisme des élèves :	803
Bénévolat des étudiants :	280
Besoins des professeurs :	278
Code vestimentaire :	543, 544
Décrochage :	787
Effectifs :	171, 247, 257, 261, 285, 314, 290, 539, 672, 684
Évaluation d'écoles :	291, 318, 485, 520, 590, 669, 692, 696, 727
Habillement :	281, 294
Intimidation :	930, 952, 953, 957, 1011
Invité :	984
Multiculturalisme :	431, 530, 600, 743, 809, 819, 903
Musulmans (élèves) :	751
Nouveaux programmes :	289, 343, 482, 526, 531, 546, 547, 561, 593, 658, 712, 725, 737, 774, 776, 806, 847, 931, 936, 981, 1000, 1004, 1017
Parrainage entre élèves :	816
Rendement des élèves et écoles :	144, 197, 219, 226, 267, 268, 272, 1021
Soins des aînés :	746
Tests provinciaux :	355, 379, 426, 433, 484, 496, 521, 522, 646, 670, 738, 845, 856, 874, 915, 919, 1008

L'accent est mis dans les articles de journaux sur les résultats des tests provinciaux en lecture, écriture et mathématiques des 3^{es}, 6^{es}, 9^{es} et 10^{es} années. Les journalistes publient les résultats dans tous les coins de la province. Certains se demandent si les tests reflètent véritablement une acquisition des connaissances, mais on remarque que le « testing » offre pour le moins

une standardisation dans la démarche évaluative. Quoique les résultats acheminés aux écoles soient très spécifiques, comparaison entre les garçons et les filles, comparaison entre les écoles d'un même conseil, comparaison entre les écoles de la province, etc., les articles journalistiques s'en tiennent aux résultats généraux des conseils scolaires. Ils présentent tout de même une image comparative du succès scolaire que connaissent les conseils grâce à leur programmation et leurs services.

82 % des élèves de 10^e année du Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien (CSDCEO) ont réussi leur test de compétence linguistique, une hausse de 13 % par rapport aux résultats obtenus en février 2002.³⁰

Plus de 75 % des élèves du Conseil des écoles catholiques de langue française du Centre-Est (CECLFE) ont réussi leurs examens de lecture, d'écriture et de mathématiques. Cette performance inattendue propulse le conseil scolaire au premier rang en Ontario.³¹

Les élèves de 3^e et 6^e années du Conseil scolaire catholique du Nouvel Ontario (CSCNO) ont amélioré leurs résultats aux examens provinciaux pour la troisième année de suite. Ceux-ci surpassent la moyenne provinciale dans les trois disciplines visée, soit la lecture, l'écriture et les mathématiques.³²

Le conseiller Marc Bedard est satisfait des résultats obtenus dans la région lors des tests provinciaux administrés en mai 2003 par l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE). Encore une fois, les élèves des classes de 3^e et de 6^e années à Hearst et les environs ont bien performé, dépassant à nouveau les moyennes provinciales et du Conseil scolaire catholique du district des Grandes Rivières.³³

Comme le rythme d'apprentissage n'est pas le même pour tous les élèves, certains conseils choisissent de mettre sur pied des classes pour surdoués. On peut lire un éditorial à ce sujet dans *Le Droit* du 10 juin 2002, à la page 17.

³⁰ Geneviève Turcot, « Taux de réussites en hausse de 13 % », *Le Droit* (La région), Ottawa, samedi 3 mai 2003, p. 18.

³¹ André Dumont, « Le CECLFCE devient le premier à dépasser les objectifs provinciaux », *Le Droit* (La région), Ottawa, jeudi 11 novembre 2004, p. 11.

³² Jean-François Fecteau, « Tests provinciaux chez les 3^{es} et 6^{es} années. Le CSCNO reprend du poil de la bête », *Le Voyageur*, Sudbury, mercredi 14 novembre 2001.

³³ André Bolduc, « Résultats des tests de 3^e et de 6^e années " On s'en va dans la bonne direction " Marc Bédard », *Le Nord*, Hearst, mercredi 31 décembre 2003.

Le Conseil de district catholique de l'Est ontarien (CSDCEO) inaugure en 2005 son Académie des métiers et de la technologie, nouveau mode d'apprentissage pour les élèves de 14 et 15 ans. L'Académie connaît un succès retentissant et voit le nombre de ses élèves doubler après un an. De nouveaux programmes sur l'entrepreneuriat voient le jour dans les écoles secondaires et préparent les élèves au monde des affaires.

Tous ces efforts réussissent à réduire le taux de décrochage dans les écoles. « Plus de 77 % des élèves de l'Ontario ont obtenu l'an dernier leur diplôme d'études secondaires dans les délais prescrits, quatre ans après le lancement de mesures visant à promouvoir la réussite scolaire dans les écoles la province. »³⁴

L'Institut Fraser crée une nouvelle polémique en évaluant les écoles secondaires de l'Ontario. Comme le souligne France Pilon dans *Le Droit* du 19 avril 2001, « l'étude répertorie 568 établissements secondaires ontariens, privés comme publics, francophones et anglophones, sous forme d'une liste d'excellence. Dans son classement, l'Institut Fraser a tenu compte de cinq indicateurs : le pourcentage de cours avancés choisis par les élèves, le pourcentage des cours réussis, le nombre de cours de base (mathématiques, langues et sciences) choisis par les élèves et les différences entre le taux de réussite des filles et des garçons. »³⁵ Certains conseils demandent aux parents de ne pas se fier au classement accordé aux écoles secondaires pour choisir l'école de leurs enfants. D'autres conseils malgré les bons résultats obtenus s'abstiennent de tout commentaire.

Dans son rapport 2007 sur les écoles secondaires de l'Ontario, l'organisme de recherche place l'école secondaire catholique Embrun en deuxième position dans la province, avec une note de 9,8 sur 10. Malgré cette bonne performance, le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien a comme politique de ne pas commenter ces sondages.³⁶

³⁴ Philippe Orfali, « Le taux de décrochage chute dans les écoles secondaires de l'Ontario », *Le Droit* (Actualités), Ottawa, jeudi 12 mars 2009, p. 12.

³⁵ France Pilon, « L'Institut Fraser crée de nouveau la polémique », *Le Droit* (La région), Ottawa, jeudi 19 avril 2001, p. 5.

³⁶ *Le Droit* (La région), « Secondaire francophone : rien à envier aux écoles anglophones », Ottawa, mercredi 23 mai 2007, p. 17.

Par contre, d'autres se réjouissent des résultats obtenus. La directrice de l'école catholique de Hearst exprimait sa joie quant à la 12^e place obtenue par son école sur les 729 écoles évaluées. « Nos succès sont le résultat du travail des élèves et du professionnalisme de nos enseignants et enseignantes. Nos élèves ont toujours beaucoup participé et notre école a toujours été reconnue comme une école innovatrice. »³⁷

Le *vivre ensemble* est aussi une préoccupation soulevée dans les unités de cette catégorie. Des parents à Elliot Lake expriment leur désenchantement devant la forte proportion d'élèves par enseignant dans la classe jumelée maternelle-jardin. Les écoles organisent des carnivals d'hiver pour célébrer la communauté. On se questionne sur la pertinence du port de l'uniforme et de son impact sur l'apprentissage. « L'école élémentaire catholique Saint-François-d'Assise, à Ottawa, pourrait imposer le port de l'uniforme scolaire maintenant que Queen's Park permet à une majorité de parents dans chaque école d'établir un code vestimentaire pour les élèves. »³⁸

Grâce à une trousse pédagogique intitulée *Couleur cœur*, le personnel des écoles élémentaires de l'Est de l'Ontario peut maintenant aborder le sujet du racisme et plusieurs écoles se dotent du programme *École en santé*. Certains programmes spécialisés dans la réduction des tensions et de l'agressivité aident à créer une meilleure harmonie dans les milieux scolaires.

Pour faciliter l'insertion au secondaire, certaines écoles développent des programmes de parrainage entre élèves. Un tel projet nommé « Grand frère/Grande sœur » vise à créer un réseau d'entraide entre les 6^{es} années et les 9^{es} années à l'école secondaire catholique de Hawkesbury. Il a pour but de faciliter la rentrée au secondaire des futurs élèves de la 7^e année. De plus en plus, les écoles catholiques de langue française incorporent les 7^{es} et 8^{es} années aux écoles secondaires.

³⁷ André Bolduc, « Hearst : 12^e école par excellent en Ontario », *Le Nord*, Hearst, mercredi 25 avril 2007.

³⁸ Dianne Paquette-Legault, « Dans les écoles de l'Est ontarien », *Le Droit* (La région), Ottawa, mardi 20 février 2001, p.5.

Le souci du *vivre ensemble* s'étend jusqu'à la communauté. Le programme de l'école secondaire exige que tous les étudiants et étudiantes fassent 40 heures de bénévolat dans leur communauté d'appartenance. Ainsi, l'école tisse des liens avec les communautés civiles qu'elles desservent. Une attention particulière est également portée aux familles exogames. Les conseils scolaires y sont sensibles puisque « l'exogamie, l'union de deux individus de langue maternelle et de culture différentes, est une réalité qui touche près de 65 % des foyers dont les enfants fréquentent les écoles de langue française de l'Ontario. »³⁹ Comme l'attestent les chercheurs et les enseignants, lorsqu'un parent est francophone et l'autre anglophone, maîtriser le français peut être un défi! Le Conseil des écoles catholiques du Centre-Est (CECCE) a mis sur pied des ateliers pour les parents afin qu'ils se familiarisent avec les attitudes à adopter pour assurer la réussite des enfants en provenance de familles exogames qui sont inscrits dans les écoles de langue française.

Certes, derrière les activités de l'apprentissage cognitif se dissimulent également celles de *l'apprendre à faire* et dans le *vivre ensemble* se transmet *l'apprendre à être*. Aucune unité n'aborde directement ces deux sujets. Peut-être sont-ils plus difficiles à cerner par le journaliste? Ces thématiques de l'apprentissage et du *vivre ensemble* posent la question du dialogue. Est-ce que l'école arrive à établir un dialogue avec la communauté qu'elle dessert? Qui sont ses interlocuteurs, interlocutrices? Peut-on déceler dans les articles journalistiques les éléments d'un dialogue sociétal autour des écoles catholiques de langue française de l'Ontario? Ce sera le sujet de la prochaine section.

3.5.5 Dialogue

La plupart des unités étudiées dans cette recherche veulent transmettre une information, un point de vue ou faire une remise en question. Elles veulent informer et convaincre du bienfait de la nouvelle transmise. C'est le langage de la persuasion. À la lecture des unités, on remarque que le dialogue surgit du désaccord exprimé dans les opinions émises ou encore de la remise en question des faits présentés.

³⁹ Philippe Orfali, « La réalité des familles exogames », *Le Droit* (Actualités), Ottawa, vendredi 20 novembre 2009, p. 29.

Aux fins d'analyse, les sujets suivants furent retenus pour élaborer la réflexion sur le dialogue.

Abolition des écoles catholiques :	784, 785, 786, 788, 789, 974
Ayants droit :	601, 686, 702, 859, 891
Compétitions linguistiques :	79, 80
Contestation :	403, 404, 412, 418, 697, 793
Déficit accumulé :	336
Délibérations budgétaires :	242, 243
États généraux :	373, 380
Fermeture d'écoles :	346, 353, 354, 361, 362, 363, 368, 394, 395, 399, 513, 576, 753, 804
Financement :	148, 150, 151, 152, 155, 156, 157, 158, 158, 160, 161, 162, 163, 165, 175, 177
Fusion de conseils :	687, 894, 940
Invité :	984
Livre blanc AEFO :	501, 502, 507, 508, 509, 512, 516 b
Parti vert :	921
Personnel politique :	626, 688, 710, 781, 791, 810, 813, 814, 828, 841, 854, 855, 865, 876, 880
Pétition contre la guerre :	570
Plaintes des parents :	322, 328, 352
Réclamation des parents :	581, 582
Symposium 2001 :	441, 442
Système linguistique :	370, 724, 972
Viabilité des petites écoles :	224, 234, 337, 245, 246, 277, 295, 326, 327, 337

Une question de fond, celle de la pertinence des écoles catholiques de langue française, est soulevée à quelques reprises. On lui préférerait un système linguistique semblable à celui du Québec. L'Association des enseignantes et enseignants franco-ontariens a animé cette polémique en publiant son Livre blanc sur l'avenir des écoles de langue française en Ontario (2006). Elle réclame une étude qui identifierait les éléments de collaboration possible entre les conseils scolaires catholiques et publics de langue française. Pour rendre justice à l'AEFO, le journaliste Adrien Cantin affirme que « L'AEFO ne propose pas un système unique pour les francophones de la province. Elle souhaite seulement une plus grande collaboration entre les

deux, pour le plus grand bien des élèves inscrits dans l'un et l'autre des systèmes. »⁴⁰ Il craint cependant que l'Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques ne soit pas trop réceptive. Il cite son président M. Bisnaire qui, selon lui, nie l'existence du problème. « Je pense que déjà les conseils, lorsqu'il y a lieu de collaborer pour que ce soit avantageux pour les deux, le font dans toutes sortes de circonstances. »⁴¹ Le journaliste n'a cependant pas rapporté la position de la présidence de l'Association des conseils scolaires des écoles publiques de l'Ontario (ACEPO). Aurait-elle eu une opinion différente de M. Bisnaire ou encore de M. Cantin?

Un parent s'insère dans la discussion et s'adresse directement à M. Cantin lui soulignant que son article sur le Livre blanc de l'AEFO avait passé sous silence l'enjeu le plus important pour l'avenir des écoles. Il écrit :

Comme beaucoup de parents avec des enfants dans une école francophone aujourd'hui, ma conjointe et moi formons un couple bilingue, anglophone et francophone. Nous aurions pu inscrire notre garçon à n'importe laquelle des quatre écoles dans notre quartier. Nous avons choisi l'école élémentaire catholique des Voyageurs parce que nous avons été chaleureusement accueillis par la direction, impressionnés par l'équipe enseignante et attirés par les maternelles à temps plein. L'école joue un rôle important dans notre quartier et, cette année, s'est classée parmi les meilleures en Ontario dans les tests provinciaux (francophones et anglophones confondus).⁴²

La directrice de l'éducation du Conseil des écoles catholiques de langue française du Centre-Est est du même avis. Elle s'oppose catégoriquement à une potentielle fusion des conseils scolaires francophones :

Les parents qui choisissent d'envoyer leur enfant dans une école d'un conseil catholique le font pour la réussite scolaire de leur enfant, parce que l'école est excellente, mais aussi pour le développement de la foi de l'enfant et le développement de sa personne.⁴³

⁴⁰ Adrien Cantin, « Un rendez-vous à ne pas manquer », *Le Droit* (Forum), Ottawa, lundi 30 janvier 2006, p. 13.

⁴¹ Adrien Cantin, « Un rendez-vous à ne pas manquer », *Le Droit* (Forum), Ottawa, lundi 30 janvier 2006, p. 13.

⁴² Garth Williams, « Financer l'excellence, pas les querelles », *Le Droit* (Forum), Ottawa, 13 février 2006, p. 15.

⁴³ Mathieu Bélanger, « Aucun avantage pour les francophones », *Le Droit* (Actualités), Ottawa, mercredi 5 décembre 2007.

Qui plus est, à la surprise des mondes scolaire et politique, la mairesse d'Hawkesbury prône en 2009 l'abolition de tous les conseils scolaires de l'Ontario, suggérant de les remplacer par une seule commission scolaire publique. Élimination complète des conseils catholiques! Elle s'explique :

J'ai suggéré la création d'une commission scolaire publique, avec un volet francophone et anglophone, afin d'économiser des sous. Dans Prescott-Russell, nous avons quatre administrations, quatre conseils scolaires, quatre contrats pour le transport et ainsi de suite. J'estime que nous sommes rendus à ce point dans le contexte de la récession.⁴⁴

Les réactions, les objections ne tardent pas à venir. Le président du Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien se dit attristé par les propos de la mairesse. Selon lui, il n'y a aucune preuve, aucune étude qui démontre qu'un système scolaire amalgamé permettrait de réaliser des économies importantes ou d'offrir de meilleurs services. Même les élus du conseil municipal se distancent de la conviction de leur mairesse. « À Hawkesbury, les autres membres du conseil municipal ont été tout simplement horripilés par la bombe lancée par M^{me} Charlebois. C'est inacceptable! s'insurge Michel Beaulne, un conseiller de longue date... Le Conseil municipal n'a rien à faire avec les conseils scolaires. »⁴⁵ au dire de l'échevin Sylvain Dubé.

Dans un éditorial, Pierre Jury suggère que la mairesse a besoin d'un petit rappel historique sur l'importance pour la communauté francophone d'être dotée de ses propres écoles et de ses propres politiques de gestion. « Il a depuis longtemps été démontré que les francophones de l'Ontario ont tout à perdre s'ils ne contrôlent pas leurs écoles, leurs budgets et leurs avenir. »⁴⁶ Il affirme que le poids de 90 000 élèves de langue française pèse peu devant les 2 millions d'élèves de langue anglaise, que les fusions dans le domaine municipal n'ont pas fourni les bienfaits financiers espérés et que l'Ontario français est loin d'avoir rompu ses liens avec l'Église catholique autant que le Québec l'a fait depuis la Révolution tranquille.

⁴⁴ Jean François Dugas, « Charlebois veut abolir les conseils catholiques », *Le Droit* (Actualités), Ottawa, mercredi 11 mars 2009, p. 3.

⁴⁵ JF Dugas, J. Mercier, « Jeanne Charlebois fait bande à part », *Le Droit* (Actualités), Ottawa, jeudi 12 mars 2009, p. 6.

⁴⁶ Pierre Jury, « Le feu aux poudres à l'école », *Le Droit* (Forum), Ottawa, 12 mars 2009, p. 14.

Finalement, Maxime Normand rappelle à M^{me} Charlebois les efforts faits par les francophones pour établir et préserver les écoles ainsi que les conseils scolaires catholiques et publics de langue française. Il se demande si la mairesse est au courant des efforts soutenus qu'ont faits les parents de Sturgeon Falls, de Cornwall et de Penetanguishene pour préserver leur héritage francophone. Il invite la mairesse à soutenir les intérêts de tous les Franco-Ontariens.

D'autre part, le dialogue se manifeste-t-il autrement dans les unités retenues? Oui. Le dialogue se présente également comme le fruit de la consultation. Le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien a rassemblé 500 personnes à ses États généraux de 2003. Ceux-ci avaient pour but de décrire le profil de l'élève. En avril de la même année, dans un exercice préparatoire aux États généraux, le conseil avait regroupé dans des rencontres régionales plus de 1000 personnes, parents, élèves, membres du personnel, membres du clergé, paroissiens et paroissiennes. Par ces rencontres, le Conseil espérait être mieux renseigné sur les besoins et les attentes de sa communauté éducative et recueillir les meilleures idées qui soient sur les orientations à discuter aux États généraux.

On se souviendra également de la rencontre de plus de 400 Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes au symposium de 2001 tenu à la Cité Collégiale d'Ottawa, *L'École catholique... toute une différence pour notre monde!* Un passionnant dialogue en ateliers et en plénière a permis à la communauté franco-ontarienne catholique de donner à son système scolaire provincial la direction nécessaire pour accomplir sa mission et pour permettre la rencontre de la foi et la culture. À la suite de cette rencontre, des recommandations ont été intégrées dans les planifications stratégiques des conseils scolaires. Malheureusement, peu d'articles soulignent cet événement.

Les articles journalistiques témoignent aussi de contestations de la part des parents. Ils réagissent devant l'éventuelle fermeture de petites écoles ou même devant le regroupement de certaines d'entre elles. Les politiciens sont divisés et les parents font pression sur eux afin

qu'ils gardent les écoles ouvertes. Le dialogue se fait autour des coûts engendrés par le maintien des petites écoles, du nombre minimal d'élèves nécessaire pour garder une école ouverte, des coûts à être assumés par les conseils, des distances accrues de transport infligées aux élèves et finalement de l'impact de la fermeture de l'école du village. Comment conjuguer la responsabilité fiduciaire avec la responsabilité morale?

Les passions s'échauffent, les positions se polarisent et la méfiance s'installe. Et parfois, les parents se dressent devant leur conseil scolaire. « Oui, le dernier village rural francophone de la ville d'Ottawa, Sarsfield, est victime d'une injustice de la part de son propre conseil scolaire. »⁴⁷ Cependant, il arrive à l'occasion que le dialogue porte des fruits et que le conseil scolaire choisit de ne pas fermer l'école. En 2001, on lira dans *Le Droit* un article intitulé « L'Est ontarien conservera ses sept petites écoles catholiques »⁴⁸ et, en 2003, « Aucune fermeture d'école dans le district catholique de l'Est ontarien. »⁴⁹

Assez inusité, il arrive parfois que les élèves s'opposent aux décisions de leur conseil. Deux cents (200) élèves refusent de se présenter en classe pour contester la mutation du directeur de leur école. « En effet, c'est plus des deux tiers des écoliers âgés entre quatre et huit ans, qui ont boudé les bancs d'école pour démontrer leur désarroi à l'idée de perdre leur directeur, Mario Asselin. »⁵⁰ La directrice de l'éducation se montrera attentive aux revendications des élèves et avouera qu'elle se réjouit de voir une communauté s'attacher ainsi à son directeur. Elle affirme cependant que le conseil a pris une décision administrative et qu'elle sera maintenue.

Finalement, que dire de la problématique soulevée par les ayants droit, c'est-à-dire les enfants de parents qui ont été éduqués dans une école de langue française. Si un de ses parents, sa

⁴⁷ Marc Lafleur, « L'école de Sarsfield, victime d'une injustice », *Le Droit* (Opinion), Ottawa, 28 décembre 2002, p. 19.

⁴⁸ Yves Rouleau, « L'Est ontarien conservera ses sept petites écoles catholiques », *Le Droit* (La région), Ottawa, jeudi 13 décembre 2001, p. 10.

⁴⁹ Dianne Paquette-Legault, « Aucune fermeture d'école dans le district catholique de l'Est ontarien », *Le Droit* (La région), Ottawa, jeudi 21 août 2003, p. 8.

⁵⁰ Jean-François Plante, « 200 écoliers ont boudé l'école Le Petit Prince, hier », *Le Droit* (En manchette), Ottawa, jeudi 29 janvier 2004, p. 4.

grande sœur ou son grand frère a été éduqués dans une école de langue française, en vertu de la *Charte des droits et libertés* de 1982, un enfant a le droit de s'inscrire dans une école de langue française. Les études sociologiques démontrent qu'un grand nombre de ces ayants droit ne se prévalent pas de ce droit qui leur est accordé. Certains conseils scolaires font donc de sérieux efforts pour les recruter. Il en résulte que de nombreux enfants qui ne parlent pas le français occupent les bancs des écoles de langue française. Plusieurs parents francophones y perçoivent des effets néfastes. Leurs enfants reviennent à la maison avec un vocabulaire anglais puisque les enseignants et les enseignantes se doivent de parler en anglais pour accompagner les ayants droit, surtout à la maternelle et au jardin. Ils s'inquiètent également du retard scolaire que peuvent prendre leurs enfants à cause de l'accueil d'élèves qui ne comprennent pas le français et qui requièrent plus d'accompagnement par l'enseignante. « Ma petite francophone revient de l'école avec des mots d'anglais. À peu près la moitié de la classe sont des anglophones et pourtant, ce n'est pas une école d'immersion a confié une mère, qui préfère garder l'anonymat. »⁵¹

Voilà quelques défis et succès qui apparaissent dans la catégorie du dialogue. Les écoles satisfont avec un succès, quoique mitigé, les attentes de la société séculière sur le dialogue. La situation sera-t-elle différente quant aux attentes d'une école confessionnelle au cœur d'une société de plus en plus sécularisée?

3.5.6 Attentes envers l'école confessionnelle

Même dans une société de plus en plus laïque, plusieurs défendent les bienfaits apportés par la présence d'une école confessionnelle. Ces bienfaits ont été abordés dans le premier chapitre de cette thèse. Cependant on y fait peu référence dans les unités de la recherche même si certains lecteurs, certaines lectrices voudraient y percevoir une allusion au passage. Voici les sujets traités qui ressortent de la recherche.

⁵¹ André Dumont, « Pas besoin de parler français pour aller à l'école française », *Le Droit* (La région), Ottawa, vendredi 22 octobre 2004, p. 13.

Aide au tiers-monde :	329, 378, 449, 472, 571, 628, 716, 883, 908, 923, 986
Aide aux démunis :	818, 924, 926, 929, 938, 945, 947, 990, 1016
Bénévolat des étudiants :	280
Histoire :	552, 553, 587, 608, 612, 616, 691, 700, 750, 758, 764, 765, 766, 831, 844, 863, 951, 982,
Leadership :	401
Pastorale scolaire :	483, 596, 625, 779, 827, 848, 872, 928, 933

La première attente envers l'école confessionnelle veut qu'elle soit la gardienne du patrimoine culturel et historique de la société. Plusieurs articles rappellent le rôle historique qu'ont joué les écoles dans leurs communautés. Certaines d'entre elles sont centenaires et elles témoignent de l'évolution culturelle, économique, religieuse et linguistique du village ou de la ville qu'elles desservent. Grands-parents, parents et petits-enfants ont parfois étudié dans les mêmes salles de classe. Même si l'école a dû céder son rôle de rassembleur aux arénas et aux centres sportifs, elle reste encore la gardienne de l'histoire et la mémoire de la collectivité.

L'école secondaire catholique d'Embrun fêtera sa 75^e année dimanche, de 13 h à 17 h, dans son gymnase par les retrouvailles des élèves et enseignants qui ont fréquenté le secondaire. Lors de cette réunion, les gens pourront visionner une présentation multimédia à propos de l'histoire de l'école, regarder des photos, ou albums d'antan, entendre des chansons qui ont marqué l'histoire de l'école et revoir ou encore rencontrer des enseignants et des directeurs qui ont contribué au secondaire d'Embrun.⁵²

On s'attend également à ce que l'école confessionnelle fasse partie du processus de libération de l'humanité. Tous les projets d'aide au tiers-monde s'inscrivent dans cette dynamique, témoignant du même coup des valeurs transmises par l'école catholique. Les articles sont nombreux à décrire les programmes d'aide aux pays en voie de développement, que ce soit par des souscriptions ou encore par des voyages d'aide humanitaire entrepris par les étudiants et étudiantes des écoles secondaires. Ces voyages sont généralement organisés durant les vacances scolaires de mars. Un tel projet, « Jeun'Espoir Jamaïque », a été réalisé à l'école secondaire Garneau d'Orléans. L'enseignante-accompagnatrice en révèle les bienfaits.

⁵² *Le Droit* (Actualités), « L'école secondaire d'Embrun fête ses 75 ans », Ottawa, vendredi 15 octobre 2010, p. 37.

Les jeunes reviennent complètement transformés par cette aventure... Lorsque les jeunes reviennent chez eux, ils s'impliquent beaucoup plus dans la communauté, ils sont moins matérialistes, ils réalisent tout ce qu'ils ont et qu'ils n'ont pas vraiment besoin de tout ça pour être heureux.⁵³

Les programmes d'entraide ne se limitent pas au tiers-monde. Le programme « Changer ma communauté » a été mis sur pied par une animatrice de pastorale, M^{me} Thérèse Désautels, et un enseignant, M. Henri Babin, à l'école secondaire catholique Samuel-Genest. Les activités sont organisées autour de six thèmes : « l'environnement, la diminution de la violence, la lutte au racisme, la famille, l'environnement et la lutte à la pauvreté ».⁵⁴ L'article donne quelques exemples de projets d'entraide : l'organisation d'un souper de Noël pour les démunis, le service d'un repas aux familles hébergées au Manoir Ronald McDonald, l'organisation d'un voyage à Montréal durant le congé d'hiver pour des familles moins nanties, l'animation d'une journée olympiade pour les handicapés intellectuels, etc.

Par de telles activités, l'école confessionnelle manifeste publiquement ses valeurs au sein de la société et promeut la recherche fondamentale du sens à l'existence et de l'accomplissement chez les élèves. Elle développe en plus un leadership axé sur des valeurs chrétiennes au service de la communauté.

Le fait-elle seule ou avec d'autres intervenants? Ce sera la question posée dans la prochaine section.

3.5.7 Partenariats

Certains ont reproché aux écoles catholiques de langue française de se ghettoïser. Peut-on en conclure ainsi à la lecture des articles dans les journaux francophones de la province? Voici la liste des unités qui nous aideront à élucider la question.

⁵³ Denis Gratton, « Un congé pas ordinaire », *Le Droit* (La Capitale), Ottawa, mardi 29 janvier 2002, p. 8.

⁵⁴ Charles Thériault, « Aider les étudiants à changer le monde », *Le Droit* (Personnalité), Ottawa, lundi 7 novembre 2011, p. 13.

Partenariats : 16, 20, 72, 96, 167, 179, 228, 231, 244, 248, 249, 251, 254, 270, 279, 288, 308, 338, 339, 351, 357, 358, 366, 367, 393, 408, 410, 417, 427, 486, 491, 495, 503, 506, 510, 529, 548, 549, 555, 558, 560, 577, 588, 595, 597, 604, 605, 609, 620, 630, 636, 637, 666, 667, 698, 709, 714, 769, 783, 792, 807, 835, 836, 850, 857, 877, 881, 897, 907, 913, 917, 991,

On ne peut certes pas après la lecture de ces unités accuser les conseils scolaires catholiques de langue française ni leurs écoles de se retrancher derrière des palissades supposément religieuses ou linguistiques. Au contraire, le système scolaire des écoles catholiques de langue française dialogue avec les communautés qu'il dessert et établit de multiples partenariats dans une variété de domaines. Ceux-ci sont établis avec d'autres systèmes scolaires, avec des municipalités, avec des commerces et des institutions financières, avec des diocèses et des paroisses, avec des clubs sociaux et culturels, avec des associations sportives, etc.

En partenariat, les conseils et les écoles offrent des services éducatifs, spirituels, sportifs, linguistiques, culturels et communautaires. Ils le font en respectant les mandats et les compétences de leurs partenaires, ainsi qu'en respectant la mission des écoles catholiques de langue française. Leur mission les conduit parfois à refuser certaines collaborations. Ainsi, à Cornwall, le conseil a refusé la cohabitation dans une école secondaire avec une école anglaise, comme le lui demandait son conseil homologue anglophone, le *Catholic District School Board of Eastern Ontario*. Le président du conseil catholique de langue française s'exprime :

Il n'y a pas la moindre chance de retrouver des élèves anglophones à l'école secondaire La Citadelle de Cornwall... Les preuves ont été faites par des expériences dans d'autres écoles que la cohabitation linguistique ne sert pas bien les francophones qui subissent beaucoup d'assimilation.⁵⁵

⁵⁵ Yves Rouleau, « Pas question d'accueillir les anglophones à l'école La Citadelle de Cornwall », *Le Droit* (La région), Ottawa, jeudi 15 février 2001, p. 16.

Dans certains domaines, le partenariat n'est pas toujours possible entre les conseils de langue française catholiques et publics. À Wawa, Ontario, les deux systèmes scolaires n'arrivent pas à s'entendre sur la construction ou le partage d'une école secondaire. Le conseil catholique affirme que 98 % des contribuables sont catholiques et qu'ainsi l'école se doit d'être catholique tandis que la direction de l'éducation du système public croit que, de nos jours, la religion appartient à la famille et à la paroisse et non pas à l'école. Les convictions divergent et la collaboration politique reflète cette divergence d'opinions.

Toutefois, ailleurs en province, les conseils s'entendent. Devant la décision du Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario de construire une école secondaire publique à Hawkesbury, un groupe de parents contestent cette décision et accusent les conseils catholique et public de ne pas vouloir collaborer. Les conseils rétorquent :

Le projet de construction d'une nouvelle école secondaire à Hawkesbury par le Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario (CEPEO) n'a donc rien d'une manœuvre contre le conseil catholique, assurent les dirigeants. « On travaille pour les francophones... On se bat pour les francophones. La menace, elle vient des conseils scolaires de langue anglaise, a lancé Denis-M. Chartrand, président du CEPEO. "Elle vient des parents qui choisissent d'envoyer leurs enfants dans les écoles de langue anglaise." ... Le directeur de l'éducation au CSDCEO, Jean-Jacques Legault est d'avis que l'école secondaire catholique de Hawkesbury est tout à fait viable présentement et qu'elle ne serait pas menacée par l'arrivée d'une école secondaire publique.⁵⁶

Les étudiants et étudiantes des écoles catholiques et publiques de langue française démontrent que la collaboration est possible entre les deux systèmes lorsque, dans un effort collaboratif, ils publient le journal *L'Express étudiant*. Celui-ci est parrainé par l'hebdomadaire *L'Express* d'Orléans. Dix écoles secondaires de la région y participent. « Il s'agira des écoles catholiques Franco-Cité, Garneau, Samuel-Genest, Béatrice-Desloges et Franco-Ouest ainsi

⁵⁶ Dianne Paquette-Legault, « Pas de querelle entre les conseils scolaires », *Le Droit* (La région), Ottawa, jeudi 12 septembre 2002, p. 23.

que des écoles publiques Deslauriers, Louis-Riel, L'Alternative, De La Salle et Vankleek Hill. »⁵⁷

2010 verra naître un partenariat entre les deux Conseils scolaires de langue française de l'Est ontarien et La Cité collégiale.

Le gouvernement d'Ontario a accordé un peu plus d'un million de dollars hier à La Cité collégiale (LCC), campus Hawkesbury, afin d'augmenter la main-d'œuvre qualifiée dans l'Est ontarien. Fort d'un partenariat avec le Conseil des écoles publiques de l'Est et le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien, LCC pourra former de nouveaux apprentis pour les métiers de machiniste, couvreur de toits, soudeur, électricien, éducateur de la petite enfance et briqueteur-maçon en raison de la modernisation des équipements et des installations de formation.⁵⁸

De plus, La Cité collégiale établira d'autres partenariats avec le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien et le Conseil des écoles catholiques de langue française du Centre-Est, p. ex. la Grande Randonnée à vélo de Prescott-Russel, un programme de formation en laboratoire avec le Collège catholique Samuel-Genest, etc.

Les conseils catholiques établiront également d'importants partenariats avec les municipalités. À Casselman, on construira une bibliothèque qui sera à la fois, scolaire et publique. À l'Orignal, on ouvrira une garderie en collaboration avec le Canton de Champlain et dans le Sud de la province, une garderie en coopération avec la ville de Tillbury. La cité de Clarence-Rockland se dotera d'un complexe sportif, culturel en 2007, grâce à la participation du Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien, du YMCA-YWCA de la capitale nationale.

Les conseils soutiendront également des projets entrepris par des organisations communautaires. Ainsi, le Mouvement d'implication francophone d'Orléans recevra un appui

⁵⁷ Dianne Paquette-Legault, « L'Express étudiant lance son premier numéro », *Le Droit* (La région), Ottawa, vendredi 8 novembre 2002, p. 17.

⁵⁸ *Le Droit* (Actualités), « Le campus d'Hawkesbury récolte 1 million \$ », Ottawa, vendredi 24 décembre 2010, p. 8.

considérable du Conseil des écoles catholiques de langue française du Centre-Est pour son projet d'un centre des arts. Le club Richelieu, quant à lui, recevra du soutien pour son concours oratoire et sa dictée provinciale. On accueillera dans les écoles catholiques le programme de *Lecture Ottawa* soutenu par le Regroupement des gens d'affaires de la capitale nationale (RGA). L'Académie canadienne et internationale de hockey verra son programme sport-études valorisé par l'école secondaire catholique L'Escale de Rockland. Enfin, un partenariat entre le Conseil des écoles catholiques de langue française du Centre-Est et l'*Ottawa International Soccer Club* permettra de recouvrir d'une surface synthétique le champ de soccer de l'école secondaire catholique Franco-Cité.

Même l'archidiocèse d'Ottawa profite du soutien des écoles catholiques pour sa cueillette de fonds et pour répondre à son besoin d'infrastructures dans l'accueil des 25 000 jeunes en route vers la Journée mondiale de la jeunesse à Toronto. « Bien que les conseils scolaires catholiques aient ouvert leurs écoles pour héberger les visiteurs, du 18 au 22 juillet, "il y aura beaucoup de dépenses rattachées à un tel événement", note M^{gr} Gervais. »⁵⁹ Les paroisses sont aussi soutenues par le milieu scolaire. Lorsque l'église Sainte-Euphémie de Casselman doit fermer temporairement ses portes à la suite de l'affaissement d'une poutre soutenant le jubé, la communauté chrétienne est accueillie par l'école secondaire catholique de Casselman pour la liturgie dominicale.

Des partenariats variés avec des collaborateurs nombreux témoignent d'un engagement profond envers les communautés desservies par les conseils scolaires catholiques de langue française et leurs écoles. C'est là l'expression de leur mission, diront certains leaders de l'école catholique de langue française. Cependant, les articles de journaux établissent-ils des liens entre le partenariat et la mission? Ce sera le sujet de la prochaine section.

⁵⁹ Jean-François Bertrand, « 25 000 jeunes à Ottawa : l'archidiocèse lance une grande collecte », *Le Droit* (La région), Ottawa, jeudi 24 janvier 2002, p. 18.

3.5.8 La mission de l'école catholique

Aucune unité parmi les 1025 retenues pour cette recherche n'aborde le thème de la mission des écoles catholiques présentée dans *Mission 2005* de la Conférence des évêques catholiques de l'Ontario. Faut-il en être surpris? Pas nécessairement quand on constate qu'aucun communiqué n'a été publié à ce sujet sur les sites Web des conseils. Les plus malins diront que tous les articles des journaux concernent la mission des écoles. Ils ont sans doute raison puisque ceux-ci s'affairent à décrire ou à s'interroger sur les activités et les décisions prises par les conseils catholiques et leurs écoles.

Peut-on tout de même trouver dans quelques unités des liens avec une ou l'autre des quatre convictions qui sous-tendent la mission des écoles catholiques de langue française de l'Ontario?

La première conviction affirme que les parents sont les premiers responsables de l'éducation de leurs enfants. Quelques unités abordent des thématiques en lien avec les parents :

Plaintes des parents :	322, 328, 352
Programmes pour les parents :	216, 218
Réclamations des parents :	582

Les parents ont certainement un rôle à jouer dans les conseils, soit pour aider à définir les orientations et les politiques du conseil, soit encore pour s'impliquer dans l'accompagnement scolaire de leurs enfants. Deux articles en témoignent.

Le comité de participation des parents du Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien (CSDCEO), en collaboration avec le conseil scolaire, organise des forums communautaires sous le thème « Famille, école, communauté : ensemble pour le développement de l'identité de nos jeunes francophones catholiques ».⁶⁰

⁶⁰ *Le Droit* (Actualités), « Forums sur l'identité des jeunes Franco-Ontariens : renforcer la langue et la foi », Ottawa, vendredi 12 octobre 2007, p. 19.

L'objectif des forums était d'écouter la perception des parents, des élèves et du personnel scolaire sur le rôle de la famille, de l'école et de la communauté dans le développement de l'identité des jeunes.

Au Conseil de district catholique de Grandes Rivières, les parents sont invités à se joindre à un nouveau programme « Ensemble, nous réussirons! », conçu pour les parents qui se sentent frustrés lorsque vient le temps d'aider leurs enfants à faire leurs devoirs.

Les parents ayant des enfants en 5^e et 6^e année sont donc invités à participer à des sessions d'information où plusieurs thèmes sont abordés tels que les contenus d'apprentissage du curriculum du ministère de l'Éducation de l'Ontario, ainsi que des exemples des tests provinciaux. On en profite également pour discuter des trucs qui favorisent l'apprentissage et facilitent le temps des devoirs. Les parents en profitent aussi pour échanger entre eux.⁶¹

Les autres unités informent la population sur les plaintes apportées par des parents aux réunions des différents conseils scolaires catholiques de langue française quant aux services offerts, p. ex. enfant autistique, manque d'information, décisions de fermeture d'écoles, etc.

La deuxième conviction de la mission affirme que l'école catholique trouve sa raison d'être dans la foi chrétienne transmise par l'Église catholique. Aucun article n'aborde expressément le lien entre l'école et la foi transmise par l'Église catholique. Certes, plusieurs d'entre eux font allusion à la foi et à langue comme étant la double identité des écoles catholiques de langue française, mais aucun article ne présente une réflexion ou même un début de réflexion approfondie sur ce sujet. Comme mentionnés précédemment, certains projets ont été entrepris en collaboration avec les paroisses ou le diocèse sans pour autant expliciter les liens corrélationnels qui les unissent.

La troisième conviction maintient que l'école catholique est une communauté de vie. Certaines unités notent en passant cette conviction.

⁶¹ André Bolduc, « Programme offert aux parents ayant des enfants en 5^e ou 6^e », *Le Nord*, Hearst, mercredi 2 novembre 2005.

Code vestimentaire :	543, 544
Habillement :	281, 294
Intimidation :	930, 952, 953, 957, 1011

Un effort sérieux est fait pour enrayer le taxage et l'intimidation dans la vie communautaire scolaire. Le code vestimentaire veut parfois minimiser les différences ou permettre l'expression des personnalités. Beaucoup de célébrations culturelles, musicales et même liturgiques animent la vie communautaire. Plusieurs articles rapportent le vécu scolaire sans pour autant le lier à la dimension communautaire de l'école.

Enfin, la quatrième conviction rappelle que l'école catholique est un milieu d'apprentissage ouvert sur le monde. Les catégories déjà analysées indiquent que cette conviction est fréquemment soulignée dans les unités. Au risque de se répéter, voici quelques unités qui traitent d'un apprentissage ouvert sur le monde.

Aide au tiers-monde :	329, 378, 449, 472, 571, 628, 716, 883, 908, 923, 986
Aide aux démunis :	818, 924, 926, 929, 938, 945, 947, 990, 1016
Nouveaux programmes :	343, 482, 526, 531, 546, 547, 561, 593, 658, 693, 712, 725, 737, 774, 776, 806, 847, 931, 936, 981, 1000, 1004, 1017
Tests provinciaux :	355, 379, 426, 433, 484, 496, 521, 522, 646, 670, 738, 845, 856, 874, 915, 919, 1008

L'affichage des résultats des tests de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) et du classement accordé aux écoles par l'Institut Fraser met en évidence la volonté des conseils scolaires d'assurer le succès scolaire des élèves qui leur sont confiés et de le faire connaître.

Espèrent-ils ainsi convaincre la communauté franco-ontarienne catholique qu'ils répondent à quelques-unes de leurs attentes? Ce sera le sujet de la prochaine section.

3.5.9 Attentes de la communauté franco-ontarienne catholique

La communauté franco-ontarienne s'est rassemblée à deux reprises pour préciser ses attentes quant aux écoles catholiques. La première fois, à l'occasion d'un symposium les 4, 5, et 6 mai 2001 à La Cité collégiale d'Ottawa, puis à un deuxième symposium les 15 et 16 mai 2011, à Toronto. Aux sections 1.7.3 et 1.7.4 de ce travail, on peut lire les recommandations faites à ces deux symposiums. Peu d'articles journalistiques font référence directement aux symposiums, mais certains abordent les thématiques qui y furent étudiées.

Bénévolat des étudiants :	280
Besoin des professeurs :	278
Bilinguisme :	580
Chemin de la croix :	721
Formation des enseignants :	760
Invitation à la communauté :	756, 902
Langue et culture :	364, 761, 780, 1006
Leadership :	401
Mission de l'école catholique :	406, 684, 932
Multiculturalisme :	431, 530, 600, 743, 809, 819, 903
Noël en famille :	659, 744
Prière :	451
Symposium 2001 :	441, 442

Deux articles seulement rapportent la tenue du symposium de 2001. Ils le présentent comme une rencontre qui traitera des choix proposés par la société contemporaine et du rôle de l'école catholique.

Qui sont les chrétiens d'aujourd'hui? En quoi leur regard sur la vie est-il particulier? Comment l'école catholique aide-t-elle les jeunes qui lui sont confiés à vivre leur foi devant toutes les valeurs et options proposées par notre monde? Quelle est la contribution particulière de l'école catholique à la construction d'un monde plus humain? Voilà autant de questions qui seront posées lors du premier symposium provincial sur l'école catholique de langue française sous le thème « *L'école catholique... toute une différence pour notre monde!* » qui se déroulera vendredi, samedi et dimanche, au campus de La Cité collégiale, à Ottawa.⁶²

⁶² *Le Droit* (La région, Carrefour), « Faire une différence dans le monde d'aujourd'hui », Ottawa, jeudi 3 mai 2001, p. 15.

Cependant, aucun article ne relate les recommandations du symposium de 2001 ni de celui de 2011. D'autres unités retenues rapportent des rassemblements dans certains conseils scolaires où parents, membres du personnel et élèves se rassemblent pour renforcer l'identité franco-ontarienne et la foi catholique chez les jeunes. D'autres encore abordent l'un ou l'autre des sujets discutés aux rencontres provinciales : lien entre la foi et la culture, croissance dans la foi, leadership, vie communautaire, liens avec les communautés civiles et/ou paroissiales, bénévolat, collaboration entre les conseils, nouvelle réalité franco-ontarienne, formation continue, accueil et respect, outils d'enseignements religieux, partenariats et animation pastorale.

Aucun d'entre eux cependant n'établit de corrélation entre les sujets abordés et les recommandations formulées aux symposiums. Les sujets sont traités dans le cadre d'une activité ou d'une problématique précise. La plupart des thématiques ont déjà été analysées dans les sections 3.5.1 à 3.5.7. Il n'est donc pas nécessaire d'y revenir. Il faut néanmoins admettre que tous les propos soulevés dans les articles de journaux reflètent les préoccupations ou les attentes, rencontrées ou non, de la communauté franco-ontarienne ou de la communauté franco-ontarienne catholique.

Y a-t-il cependant un sujet qui manifeste d'une façon la plus évidente possible la fierté et l'image publique que veut transmettre l'école catholique de langue française? Il en existe un; c'est le thème abordé dans le prochain point.

3.5.10 Les ambassadeurs, les ambassadrices

Nul sujet ne fait couler plus d'encre aussi souvent, dans les unités étudiées, que les succès des élèves, des membres du personnel, des écoles et des conseils scolaires. Avec grande fierté et joie, on présente aux lecteurs et lectrices les réussites et les prix remportés par l'ensemble de la communauté scolaire. Voici les thèmes qui se dégagent des articles qui soulignent les exploits réalisés et la reconnaissance qui leur est accordée.

Succès du personnel :	443, 455, 516a, 536, 565, 568, 569, 594, 598, 642, 648, 654, 662, 690, 707, 711, 726, 740, 770, 794, 812, 843, 868, 873, 886, 890, 905, 912, 932, 961, 965, 979, 994, 1007a
Succès des écoles :	811, 823, 833, 892, 916, 935, 941, 954, 965, 983, 987, 998
Succès des élèves :	447, 532, 533, 535, 538, 566, 567, 571, 572, 574, 585, 591, 610, 623, 635, 643, 644, 745, 749, 755, 757, 771, 772, 777, 783, 832, 824, 846, 882, 887, 889, 895, 898, 901, 906, 907, 920, 922, 960, 961, 920, 971, 973, 976, 978, 980, 985, 995, 996, 997, 1005, 1007, 1013, 1014, 1015
Succès du conseil :	748, 861

Les succès sont multiples. On les remporte dans les disciplines scolaires, le monde artistique, les activités sportives, la reconnaissance des partenariats, le classement des écoles, etc. On retrouve deux principales attitudes à la base de ces articles : la fierté et la volonté de faire de ceux et celles qui réussissent, des ambassadeurs et des ambassadrices de l'école catholique de langue française. Ces personnes sont les plus indiquées pour affirmer publiquement l'excellence des services offerts par les conseils ou les écoles. Et pourquoi pas?

En voici quelques exemples :

La délégation de l'école secondaire de Hearst y est allée une fois de plus cette année d'une belle récolte au volet provincial des compétitions *Skills Canada* qui se tenaient à Kitchener les 29 et 30 avril dernier. Les treize participants de l'école secondaire ont plus précisément remporté trois premières places, une deuxième place et une troisième place lors de ces compétitions qui regroupaient plus de 1 000 élèves de partout en province.⁶³

De toutes les écoles de la province financées par les deniers publics, L'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) a sélectionné l'école secondaire catholique Monseigneur-de-Charbonnel de Toronto, parmi trois écoles, pour figurer dans les documents Rendement des élèves de l'Ontario – Rapport provincial de l'OQRE sur les résultats du Test provincial de compétences linguistiques, 2007-2008. Ces écoles se sont distinguées par leur

⁶³ Daniel Joncas, « *Skills Canada* : cinq étudiants du secondaire iront à Vancouver », *Le Nord*, Hearst, mardi 7 mai 2002.

réussite à développer les habiletés en littérature de leurs élèves, comme le prouve l'amélioration des résultats des élèves au Test provincial de compétences linguistiques (TPCL) au fil des années.⁶⁴

Le village de St-Eugène peut même le meilleur. En effet, l'école élémentaire Curé-Labrosse s'est classée première, ex æquo avec 35 autres écoles anglophones, au classement des écoles élémentaires de l'Ontario 2005 de l'Institut Fraser avec une note parfaite de 10 sur 10.⁶⁵

Darrett Zusko vient de recevoir son diplôme de CPO à l'école secondaire l'Essor, et en septembre, il poursuivra ses études en musique à la prestigieuse Julliard School of Arts de New York. C'est en mars dernier qu'il s'y est présenté à l'audition. « Nous étions une quarantaine de participants cette journée-là, dit-il. Je crois que l'école n'accepte que 3 pour cent des personnes qui auditionnent. »⁶⁶

Trois élèves de l'école St-Joseph de Sudbury ont réalisé tout un acte de bravoure le 2 novembre dernier lors d'un accident impliquant leur autobus et un camion de livraison. Ceux-ci ont reçu une distinction lors de la réunion du Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario (CSCNO) du 20 novembre. Amanda Landry, Matthieu Landry et Mélanie Carrey, tous âgés de 13 ans, ont réagi rapidement lors de l'accident. Après la collision, les jeunes enfants étaient en pleurs et troublés. Et même la conductrice était en état de choc d'après les trois élèves. « C'est quand j'ai entendu mes sœurs pleurer que j'ai senti qu'il fallait réagir », ajoute Mélanie. Les trois brigadiers ont ensuite fait évacuer les 25 passagers de l'autobus.⁶⁷

Lise Paiement, enseignante d'art dramatique et animatrice culturelle au Collège catholique Samuel-Genest, a reçu le Mérite franco-ontarien en éducation pour sa contribution exceptionnelle à l'éducation franco-ontarienne. Ce prix est remis annuellement par l'Association des enseignants franco-ontariens (AEFO).⁶⁸

Le Conseil des écoles catholiques du Centre-Est a été honoré pour sa campagne de recrutement de l'an dernier, à l'occasion du gala des Prix Bravo! Le CECCE a reçu le Prix d'Excellence dans la catégorie programme de communication, qui rend hommage aux réalisations d'organismes œuvrant dans le domaine des communications en éducation. Environ 40 soumissions provenant d'institutions scolaires ont été soumises à l'Association canadienne des agents de communication en éducation. Le slogan « Donnez à votre enfant

⁶⁴ *Le Métropolitain*, « L'école Monseigneur-de-Charbonnel : cas de réussite en littérature », Toronto, 18 juin, 2008.

⁶⁵ Florence Bolduc, « Curé-Labrosse : meilleures écoles élémentaires de l'Ontario », *Le Carillon*, Hawkesbury, mercredi 15 juin 2005.

⁶⁶ Paulette Richer, « Darrett Zusko étudiera à Julliard à New York », *Le Rempart*, Windsor, mardi 23 juillet 2002.

⁶⁷ Jean-François Fecteau, « Les trois héros du CSCNO », *Le Voyageur*, Sudbury, 30 novembre 2001.

⁶⁸ Mario Boulianne, « En jasant avec vous », *Le Droit* (La région), Ottawa, mardi 26 mars 2002, p. 14.

une VRAIE éducation en langue française » avait fait l'objet des manchettes en mars dernier.⁶⁹

Des élèves du cours d'Introduction à l'entrepreneuriat de l'École secondaire catholique Embrun (ÉSCE) ont raflé tous les honneurs récemment, à l'Université Trent de Peterborough, lors du Banquet donné à la suite du Concours ontarien d'élaboration de plans d'affaires 2009. Vanessa Viau, Dominique Séguin et Daniel Thibault qui avaient gagné la première place au niveau de Prescott-Russel pour l'élaboration de leur plan d'affaires de l'Estragon, un restaurant haut de gamme dont le menu varie selon les saisons, ont gagné également la première place pour la division de l'Est, avant de se mériter la première place au niveau de l'Ontario, toutes catégories confondues. Les gagnants se partagent la somme de 2500 \$.⁷⁰

Cette dernière catégorie est la dernière en lien avec la société séculière. Comme annoncé, le prochain regroupement de catégories, selon la grille de lecture, traite de l'école catholique de langue française en lien avec la mission universelle de l'Église catholique.

3.5.11 Mission de l'Église

Dans l'analyse du contenu de la grille de lecture des articles, la catégorie Église se subdivise en sous-catégories, mais il est impossible de faire une analyse du contenu par sous-catégories vu le nombre infime d'articles qui font référence à ces sous-catégories. Aucun article n'établit de lien direct ni ne fait même allusion à la *mission de l'Église*, à ses processus d'*inculturation* et d'*enculturation*, au *dialogue interreligieux*, à l'*accuménisme* et au *pluralisme religieux*. Cependant, la lecture attentive de certains articles permettra au lecteur de déceler des éléments qui se rapportent incidemment à l'*acculturation*, au *service à l'humanité*, au *service à l'Évangile* et à la *pastorale*. Voici la liste des unités qui abordent ces sujets.

Aide au tiers-monde :	329, 378, 449, 472, 571, 628, 716, 883, 908, 923, 986
Aide aux démunis :	818, 924, 926, 929, 938, 945, 947, 990, 1016
Congrès eucharistique :	720
JMJ :	434, 436, 437

⁶⁹ *Le Droit* (Actualités, En bref), « Prix d'Excellence pour le CECCE », Ottawa, mardi 5 octobre 2010, p. 7.

⁷⁰ *Le Droit* (Actualités, En bref), « Des élèves de l'ESCE se distinguent », Ottawa, vendredi 20 novembre 2009, p. 29.

Catholicité :	121
Immigrants :	116, 125
Pastorale :	10, 483, 596, 625, 779, 827, 848, 872, 928, 933

La pastorale scolaire est le service par lequel les étudiants et étudiantes vivent des expériences personnelles ou communautaires de foi ainsi que des activités liturgiques et caritatives. Par celles-ci, ils s'associent également aux grands projets de l'Église diocésaine, canadienne ou universelle. Ainsi, grâce aux comités de pastorale, les élèves des écoles secondaires ont pu prendre part à la démarche préparatoire au Congrès eucharistique international de Québec, véritable rencontre de l'Église universelle au service de l'Évangile.

Quelque 500 élèves des écoles secondaires du Conseil des écoles catholiques de langue française du Centre-Est (CECLFCE) ont défilé dans les rues avoisinant le Collège catholique Samuel-Genest (CCSG) d'Ottawa afin de souligner l'arrivée de l'Arche de la Nouvelle Alliance dans la région de la Capitale nationale. Depuis mai 2006, l'Arche de la Nouvelle Alliance se promène de pays en pays pour préparer spirituellement les catholiques du monde entier au Congrès eucharistique qui aura lieu à Québec en juin 2008. Tout au long de la Semaine sainte, les écoles du CECLFCE, tant primaires que secondaires, tiendront différentes activités thématiques reliées à la signification de l'Arche de la Nouvelle Alliance.⁷¹

Le secteur de la pastorale est normalement à l'origine des activités entreprises pour venir en aide aux pays du tiers-monde ou aux démunis des communautés dans lesquels sont insérées les écoles. Un journaliste du Droit, Adrien Cantin, s'émerveille devant leurs efforts.

Vers la fin du mois prochain, une quinzaine d'adolescents de l'école secondaire l'Escale, à Rockland, reviendront du Pérou après avoir passé 28 jours dans un village éloigné à construire un réseau d'aqueduc qui alimentera 600 familles. Ils y auront prêté leurs bras, leur sueur et leur ferveur, en plus d'apprendre l'espagnol au cours de la dernière année, alors que les membres de leur communauté auront contribué la somme de 55 000 \$ à ce projet qui améliorera la qualité de vie des gens qu'ils ne reverront probablement jamais, à l'autre extrémité des Amériques. Cela est assez extraordinaire en soi. Mais c'est le 10^e été consécutif que des jeunes de Rockland se rendent ainsi en Amérique du Sud

⁷¹ *Le Droit* (La région, Illustration), « L'Arche de la Nouvelle Alliance est à Ottawa », Ottawa, mercredi 4 avril 2007, p. 18.

et en Amérique centrale pour réaliser de tels travaux. Quelle magnifique tradition!⁷²

Des projets semblables sont organisés par un grand nombre d'écoles secondaires catholiques de langue française à la grandeur de la province. Ce faisant, elles prêtent main-forte à des projets dans de nombreux pays, notamment la République dominicaine, Haïti, la Jamaïque, etc. « Pour Jonathan Roy (animateur de pastorale au CSDCEO), les voyages humanitaires sont des passeports vers le for intérieur, des cartes postales sur lesquelles s'écrivent les valeurs qui suivront quelqu'un toute sa vie... "Pour moi, être catholique, c'est être humain, simplement", estime le jeune enseignant. »⁷³

On organise également des cueillettes de fonds pour venir en aide non seulement à des victimes de cataclysmes, tsunamis ou tremblements de terre, mais aussi à des familles dans le besoin ou encore à des élèves dans les écoles. Voilà d'authentiques programmes au service de l'humanité!

De plus, le programme d'accueil et d'information pour les nouveaux arrivants (PAINA), véritable programme d'acculturation, est souvent confié au secteur de la pastorale. Le reporter Denis Gratton décrit ainsi la tâche de M^{me} Thérèse Desautels, animatrice de pastorale au Collège catholique Samuel-Genest.

Avec ses quelque 1300 élèves provenant de 72 ethnies différentes, le collège catholique Samuel-Genest, à Ottawa, est un village en soi. C'est elle (M^{me} Desautels) que les élèves vont voir s'ils veulent simplement une oreille attentive. C'est elle qui trouvera des meubles, des vêtements et de la nourriture pour la nouvelle famille d'immigrants qui vient d'arriver sans aucune possession. C'est elle qui trouvera un cadenas pour l'étudiant qui a perdu le sien. C'est elle qui aura un jus et un biscuit à offrir à l'élève qui a le ventre creux. « Je suis la Jean-Coutu de l'école! » lance-t-elle en riant.⁷⁴

⁷² Adrien Cantin, « Un congé pas ordinaire », *Le Droit* (La Capitale), Ottawa, mardi 29 janvier 2002, p. 8.

⁷³ Samuel Blais-Gauthier, « Être humain, tout simplement », *Le Droit* (Franco Plus), Ottawa, vendredi 7 octobre 2011, p. 24.

⁷⁴ Denis Gratton, « La « Jean-Coutu » du Collège Samuel-Genest », *Le Droit* (Franco Plus), Ottawa, vendredi 2 avril 2010, p. 31.

Parfois, d'autres thématiques sont développées par la pastorale scolaire. Au Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien (CSDCEO) on a développé en 2005 une pastorale sous le signe de l'eau.

Quelques 500 élèves des 40 écoles du Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien (CSDCEO) se sont rassemblés à Cornwall pour célébrer leur projet de pastorale annuel, sous le thème « Eau vive ». Ce rassemblement marquait la conclusion d'une année de pastorale axée sur l'eau. Dans les écoles, de nombreuses activités ont eu lieu pour sensibiliser les élèves à sa rareté dans le monde et pour renforcer leur désir de protéger l'environnement et de lutter contre la pauvreté.⁷⁵

Grâce à sa pastorale scolaire, l'école catholique manifeste à la communauté ontarienne ses valeurs, ses préoccupations et son ouverture sur le monde. Animée par la mission de l'Église et soutenue par la foi des élèves et de son personnel, elle actualise le projet d'évangélisation en faisant connaître Jésus Christ, sinon par la parole, tout au moins par ses actions.

Voilà donc quelques réflexions soulevées par l'analyse du contenu. Elles ne prétendent pas cerner toutes les thématiques, problématiques et espérances, tous les enjeux dissimulés ou proposés directement dans les articles de journaux. Elles ont cependant la prétention de faire surgir quelques questions que l'école catholique de langue française pose à la société séculière, et à l'Église catholique et sa mission. Dans un effort de synthèse, le prochain point présentera quelques observations et recommandations qui permettront, c'est à espérer, aux écoles catholiques de langue française de dire encore plus clairement ce qu'elles contribuent à la société ontarienne.⁷⁶

⁷⁵ André Dumont, « La pastorale scolaire sous le signe de l'eau à Cornwall », *Le Droit* (La région), Ottawa, vendredi 22 avril 2005, p. 14.

⁷⁶ Le lecteur pourra s'étonner du nombre élevé de références aux articles du *Droit*. Il faut noter cependant que sur les 54 articles retenus, 18 traitent de préoccupations provinciales, 7 de préoccupations régionales et 29 de préoccupations locales. Il faut aussi savoir que sur le territoire immédiat du *Droit*, les deux conseils scolaires catholiques de langue française regroupent à eux seuls 43% des élèves inscrits dans les écoles catholiques de langue française de l'Ontario.

3.6 Observations et recommandations

Cette section se divisera en trois parties. La première offrira quelques observations sur le contenant, le deuxième sur le contenu et, finalement, la troisième proposera quelques recommandations qui émergeront des observations.

3.6.1 Observations sur le contenant

Il faut d'abord répondre aux questions soulevées au début de ce chapitre par l'enseignement du professeur Marchessault. La première question demande si l'on peut percevoir dans les articles de journaux les quatre langages médiatiques.

1. la propagation d'idéologies, de causes ou de valeurs,
2. la propagande des biens et services, c.-à-d. la publicité,
3. la propagation de l'image publique d'une organisation,
4. la propagation de certaines perceptions des événements et situations, telle que vue en information par les journalistes.⁷⁷

La réponse est affirmative. S'expriment dans les articles, tantôt directement, tantôt de façon dissimulée les quatre langages qui cherchent à persuader la population ontarienne du bien-fondé de l'existence des écoles catholiques de langue française. On révèle les causes et les valeurs qu'épousent les écoles, les biens et les services qu'elles offrent, l'image publique qu'elles se donnent et l'interprétation qu'elles font des situations et des événements rapportés par les journalistes. Il est à noter qu'aucune des unités retenues ne peut être considérée comme une publicité payée par l'un ou l'autre conseil. La propagande des biens et des services se fait plutôt par les articles qui traitent des programmes, des infrastructures, du succès de son personnel, de ses élèves, etc.

La deuxième question concerne le langage métaphorique. Y fait-on appel dans les articles? La réponse est négative, sauf si on considère que, derrière le signalement du succès de ses élèves et de son personnel, de l'accroissement et la réfection de ses infrastructures, du développement de ses programmes et de la bonne gestion de son système, se dissimule la

⁷⁷ Guy Marchessault, *Médias et foi chrétienne : deux univers à concilier*, p. 84-87.

volonté de transmettre une image publique positive de ses écoles et des services qu'elles rendent à la société ontarienne.

La troisième question demande si on fait appel aux témoignages personnels et/ou collectifs dans les communications avec les médias. Certaines unités retenues font bel et bien appel à la perception, à la compréhension et à l'expérience vécue du personnel scolaire, des élèves, des parents et même du personnel politique, c'est-à-dire, des conseillers et des conseillères scolaires. Le témoignage collectif s'exprime généralement par le nombre de participants et des participantes à telle ou telle activité. À l'occasion, l'un ou l'autre article rapporte les propos de deux ou trois personnes qui ont vécu le même événement.

La quatrième question veut savoir si l'on pourra dans la lecture des articles de journaux découvrir une préoccupation pour l'écoute, l'analyse, l'appropriation et l'influence réciproque chez les intervenants et intervenantes des écoles catholiques. La réponse est encore une fois affirmative. On peut lire, dans certains articles, des opinions qui divergent entre les enseignants et les conseils scolaires quant à l'avenir des écoles catholiques de langue française et quant aux négociations. Un dialogue est à l'occasion engagé entre les parents et l'administration scolaire au sujet de la fermeture des écoles, la mise sur pied de nouveaux programmes, la collaboration entre les conseils, l'affectation du personnel et même la gestion du budget. Quoique les articles expriment un certain respect devant les divergences d'opinions, ils présentent surtout la vision particulière de l'émetteur et son désir de persuader son interlocuteur.

Une thématique particulière semble relier les quatre interrogations posées, celle de la gouvernance. En effet, plusieurs unités retenues abordent ce thème. Il est à remarquer que la gouvernance responsable n'a pas été soulevée dans les attentes de la société séculière ni dans celles de la mission de l'Église. Il importe cependant d'y porter attention parce qu'elle préoccupe les dirigeants politiques, les équipes administratives et les journalistes. Voici les sujets qui ressortent des articles de journaux et qui traitent du thème de la gouvernance.

Confidentialité :	335
Congédiement :	444
Décrochage :	787
Déficit accumulé :	336
Dernier mandat :	360
Fermeture d'écoles :	346, 353, 354, 361, 362, 363, 368, 394, 395, 399, 513, 576, 753, 804
Financement :	4, 8, 15, 24, 148, 150, 151, 152, 155, 156, 157, 158, 158, 160, 161, 162, 163, 165, 175, 177, 198, 204, 217, 225, 253, 255, 258, 263, 264, 350, 352, 356, 440, 537, 550, 619
Gestion :	38, 43, 46, 61, 67, 74, 122
Infrastructures :	141, 142, 149, 153, 154, 164, 166, 168, 178, 180, 301, 326
Mission du conseil :	586
Négociations :	186, 187, 188, 189, 206, 207, 230, 232, 233, 235, 275, 276, 287, 311, 312, 315, 319, 320, 321, 323, 340, 372, 374, 409, 415, 421, 438, 454, 456, 457, 458, 460, 461, 463, 464, 465, 467, 468, 469, 470, 492, 589, 595, 607, 633, 674, 676, 677, 778, 956, 959
Personnel politique :	626, 688, 710, 781, 791, 810, 813, 814, 828, 841, 854, 855, 865, 876, 880
Sécurité scolaire :	256, 445, 448, 453, 478, 773
Subventions :	286, 293, 342, 420, 663, 673, 692, 782, 796, 797
Viabilité des petites écoles :	224, 234, 337, 245, 246, 277, 295, 326, 327, 337

La responsabilité des élus politiques est fiduciaire. Les parents et les contribuables confient aux élus la gestion financière de leurs écoles et la supervision des services éducatifs qu'elles offrent.

Les conseillers et conseillères scolaires ont pour tâche principale d'établir des politiques scolaires en matière de finances, ressources humaines, communications et programmations. Il revient à l'équipe administrative d'appliquer les politiques du conseil. Les élus sont également appelés à exercer des pressions politiques auprès des gouvernements en place afin d'obtenir les ressources nécessaires pour assurer la gérance d'un conseil scolaire compétent et au service de sa population. L'obtention de subventions et un budget équilibré reflètent toujours

un succès administratif et politique au sein des conseils scolaires. Voilà pourquoi les communiqués et les articles de journaux sont nombreux sur le sujet. Quelques titres :

Le gouvernement octroie 153 000 \$ au Conseil catholique du Sud-Ouest.⁷⁸

Le budget du CSCNO s'équilibre, les réserves s'amenuisent.⁷⁹

Plus de 3 millions pour les conseils francophones.⁸⁰

L'argent manque au Conseil scolaire pour offrir les meilleurs services possibles.⁸¹

Ils obtiennent 30 millions alors qu'ils en demandaient 120. Les conseils scolaires francophones sont inquiets.⁸²

Le catholique finit l'année sans surplus ni déficit.⁸³

Plus d'argent pour des classes plus petites dans les écoles francophones d'Ottawa.⁸⁴

7,1 millions \$ pour améliorer trois écoles d'Embrun.⁸⁵

Les articles se multiplient presque tous les mois sur la gestion financière des systèmes scolaires. Les élus en assument la responsabilité et noblesse oblige qu'ils se fassent connaître.

D'autres titres :

Lise Cloutier présidera le CECLFCE.⁸⁶

Conseils scolaires : Diane Doré élue; Martin Levac réélu.⁸⁷

Michel Pilon de retour à la barre du CSDCEO.⁸⁸

Du sang neuf à la tête du CDSCEO.⁸⁹

La bonne gérance nécessite également de tisser des liens avec les employés. Quand plane la grève, les parents s'inquiètent et, quand les négociations aboutissent, le personnel et le conseil se réjouissent.

⁷⁸ *Le Rempart*, Windsor, jeudi 12 septembre 2002.

⁷⁹ *Le Voyageur*, Sudbury, mercredi 3 juillet 2002.

⁸⁰ *Le Voyageur*, Sudbury, mercredi 10 septembre 2003.

⁸¹ *Le Nord*, Hearst, mercredi 31 décembre 2003.

⁸² *Le Carillon*, Hawkesbury, mercredi 2 juin 2004.

⁸³ *Le Carillon*, Hawkesbury, mercredi 2 mars 2005.

⁸⁴ *Le Droit*, Ottawa, mardi 31 mai 2005, p. 11.

⁸⁵ *Le Droit*, Ottawa, mardi 10 juillet 2007, p. 9.

⁸⁶ *Le Droit*, Ottawa, mardi 13 décembre 2005, p. 17.

⁸⁷ *Le Droit*, Ottawa, samedi 8 décembre 2007, p. 13.

⁸⁸ *Le Droit*, Ottawa, vendredi 19 décembre 2008, p. 37.

⁸⁹ *Le Droit*, Ottawa, vendredi 17 décembre 2010, p. 38.

Renouvellement de la convention collective entre le Conseil scolaire catholique de district des Grandes-Rivières et ses enseignants. Une entente pourrait être conclue la semaine prochaine.⁹⁰

Au CSDCEO offre refusée : menace de grève?⁹¹

Éducatrices et aides-enseignants de l'Est ontarien acceptent tièdement.⁹²

La grève du zèle reprend au Conseil scolaire du Centre-Est.⁹³

Les conseils scolaires rejettent l'entente entre l'Ontario et l'AEFO.⁹⁴

Le gouvernement McGuinty dépose une loi spéciale.⁹⁵

Pour bien gérer, il faut partager publiquement ses convictions et donner les raisons de ses décisions. À l'occasion, les politiciens le font avec un langage métaphorique, p. ex. le budget du conseil est comparable au portefeuille familial qui doit servir au bien de tous. Ils se mettent à l'écoute de leurs contribuables, du personnel et ils font appel au témoignage d'un parent, d'un élève, d'une communauté qui ont été bien servis par le conseil. En plus d'être garants d'une bonne gestion, les conseillers et conseillères doivent également préserver l'image publique du conseil, image qui appelle à être soignée.

L'étude du contenant révèle l'utilisation des langages médiatiques, du témoignage et d'une préoccupation véritable pour le dialogue sociétal. Il révèle également une préoccupation pour une gestion responsable. À noter, cependant, que le langage métaphorique n'est presque pas utilisé.

S'il en est ainsi pour le contenant, qu'en est-il pour le contenu? Arrive-t-il à cultiver l'image du conseil et de ses écoles en définissant clairement dans le discours public l'apport des écoles catholiques à la société ontarienne? Pour répondre à cette question, dégageons quelques observations concernant le contenu.

⁹⁰ *Le Nord*, Hearst, 1^{er} octobre 2002.

⁹¹ *Le Carillon*, Hawkesbury, jeudi 4 octobre 2001.

⁹² *Le Droit*, Ottawa, vendredi 26 janvier 2001, p. 14.

⁹³ *Le Droit*, Ottawa, samedi 27 octobre 2001, p. 3.

⁹⁴ *Le Droit*, Ottawa, samedi 11 août 2012, p. 7.

⁹⁵ *Le Droit*, Ottawa, mardi 28 août 2012, p. 10.

3.6.2 Observations sur le contenu

1. Un effort sérieux est fait par les conseils pour dire à la communauté ontarienne ce qu'ils lui apportent.

Le nombre d'articles publiés dans les régions de la province par les journaux francophones démontre que les conseils font des efforts sérieux pour faire connaître leurs activités, services, décisions et valeurs dans le discours public.

2. Les articles journalistiques reflètent l'intérêt que portent les journalistes sur l'école catholique.

Une attention particulière portée aux rédacteurs des articles révèle que certains d'entre eux sont plus intéressés par l'éducation catholique de langue française que d'autres. Cela se manifeste par la fréquence des articles sur l'éducation ou encore par le choix répété des thématiques qu'ils abordent. Certains journalistes veulent transmettre un message personnel.

3. Les articles reflètent le désir des conseils de valoriser leurs élèves et les membres de leur personnel.

Les nombreux articles qui valorisent les élèves ou le personnel communiquent à la population ontarienne la conviction que la personne est au cœur du projet scolaire des écoles catholiques de langue française.

4. Les articles manifestent l'intention des conseils de promouvoir et sauvegarder la langue et la culture.

L'importance accordée à la langue française et à la culture francophone exprime le désir des conseils scolaires de se faire, avec d'autres organismes francophones, les gardiens de la langue et de la culture.

5. Le partenariat valorisé par les conseils est mis à l'honneur dans les articles journalistiques.

Les partenariats sont mis en valeur par les journalistes et démontrent combien est féconde l'intégration des conseils scolaires et de leurs écoles dans la société.

6. Les conseils ne font pas le lien entre leurs activités et la mission des écoles catholiques de langue française.

Aucun article ne fait un lien entre les activités, décisions, priorités et projets à venir des conseils et de leurs écoles, et la mission de l'école catholique de langue française adoptée par les conseils en 2005.

7. Les articles établissent peu de liens entre la mission de l'Église catholique et la mission des écoles.

Quelques articles font des liens entre l'Église catholique et les écoles. Mais ils sont peu nombreux et présentent généralement des activités réalisées conjointement avec les paroisses et le diocèse.

8. La pastorale scolaire est mise en valeur par les journalistes.

Les journalistes valorisent la pastorale scolaire. Ils intègrent dans leurs articles des témoignages d'animateurs et d'animatrices de pastorale, et décrivent avec grand intérêt les activités de pastorale.

9. Aucun article ne présente la spécificité de l'école catholique de langue française et sa contribution particulière à la société moderne.

Les éditoriaux sont inexistantes sur le sujet de l'éducation catholique de langue française et de son apport à la société ontarienne.

10. Aucun article ne fait le lien avec les attentes de l'UNESCO quant à l'éducation pour le troisième millénaire et le vécu des écoles catholiques de langue française de l'Ontario.

Il aurait été intéressant de pouvoir dépister dans les articles journalistiques une certaine relation entre les objectifs de l'éducation définis par la communauté internationale et ceux des écoles catholiques de langue française de l'Ontario. Malheureusement, aucun article n'aborde le sujet.

11. Les articles relatent les services offerts par les conseils et mettent l'accent sur l'historicité de ceux-ci.

Plusieurs articles touchent aux nouveaux services offerts par les conseils et leurs écoles. Ils rapportent les anniversaires des écoles et soulignent également leur contribution à l'histoire de leur communauté.

Voilà quelques observations sur le contenu. Peut-on à partir de celles-ci proposer aux conseils scolaires catholiques de langue française des recommandations pour mieux articuler, dans le discours public, l'apport de l'école catholique de langue française à la société ontarienne? Ce sera le sujet abordé dans la dernière section de ce chapitre.

3.6.3 Recommandations aux conseils scolaires catholiques de langue française

C'est avec un grand respect pour ceux et celles qui exercent un leadership dans les écoles catholiques de langue française de l'Ontario que je propose les recommandations suivantes. D'une part, je suis bien conscient des efforts, parfois surhumains, que réclame l'administration d'un système scolaire dans la société contemporaine. La remise en cause de l'autorité, l'affirmation du droit à la dissidence et à la contestation ainsi que le démantèlement graduel de la société chrétienne par l'avènement de la modernité, rendent difficile la gérance des conseils scolaires catholiques et de ses écoles en Ontario.

D'autre part, cette recherche a confirmé la conviction qui m'habite depuis longtemps déjà : *les écoles catholiques de langue française enrichissent la société ontarienne*. C'est pour mieux faire connaître cette richesse que j'offre les propositions qui suivent. Elles n'ont pas l'intention de dénigrer ni d'accuser personne. J'espère plutôt que leur application permettra de susciter la réflexion et de faire connaître davantage l'apport de ces écoles non seulement aux élèves et aux membres du personnel scolaire, mais également aux communautés qu'elles desservent.

Quelques personnes me diront que certaines de ces recommandations peuvent également être adressées aux écoles non confessionnelles de langue française. Je l'admets. Il faut cependant se rappeler que ce travail n'avait pas l'objectif de faire une étude comparative entre les deux systèmes scolaires ni encore de déprécier le système des écoles non confessionnelles

de langue française. Les deux organismes répondent à des besoins différents dans la communauté franco-ontarienne et, pour cela, il est bon qu'ils existent.

Je me refuse toutefois de croire qu'une société bien informée sur la contribution des écoles catholiques de langue française s'enliserait dans une remise en question perpétuelle du droit à l'existence et même au financement par les deniers publics de ces écoles. Au contraire, plus la société connaîtra la contribution des écoles catholiques de langue française, plus elle la valorisera. Je suis d'accord avec André Fossion qui affirme que l'état démocratique est non seulement appelé à écouter le discours des institutions qui le composent, mais également à valoriser leur contribution. Encore faut-il que ces institutions fassent connaître leur apport à la société. C'est là l'objectif des recommandations qui suivent.

1. Publier le plus grand nombre de communiqués possibles sur les activités d'un conseil et de ses écoles.

La recherche démontre que les journalistes portent attention non seulement aux communiqués de presse émis par les conseils, mais également aux activités des écoles et de la communauté. Plus les médias seront informés ou encore invités à participer à des activités, plus les chances seront grandes qu'elles soient rapportées dans les journaux.

2. Continuer à saisir toutes les occasions pour valoriser publiquement les élèves et le personnel.

Les nombreux articles publiés sur le succès des élèves et du personnel démontrent qu'il y a un véritable intérêt pour la reconnaissance des personnes qui excellent dans leur domaine. C'est la même chose en ce qui a trait à la fierté de la communauté! Il est à retenir que, puisque la communauté francophone catholique est relativement petite en province, les journalistes sont souvent membres de ces communautés francophones et/ou catholiques et qu'ils se réjouissent de pouvoir valoriser les leurs.

3. Expliquer, par tous les moyens possibles, à la société ontarienne comment les écoles catholiques de langue française de l'Ontario rencontrent les attentes, les buts et les objectifs éducatifs de la communauté internationale.

Les écoles catholiques de langue française de l'Ontario sont membres de la communauté éducative internationale. L'UNESCO a défini les objectifs de cette dernière. Pour sa crédibilité, l'école catholique de langue française de l'Ontario aurait avantage à démontrer dans le discours public de quelle manière elle atteint les objectifs établis par la communauté éducative internationale. Ce faisant, elle témoignerait de la qualité de ses services et de son refus de se ghettoïser.

4. Établir dans les communiqués le lien entre la mission des écoles catholiques de langue française et les activités entreprises par le conseil et ses écoles.

Pour établir l'apport d'un organisme ou d'une association à la société, il est important de connaître la mission qu'il ou elle se donne. Faire le lien entre une activité particulière et la mission des écoles catholiques de langue française rappellera aux lecteurs, aux lectrices et à la communauté ontarienne la spécificité de son mandat. Cela rappellera également ce que l'activité contribue à la société, p. ex. l'héritage culturel et linguistique, les valeurs chrétiennes, l'importance du partenariat, son souci d'humanisation, l'aide au tiers-monde, etc.

5. Établir le lien dans les communiqués entre les activités du conseil et de ses écoles et la mission de l'Église catholique.

Démontrer les liens qui existent entre les activités de l'école catholique et la mission de l'Église catholique rappellera à la société ontarienne que les écoles catholiques de langue française participent à une communauté universelle plus grande, que ses valeurs et priorités sont partagées par d'autres et qu'il est tout à fait insensé de l'accuser de ghettoïisation. Au contraire, par son adhésion à l'Église, elle s'ouvre au multiculturalisme, au pluralisme religieux et à l'apport du religieux dans une société séculière.

6. Réagir aux politiques et directives du ministère de l'Éducation en faisant des liens à la double identité de l'école catholique de langue française, sa francité et sa catholicité.

Plusieurs articles rappellent au ministère de l'Éducation les droits des francophones et la spécificité de l'éducation de langue française. Peu d'entre eux offrent une réflexion publique sur la vision de l'éducation catholique et sur son rôle dans la croissance des élèves et le

développement d'une société. À titre d'exemple, lorsque le ministère de l'Éducation accentua le concept de la tolérance zéro en province, quant à l'intimidation par exemple, il n'est apparu aucun article journalistique ou encore universitaire sur la façon de réconcilier ce concept avec une assise, une valeur fondamentale du christianisme, le pardon. Il importe de constamment informer ceux et celles qui travaillent au ministère de l'Éducation au sujet de la différence et de la richesse qu'apporte l'éducation catholique à la société ontarienne. Ceci est d'autant plus important qu'il y a une rotation permanente chez le personnel au ministère de l'Éducation.

7. Encourager les partenaires des projets à valoriser publiquement la collaboration reçue du conseil ou de ses écoles.

La responsabilité de révéler ce que l'école catholique de langue française apporte à la société relève de ses intervenants, mais la crédibilité de leur discours doit être appuyée par une confirmation qui vient de leurs partenaires. Si l'école catholique veut faire connaître au monde ce qu'elle y apporte, elle doit par mille et une manières se faire entendre. Telle est son obligation. Il lui faudra cependant faire corroborer son discours par les témoignages individuels et collectifs de ceux et celles qui la fréquentent, qui y travaillent ou encore qui entrent en partenariat avec elle. La reconnaissance de l'autre affirme et confirme toujours son existence.

8. Réunir des spécialistes pour identifier et nommer les éléments spécifiques que fournit l'école catholique à la société ontarienne.

Afin de faire comprendre à la société ontarienne la qualité de l'apport de l'école catholique de langue française au développement sociétal, il serait avantageux de réunir des spécialistes pour définir cette contribution, formuler les messages clefs pour l'exprimer et établir une stratégie de communication pour les diffuser. Une approche provinciale réussira à faire pénétrer dans l'inconscient collectif la pertinence de l'existence des écoles catholiques de langue française en Ontario.

9. Former les agents de communication des conseils à reconnaître et à communiquer les liens entre les activités des conseils et de leurs écoles et la mission de l'école catholique et celle de l'Église.

Les agents et agentes de communication n'ont pas forcément la formation requise pour comprendre la mission de l'Église et celle de l'école catholique. De la formation leur serait utile pour comprendre les missions en question et les habiliter à faire des liens avec les activités, les décisions et les projets d'avenir de leur conseil ainsi qu'à les nommer et à les exprimer publiquement.

10. Établir dans les communications publiques les liens entre les activités, décisions et projets d'avenir des écoles et les attentes de la communauté franco-ontarienne catholique exprimées aux Symposiums de 2001 et 2011.

Il n'y a rien de plus valorisant que de reconnaître ses propres propos dans le discours public. La communauté franco-ontarienne s'est prononcée deux fois sur ses attentes envers l'école catholique de langue française, sa mission, ses services et ses priorités pour les conseils scolaires. Un effort pour établir des liens avec les recommandations émises dans les Symposiums de 2001 et de 2011 confirmera à la communauté qu'elle a été entendue, que ses idées ont été accueillies et que les écoles sont d'abord et avant tout celles de la communauté et non pas uniquement celles des professionnels qui y travaillent.

11. Établir des partenariats avec l'Université Saint-Paul, l'Université d'Ottawa, l'Université Laurentienne et l'Université de Hearst pour assurer une réflexion continue sur la double identité des écoles catholiques de langue française de l'Ontario.

La réflexion et la recherche universitaire sont presque inexistantes relativement au système des écoles catholiques de langue française de l'Ontario. Les universités mentionnées pourraient contribuer à un élan de recherche, chacun selon sa spécificité, sur, par exemple, le rôle de l'école confessionnelle, les défis de l'école en milieu urbain, le multiculturalisme et le pluralisme religieux en milieu scolaire, l'éducation en milieu rural, les particularités de l'éducation de langue française en milieu minoritaire linguistique, etc. La présente recherche n'a pu démontrer qu'il existait des partenariats entre les écoles catholiques de langue française et les milieux universitaires.

12. Former le personnel scolaire, et plus particulièrement le personnel enseignant, à l'ouverture, à la compréhension et à la valorisation du multiculturalisme et du pluralisme religieux tout en assurant et accentuant la double identité de l'école catholique de langue française : sa catholicité et sa francophonie.

La société ontarienne devient de plus en plus multiculturelle et plurielle dans les expressions religieuses de ses citoyens et citoyennes. Ils sont également nombreux les parents d'autres confessions chrétiennes et d'autres religions à choisir l'école catholique de langue française pour leur enfant. Une formation offerte au personnel scolaire leur permettra de mieux comprendre les différences culturelles et les sensibilités religieuses transmises dans les familles. Il saura alors, tout en préservant la double identité catholique et francophone des écoles, mieux accompagner les élèves qui leur sont confiés.

13. Placer les écoles catholiques au service de l'humanisation dans une véritable démarche d'enculturation, d'acculturation et d'inculturation.

Les écoles catholiques doivent non seulement se soucier du savoir, savoir faire, savoir vivre ensemble, savoir être, mais également du *savoir devenir*. Voilà un élément essentiel du processus d'humanisation. Pour l'éducation catholique, il importe d'abord de faire fond sur le réel. L'élève doit s'enculturer, c'est-à-dire découvrir qui il est et quels sont les éléments culturels, sociaux, familiaux et religieux qui l'ont formé. Il doit s'acculturer, c'est-à-dire s'efforcer de pénétrer et de comprendre jour après jour la culture en perpétuelle mutation qui l'entoure. Il doit finalement s'inculturer, c'est-à-dire faire la rencontre de l'Esprit de Dieu qui se révèle au plus profond de son milieu. En termes religieux, il ne faut pas craindre d'affirmer que le processus de sanctification est un processus d'humanisation. Se placer au service de l'humanisation, c'est choisir consciemment et librement d'accompagner l'élève, le personnel et même la communauté dans la découverte de ce qu'ils sont et de ce à quoi ils sont appelés à devenir.

14. Contrecarrer toutes les contestations de la pertinence de l'école catholique de langue française par l'affirmation publique de son apport à la société ontarienne.

La multiplicité des opinions et la remise en cause des institutions caractérisent la postmodernité. Nul ne doit donc s'étonner de la remise en question des écoles catholiques de langue française de l'Ontario. Le danger est d'en exagérer l'importance et de ne réagir que pour contrecarrer la menace. La meilleure défensive est encore aujourd'hui une bonne offensive. Non celle qui dénonce le contestataire, mais celle qui démontre aux Ontariens et Ontariennes l'immense contribution de l'école catholique de langue française à leur société. L'ignorance et les préjugés cèdent toujours devant la connaissance.

3.7 Récapitulation

Ce chapitre a présenté la source de la littérature journalistique, les unités retenues et la méthodologie utilisée aux fins d'analyse, quelques observations générales sur le contenant et le contenu et finalement les recommandations adressées aux conseils scolaires catholiques de langue française. Il ne reste maintenant qu'à conclure l'ensemble de ce travail.

Conclusion

L'introduction a présenté le sujet à l'étude, *la communication de l'apport de l'école catholique de langue française dans le discours public*. Elle a également permis de préciser la motivation de l'auteur, la pertinence de ce travail universitaire et les préoccupations théoriques connues sur le sujet justifiant une telle recherche. Il a ensuite été établi en quoi cette recherche permettrait de faire avancer les connaissances dans ce sujet d'étude. C'est à partir d'une hypothèse formulée dans les termes suivants que la recherche s'est engagée : *l'école catholique de langue française communique peu et/ou d'une manière incomplète son apport à la société ontarienne dans le discours public*.

Un premier chapitre a scruté l'histoire de l'école catholique de langue française en Ontario et a accordé une attention particulière aux nombreuses remises en question de son droit à l'existence. Il a mis en relief la contribution de l'école catholique à la langue française et la culture francophone. Par la suite, il a expliqué le fonctionnement organisationnel du système des écoles catholiques de langue française : financement, infrastructures, personnel, effectifs, etc. Il a abordé le rôle attribué à l'école par la société séculière et le rôle confié à l'école confessionnelle par la société moderne. Le chapitre se termine en exposant les attentes de la communauté franco-ontarienne catholique envers ses écoles.

Le deuxième chapitre a étudié la participation de l'école catholique à la mission de l'Église universelle et à celle de l'Église locale. Il a présenté le triple fondement de l'inculturation, a mis en lumière l'apport du Synode de 1974 à la compréhension de la mission de l'Église et en a exposé les fondements bibliques. De plus, ce chapitre a expliqué le rôle et la signification du christianisme dans un monde globalisé et a proposé une théologie de l'humanisation pour orienter l'avenir de l'école catholique. Grâce à la pensée d'André Fossion, il a présenté un nouveau paradigme sur l'annonce et la proposition de la foi, et son application aux écoles catholiques de langue française de l'Ontario.

Le troisième chapitre a révélé les résultats de l'analyse de 1025 articles de journaux francophones : il existe une certaine corrélation entre ce qui est rapporté dans les journaux et les éléments constitutifs de l'école. À la suite de cette constatation, des recommandations ont été formulées à l'intention des conseils scolaires catholiques de langue française.

La recherche permet d'affirmer que l'hypothèse énoncée au départ se vérifie en partie seulement. L'école catholique, par l'entremise des conseils et des écoles elles-mêmes, communique fréquemment avec la communauté qu'elle dessert. Elle le fait en participant à des activités linguistiques et culturelles, en établissant de nombreux partenariats avec d'autres institutions scolaires, des municipalités, des commerces, des paroisses, etc., et en publiant régulièrement des communiqués de presse sur ses sites Web ou en les faisant parvenir directement aux médias. De plus, il ressort des articles de journaux que ce sont les membres du personnel et les élèves qui sont les véritables ambassadeurs et ambassadrices de l'école catholique de langue française.

Mais malheureusement, l'école ne communique que d'une façon incomplète son apport à la société ontarienne. Les responsables de l'école catholique de langue française n'arrivent pas à établir de façon évidente les liens entre ses activités, ses décisions et ses projets d'avenir, et la mission des écoles, la mission de l'Église, les attentes de la communauté franco-ontarienne catholique et même les objectifs éducatifs de la communauté éducative internationale.

Pourquoi cette incapacité de faire les liens? Est-ce parce que l'école n'a pas su identifier les éléments qui la caractérisent? Est-ce parce que son personnel scolaire n'a pas le réflexe spontané de faire ces liens si importants? Est-ce parce que les personnes chargées des communications au sein des conseils et des écoles ne maîtrisent pas suffisamment le vocabulaire éducatif et théologique pour énoncer un message

clair? Est-ce parce que les responsables des écoles ignorent l'importance des liens entre l'école catholique de langue française, la mission de l'Église et la société civile, et négligent de les faire connaître à la société ontarienne? Voilà des questions qui lancent d'autres pistes de recherche en théologie pratique.

En terminant ce travail, l'auteur croit s'être conformé aux exigences de la théologie pratique. Il s'est penché sur une activité humaine, le fonctionnement des écoles catholiques de langue française de l'Ontario et, par le fait même, sur une activité ecclésiale, l'éducation de la foi. L'auteur souhaite avoir atteint le but de la théologie pratique énoncé par Jean-Guy Nadeau, c'est-à-dire :

- qu'il a réfléchi d'une façon critique sur les pratiques chrétiennes pour en dégager une théorie critique de l'agir ecclésial;
- qu'il a articulé de façons scientifique et critique les intuitions théologiques et les faits empiriques;
- qu'il a identifié la présence et l'agir du divin dans le monde,
- qu'il a déterminé à la lumière de l'Évangile et du monde contemporain les changements qui doivent être opérés dans l'Église et dans le monde;
- qu'il a redonné à l'Évangile sa force mobilisatrice et
- qu'il a accru la pertinence, la signification et l'efficacité des pratiques ecclésiales.¹

L'auteur espère avoir atteint le but de la réflexion théologique : qu'à la lecture de cette thèse, le croyant, la croyante nourrisse sa foi. Il espère que ses recommandations construiront et soutiendront non seulement la communauté scolaire, mais également la communauté chrétienne et que, grâce à sa recherche et à la rédaction de cette thèse, il aura réussi à communiquer la foi chrétienne.

¹ Gilles Routhier, Marcel Viau et autres, *Précis de théologie pratique*, 2^e éd. augm., Novalis/Lumen vitae, 2007, p. 225-226.

En terminant, il convient de citer un texte des pères synodaux qui en octobre 2012 se sont rencontrés à Rome pour aborder le thème de la *Nouvelle Évangélisation* :

La rencontre de la foi et de la raison alimente aussi l'engagement de la communauté chrétienne dans le vaste champ de l'éducation et de la culture. Un rôle spécial est joué par les institutions de formation et de recherche : écoles et universités. Partout où se développent les connaissances de l'homme et se propose une action éducative, l'Église se réjouit d'apporter sa propre expérience et sa contribution pour une formation de la personne dans son intégralité. À cet égard une sollicitude particulière va aux écoles et universités catholiques, dans lesquelles l'ouverture à la transcendance, propre à chaque itinéraire culturel et éducatif sincère doit être complétée par des chemins de rencontre avec l'événement de Jésus-Christ et de son Église. La gratitude des évêques rejoint ceux qui en ont la charge dans des conditions parfois difficiles. L'évangélisation exige qu'on prête une attention particulière au monde des communications sociales, routes sur lesquelles, en particulier dans les nouveaux médias, s'entrecroisent tant de vies, tant d'interrogations et tant d'attentes. C'est un lieu où se forment souvent les consciences et où se rythment les temps et les contenus de la vie vécue. C'est une chance nouvelle pour rejoindre le cœur de l'homme.²

Voilà une première réflexion sur la communication de l'apport de l'école catholique de langue française de l'Ontario dans le discours public. Il est à espérer que d'autres la poursuivront!

² Synodus Episcoporum Bulletin, *La nouvelle évangélisation pour la transmission de la foi chrétienne*, n°10, 2012
http://www.vatican.va/news_services/press/sinodo/documents/bollettino_25_xiii-ordinaria-2012/03_francese/b30_03.html.

Bibliographie

Documents officiels de l'Église universelle

Benoit XV, *Exhortation apostolique Verbum Domini*, Paris, Lethielleux – Parole et silence, 2010.

Congrégation pour l'Éducation catholique, *Lettre circulaire aux Présidents des Conférences épiscopales* mai 2009, www.vatican.va/.../congregations/.../re_con_ccatheduc_doc_20090505

Congrégation pour la Doctrine de la Foi, *Le Seigneur Jésus. Déclaration Dominus Iesus sur l'unicité et l'universalité salvifique de Jésus-Christ et de l'Église*, Saint-Laurent, Fides, 2000.

Congrégation pour le Clergé, *Directoire général pour la catéchèse*, Libreria Editrice Vaticana, 1997.

Société internationale du Droit canonique, *Code de Droit canonique*, Ottawa, CECC, 1984.

Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux et Congrégation pour l'évangélisation des peuples, *Dialogue et annonce, Réflexions et orientations concernant le dialogue interreligieux et l'annonce de l'Évangile*, Cité du Vatican, 1991.

Jean Paul II, *Exhortation apostolique Familiaris consortio sur les tâches de la famille dans le monde d'aujourd'hui*, Montréal, Fides, 1981.

Paul VI, *Exhortation apostolique Evangelii nuntiandi sur l'Évangélisation dans le monde moderne*, Montréal, Fides, 1975.

Vatican II, Décret sur l'activité missionnaire de l'Église, *Ad gentes*, dans *Vatican II, Les seize documents conciliaires*, Montréal, Fides, 1966, pp. 429-480.

Vatican II, Constitution pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps, *Gaudium et Spes*, Dans *Vatican II, Les seize documents conciliaires*, Montréal, Fides, 1966, pp. 167-272.

Vatican II, Déclaration sur les relations de l'Église avec les religions non-chrétiennes, *Nostra Aetate*, dans *Vatican II, Les seize documents conciliaires*, Montréal, Fides, 1966, pp. 547-554.

Vatican II, Déclaration sur l'éducation chrétienne, *Gravissimum Educationis*, dans *Vatican II, Les seize documents conciliaires*, Montréal, Fides, 1966, pp. 531-546.

Vatican II, Décret sur l'oecuménisme, *Unitatis Redintegratio*, dans *Vatican II, Les seize documents conciliaires*, Montréal, Fides, 1966, pp. 495-516.

Vatican II, Décret sur les moyens de communication sociale, *Inter Mirifica*, dans *Vatican II, Les seize documents conciliaires*, Montréal, Fides, 1966, pp. 517-530.

Documents officiels de l'Église locale

Assemblée des évêques du Québec, *Jésus Christ chemin d'humanisation*. Montréal : Médiaspaul, 2004.

Conférence des évêques catholiques de l'Ontario, *Mission 2005, L'école catholique de langue française en Ontario*, Ottawa : CECC, Concacan Inc., 1997.

OPECO, *L'école Catholique... Toute une Différence pour notre monde! Les actes du Symposium 2001*, Ottawa: Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, 2000.

Livres et documents concernant la méthodologie

Berelson, Bernard, *Content Analysis in Communication Research*, Glencoe: The Free Press, 1952.

Bonville de, Jean, *L'analyse de contenu des médias*, Bruxelles: Éditions de Boeck Université, 2006.

Corbin, Juliet, Strauss, Anselm, *Basics of Qualitative Research 3e*, Los Angeles: Sage Publications, 2008.

Gauthier, Benoît, *Recherche sociale, de la problématique à la collecte des données*, Québec: Presses de l'Université du Québec, 2006.

Kientz, Albert, *Pour analyser les médias : l'analyse de contenu*. Maison Mame, HMH, 1971.

Maisonneuve, Danielle, *Les relations publiques dans une société en mouvance*, Québec: Presses de l'Université du Québec, 2010.

Marchessault, Guy, *Médias et foi chrétienne : deux univers à concilier*, Montréal : Fides, 2002.

Mucchielli, Roger, *L'analyse de contenu*, Collections Formation Permanente. Issy-les-Moulineaux: Les éditions ESF, 1974.

Tremblay Raymond Robert et Perrier Yvan, *Savoir plus : outils et méthodes de travail intellectuel*, 2e éd., Les Éditions de la Chenelière Inc, 2006.

Livres et documents d'ordre théologique

Bevans, Stephen, *Models of Contextual Theology*. 2002 éd. New York Orbis Books, 2008.

Cassidy, Edward Idris, *Ecumenism and Interreligious Dialogue*. New York / Mahwah: Paulist Press, 2005.

Dumais, Marcel, *L'actualisation du Nouveau Testament*, Cerf, 1981

- Dupuis, Jacques, *Toward a Christian Theology of Religious Pluralism*. New York: Orbis Books, 2005.
- Farley, Edward, *Deep Symbols*: Trinity Press International, 1996.
- Fossion, André, *Une nouvelle fois. Vingt chemins pour recommencer à croire*, Novalis – Lumen Vitae, 2004
- Fossion, André, *Dieu désirable*, Ottawa : Novalis – Bruxelles : Lumen vitae, 2010.
- Fossion, André, "La corrélation en catéchèse: expériences de la Tradition et expériences d'aujourd'hui." *Éducation religieuse des adultes*, Éditeur Louis Ridez, 109-36. Paris: Desclée, 1987.
- Graham, Elaine, Walton, Heather, Ward, Frances. *Theological Reflexion : Methods*, London: SCM Press, 2005.
- Grand'Maison, Jacques, *Pour un nouvel humanisme*, Montréal, Fides, 2007.
- Lefebvre, Solange, *La religion dans la sphère publique*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2005.
- Légaut, Marcel, *L'homme à la recherche de son humanité*, Aubier-Montaigne, 1971.
- Lienhard, Fritz, *La démarche de théologie pratique*, Montréal: Novalis, 2006.
- Lombaerts, Herman. Pollefeyt, Didier, *Pensées neuves sur le cours de religion*, Collection Haubans No 3. Bruxelles, Lumen vitae, 2009.
- Malvaux B., Sevais O., Trigeaud S.-H., Rouet A., Bacq Ph., Routhier G., Deroitte H., Fossion, André. *À société plurielle, transmission nouvelle*, Bruxelles, Lumen Vitae, 2008.
- Parmentier, Elizabeth, *La théologie pratique, analyses et prospective*. Strasbourg , Presses universitaires de Strasbourg, 2008.
- Peelman, Achiel. *Les nouveaux défis de l'inculturation*, Ottawa, Novalis – Bruxelles, Lumen Vitae, 2007.
- Richards, David Adams, *God Is. My Search for Faith in a Secular World*, Doubleday Canada, 2009.
- Rolheiser, Ronald, *Secularity and the Gospel*, New York, The Crossroad Publishing Company, 2006.
- Routhier, Gilles, Viau, Marcel, *Précis de théologie pratique*, Deuxième édition augmentée éd., Montréal, Novalis, Lumen Vitae, 2007.

Tracy, David, *Blessed Rage for Order : The New Pluralism in Theology*, Chicago: Chicago Press, 1996.

Livres et documents sur l'éducation

Bock, Michael, Gervais, Gaétan. *L'Ontario français. Des Pays-D'en-Haut à nos jours*, Toronto, CFORP, 2004.

Charron, André, *École et religion: Le débat*, Québec, Fides, 1995.

Commission d'amélioration de l'éducation, *La voie de l'avenir II : Rapport sur le rôle des conseils, des conseillères et des conseillers scolaires*, décembre 1997.

Delors, Jacques, *L'éducation: Un trésor est caché dedans*, Éditions Unesco, 1999.

Dixon, Robert T., *Catholic Education and Politics in Ontario, 1964-2001*. Vol. IV: Catholic Education Foundation of Ontario, 2003.

Donlevy, Kent, J., "Catholic Schools: The Inclusion of Non-Catholic Students.", *Canadian Journal of Education* 27, no. 1 (2002): 101-18.

Fagan, Bonaventure, *Trial, the Loss of Constitutional Rights in Education in Newfoundland and Labrador*, St John's NL, ADDA Press, 2004.

Fossion, André, "Pour une présence civique de l'enseignement catholique au sein de la laïcité.", *Revue Lumen Vitae* LXIII, no. 3 (2008): 369-76.

Gauchet, Marcel, *Un monde désenchanté?*, Paris: Pocket, 2007.

Gauchet, Marcel, *Le désenchantement du monde*, Collection Folio Essais 466. Paris: Gallimard, 1985.

Guillebaud, Jean-Claude, *La confusion des valeurs*, Paris, Desclée de Brouwer, 2009.

Levasseur, Gilles, *Le statut juridique du français en Ontario*, Ottawa: Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1993.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario, *Politique/ Programmes, Note no 119*, article 5, juin 2009.

Mulligan, James T., *Catholic Education, Ensuring a Future*, Novalis, 2006.

Purple, David E., Shapiro, Svi, *Beyond Liberation and Excellence, Reconstructing the Public Discourse on Education*, Westport Connecticut, 1995.

Sweet, Lois, *God in the Classroom*, Toronto, McClelland & Stewart Inc., 1997.

Taylor, Charles, *A Secular Age*, Cambridge, The Belknap of Harvard University Press, 2007.

Livres et documents sur le leadership et le dialogue

Block, Peter, *Community: The Structure of Belonging*, San Francisco, Berrett - Koehler, 2008.

Block, Peter, *The Answer to How Is Yes*, San Francisco, Berrett-Koehler, 2001.

Block, Peter, *Stewardship, Choosing Service Over Self-Interest*, San Francisco: Berrett-Koehler, 1993.

Havel, Vaclav, *The Art Of The Impossible*, New York – Toronto: Alfred A, Knopf, 1997.

Hunter, James, *The Servant, A Simple Story About The True Essence Of Leadership*, Prima Publishing, 1998.

Isaacs, William, *Dialogue and the Art of Thinking Together*, Toronto, Currency, 1999.

Patterson K, Grenny J., McMillian R, Switzler A., *Crucial Conversations, Tools for Talking When Stakes Are High*, New York, McGraw-Hill, 2002.

Patterson K, Grenny J., McMillian R., Switzler A., *Crucial Confrontations, Tools for Resolving Broken Promises, Violated Expectations, and Behavior*, New York, McGraw-Hill, 2005.

Rae, Bob, *The Three Questions*, Penguin Books, 1999.

Annexe A

Les références des articles sont listés en ordre numérique selon le numéro qui leur fut attribué durant la recherche. Si le lecteur veut s'attarder sur une catégorie particulière, il pourra ainsi regrouper facilement tous les articles qui la concernent.

1. Richer, Paulette, « Michel Serré est président du Conseil ontarien des directeurs de l'éducation », *Le Rempart*, 4 octobre 2001
2. Richer, Paulette, « Le CSDÉCSO fait bonne figure dans les tests provinciaux en mathématiques », *Le Rempart*, 14 novembre 2001
3. Synnett, Linda, « Une soirée médiévale à l'école Mgr-Augustin-Caron », *Le Rempart*, 1 mai 2002
4. Richer, Paulette, « Le 6 juin de 17h30 à 20h30 : Un souper-bénéfice à l'école secondaire L'Essor : Bols vides! », *Le Rempart*, 4 juin 2002
5. Richer, Paulette, « Bénédiction de l'emplacement de l'école française St-Dominique Savio à Owen Sound », *Le Rempart*, 2 juillet 2002
6. Richer, Paulette, « Adieu rue Rossini... Salut rue Totten! », *Le Rempart*, 2 juillet 2002
7. Richer, Paulette, « Darrett Zuskoski étudiera à Juilliard à New York », *Le Rempart*, 23 juillet 2002
8. Roch, Sophie, « Une élève conseillère dynamique et enthousiaste », *Le Rempart*, 17 septembre 2002
9. Gauthier, Claude, « Le gouvernement octroie 153 000 \$ au Conseil catholique du Sud-Ouest », *Le Rempart*, 12 septembre 2002
10. « La nuit des sans-abri à l'école secondaire L'Essor », *Le Rempart*, 12 novembre 2002
11. « Tournoi de lutte interprovincial David Tremblay remporte la médaille d'or », *Le Rempart*, 15 janvier 2003
12. Gauthier, Claude, « Une résolution de principe concernant le partage d'écoles », *Le Rempart*, 25 mars 2003
13. Gauthier, Claude, « L'excellence des finissants du secondaire reconnue », *Le Rempart*, 28 avril 2003
14. Dupuis, Mario, « Des élèves de E.J. Lajeunesse passent une journée au centre Cedar Wind », *Le Rempart*, 16 septembre 2003
15. Caumartin, Richard, « Place Concorde fait un don de 30 000 \$ au Conseil catholique », *Le Rempart*, 25 novembre 2003
16. « Le journal Le Rempart signe une entente historique avec le Conseil catholique du Sud-Ouest », *Le Rempart*, 2 décembre 2003
17. Dupuis, Mario, « Un nouveau service pour non-voyants est offert à l'école Monseigneur-Augustin-Caron », *Le Rempart*, 19 décembre 2003
18. Bouchard, Jonathan, « Sahar Ghadhban et Mélanie Raymond sont les premières lauréates du prix d'excellence Paulette Richer », *Le Rempart*, 29 juin 2004
19. Caumartin, Richard, « Une soirée riche en émotions pour la famille Serré », *Le Rempart*, 28 juillet 2004

20. Caumartin, Richard, « La garderie La Ribambelle ouvre ses portes à Tilbury », *Le Rempart*, 24 mars 2005
21. Caumartin, Richard, « Joseph Bisnaire entrevoit l'avenir d'un bon œil », *Le Rempart*, 9 avril 2005
22. Caumartin, Richard, « L'école Ste-Ursule fête 50 années d'éducation catholique française », *Le Rempart*, 4 mai 2005
23. Saucier, Jean-Nicolas, « Une Franco-Ontarienne se démarque au concours de la caisse scolaire Desjardins », *Le Rempart*, 12 mai 2005
24. Richard, Daniel, « La Caisse populaire de Pointe-aux-Roches versera 25 000 \$ à l'école l'Essor », *Le Rempart*, 14 juin 2006
25. Richard, Daniel, « Ajà Besler, récipiendaire de la bourse Paulette-Richer 2006 », *Le Rempart*, 17 juillet 2006
26. Richard, Daniel, « Se responsabiliser et se solidariser face à l'intimidation », *Le Rempart*, 14 février 2007
27. Richard, Daniel, « Les Aigles ne font qu'une « bouchée » de l'équipe de Sandwich », *Le Rempart*, 20 février 2007
28. Guay, Elyse, « Les élèves francophones d'Amberstburg auront une nouvelle école », *Le Rempart*, 16 juillet 2007
29. Richard, Daniel, « L'appartenance et la francité sont au cœur du quotidien des élèves », *Le Rempart*, 11 octobre 2007
30. Beaulieu, Camille, « Le conférencier Glen Taylor fait une tournée dans le Sud-Ouest ontarien », *Le Rempart*, 5 mars 2008
31. Caumartin, Richard, « Les Aigles en feu de l'Essor sont finalistes à L'AFOLIE », *Le Rempart*, 21 mai 2008
32. Richard, Daniel, « Sr Thérèse Turcotte a été bien accueillie dans le Sud-Ouest », *Le Rempart*, 25 juin 2008
33. « L'école Sainte-Marguerite-d'Youville est sélectionnée par l'OQRE pour ses progrès », *Le Rempart*, Source: OQRE, 24 septembre 2008
34. Caumartin, Richard, « Les étudiants étaient bien présents à Contact ontariois », *Le Rempart*, 28 janvier 2009
35. Parent, Jacques, « Dianne Delaurier réalise des projets environnementaux », *Le Rempart*, 18 février 2009
36. Richard, Daniel, « La qualité des orateurs enchante les juges », *Le Rempart*, 13 mai 2009
37. Richard, Daniel, « De nombreuses personnes participent à la manifestation d'appui à la radio française », *Le Rempart*, 20 mai 2009
38. Richard, Daniel, « L'année 2008-2009 a été bien remplie pour le CSDÉCSO », *Le Rempart*, 20 mai 2009
39. Richard, Daniel, « Le Conseil scolaire de district des écoles catholiques du Sud-Ouest honore plusieurs employés », *Le Rempart*, 10 juin 2009
40. Richard, Daniel, « La Saint-Jean est couronnée de succès à Windsor », *Le Rempart*, 24 juin 2009
41. « Les élèves du CSDÉCSO obtiennent de bons résultats », *Le Rempart*, 23 juin 2009
42. Richard, Daniel, « Des employés du CSDÉCSO appuient financièrement deux organisations de la région », *Le Rempart*, 1 juillet 2009

43. Richard, Daniel, « Faits saillants de la rencontre du CSDÉCSO », *Le Rempart*, 9 septembre 2009
44. Lefèvre, Marine, « Mettre les nouveaux arrivants sur la voie de l'employabilité », *Le Rempart*, 11 novembre 2009
45. Lefèvre, Marine, « La Semaine du Grand Partage connaît un grand succès », *Le Rempart*, 16 décembre 2009
46. Lefèvre, Marine, « Le père Robert Couture est reconduit à la présidence du CSDÉCSO », *Le Rempart*, 6 janvier 2010
47. Caumartin, Richard, « L'école Saint-Edmond fête son centenaire », *Le Rempart*, 13 janvier 2010
48. Lefèvre, Marine, « Une stagiaire en enseignement à l'Essor reçoit la Bourse Claude-Ryan », *Le Rempart*, 10 février 2010
49. Lefèvre, Marine, « Les nouveaux arrivants à Lajeunesse participent à une session d'accueil », *Le Rempart*, 1 avril 2010
50. « Une enseignante du Sud-Ouest reconnue par l'Association des enseignants et enseignantes franco-ontariens », *Le Rempart*, 13 avril 2010
51. Lefèvre, Marine, « Les francophones brillent à la 45^e Foire régionale de sciences de Chatham-Kent », *Le Rempart*, 21 avril 2010
52. Lefèvre, Marine, « Deux élèves des écoles secondaires du CSDÉCSO honorés à l'université de Windsor », *Le Rempart*, 6 mai 2010
53. Lefèvre, Marine, « L'école St-Edmond fête ses 100 ans », *Le Rempart*, 12 mai 2010
54. Lefèvre, Marine, « William Hinch et Pascale Gerdon remportent les 1^{res} places du Concours d'art oratoire Richelieu », *Le Rempart*, 12 mai 2010
55. Lefèvre, Marine, « La formation aux adultes du CSDÉCSO devient synonyme de réussite », *Le Rempart*, 19 mai 2010
56. Lefèvre, Marine, « Jocelyn Levadoux reçoit le prix Humanité du concours Franco-Ontario », *Le Rempart*, 2 juin 2010
57. Lefèvre, Marine, « Une élève de Pain Court remporte une médaille de bronze à l'Exposciences pancanadienne », *Le Rempart*, 11 juin 2010
58. Lefèvre, Marine, « Le CSDÉCSO rend hommage à ses employés », *Le Rempart*, 16 juin 2010
59. Caumartin, Richard, « Le Regroupement national des directions générales de l'éducation souligne son 10^e anniversaire », *Le Rempart*, 11 août 2010
60. Caumartin, Richard, « Une cérémonie émouvante marque l'ultime sacrifice des Canadiens », *Le Rempart*, 25 août 2010
61. Caumartin, Richard, « La rentrée est synonyme de changements au CSDÉCSO », *Le Rempart*, 1 septembre 2010
62. Lemay, Brigitte, « Une semaine d'orientation avant la rentrée scolaire », *Le Rempart*, 1 septembre 2010
63. Younsi, Mohamed, « Le CSDÉCSO organise une session d'orientation pour ses nouveaux enseignants », *Le Rempart*, 8 septembre 2010
64. Younsi, Mohamed, « Une rentrée scolaire sous la symbolique de la porte », *Le Rempart*, 8 septembre 2010

65. Younsi, Mohamed, « Le drapeau franco-ontarien flotte sur Windsor et Tecumseh », *Le Rempart*, 29 septembre 2010
66. Younsi, Mohamed, « Les nouvelles technologies sont à l'honneur », *Le Rempart*, 13 octobre 2010
67. Diop, Jules, « Céline Vachon se retrouve à la présidence du Conseil scolaire de district des écoles catholiques du Sud-Ouest », *Le Rempart*, 15 décembre 2010
68. Peter, Erika, « Treize émissions de CFTV 34 mettront en vedette la francophonie de chez-nous », *Le Rempart*, 26 janvier 2011
69. Bakumbane, Basile, « Une vingtaine d'élèves participent au Concours d'art oratoire Richelieu », *Le Rempart*, 11 mai 2011
70. Veer, Pierre-Guy, « Sophie Hinch, une des lauréates du Concours Franco Ontario 2011 », *Le Rempart*, 25 mai 2011
71. Caumartin, Richard, « Le Gala de l'éducation catholique reçoit ses lauréats », *Le Rempart*, 8 juin 2011
72. « Début de la construction du Centre scolaire communautaire de Sarnia », *Le Rempart*, 21 septembre 2011
73. Caumartin, Richard, « L'engagement des jeunes assure la réussite de la soirée retrouvailles », *Le Rempart*, 26 octobre 2011
74. Caumartin, Richard, « Les conseillers scolaires francophones de la région optent pour la stabilité », *Le Rempart*, 21 décembre 2011
75. Sirois, Gabriel, « Journée champêtre pour les élèves de 7^e année », *Le Rempart*, 16 mai 2012
76. Caumartin, Richard, « Le CSDÉCSO souligne l'excellence de ses employés les plus fidèles », *Le Rempart*, 6 juin 2012
77. Sirois, Gabriel, « Le Centre de formation des adultes célèbre une année réussie », *Le Rempart*, 25 juillet 2012
78. Simard, Nicol, « Des parents mécontents se font entendre au Conseil catholique », *Le Métropolitain*, 26 mars 2001
79. Beaupré, Christiane, « Une cinquantaine d'écoliers en compétition à Oshawa », *Le Métropolitain*, 4 avril 2001
80. Beaupré, Christiane, « De grands orateurs à l'école secondaire Mgr-de-Charbonnell », *Le Métropolitain*, 4 avril 2001
81. Chalifour, Francis, « D'heureuses retrouvailles à l'école St-Noël-Chabanel », *Le Métropolitain*, 29 mai 2001
82. « Lucie Legault-Shrider : Enseignante de l'année », *Le Métropolitain*, 4 juin 2001
83. Simard, Nicol, « Un programme pour intégrer les jeunes au système scolaire », *Le Métropolitain*, 18 juin 2001
84. Simard, Nicol, « Les parents de l'école Saint-Philippe revendiquent... », *Le Métropolitain*, 25 juin 2001
85. Gauthier, Claude, « Un grand rassemblement de petits à l'école Jeanne-Lajoie », *Le Métropolitain*, 19 mars 2002
86. Simard, Nicol, « Le financement des conseils scolaires ne plaît à personne », *Le Métropolitain*, 3 septembre 2001

87. Simard, Nicol, « Le Conseil scolaire catholique Centre-Sud : 5 ans déjà », *Le Métropolitain*, 10 septembre 2002
88. Simard, Nicol, « Nos enseignants veulent se faire entendre », *Le Métropolitain*, 18 mai 2004
89. Simard, Nicol, « Les célébrations du 25^e anniversaire de l'école Sainte-Jeanne-d'Arc », *Le Métropolitain*, 18 mai 2004
90. Simard, Nicol, « La famille des écoles catholiques s'agrandit », *Le Métropolitain*, 16 juin 2004
91. Simard, Nicol, « Les francophones de Peel attendent la décision du Conseil catholique », *Le Métropolitain*, 26 janvier 2005
92. Beaupré, Christiane, « Vivre ma foi, ma langue, ma culture parce que j'y crois », *Le Métropolitain*, 22 février 2005
93. Simard, Nicol, « L'école secondaire Sainte-Famille se retrouve à nouveau au cœur d'un débat », *Le Métropolitain*, 12 avril 2005
94. Simard, Nicol, « Les responsables de l'éducation de la foi se rassemblent à Mississauga », *Le Métropolitain*, 26 avril 2005
95. Demers, Véronique, « Les parents disent non! », *Le Métropolitain*, 4 mai 2005
96. Moisan, Martin, « L'Ontario ne fusionnera pas les conseils scolaires publics et catholiques », *Le Métropolitain*, 28 février 2006
97. Bilodeau, Olivier, « Ouverture officielle de l'école Jean-Paul II à Whitby », *Le Métropolitain*, 25 avril 2006
98. Beaupré, Christiane, « Les étudiants de l'école Renaissance ont enfin leur propre école », *Le Métropolitain*, 12 février 2008
99. « Robert Tremblay reporté à la tête de l'Association des conseils scolaires catholiques de langue française », *Le Métropolitain*, 7 mai 2008
100. Caumartin, Richard, « L'AFOLIE s'est emparée de l'école secondaire Renaissance », *Le Métropolitain*, 14 mai 2008
101. « En bref... », *Le Métropolitain*, 18 juin 2008
102. Beaupré, Christiane, « L'Opération Sacs à dos est réussie au parc Simcoel », *Le Métropolitain*, 25 juin 2008
103. Tassé-Themens, Jean-Virgile, « Un crayon, deux cahiers, trois cartables... les élèves ont déjà leur liste », *Le Métropolitain*, 3 septembre 2008
104. Tassé-Themens, Jean-Virgile, « Une cause importante sur les droits linguistiques sera entendue à la Cour suprême », *Le Métropolitain*, 22 octobre 2008
105. Tassé-Themens, Jean-Virgile, « La Cour Suprême du Canada entend les arguments des Franco-Ontariens », *Le Métropolitain*, 7 janvier 2009
106. « Le directeur de l'éducation Bernard Lavallée annonce sa retraite », *Le Métropolitain*, 4 février 2009
107. Archambault, Luc, « Le Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud est premier de classe selon l'Institut Fraser », *Le Métropolitain*, 11 mars 2009
108. Caumartin, Richard, « Le Festival Vision'art s'avère une grande réussite », *Le Métropolitain*, 1 avril 2009
109. Beaupré, Christiane, « Chapeau aux futurs orateurs de demain! », *Le Métropolitain*, 6 mai 2009

110. Tshibangu, Mwamba, « L'école Sainte-Marguerite-d'Youville reçoit le prix de l'Excellence en éducation », *Le Métropolitain*, 20 mai 2009
111. Beaupré, Christiane, « Pour ses 30 ans, l'école Saint-Jeanne-d'Arc dévoile son nouveau look », *Le Métropolitain*, 27 mai 2009
112. « La 6^e édition des Jeux de l'AESD remporte un franc succès! », *Le Métropolitain*, *Source : Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud*, 3 juin 2009
113. « Un nouveau directeur de l'éducation au conseil scolaire catholique », *Le Métropolitain*, *Source : Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud*, 10 juin 2009
114. Archambault, Luc, « Les élèves francophones passent brillamment le Test provincial de compétences linguistiques », *Le Métropolitain*, 17 juin 2009
115. Caumartin, Richard, « Vingt ans à façonner la relève francophone de Markham », *Le Métropolitain*, 24 juin 2009
116. Mambu, Djia, « De nouveaux programmes d'accueil facilitent l'intégration des nouveaux élèves arrivants », *Le Métropolitain*, 2 septembre 2009
117. Beaupré, Christiane, « Le nouveau directeur de l'éducation se familiarise avec le centre-sud de la province », *Le Métropolitain*, 23 septembre 2009
118. « Le CSDCCS rayonne par ses résultats aux tests de l'OQRE », *Le Métropolitain*, *Source : Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud*, 23 septembre 2009
119. Beaupré, Christiane, « Une fête communautaire haute en couleur à l'école Nouvelle-Alliance », *Le Métropolitain*, 30 septembre 2009
120. « L'AFOCSC entreprend un recours judiciaire contre le gouvernement ontarien », *Le Métropolitain*, 4 novembre 2009
121. Cavaillès, François, « Noël Académie : une expérience réussie! », *Le Métropolitain*, 9 décembre 2009
122. Beaupré, Christiane, « Yves Lévesque est reconduit à la présidence au Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud », *Le Métropolitain*, 9 décembre 2009
123. Beaupré, Christiane, « Un partage de ressources et un échange d'idées pour assurer la réussite scolaire », *Le Métropolitain*, 3 mars 2010
124. Caumartin, Richard, « Valoriser l'estime de soi pour retrouver la passion de vivre », *Le Métropolitain*, 21 avril 2010
125. Beaupré, Christiane, « Les plus belles voix du Centre-Sud ontarien se partagent la scène à l'école Mgr-de-Charbonnel », *Le Métropolitain*, 28 avril 2010
126. Lemay, Brigitte, « Des élèves de Toronto honorés au premier Gala Franco-Ontario », *Le Métropolitain*, 26 mai 2010
127. Lemay, Brigitte, « L'Opération Sacs à dos amasse de l'argent pour les enfants démunis de la région », *Le Métropolitain*, 11 juin 2010
128. Caumartin, Richard, « Le Regroupement national des directions générales de l'éducation souligne son 10^e anniversaire dans le Niagara », *Le Métropolitain*, 11 août 2010
129. Lemay, Brigitte, « L'Opération sac à dos se concrétise pour 300 élèves », *Le Métropolitain*, 8 septembre 2010
130. « Les résultats de l'OQRE place les écoles de langue française en bonne position », *Le Métropolitain*, 21 septembre 2010
131. Pierroz, Sébastien, « Les élèves de douzième des Conseils scolaires affichent de bons résultats », *Le Métropolitain*, 10 novembre 2010

132. Lopoukhine, Raphaël, « Le Conseil scolaire catholique de district Centre-Sud cherche de nouveaux élèves », *Le Métropolitain*, 2 février 2011
133. Caumartin, Richard, « Une soirée de retrouvailles pour le 25^e anniversaire de l'école Mgr-de-Charbonnel », *Le Métropolitain*, 4 mai 2011
134. « L'École élémentaire du Sacré-Cœur de Toronto se trouve une nouvelle résidence », *Le Métropolitain*, 22 juin 2011
135. Beaupré, Christiane, « D'excellentes nouvelles pour le CSDCCS », *Le Métropolitain*, 7 septembre 2011
136. Lopoukhine, Raphaël, « Une soirée bénéfique pour deux écoles à Haïti », *Le Métropolitain*, 30 novembre 2011
137. Beaupré, Christiane, « La ministre de l'Éducation partage la magie de la lecture avec des élèves de l'école Sainte-Marguerite-d'Youville », *Le Métropolitain*, 1 février 2012
138. « Lancement des travaux de construction pour deux écoles du CSDCCS », *Le Métropolitain*, 2 mai 2012
139. Caumartin, Richard, « Un symposium sur l'engagement des parents dans les écoles du CSDCCS », *Le Métropolitain*, 16 mai 2012
140. Thivierge, Philippe, « Concours de « twittérature » ou l'art de recycler la technologie pour une bonne cause », *Le Métropolitain*, 20 juin 2012
141. Berger, Mathieu, « Utilisation du Collège Sacré-Cœur : L'École l'Héritage pourrait changer d'adresse », *Le Voyageur*, 3 octobre 2001
142. Grenier, Réjean, « Le Collège Sacré-Cœur : Plus qu'une école... », *Le Voyageur*, 3 octobre 2001
143. Berger, Mathieu, « Silence, on tourne! », *Le Voyageur*, 5 novembre 2001
144. Fecteau, Jean-François, « Tests provinciaux chez les 3^e et 6^e année : Le CSCNO reprend du poil de la bête », *Le Voyageur*, 14 novembre 2001
145. Fecteau, Jean-François, « Les trois héros du CSCNO », *Le Voyageur*, 30 novembre 2001
146. Fecteau, Jean-François, « Partenariat de transport chez les conseils scolaires : La langue demeure une barrière », *Le Voyageur*, 7 décembre 2001
147. Fecteau, Jean-François, « Importance du français à l'école de médecine : Les conseils scolaires veulent faire front commun », *Le Voyageur*, 25 janvier 2002
148. Berger, Mathieu, « Le CSCNO est à court d'un million \$ », *Le Voyageur*, 29 mai 2002
149. Berger, Mathieu, « « L'Héritage » du Collège Sacré-Cœur sera conservé », *Le Voyageur*, 5 juin 2002
150. Berger, Mathieu, « Le budget du CSCNO s'équilibre, les réserves s'amenuisent », *Le Voyageur*, 3 juillet 2002
151. Berger, Mathieu, « Les conseils scolaires francophones demandent l'équité en matière de financement avec les anglophones », *Le Voyageur*, 7 août 2002
152. Fecteau, Jean-François, « Les conseils scolaire francophones font 37 recommandations contre l'assimilation et le sous-financement », *Le Voyageur*, 11 septembre 2002
153. Berger, Mathieu, « Le CSCNO envisage la fermeture d'écoles à Vallée Est », *Le Voyageur*, 2 octobre 2002
154. Berger, Mathieu, « Le CSCNO songe à ouvrir une école secondaire à Rivière des Français », *Le Voyageur*, 2 avril 2003

155. Berger, Mathieu, « Augmentation de 5% des budgets des conseils scolaires francophones en vue », *Le Voyageur*, 23 avril 2003
156. Berger, Mathieu, « 50 million \$ pour les petites écoles rurales », *Le Voyageur*, 4 juin 2003
157. Berger, Mathieu, « Le CSCNO approuve un budget de 75 millions \$ », *Le Voyageur*, 25 juin 2003
158. Berger, Mathieu, « Plus de 4 million \$ pour les conseils francophones », *Le Voyageur*, 10 septembre 2003
159. Berger, Mathieu, « L'équité entre les anglophones et les francophones se fait toujours attendre », *Le Voyageur*, 10 décembre 2003
160. Berger, Mathieu, « École distincte francophone : Du financement ou les tribunaux? », *Le Voyageur*, 24 mars 2004
161. Berger, Mathieu, « Les conseils francophones toujours à la recherche de l'équité », *Le Voyageur*, 14 avril 2004
162. Berger, Mathieu, « Les enseignants francophones réclament la parité », *Le Voyageur*, 19 mai 2004
163. Berger, Mathieu, « 30 millions \$ de plus pour l'éducation en français : Les conseils scolaires sont déçus », *Le Voyageur*, 2 juin 2004
164. Berger, Mathieu, « Le CSCNO bâtira une nouvelle école à Chapleau », *Le Voyageur*, 9 juin 2004
165. Berger, Mathieu, « Retard dans le financement en éducation », *Le Voyageur*, 30 juin 2004
166. Berger, Mathieu, « Le Voyageur Les deux conseils francophones ont des projets similaires pour Wawa », *Le Voyageur*, 27 octobre 2004
167. Berger, Mathieu, « Le Conseil catholique refuse la cohabitation à Wawa », *Le Voyageur*, 3 novembre 2004
168. Fecteau, Jean-François, « Nouvelle école dans la région de Wawa : une bataille à trois conseils de dessine », *Le Voyageur*, 15 décembre 2004
169. Berger, Mathieu, « La pénurie d'enseignants persiste chez les francophones », *Le Voyageur*, 1 juin 2005
170. Levasseur, William, « Transport scolaire : Sudbury, un modèle », *Le Voyageur*, 7 septembre 2005
171. Gauthier, Lucille et Roger, « Une classe maternelle-jardin trop chargée », *Le Voyageur*, 7 décembre 2005
172. Lesage, Lysanne, « Des activités pour tous les goûts au 1^{er} Carnaval d'hiver », *Le Voyageur*, 15 février 2006
173. Levasseur, William, « Le CSCNO choqué par les fautes sur les affiches de la Ville », *Le Voyageur*, 22 février 2006
174. Lesage, Lysanne, « Possible abolition du Test d'entrée pour les nouveaux enseignants », *Le Voyageur*, 3 mai 2006
175. Levasseur, William, « Finances précaires dans les conseils scolaires du Nord », *Le Voyageur*, 6 septembre 2006
176. Lesage, Lysanne, « Confusion dans le système électoral des conseillers scolaires », *Le Voyageur*, 8 novembre 2006
177. Lesage, Lysanne, « Plus de 25 millions \$ pour des écoles francophones », *Le Voyageur*, 28 février 2007

178. Lesage, Lysanne, « Le Conseil catholique retourne devant les élus municipaux », *Le Voyageur*, 14 mars 2007
179. Levasseur, William, « CBC relance le débat sur la fusion des conseils scolaires », *Le Voyageur*, 27 juin 2007
180. Levasseur, William, « Réunion discutable au Conseil scolaire catholique », *Le Voyageur*, 9 juillet 2008
181. Joncas, Danny, « Skills Canada : Cinq étudiants du secondaire iront à Vancouver », *Le Nord*, 7 mai 2002
182. Joncas, Danny, « En guise de protestation contre le nouveau curriculum au niveau secondaire : Manifestation étudiante dans les rues de la ville », *Le Nord*, 21 mai 2002
183. Joncas, Danny, « Compétitions Skills Canada à Vancouver : Un autre titre national pour l'École secondaire », *Le Nord*, 4 juin 2002
184. Bolduc, André, « Des étudiantes de Hearst se distinguent à l'Université d'Ottawa », *Le Nord*, 18 juin 2002
185. Joncas, Danny, « Une rentrée pas comme les autres », *Le Nord*, 3 septembre 2002
186. Joncas, Danny, « Renouvellement de la convention collective entre le Conseil scolaire catholique de district des Grandes-Rivière et ses enseignants : Une entente pourrait être conclue la semaine prochaine », *Le Nord*, 1 octobre 2002
187. Joncas, Danny, « Renouvellement de la convention collective chez les enseignants : Les négociations ont débuté hier », *Le Nord*, 8 octobre 2002
188. Bolduc, André, « Dans le conflit impliquant les enseignants de l'AEFO : On en arrive à une entente de principe », *Le Nord*, 15 octobre 2002
189. Bolduc, André, « Les enseignants de l'AEFO acceptent l'offre patronale », *Le Nord*, 6 novembre 2002
190. Bolduc, André, « Une pétition recueille déjà plus de 300 noms : La question du transport scolaire soulève des tollés », *Le Nord*, 3 décembre 2002
191. Bolduc, André, « Gala du mérite scolaire de l'École secondaire Alain Fillion et Steve Lamontagne remportent les honneurs les plus convoités », *Le Nord*, 26 décembre 2002
192. Bolduc, André, « François Lehoux applaudit un programme susceptible de former les enseignants à distance », *Le Nord*, 26 février 2003
193. Joncas, Danny, « Résultats de l'École secondaire de Hearst aux compétitions des métiers : Troisième titre national consécutif », *Le Nord*, 3 juin 2003
194. « Un programme qui continue de prouver son efficacité », *Le Nord*, 11 juin 2003
195. Joncas, Danny, « École Louisbourg : Discussions entre la ville et le Conseil scolaire », *Le Nord*, 17 juin 2003
196. Bolduc, André, « Gala de mérite de l'École secondaire René Laflèche reçoit la Lettre « H » », *Le Nord*, 28 décembre 2003
197. Bolduc, André, « Résultats des tests de 3^e et de 6^e années « On s'en va dans la bonne direction » - Marc Bédard », *Le Nord*, 31 décembre 2003
198. Bolduc, André, « L'argent manque au Conseil scolaire pour offrir les meilleurs services possibles », *Le Nord*, 31 décembre 2003
199. Bolduc, André, « On gèle! », *Le Nord*, 13 janvier 2004
200. Bolduc, André, « Repenser la formule », *Le Nord*, 3 février 2004

201. Joncas, Danny, « Compétitions des métiers : L'équipe du robot victime d'un bris mécanique », *Le Nord*, 11 mai 2004
202. Bolduc, André, « Une chance pour les jeunes de rencontrer Donald Poliquin : L'échange culturel Plantagenet-Hearst : Une expérience qui en valait la peine », *Le Nord*, 18 mai 2004
203. Bolduc, André, « Les athlètes sont à Cochrane aujourd'hui : Hearst remporte 41 médailles en athlétisme », *Le Nord*, 18 mai 2004
204. Bolduc, André, « Le gouvernement injecte 30K supplémentaires pour les conseils francophones « Une bonne nouvelle mais... » - Marc Bédard », *Le Nord*, 1 juin 2004
205. Bolduc, André, « Après plus de 30 ans à l'École secondaire : Une retraite bien méritée pour François Lehoux », *Le Nord*, 22 juin 2004
206. Bolduc, André, « Au tour des membres de se prononcer : Entente de principe entre enseignants et le CSCDGR », *Le Nord*, 17 août 2004
207. Bolduc, André, « Nouvelle entente collective de deux ans : Les enseignants du CSCDGR acceptent l'offre patronale », *Le Nord*, 22 septembre 2004
208. Bolduc, André, « En se retirant de la coalition des conseils limotrophes : Le Conseil scolaire des Grandes Rivières opte pour son propre système de transport », *Le Nord*, 8 décembre 2004
209. Joncas, Danny, « Gala du mérite scolaire : Rolland Chartrand reçoit la Lettre H », *Le Nord*, 22 décembre 2004
210. « Lauréat du concours du Grand défi de géographie », *Le Nord*, 10 mars 2005
211. Joncas, Danny, « Compétition des métiers provinciales : L'équipe du robot, troisième en ronde préliminaire », *Le Nord*, 4 mai 2005
212. Joncas, Danny, « Compétitions des métiers provinciales : Belle performance de l'École secondaire de Hearst », *Le Nord*, 12 mai 2005
213. Bolduc, André, « « Nous avons été très transparents » - Marc Bédard », *Le Nord*, 18 mai 2005
214. « Éditoriaux jeunesse... », *Le Nord*, 18 mai 2005
215. Bolduc, André, « « Soirée mouvementée » : Pièce écrite par cinq élèves du secondaire », *Le Nord*, 8 juin 2005
216. Bolduc, André, « Programme offert aux parents ayant des enfants en 5^e ou 6^e année », *Le Nord*, 2 novembre 2005
217. Bolduc, André, « Le CSCDGR assumera le coût du matériel scolaire pour la prochaine année », *Le Nord*, 19 juillet 2006
218. Bolduc, André, « Les parents d'un jeune autistique exigent de meilleurs services », *Le Nord*, 21 mars 2007
219. Bolduc, André, « « Il n'y a pas eu tricherie, mais anomalie » - Lorraine Presley », *Le Nord*, 28 septembre 2010
220. Bolduc, André, « Compétition nationale des métiers : L'argent et le bronze pour l'École secondaire », *Le Nord*, 8 juin 2011
221. Bolduc, André, « Une douzaine d'accusations déposées contre une enseignante : Le Conseil scolaire de district des Grandes Rivières entreprend des mesures pour assurer la sécurité des élèves », *Le Nord*, 17 janvier 2012

222. Bolduc, André, « Après un litige qui perdurait : L'école secondaire catholique se conforme aux autres institutions », *Le Nord*, 7 février 2012
223. Bolduc, André, « Compétition ontarienne des métiers : Deux fois l'or et le bronze pour l'École secondaire », *Le Nord*, 8 mai 2012
224. Chartrand, Chantal, « Écoles en comité de viabilité du CSDCEO », *Le Carillon*, 14 mai 2001
225. Chartrand, Chantal, « Par la formule de financement pour conseil rural et éloigné Le CSDCEO, enfin reconnu », *Le Carillon*, 22 mai 2001
226. Leclerc, Jérôme, Saint-Pascal-Baylon, « École élémentaire Du Rosaire : Mise en place d'un plan d'amélioration du rendement des élèves », *Le Carillon*, 22 mai 2001
227. Chartrand, Chantal, « Dernière séance ordinaire du CSDCEO », *Le Carillon*, 25 juillet 2001
228. « Pour le téléthon de l'Hôpital des enfants de l'Est ontarien Plus d'un million de sous amassés », *Le Carillon*, 25 juillet 2001
229. Chartrand, Chantal, « Dans la forêt Larose L'histoire franco-ontarienne présentée sur une grande scène », *Le Carillon*, 25 juillet 2001
230. Chartrand, Chantal, « Au CSDCEO offre refusée : menace de grève? », *Le Carillon*, 4 octobre 2001
231. Dalcourt, Christiane, « Un partenariat entre plusieurs centres de formation : Près de 300,000\$ pour aider les jeunes à trouver un emploi », *Le Carillon*, 12 octobre 2001
232. Chartrand, Chantal, « Vote le 10 novembre prochain Deuxième protocole d'entente entre le personnel de soutien et le CSDCEO », *Le Carillon*, 9 novembre 2001
233. Chartrand, Chantal, « Lors d'un vote tenu samedi dernier : Le personnel de soutien du CSDCEO accepte l'offre à 71% », *Le Carillon*, 15 novembre 2001
234. Chartrand, Chantal, « Écoles en comité de viabilité : La décision est prise; toutes les écoles resteront ouvertes », *Le Carillon*, 18 décembre 2001
235. Chartrand, Chantal, « Après le personnel de soutien : Au tour des enseignants du CSDCEO de négocier », *Le Carillon*, 11 janvier 2002
236. Chartrand, Chantal, « Rapport moyen maître-élève : Une décision du CSDCEO qui fait des mécontents », *Le Carillon*, 13 mars 2002
237. Chartrand, Chantal, « Au risque d'une mise en tutelle du CSDCEO, Lefavre veut tout de même garder son école ouverte », *Le Carillon*, 18 avril 2002
238. Chartrand, Chantal, « Souper, intronisations et spectacle : Un voyage à travers les 50 ans de l'école secondaire de Casselman », *Le Carillon*, 9 mai 2002
239. Dalcourt, Christiane, « À l'école St-Jean-Baptiste de L'Original : 50 ans, ça se fête en grand », *Le Carillon*, 9 mai 2002
240. Chartrand, Chantal, « 50^e anniversaire de l'École secondaire régionale de Hawkesbury : La programmation du 50^e est maintenant connue », *Le Carillon*, 23 mai 2002
241. Gagné, Catherine, « Les écoles viendront en aide à Haïti », *Le Carillon*, 12 juin 2002
242. Chartrand, Chantal, « Lors des délibérations budgétaires du CSDCEO « Je suis déçu d'être le président de ce conseils » - Jacques Blouin », *Le Carillon*, 7 juillet 2002
243. Chartrand, Chantal, « Les élus n'acceptent pas les recommandations de leur administration », *Le Carillon*, 7 juillet 2002

244. Dalcourt, Christiane, « Le maire invite les deux conseils à s'entendre », *Le Carillon*, 21 août 2002
245. Chartrand, Chantal, « À Lefavre, Maxville et Wendover : Une mobilité des élèves importante dans trois autres écoles », *Le Carillon*, 5 septembre 2002
246. Chartrand, Chantal, « Fermeture de trois écoles « Envoyez vos enfants à l'école publique » - Céline Lalonde », *Le Carillon*, 5 septembre 2002
247. Chartrand, Chantal, « Dans les écoles du CSDCEO : Plus de départs en 8^e année que d'inscriptions à la maternelle », *Le Carillon*, 11 septembre 2002
248. Rouleau, Yves, « Le maire est persuadé que les conseils scolaires pourraient s'entendre : Impossible n'est pas français pour Jacques Hétu », *Le Carillon*, 18 septembre 2002
249. Chartrand, Chantal, « Les Amis de l'ÉSRH débutent leur croisade auprès des conseils scolaires », *Le Carillon*, 6 novembre 2002
250. Chartrand, Chantal, « En avril et mai prochains : Dix-neuf forums aux États généraux du CSDCEO », *Le Carillon*, 13 novembre 2002
251. Chartrand, Chantal, « Suivi à la délégation des Amis de l'ÉSRH : Le CSDCEO apporte des clarifications », *Le Carillon*, 26 novembre 2002
252. Chartrand, Chantal, « Selon le CSDCEO : Une affiche qui représente toutes les régions », *Le Carillon*, 13 décembre 2002
253. Chartrand, Chantal, « Rapport Rozanski : Le CSDCEO fera quand même ses revendications », *Le Carillon*, 13 décembre 2002
254. « Conseils scolaires et organismes en éducation : Projet de concertation entre francophones proposé », *Le Carillon*, 13 décembre 2002
255. Chartrand, Chantal, « « On n'a pas gagné à la loterie » - Jean-Jacques Legault », *Le Carillon*, 8 janvier 2003
256. Gagnon, Sandra, « La directrice de Saint-Jean-Bosco à Toronto : Des parents refusent d'envoyer leurs enfants à l'école », *Le Carillon*, 1 mai 2003
257. Rochon, Bertrand, « Une étude démontre des chiffres alarmants au Canada : Les conseils scolaires français déplorent les inscriptions en immersion française », *Le Carillon*, 11 novembre 2003
258. Rochon, Bertrand, « Ils obtiennent 30 millions alors qu'ils en demandaient 120 : Les conseils scolaires francophones sont inquiets », *Le Carillon*, 2 juin 2004
259. Bolduc, Florence, « Le Catholique a la plus petite proportion d'hommes enseignants de l'Est », *Le Carillon*, 23 novembre 2004
260. Bolduc, Florence, « Le Catholique uniformisera les horaires des écoles en 2005-2006 », *Le Carillon*, 21 décembre 2004
261. Bolduc, Florence, « Une perte de 137 élèves anticipée au catholique », *Le Carillon*, 26 janvier 2005
262. Bolduc, Florence, « Changement d'horaires au catholique : Le Conseil refera ses devoirs », *Le Carillon*, 9 février 2005
263. Bolduc, Florence, « Pour la restauration des écoles : Plus de 17,000,000\$ pour les écoles francophones de la région », *Le Carillon*, 23 février 2005
264. Bolduc, Florence, « Le Catholique finit l'année sans surplus ni déficit », *Le Carillon*, 2 mars 2005

265. Bolduc, Florence, « Changements d'horaires scolaires au catholique : Beaucoup moins de contestation à Hawkesbury », *Le Carillon*, 9 mars 2005
266. Dugas, Jean-François, « Les transporteurs scolaires veulent plus d'argent », *Le Carillon*, 18 mai 2005
267. Bolduc, Florence, « Curé-Labrosse : Meilleures écoles élémentaires de l'Ontario », *Le Carillon*, 15 juin 2005
268. Mahoney, Richard, « Rapport de l'Institut Fraser : Les écoles de la région parmi les meilleurs en Ontario », *Le Carillon*, 28 février 2008
269. Quirion, Chantal, « Un prix Trille Or pour Brian Saint-Pierre », *Le Carillon*, 30 mars 2009
270. Brunette, Martin, « L'Atelier des Petits Champlain inauguré », *Le Carillon*, 2 juillet 2009
271. Mahoney, Richard, « Après 123 ans, Les sœurs de Sainte-Marie quittent Vankleek Hill », *Le Carillon*, 4 août 2009
272. « Les écoles du CSDCEO : deuxième en province », *Le Carillon*, 20 juillet 2010
273. Brunette, Martin, « Le football renaît à l'ESCRH », *Le Carillon*, 7 octobre 2010
274. Mahoney, Richard, « Monument de la francophonie de Hawkesbury : une base solide », *Le Carillon*, 6 avril 2011
275. Rouleau, Yves, « Éducatrices et aides-enseignants de l'Est ontarien acceptent tièdement », *Le Droit, La Région*, 26 janvier 2001, Page 14
276. Rouleau, Yves, « Conseil scolaire », *Le Droit, La Région*, 30 janvier 2001, Page 7
277. Rouleau, Yves, « Rapport préliminaire des comités des petites écoles », *Le Droit, La Région*, 1 février 2001, Page 13
278. Jury, Pierre, « Foire de l'emploi à l'Université d'Ottawa », *Le Droit, La Région*, 2 février 2001, Page 7
279. Rouleau, Yves, « Pas question d'accueillir des anglophones à l'école La Citadelle de Cornwall », *Le Droit, La Région*, 15 février 2001, Page 16
280. Jury, Pierre, « Les étudiants doivent faire 40 heures de services communautaires », *Le Droit, La Région*, 17 février 2001, Page 5
281. Paquette-Legault, Dianne, « Dans les écoles catholiques de l'Est ontarien », *Le Droit, La Région*, 20 février 2001, Page 5
282. Rouleau, Yves, « Aucune transmission de la méningite », *Le Droit, La Région*, 6 mars 2001, Page 11
283. Rouleau, Yves, « Dans les écoles du Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien », *Le Droit, La Région*, 10 mars 2001, Page 17
284. Rouleau, Yves, « Enquêtes sur le passé judiciaire », *Le Droit, La Région*, 20 mars 2001, Page 6
285. Rouleau, Yves, « Marionville », *Le Droit, La Région*, 22 mars 2001, Page 13
286. Rouleau, Yves, « Être reconnue région rurale éloignée vaudrait 1,4 million \$ pour le Conseil scolaire catholique de l'Est ontarien », *Le Droit, La Région*, 29 mars 2001, Page 17
287. Saint-Laurent, Sylvain, « Les enseignants du Centre-Est signent », *Le Droit, La Région*, 30 mars 2001, Page 12
288. Rouleau, Yves, « La marina de Lefavre a été construite sur le mauvais terrain », *Le Droit, La Région*, 3 avril 2001, Page 9
289. Rouleau, Yves, « À l'Escale de Rockland », *Le Droit, La Région*, 9 avril 2001, Page 6

290. Rouleau, Yves, « La population scolaire catholique française de l'Est ontarien », *Le Droit, La Région*, 10 avril 2001, Page 6
291. Pilon, France, « L'institut Fraser crée de nouveau la polémique », *Le Droit, La Région*, 19 avril 2001, Page 5
292. Rouleau, Yves, « Le budget ontarien, pour les biens nantis et pour Toronto », *Le Droit, La Région*, 11 mai 2001, Page 7
293. Rouleau, Yves, « Le Conseil scolaire de district catholique recevra trois millions de dollars », *Le Droit, La Région*, 16 mai 2001, Page 11
294. Saint-Laurent, Sylvain, « Un élève empêché de suivre ses cours », *Le Droit, La Région*, 17 mai 2001, Page 3
- Rouleau, Yves, « 6000 \$ en sous à l'Hôpital pour enfants », *Le Droit, La Région*, 26 mai 2001, Page 10
295. Rouleau, Yves, « Sept communautés est-ontariennes veulent garder leur petite école », *Le Droit, La Région*, 30 mai 2001, Page 10
296. Rouleau, Yves, « Prix littéraire Jacques-Poirier », *Le Droit, La Région*, 6 juin 2001, Page 10
297. « Budget de 103 millions \$ », *Le Droit, La Région*, 12 juillet 2001, Page 12
298. Paquette-Legault, Dianne, « Un projet immobilier soulève des objections à Orléans », *Le Droit, La Région*, 2 août 2001, Page 12
299. Rouleau, Yves, « L'école à temps complet », *Le Droit, La Région*, 30 août 2001, Page 11
300. Bertrand, Jean-François, « Grève du zèle des enseignants du primaire », *Le Droit, La Région*, 15 septembre 2001, Page 20
301. Rouleau, Yves, « L'eau de l'École secondaire de Plantagenet est impropre à la consommation », *Le Droit, La Région*, 25 septembre 2001, Page 21
302. Rouleau, Yves, « Le conseil scolaire veut raccorder l'école secondaire de Plantagenet à l'aqueduc municipal », *Le Droit, La Région*, 29 septembre 2001, Page 19
303. Rouleau, Yves, « L'école secondaire pourra se raccorder à l'aqueduc de Plantagenet », *Le Droit, La Région*, 4 octobre 2001, Page 18
304. Rouleau, Yves, « Stratégies emploi bien lancé en Est ontarien », *Le Droit, L'Économie*, 9 octobre 2001, Page 32
305. Rouleau, Yves, « Est ontarien : les écoles demeureraient ouvertes en cas de grève des employés du soutien », *Le Droit, La Région*, Page 19
306. Rouleau, Yves, « Centraide Prescott-Russell : objectif 130 000 \$ », *Le Droit, La Région*, 12 octobre 2001, Page 14
307. Rouleau, Yves, « L'école secondaire catholique de Hawkesbury ne craint pas la concurrence », *Le Droit, La Région*, 16 octobre 2001, Page 22
308. Rouleau, Yves, « Marina municipale construite par erreur sur le terrain de l'école », *Le Droit, La Région*, 18 octobre 2001, Page 15
309. Barrière, Caroline, « Un projet pour aider les élèves à faire leurs travaux à l'école », *Le Droit, La Région*, 26 octobre 2001, Page 18
310. Barrière, Caroline, « Cumberland aura la plus importante école élémentaire », *Le Droit, La Région*, 26 octobre 2001, Page 17
311. Larocque, Sylvain, « La grève du zèle reprend au Conseil scolaire du Centre-Est », *Le Droit, En manchette*, 27 octobre 2001, Page 3

312. « Négociations cruciales au Conseil scolaire de l'Est », *Le Droit, La Région*, 31 octobre 2001, Page 19
313. « Ne pas boire », *Le Droit, La Région*, 1 novembre 2001, Page 19
314. Rouleau, Yves, « L'école catholique perd du terrain », *Le Droit, La Région*, 1 novembre 2001, Page 21
315. Rouleau, Yves, « Entente de principe avec les employés de soutien au Conseil catholique de l'Est ontarien », *Le Droit, La Région*, 2 novembre 2001, Page 19
316. « Les enseignants de l'Est ontarien sur le point de commencer leurs négociations », *Le Droit, La Région*, 7 novembre 2001, Page 12
317. Morisset, Véronique, « On tente de prendre les parents en otage », *Le Droit, Opinions*, 7 novembre 2001, Page 23
318. Bertrand, Jean-François, « Écoles catholiques et publiques partagées devant les résultats des tests provinciaux », *Le Droit, La Région*, 8 novembre 2001, Page 9
319. Desjardins, Réjean, « Le lock-out : un recours déplorable », *Le Droit, Opinions*, 10 novembre 2001, Page 31
320. Maltais, Murray, « Accord à l'arraché », *Le Droit, Éditorial*, 13 novembre 2001, Page 22
321. « Entente de principe ratifiée par les employés de soutien du CSDCEO », *Le Droit, La Région*, 13 novembre 2001, Page 20
322. Barrière, Caroline, « Mauvaise information », *Le Droit, La Région*, 13 novembre 2001, Page 7
323. Bertrand, Jean-François, « Écoles catholiques du Centre-Est : les enseignants du primaire acceptent l'entente de principe », *Le Droit, La Région*, 16 novembre 2001, Page 13
324. Barrière, Caroline, « Un enfant dyslexique l'emporte contre le conseil scolaire devant le Tribunal de l'enfance », *Le Droit, La Région*, 22 novembre 2001, Page 15
325. Maltais, Murray, « Enfants en difficulté », *Le Droit, Éditorial*, Page 20
326. Barrière, Caroline, « La nouvelle école Gabrielle-Roy est inaugurée », *Le Droit, La Région*, Page 12
- Rouleau, Yves, « L'avenir de sept petites écoles de l'Est ontarien est en jeu », *Le Droit, La Région*, Page 18
327. Rouleau, Yves, « L'Est ontarien conservera ses sept petites écoles catholiques », *Le Droit, La Région*, Page 10
328. LaRose, Jos, « Zones de fréquentation : les conseils scolaires ont trop de pouvoir », *Le Droit, Opinions*, Page 17
329. Gratton, Denis, « Un congé pas ordinaire », *Le Droit, La Capitale*, 29 janvier 2002, Page 8
330. Bertrand, Jean-François, « Verglas lointain », *Le Droit, La Région*, 30 janvier 2002, Page 5
331. Legault, Jean-Jacques, « Difficile à comprendre », *Le Droit, Éditorial*, Page 22
- « Pas d'intégration », *Le Droit, La Région*, 23 février 2002, Page 26
332. Rouleau, Yves, « Classes à triple niveaux l'an prochain », *Le Droit, La Région*, 1 mars 2002, Page 15
333. Thériault, Charles, « Des copies du Droit seront distribuées dans des écoles », *Le Droit, La Région*, 7 mars 2002, Page 4
334. Rouleau, Yves, « La taxe monte de 5% à Clarence-Rockland », *Le Droit, La Région*, 14 mars 2002, Page 16

335. « Un conseil scolaire engage un détective pour contrer les fuites d'information », *Le Droit, La Région*, 23 mars 2002, Page 19
336. Rouleau, Yves, « Le Conseil scolaire de l'Est doit s'expliquer au ministère de l'Éducation », *Le Droit, La Région*, 4 avril 2002, Page 13
337. Rouleau, Yves, « Voyages à Disney World pour sauver une école », *Le Droit, La Région*, 17 avril 2002, Page 22
338. Thériault, Charles, « Le Droit conclut une deuxième entente de partenariat avec un conseil scolaire », *Le Droit, La Région*, 24 avril 2002, Page 16
339. « Les ententes du Droit avec les conseils scolaires qualifiées d'historiques et majeures », *Le Droit, En manchette*, 25 avril 2002, Page 4
340. Rouleau, Yves, « 1175 enseignants de l'Est ontarien s'entendent avec leurs patrons », *Le Droit, La Région*, 2 mai 2002, Page 19
341. « Entente ratifiée au Conseil scolaire catholique de l'Est ontarien », *Le Droit, La Région*, 9 mai 2002, Page 10
342. Barrière, Caroline, « Une aide de 350 million \$ jugée insuffisante par les conseils scolaires », *Le Droit, La Capitale*, 11 mai 2002, Page 9
- Barrière, Caroline, « Nouveau projet-pilote pour les élèves surdoués de l'Est ontarien », *Le Droit, La Région*, 30 mai 2002, Page 10
343. Laplante, Martin, « L'école à deux vitesses », *Le Droit, Éditorial*, 10 juin 2002, Page 17
344. Barrière, Caroline, « Le Conseil scolaire catholique de l'Est ontarien obtient une prolongation », *Le Droit, La Région*, 3 juillet 2002, Page 9
345. Barrière, Caroline, « Le CSDCEO équilibre son budget, mais songe à poursuivre le gouvernement », *Le Droit, La Région*, 18 juillet 2002, Page 13
346. Barrière, Caroline, « Trois écoles ferment leurs portes dans l'Est ontarien », *Le Droit, En manchette*, 29 août 2002, Page 4
347. Paquette-Legault, Dianne, « Le transfert d'élèves de l'Est ontarien complété sans heurts », *Le Droit, La Région*, 4 septembre 2002, Page 13
348. Paquette-Legault, Dianne, « Une question d'égalité et d'équité », *Le Droit, La Région*, 5 septembre 2002, Page 12
349. Paquette-Legault, Dianne, « La tutelle n'effraie pas », *Le Droit, La Région*, 5 septembre 2002, Page 12
350. Paquette-Legault, Dianne, « Les conseils scolaires francophones veulent 100 millions \$ de plus », *Le Droit, En manchette*, 10 septembre 2002, Page 5
351. Paquette-Legault, Dianne, « Pas de querelle entre les conseils scolaires », *Le Droit, La Région*, 12 septembre 2002, Page 23
352. Brunette, Thérèse, « Indignée et déçue », *Le Droit, Éditorial*, 12 septembre 2002, Page 24
- Barrière, Caroline, « Subventions de 350 000 \$ pour des garderies en milieu scolaire », *Le Droit, La Région*, 14 septembre 2002, Page 10
353. Paquette-Legault, Dianne, « École fermée, village fermé? », *Le Droit, Dossier*, 21 septembre 2002, Page A54
354. Paquette-Legault, Dianne, « Contre une deuxième école secondaire à Hawkesbury », *Le Droit, La Région*, 24 septembre 2002, Page 12
- Paquette-Legault, Dianne, « Appel au ralliement au sujet du dossier des écoles », *Le Droit, La Région*, 26 septembre 2002, Page 21

355. Paquette-Legault, Dianne, « Mon cher drapeau, c'est à ton tour... », *Le Droit, La Région*, 26 septembre 2002, Page 17
Paquette-Legault, Dianne, « Tests scolaires de français : l'Est ontarien se classe aux trois premiers rangs », *Le Droit, La Région*, 10 octobre 2002, Page 20
356. Paquette-Legault, Dianne, « La Francophonie virtuelle s'enrichit de 36 nouveaux sites Internet », *Le Droit, La Région*, 17 octobre 2002, Page 13
Paquette-Legault, Dianne, « École secondaire de Hawkesbury : les conseils scolaires invités à se parler », *Le Droit, La Région*, 23 octobre 2002, Page 15
357. Paquette-Legault, Dianne, « Le Conseil scolaire catholique de l'Est ontarien renvoie la balle au CEPEO », *Le Droit, La Région*, 30 octobre 2002, Page 19
358. « Jacques Blouin discrédite Les Amis de l'école secondaire de Hawkesbury », *Le Droit, La Région*, 31 octobre 2002, Page 17
359. « Les Amis de l'école secondaire de Hawkesbury se défendent », *Le Droit, La Région*, 1 novembre 2002, Page 8
360. Paquette-Legault, Dianne, « Jacques Blouin annonce qu'il assume son dernier mandat », *Le Droit, La Région*, 5 décembre 2002, Page 15
361. Boivin, Matthieu, « La fermeture de l'école de Sarsfield choque plusieurs parents », *Le Droit, La Région*, 12 décembre 2002, Page 8
362. Paquette-Legault, Dianne, « École Saint-Hugues : la communauté pourra se prononcer jusqu'en février », *Le Droit, La Région*, 14 décembre 2002, Page 12
363. Lafleur, Marc, « L'école de Sarsfield, victime d'une injustice », *Le Droit, Opinions*, 28 décembre 2002, Page 19
364. Laplante, Martin, « Le Conseil des écoles catholiques et l'assimilation », *Le Droit, Éditorial*, 2 janvier 2003, Page 12
365. Paquette-Legault, Dianne, « Marc Godbout quitte le monde de l'éducation après 30 ans de services », *Le Droit, La Région*, 10 janvier 2003, Page 16
366. « Les opposants à l'école secondaire publique plient l'échine à Hawkesbury », *Le Droit, La Région*, 20 février 2003, Page 14
367. Boulianne, Mario, « Leur mot à dire », *Le Droit, La Région*, 21 février 2003, Page 14
368. Boudria, Daniel, « Il ne faut pas fermer l'école Saint-Hugues », *Le Droit, Forum*, 22 février 2003, Page 24
369. « Jean-Jacques Legault prend sa retraite », *Le Droit, La Région*, 24 février 2003, Page 12
370. Cantin, Adrien, « Une seule école? », *Le Droit, Forum*, 4 mars 2003, Page 12
371. « École Montessori à Orléans en septembre », *Le Droit, La Région*, 20 mars 2003, Page 17
372. « L'AFEO veut rouvrir les conventions collectives », *Le Droit, La Région*, 9 avril 2003, Page 15
373. « 500 personnes sont attendues aux États généraux du 10 mai », *Le Droit, La Région*, 17 avril 2003, Page 9
374. « Wendover, le prochain Rockland », *Le Droit, La Région*, 19 avril 2003, Page 14
375. Duquette, Patrick & Christine Langlois, « Le SRAS continue de faire peur », *Le Droit, La Région*, 29 avril 2003, Page 2
376. Paquette-Legault, Dianne, « À la retraite après 34 ans dans l'éducation », *Le Droit, La Région*, 2 mai 2003, Page 13

377. « Lise Bourgeois remplacera le directeur de l'éducation Marc Godbout », *Le Droit, La Région*, 3 mai 2003, Page 12
378. Paquette-Legault, Dianne, « Des jeunes s'impliquent pour aider Haïti », *Le Droit, La Région*, 3 mai 2003, Page 14
379. Turcot, Geneviève, « Taux de réussite en hausse de 13% », *Le Droit, La Région*, 3 mai 2003, Page 18
380. Turcot, Geneviève, « Des États généraux définissent les grands axes de la gestion du C.S.D.C.E.O. », *Le Droit, En manchette*, 12 mai 2003, Page 6
381. Paquette-Legault, Dianne, « Le collège Franco-Ouest offrira le bac international en septembre », *Le Droit, La Région*, 16 mai 2003, Page 13
382. Boivin, Matthieu, « Méthode de lecture controversée : rien de coulé dans le béton pour l'an prochain », *Le Droit, La Région*, 29 mai 2003, Page 9
383. Boivin, Matthieu, « Une mère constate que son fils a perdu le goût de lire », *Le Droit, La Région*, 30 mai 2003, Page 7
384. Paquette-Legault, Dianne, « L'Est ontarien aura son Carrefour des arts », *Le Droit, Les Arts*, 4 juin 2003, Page 38
385. Boivin, Matthieu, « Terre-des-Jeunes met fin à la méthode Boyer », *Le Droit, La Région*, 5 juin 2003, Page 7
386. Barrière, Caroline, « Des enseignants sans emploi en septembre? », *Le Droit, La Région*, 6 juin 2003, Page 10
387. « Roger Paul nommé directeur de l'éducation du CSDCEO », *Le Droit, La Région*, 10 juin 2003, Page 11
388. Paquette-Legault, Dianne, « Marc Godbout tire sa révérence », *Le Droit, La Région*, 11 juin 2003, Page 21
389. Soucie, Anne-Chantal, « Plus de bénéfiques que d'inconvénients », *Le Droit, Forum*, 13 juin 2003, Page 19
390. Paquette-Legault, Dianne, « L'école Préseault arrive en tête du classement de l'Institut Fraser », *Le Droit, En manchette*, 19 juin 2003, Page 4
391. Boivin, Matthieu, « Méthode Boyer : bonne ou mauvaise? », *Le Droit, Dossier*, 21 juin 2003, Page 20
392. Paquette-Legault, Dianne, « Nominations aux conseils scolaires catholiques de la région », *Le Droit, La Région*, 21 juin 2003, Page 26
393. Allard, Pierre, « D'une seule voix », *Le Droit, Forum*, 4 juillet 2003, Page 18
394. « Plaidoyer pour la réouverture de l'école St-Hugues », *Le Droit, La Région*, 18 juillet 2003, Page 17
395. Paquette-Legault, Dianne, « Aucune fermeture d'école dans le district catholique de l'Est ontarien », *Le Droit, La Région*, 21 août 2003, Page 8
396. Paquette-Legault, Dianne, « Finies les vacances pour 40 000 élèves franco-ontariens », *Le Droit, La Région*, 28 août 2003, Page 14
397. « Lemay choisi pour remplacer Blouin », *Le Droit, La Région*, 16 septembre 2003, Page 9
398. Chartrand, Albert, « Wendover : l'école Saint-Joseph doit rester ouverte », *Le Droit, Forum*, 18 octobre 2003, Page 31
399. Irani, Eli, « Contre la fermeture de l'école catholique Cadieux », *Le Droit, Forum*, 25 novembre 2003, Page 15

400. Langlois, Christine, « Le drapeau franco-ontarien gagne de nouveaux ambassadeurs », *Le Droit, En manchette*, 4 décembre 2003, Page 4
401. « Élections dans les conseils scolaires », *Le Droit, La Région*, 5 décembre 2003, Page 17
402. « École inaugurés à Orléans », *Le Droit, En manchette*, 18 décembre 2003, Page 5
403. Plante, Jean-François, « 200 écoliers ont boudé l'école Le Petit Prince, hier », *Le Droit, En manchette*, 29 janvier 2004, Page 4
404. Plante, Jean-François, « Le directeur du Petit Prince devra changer d'école », *Le Droit, En manchette*, 30 janvier 2004, Page 4
405. Quenneville, Vanessa, « Écoles et zones de transport », *Le Droit, Forum*, 24 avril 2004, Page 24
406. Paquette-Legault, Dianne, « Nouvelle mission d'enseignement dans l'Est ontarien », *Le Droit, La Région*, 29 avril 2004, Page 12
407. Paquette-Legault, Dianne, « La construction de la nouvelle école de l'Ange-Gardien est lancée », *Le Droit, La Région*, 12 mai 2004, Page 25
408. Lafortune, Louis, « Le RGA à l'aide de Lecture Ottawa », *Le Droit, La Région*, 20 mai 2004, Page 21
409. « Entente de principe », *Le Droit, La Région*, 31 mai 2004, Page 9
410. Paquette-Legault, Dianne, « Francoscénie travaille d'arrache-pied pour finir dans les délais », *Le Droit, La Région*, 8 juin 2004, Page 9
411. « Auditions pour le concours de talents amateurs de St-Isidore », *Le Droit, La Région*, 11 juin 2004, Page 13
412. Prévost, Lise, « Employé libéré pour Francoscénie », *Le Droit, Forum*, 14 juin 2004, Page 16
413. Bélanger, Mathieu & Dianne Paquette-Legault, « Une première école francophone sera construite à Riverside-sud », *Le Droit, En manchette*, 18 juin 2004, Page 5
414. Plante, Jean-François, « Des classes plus petites et un réseau scolaire en croissance », *Le Droit, La Région*, 25 juin 2004, Page 15ç
415. « Entente ratifiée au CSDCEO », *Le Droit, La Région*, 3 juillet 2004, Page 17
416. « Nomination pour la rentrée scolaire », *Le Droit, La Région*, 24 juillet 2004, Page 10
417. Dumont, André, « La concurrence entre deux écoles de Hawkesbury fait deux gagnants », *Le Droit, La Région*, 2 septembre 2004, Page 8
418. Bélanger, Mathieu, « Une rentrée scolaire pas comme les autres », *Le Droit, La Région*, 14 septembre 2004, Page 9
419. Boivin, Matthieu, « Des écoles pourraient mettre à l'essai un nouveau calendrier scolaire », *Le Droit, La Région*, 21 septembre 2004, Page 7
420. Dumont, André, « Le CSDCEO reçoit 1,5 millions \$ pour ses écoles rurales », *Le Droit, La Région*, 2 octobre 2004, Page 21
421. Dumont, André, « Les enseignants d'Ottawa francophones obtiennent la parité », *Le Droit, La Région*, 2 octobre 2004, Page 16
422. Bélanger, Mathieu, « Le calendrier scolaire équilibré inquiète des parents », *Le Droit, La Région*, 21 octobre 2004, Page 7
423. Dumont, André, « Le CSDCEO propose le secondaire dès la 7^e année », *Le Droit, La Région*, 22 octobre 2004, Page 7

424. Perron, Christian, « Le projet de calendrier équilibré inquiète plusieurs parents », *Le Droit, La Région*, 5 novembre 2004, Page 10
425. Thériault, Charles, « Un conseil scolaire devra exproprier un terrain pour construire une école », *Le Droit, La Région*, 10 novembre 2004, Page 12
426. Dumont, André, « Le CECLFCE devient le premier à dépasser les objectifs provinciaux », *Le Droit, La Région*, 11 novembre 2004, Page 11
427. Dumont, André, « Le CSDCEO, la municipalité d'Alfred et Plantagenet s'entendent », *Le Droit, La Région*, 17 novembre 2004, Page 13
428. Comtois, Jean, « Le calendrier scolaire équilibré », *Le Droit, Forum*, 29 novembre 2004, Page 14
429. Thériault, Charles, « La santé publique retourne dans les écoles catholiques françaises d'Ottawa », *Le Droit, La Région*, 6 décembre 2004, Page 9
430. Gaudreault, Patrice, « L'école Pierre-Elliott-Trudeau a été inaugurée », *Le Droit, La Région*, 16 février 2001, Page 6
431. « Deux élèves d'Ottawa reçoivent un prix », *Le Droit, La Région*, 23 février 2001, Page 9
432. Rouleau, Yves, « Souper de la francophonie », *Le Droit, La Région*, 24 février 2001, Page 8
433. « Des dons seront recueillis pour la famille victime d'un incendie », *Le Droit, La Région*, 1 mars 2001, Page 9
- Ducas, Isabelle, « Des résultats inquiétants et un test mis en doute », *Le Droit, La Deux*, 8 mars 2001, Page 2
434. Ducas, Isabelle, « En attendant les Journées mondiales de la jeunesse à Toronto », *Le Droit, La Région*, 20 mars 2001, Page 6
435. Descôteaux, Josée, « Consortium d'organismes franco-ontariens », *Le Droit, La Région*, 26 mars 2001, Page A6
436. « Coups de croix », *Le Droit, Forum*, 11 avril 2001, Page 19
437. Jury, Pierre, « Deux fois moins de jeunes que prévu pour accueillir la croix », *Le Droit, La Région*, 12 avril 2001, Page 3
438. Gaudreault, Patrice, « Manifestation devant les bureaux du Conseil des écoles du Centre-Est », *Le Droit, La Région*, 25 avril 2001, Page 5
439. Rouleau, Yves, « Déjeuner-bénéfice « Bob Champagne » », *Le Droit, La Région*, 28 avril 2001, Page 8
440. Saint-Laurent, Sylvain, « Harris a suscité de grands espoirs », *Le Droit, La Région*, 28 avril 2001, Page 10
441. Rouleau, Yves, « Trente ans sans accident », *Le Droit, La Région*, 3 mai 2001, Page 15
442. Duquette, Patrick, « Symposium de l'école catholique française : 150 recommandations », *Le Droit, La Région*, 7 mai 2001, Page 8
443. Rouleau, Yves, « Messages d'entraide aux décideurs », *Le Droit, La Région*, 14 mai 2001, Page 8
444. « Elle se voit retirer son brevet d'enseignement pour inconduite », *Le Droit, Le Pays*, 19 mai 2001, Page 38
445. Saint-Laurent, Sylvain, « Les policiers d'Ottawa désamorcent l'engin », *Le Droit, La Région*, 23 mai 2001, Page 4
446. Paradis, André, « Faire la fête avec toute sa tête », *Le Droit, Forum*, 20 juin 2001, Page 23

447. « Bourses pour trois étudiants de l'Est ontarien », *Le Droit, La Région*, 4 août 2001, Page 18
448. Saint-Laurent, Sylvain, « Enfants menacés avec une arme à feu à Orléans », *Le Droit, La Région*, 18 août 2001, Page 10
449. Descôteaux, Josée, « De l'école Garneau à la Jamaïque en mars », *Le Droit, La Région*, 25 août 2001, Page 17
450. « Choisissons des noms qui nous ressemblent », *Le Droit, Opinions*, 7 septembre 2001, Page 11
451. Laurin, Renée, « L'angoisse est palpable chez les enfants », *Le Droit, Le Monde*, 13 septembre 2001, Page 4
452. Routhier-Boudreau, Lise, « Une précision de l'AEFO », *Le Droit, Éditorial*, 20 septembre 2001, Page 18
453. Saint-Laurent, Sylvain, « Poivre de Cayenne dans une école secondaire », *Le Droit, La Région*, 22 septembre 2001, Page 7
454. Bertrand, Jean-François, « Une première convention collective », *Le Droit, Actualités*, 28 septembre 2001, Page 17
455. Gagné, Robert, « Journée mondiale des enseignants », *Le Droit, Éditorial*, 3 octobre 2001, Page 20
456. Bolduc-Jacob, Marilaine, « Entente de principe avec les enseignants », *Le Droit, La Région*, 20 octobre 2001, Page 25
457. « Les enseignants du secondaire ratifient une nouvelle convention de travail », *Le Droit, En manchette*, 27 octobre 2001, Page 3
458. « Un médiateur est nommé », *Le Droit, La Région*, 2 novembre 2001, Page 19
459. Barrière, Caroline, « En Ontario, on se prépare pour le lock-out », *Le Droit, En manchette*, 6 novembre 2001, Page 3
460. DeLadurantaye, Claude, « De l'huile sur le feu », *Le Droit, Opinions*, 7 novembre 2001, Page 23
461. Barrière, Caroline, « Le conseil propose l'arbitrage aux enseignants », *Le Droit, La Région*, 9 novembre 2001, Page 4
462. Barrière, Caroline, « Les voyages scolaires par avion à l'étranger sont annulés », *Le Droit, La Région*, 9 novembre 2001, Page 13
463. Maltais, Murray, « Ultimatum », *Le Droit, Éditorial*, 10 novembre 2001, Page 30
464. Barrière, Caroline, « Le week-end de la dernière chance pour 800 profs ontariens », *Le Droit, En manchette*, 10 novembre 2001, Page 3
465. Bolduc-Jacob, Marilaine, « Congé forcé pour 12 000 élèves ontariens », *Le Droit, La Région*, 12 novembre 2001, Page 4
466. Barrière, Caroline, « Mauvaise information », *Le Droit, La Région*, 13 novembre 2001, Page 7
467. Barrière, Caroline, « 30 heures de discussions ont permis d'éviter le lock-out du CECLFCE », *Le Droit, La Région*, 13 novembre 2001, Page 7
468. Maltais, Murray, « Accord à l'arraché », *Le Droit, Éditorial*, 13 novembre 2001, Page 22
469. Bertrand, Jean-François, « Écoles catholiques du Centre-Est : les enseignants du primaire acceptent l'entente de principe », *Le Droit, La Région*, 16 novembre 2001, Page 13

470. Bertrand, Jean-François, « Le conseil du Centre-Est ratifie l'entente de principe avec ses enseignants », *Le Droit, La Région*, 21 novembre 2001, Page 16
471. « Deuxième mandat pour la présidente du CECLFCE », *Le Droit, La Région*, 6 décembre 2001, Page 9
472. Dumont, André, « Les élèves de l'Est ontarien manifestent leur solidarité envers les victimes du tsunami », *Le Droit, La Région*, 12 janvier 2005, Page 17
473. Dumont, André, « L'école à 8h10? Non merci! », *Le Droit, La Région*, 14 janvier 2005, Page 10
474. Gratton, Denis, « Fin de la récréation », *Le Droit, La Région*, 27 janvier 2005, Page 8
475. Dumont, André, « Horaires scolaires : les parents se mobilisent », *Le Droit, La Région*, 2 février 2005, Page 18
476. Dumont, André, « Horaires scolaires : le CSDCEO fera ses devoirs », *Le Droit, La Région*, 5 février 2005, Page 13
477. Bélanger, Mathieu, « Un autre groupe de parents s'oppose au calendrier équilibré », *Le Droit, La Région*, 16 février 2005, Page 16
478. Dumont, André, « Une alerte à la bombe force l'évacuation d'une école à Hawkesbury », *Le Droit, La Région*, 17 février 2005, Page 14
479. Dumont, André, « Onze millions pour les écoles du CSDCEO », *Le Droit, La Région*, 22 février 2005, Page 8
480. Dumont, André, « Horaires scolaires : les parents sont toujours indignés », *Le Droit, La Région*, 3 mars 2005, Page 15
481. Bélanger, Mathieu, « Après 15 ans d'attente, la communauté francophone de Renfrew obtient son centre », *Le Droit, La Région*, 26 mars 2005, Page 8
482. Dumont, André, « Place aux métiers, dès le secondaire », *Le Droit, La Région*, 2 avril 2005, Page 24
483. Dumont, André, « La pastorale scolaire sous le signe de l'eau à Cornwall », *Le Droit, La Région*, 22 avril 2005, Page 14
484. Dumont, André, « L'école secondaire Embrun se classe bonne première », *Le Droit, En manchette*, 6 mai 2005, Page 5
485. Barrière, Caroline, « St-Eugène a une des meilleures écoles en Ontario », *Le Droit, En manchette*, 11 juin 2005, Page 2
486. « Casselman et les écoles », *Le Droit, La Région*, 13 juin 2005, Page 6
487. Dumont, André, « Clarence-Rockland : le complexe sportif et culturel en deux phases », *Le Droit, La Région*, 21 juin 2005, Page 9
488. Dumont, André, « 3,7 millions \$ pour l'école Sainte-Trinité », *Le Droit, La Région*, 24 août 2005, Page 11
489. Bélanger, Mathieu, « L'école Béatrice-Desloges pourra être agrandie », *Le Droit, La Région*, 25 août 2005, Page 6
- Bélanger, Mathieu, « La réforme s'attaque à l'enseignement secondaire », *Le Droit, La Région*, 29 août 2005, Page 6
490. Dumont, André, « Rentrée sans heurts au CSDCEO », *Le Droit, La Région*, 1 septembre 2005, Page 7
491. Dumont, André, « 181 000 \$ pour le complexe sportif et culturel à Rockland », *Le Droit, La Région*, 14 septembre 2005, Page 18

492. Barrière, Caroline, « Entente de principe chez les conseils scolaires francophones », *Le Droit, La Région*, 1 octobre 2005, Page 17
493. Dumont, André, « L'école l'Ange-Gardien inaugurée », *Le Droit, La Région*, 5 octobre 2005, Page 14
494. Dumont, André, « Enfin, l'école secondaire en français à Alexandria », *Le Droit, La Région*, 18 octobre 2005, Page 10
495. Lafortune, Louis, « Partenariat scolaire unique Beauce-Ottawa », *Le Droit, La Région*, 22 octobre 2005, Page 15
496. Dumont, André, « La réussite est plus forte au primaire francophone », *Le Droit, La Région*, 22 octobre 2005, Page 22
497. « Nouvelle école française à Barrhaven », *Le Droit, La Région*, 2 novembre 2005, Page 13
498. « Un amphithéâtre à l'école secondaire Béatrice-Desloges », *Le Droit, La Région*, 24 novembre 2005, Page 15
499. Jury, Pierre, « Un sage essai », *Le Droit, Forum*, 21 janvier 2006, Page 26
500. Barrière, Caroline, « Le calendrier scolaire remanié pourrait s'appliquer à Riverside Sud », *Le Droit, La Région*, 21 janvier 2006, Page 10
501. Cantin, Adrien, « Un rendez-vous à ne pas manquer », *Le Droit, Forum*, 30 janvier 2006, Page 13
502. Williams, Garth, « Financer l'excellence, pas les querelles », *Le Droit, Forum*, 13 février 2006, Page 15
503. Dumont, André, « Clarence-Rockland obtient un prêt de 9 millions \$ pour réaliser son centre sportif et culturel », *Le Droit, La Région*, 16 février 2006, Page 11
504. Bélanger, Mathieu, « Une école adopte le calendrier équilibré », *Le Droit, La Région*, 3 mars 2006, Page 7
505. Dumont, André, « Transport scolaire : une région, deux météos? », *Le Droit, En manchette*, 10 mars 2006, Page 4
506. Barrière, Caroline, « Conseils scolaires francophones : « une meilleure collaboration est essentielle » », *Le Droit, La Région*, 14 mars 2006, Page 12
507. Morisset, Claude, « Écoles françaises en Ontario : agonie ou suicide? », *Le Droit, Forum*, 16 mars 2006, Page 20
508. Chalifoux, Noëlla, « Pour des écoles françaises d'abord », *Le Droit, Forum*, 16 mars 2006, Page 21
509. Lavigne, Martin, « Nos écoles catholiques, notre avenir », *Le Droit, Forum*, 20 mars 2006, Page 20
510. Faucher, Rolande, « Nos écoles, notre avenir », *Le Droit, Forum*, 25 mars 2006, Page 29
511. Boulianne, Mario, « Le Droit gratuit! », *Le Droit, La Région*, 27 mars 2006, Page 12
512. deBlois, Pierre, « Conseils « homogènes » : un débat à reprendre », *Le Droit, Forum*, 30 mars 2006, Page 19
513. Barrière, Caroline, « L'école Saint-Laurent pourrait ne pas rouvrir », *Le Droit, La Région*, 4 avril 2006, Page 8
514. « Six écoles ontariennes se partageront une subvention de 1,3 millions afin d'ouvrir des garderies », *Le Droit, La Région*, 5 avril 2006, Page 12
515. Thériault, Charles, « Une journée pas comme les autres à l'école des Pionniers », *Le Droit, En manchette*, 5 avril 2006, Page 2

516. Lafortune, Louis, « La passion de la « maternelle qui bouge » », *Le Droit, Personnalité*, 18 avril 2006, Page 17
517. Dumont, André, « Le CSDCEO dévoile sa politique d'aménagement linguistique », *Le Droit, En manchette*, 27 avril 2006, Page 5
518. Lafortune, Louis, « Une première école francophone ouvre ses portes à Stittsville », *Le Droit, La Région*, 10 mai 2006, Page 22
519. Bélanger, Mathieu, « Des sites Internet dignes de ce nom pour les écoles du CECLFCE », *Le Droit, La Région*, 10 juin 2006, Page 19
520. Lord, Audrey, « Un bon bulletin pour les conseils scolaires francophones de la région », *Le Droit, La Région*, 10 juin 2006, Page 11
521. Bélanger, Mathieu, « Les jeunes Franco-Ontariens sont meilleurs en français », *Le Droit, La Région*, 15 juin 2006, Page 7
522. Dugas, Jean-François, « Les élèves d'Embrun surclassent tout le monde en français », *Le Droit, La Région*, 24 juin 2006, Page 19
523. « Nouvelle surintendante au CSDCEO », *Le Droit, La Région*, 6 juillet 2006, Page 6
524. Thériault, Charles, « Le premier monument de la francophonie d'Ottawa a été inauguré », *Le Droit, Manchette*, 26 septembre 2006, Page 5
525. LaHaye, Dominique, « Retour général pour Peggy Wilkinson », *Le Droit, Manchette*, 14 novembre 2006, Page 7
526. « Nouveaux programmes à l'Académie des métiers », *Le Droit, Actualités*, 28 novembre 2006, Page 13
527. « École Bernard-Grandmaître », *Le Droit, La Région*, 1 décembre 2006, Page 16
528. « Élections dans les conseils scolaires », *Le Droit, La Région*, 7 décembre 2006, Page 8
529. Bertrand, Jean-François, « 25 000 jeunes à Ottawa : l'archidiocèse lance une grande collecte », *Le Droit, La Région*, 24 janvier 2002, Page 15
530. Bolduc-Jacob, Marilaine, « Une trousse qui parle du racisme aux élèves », *Le Droit, La Région*, 4 février 2002, Page 6
531. Boulianne, Mario, « En jasant avec vous », *Le Droit, La Région*, 8 février 2002, Page 14
532. Plante, Jean-François, « Danay Baker-Anderson a la WNBA dans sa mire », *Le Droit, Les Sports*, 6 mars 2002, Page 56
533. Saint-Laurent, Sylvain, « Le C.C.S.G. a écrit une page d'histoire en basket-ball », *Le Droit, Les Sports*, 9 mars 2002, Page 63
534. Jury, Pierre, « Un ralliement monstre devenu jeu d'enfant », *Le Droit, Cahier spécial*, 16 mars 2002, Page 38
535. « Élèves du CECLFCE à l'honneur », *Le Droit, La Région*, 21 mars 2002, Page 11
536. Boulianne, Mario, « En jasant avec vous », *Le Droit, La Région*, 22 mars 2002, Page 18
- Boulianne, Mario, « En jasant avec vous », *Le Droit, La Région*, 26 mars 2002, Page 14
537. Rouleau, Yves, « Le Conseil catholique de l'Est doit s'expliquer au ministère de l'Éducation », *Le Droit, La Région*, 4 avril 2002, Page 13
538. Bélanger, Mathieu, « Étudiants de Samuel-Genest à l'honneur », *Le Droit, La Région*, 9 avril 2002, Page 12
539. Barrière, Caroline, « L'ouest d'Ottawa se francise », *Le Droit, En manchette*, 11 avril 2002, Page 3
540. Bertrand, Jean-François, « Accident mortel », *Le Droit, La Région*, 30 avril 2002, Page 5

541. Plante, Jean-François, « L'Est ontarien bien représenté sur le podium du concours provincial de français », *Le Droit, La Région*, 4 mai 2002, Page 27
542. « Apport inestimable aux communautés francophones », *Le Droit, Forum*, 7 mai 2002, Page 19
543. Saint-Laurent, Sylvain, « Les coups portent plus « bas » à Samuel-Genest », *Le Droit, En manchette*, 8 mai 2002, Page 4
544. Gratton, Denis, « L'éducation commence par le bas », *Le Droit, En manchette*, 11 mai 2002, Page 5
545. Barrière, Caroline, « Budget équilibré, mais fragile », *Le Droit, La Région*, 30 mai 2002, Page 10
546. « Nouvelle école spécialisée à Ottawa », *Le Droit, La Région*, 12 juin 2002, Page 13
547. « Précision », *Le Droit, La Région*, 17 juin 2002, Page 12
548. Barrière, Caroline, « Un futur Centre des arts de la scène à Orléans », *Le Droit, En manchette*, 20 juin 2002, Page 2
549. Barrière, Caroline, « McNeely suggère un centre des arts de la scène bilingue pour l'est d'Ottawa », *Le Droit, En manchette*, 9 juillet 2002, Page 6
550. Larocque, Sylvain, « Les écoles réclament plus d'argent pour lutter contre l'assimilation », *Le Droit, En manchette*, 31 juillet 2002, Page 3
551. Paquette-Legault, Dianne, « L'école secondaire Garneau fête ses 30 ans », *Le Droit, La Région*, 27 septembre 2002, Page 14
552. Paquette-Legault, Dianne, « L'école Garneau fête ses 30 ans », *Le Droit, La Région*, 27 septembre 2002, Page 19
553. Bélanger, Mathieu, « Goulois un jour, Goulois toujours », *Le Droit, La Région*, 30 septembre 2002, Page 9
554. Trottier, Lucille, « Un centenaire mémorable », *Le Droit, Opinions*, 15 octobre 2002, Page 19
555. Paquette-Legault, Dianne, « Les Amis de l'École secondaire de Hawkesbury essuient un refus », *Le Droit, La Région*, 24 octobre 2002, Page 13
556. Boulianne, Mario, « Un Félix à Hull », *Le Droit, La Région*, 29 octobre 2002, Page 12
557. Paquette-Legault, Dianne, « Les jouets en garderie : des outils pour le paradis », *Le Droit, Dossier*, 2 novembre 2002, Page A59
558. Paquette-Legault, Dianne, « L'Express Étudiant sortira son premier numéro demain », *Le Droit, La Région*, 5 novembre 2002, Page 13
559. Paquette-Legault, Dianne, « Un guide culturel pour les enseignants », *Le Droit, La Région*, 8 novembre 2002, Page 12
560. Paquette-Legault, Dianne, « L'Express Étudiant lance son premier numéro », *Le Droit, La Région*, 8 novembre 2002, Page 17
561. « Une école qui respire la santé », *Le Droit, La Région*, 27 novembre 2002, Page 17
562. « Traditions canadiennes-françaises à l'honneur », *Le Droit, Week-end*, 6 décembre 2002, Page 46
563. « Le folklore à l'honneur », *Le Droit, La Région*, 9 décembre 2002, Page 10
564. Thériault, Charles, « Début des travaux de l'école des métiers », *Le Droit, La Région*, 10 décembre 2002, Page 9

- Boivin, Mathieu, « Le rapport bien accueilli par les acteurs scolaires », *Le Droit, En manchette*, 11 décembre 2002, Page 4
565. Paquette-Legault, Dianne, « Marc Godbout quitte le monde de l'éducation après 30 ans de services », *Le Droit, La Région*, 10 janvier 2003, Page 16
566. Deland, Maxime, « Franco-Cité fait la loi », *Le Droit, Les Sports*, 26 février 2003, Page 53
567. Turcot, Geneviève, « Les titres nationaux de la francophonie à Roxanne Henrie et Pierre Campeau », *Le Droit, La Région*, 24 mars 2003, Page 11
568. Boulianne, Mario, « Le golf au salon », *Le Droit, La Région*, 28 mars 2003, Page 22
569. Turcot, Geneviève, « Parfois, l'élève se surpasse à cause du maître », *Le Droit, La Région*, 31 mars 2003, Page 9
570. Dufault, François P., « Samuel-Genest récolte 600 signatures en faveur de la paix », *Le Droit, La Région*, 5 avril 2003, Page 12
571. « 14 étudiants reviennent transformés d'un séjour en Jamaïque », *Le Droit, La Région*, 11 avril 2003, Page 13
572. Boulianne, Mario, « Partir du bon pied », *Le Droit, La Région*, 17 avril 2003, Page 16
- Boivin, Matthieu, « ÉduGala rend hommage au dévouement de 15 enseignants », *Le Droit, La Région*, 25 avril 2003, Page 7
573. Boivin, Matthieu, « Une méthode de lecture fort controversée Manchette », *Le Droit, En manchette*, 28 mai 2003, Page 5
574. Paquette-Legault, Dianne, « Le javelot, une passion pour Alex Bernard », *Le Droit, Les Sports*, 17 juin 2003, Page 52
575. Boumard, Gilles, « Jour du drapeau à l'école », *Le Droit, La Région*, 26 septembre 2003, Page 11
576. Chartrand, Albert, « Wendover : l'école Saint-Joseph doit rester ouverte », *Le Droit, Forum*, 18 octobre 2003, Page 31
577. Boivin, Matthieu, « Des aînés d'Orléans demandent une école inutilisée pour leurs réunions », *Le Droit, La Région*, 25 octobre 2003, Page 19
578. « Une école en harmonie », *Le Droit, La Région*, 12 novembre 2003, Page 7
579. Lord, Audrey, « Quatre projets du CECLFCE totalisent 34 millions \$ », *Le Droit, La Région*, 24 décembre 2003, Page 16
580. Brassard, Marc, « Dupont père et fils, complicité dans le sport », *Le Droit, Les Sports*, 8 janvier 2004, Page 43
581. Langlois, Christine, « Le Petit Prince : 300 parents manifestent », *Le Droit, En manchette*, 28 janvier 2004, Page 4
582. Plante, Jean-François, « 200 écoliers ont boudé l'école Le Petit prince, hier », *Le Droit, En manchette*, 29 janvier 2004, Page 4
583. « Une nouvelle école francophone à Barrhaven », *Le Droit, La Région*, 30 janvier 2004, Page 17
584. Lafortune, Louis, « 1,6 million \$ de travail bénévole dans les écoles d'Ottawa », *Le Droit, La Région*, 4 mars 2004, Page 12
585. « Le bronze pour les Vikings », *Le Droit, Les Sports*, 2 avril 2004, Page 52
586. Paquette-Legault, Dianne, « Nouvelle mission d'enseignement dans l'Est ontarien », *Le Droit, La Région*, 29 avril 2004, Page 12

587. Paquette-Legault, Dianne, « Samuel-Genest fête son 25^e anniversaire », *Le Droit, La Région*, 1 mai 2004, Page 22
588. Thériault, Charles, « L'École nationale de l'humour s'installe à Orléans », *Le Droit, La Région*, 11 mai 2004, Page 9
589. Perron, Christian, « Les enseignants francophones réclament la parité salariale avec les anglophones », *Le Droit, En manchette*, 17 mai 2004, Page 6
590. Bélanger, Mathieu, « Francojeunesse et Élisabeth-Bruyère au sommet du palmarès », *Le Droit, La Région*, 19 mai 2004, Page 10
591. Boulianne, Mario, « Au golf avec Gratton », *Le Droit, La Région*, 3 juin 2004, Page 17
592. « Nouvelle école française pour Brockville », *Le Droit, La Région*, 8 juin 2004, Page 12
593. Paquette-Legault, Dianne, « Une approche différente de l'éducation », *Le Droit, La Région*, 19 juin 2004, Page 27
594. « Marc Godbout et Montcalm Houle faits chevaliers de la Pléiade », *Le Droit, La Région*, 26 juin 2004, Page 13
595. « Entente de principe pour les enseignants des écoles catholiques françaises », *Le Droit, La Région*, 15 juillet 2004, Page 6
- Cantin, Adrien, « L'école et la communauté », *Le Droit, Forum*, 20 juillet 2004, Page 13
596. Cantin, Adrien, « L'asile dans les églises », *Le Droit, Forum*, 27 juillet 2004, Page 12
597. Payant, André W., « Dans sa sagesse... », *Le Droit, Forum*, 20 août 2004, Page 18
598. Boulianne, Mario, « Un souper qui fait du bien », *Le Droit, La Région*, 21 septembre 2004, Page 10
599. Bélanger, Mathieu, « Un siècle de lutte à l'école des épingles », *Le Droit, Reportage*, 7 octobre 2004, Page 10
600. Bélanger, Mathieu, « Un guide expliquera le système scolaire aux immigrants », *Le Droit, La Région*, 12 octobre 2004, Page 16
601. Dumont, André, « Pas besoin de parler français pour aller à l'école française », *Le Droit, La Région*, 22 octobre 2004, Page 13
602. Classe de français de Mme Genest, « Élèves en révolte! », *Le Droit, Forum*, 30 octobre 2004, Page 28
603. « Entente avec les suppléants », *Le Droit, La Région*, 24 décembre 2004, Page 12
604. Dumont, André, « Une francophonie en ébullition », *Le Droit, La Région*, 4 janvier 2005, Page 6
605. Barrière, Caroline, « Partenariat et biotechnologie entre La Cité collégiale et le collège Samuel-Genest », *Le Droit, La Région*, 15 janvier 2005, Page 9
606. Bélanger, Mathieu, « Des classes à longueur d'année dans deux écoles », *Le Droit, La Région*, 27 janvier 2005, Page 6
607. « Entente de principe aux écoles catholiques du Centre-Est », *Le Droit, La Région*, 29 janvier 2005, Page 16
608. « Une retraite méritée », *Le Droit, La Région*, 23 février 2005, Page 22
609. « Une nouvelle dictée », *Le Droit, La Région*, 16 mars 2005, Page 24
610. Comtois, Martin, « La percée universitaire de Samuel-Genest », *Le Droit, Les Sports*, 19 mars 2005, Page 56
611. Barrière, Caroline, « Intimidation : McGuinty parle d'un cas personnel », *Le Droit, La Région*, 23 mars 2005, Page 12

612. Thériault, Charles, « La religion a marqué l'histoire d'Ottawa », *Le Droit, La Région*, 14 avril 2005, Page 14
613. Lamothe, Mathieu, « Les francophones de Stittsville auront leur école », *Le Droit, Manchette*, 28 avril 2005, Page 4
614. Langlois, Christine, « Le nom d'un soldat suggéré pour l'école de Stittsville », *Le Droit, La Région*, 5 mai 2005, Page 7
615. Boulianne, Mario, « Ça marche à La Découverte », *Le Droit, La Région*, 11 mai 2005, Page 18
616. Thériault, Charles, « Plus de 150 ans de présence francophone », *Le Droit, La Région*, 19 mai 2005, Page 14
617. « Des fournitures scolaires fournies par les écoles », *Le Droit, La Région*, 21 mai 2005, Page 9
618. « Nouveaux surintendants », *Le Droit, La Région*, 21 mai 2005, Page 17
619. Barrière, Caroline, « Plus d'argent pour des classes plus petites dans les écoles francophones d'Ottawa », *Le Droit, La Région*, 31 mai 2005, Page 11
620. Boulianne, Mario, « Une histoire de pêche », *Le Droit, La Région*, 16 juin 2005, Page 16
621. Boulianne, Mario, « Des personnes « exceptionnelles » », *Le Droit, La Région*, 24 août 2005, Page 18
622. « La construction de la nouvelle école Riverside Sud commence », *Le Droit, La Région*, 30 septembre 2005, Page 14
623. Boulianne, Mario, « 50 ans d'engagement pour les enfants du monde », *Le Droit, La Région*, 19 octobre 2005, Page 24
624. Boulianne, Mario, « Attachez votre tuque... bleue! », *Le Droit, La Région*, 4 novembre 2005, Page 16
625. Boulianne, Mario, « Le sourire des enfants », *Le Droit, La Région*, 21 novembre 2005, Page 10
626. « Lise Cloutier présidera le CECLFCE », *Le Droit, La Région*, 13 décembre 2005, Page 17
627. Boulianne, Mario, « Les vedettes de demain », *Le Droit, La Région*, 20 janvier 2006, Page 12
628. Boulianne, Mario, « Pour le CNA », *Le Droit, La Région*, 25 janvier 2006, Page 18
629. Sirois, Sylvia, « Pour la survie de Radio-Enfant », *Le Droit, Forum*, 31 janvier 2006, Page 15
630. Thériault, Charles, « Les entreprises Minto donnent leur nom à l'école professionnel et technique d'Ottawa », *Le Droit, La Région*, 4 février 2006, Page 20
631. Bélanger, Mathieu, « L'école Reine-des-Bois vidée par la gastro », *Le Droit, La Région*, 11 février 2006, Page 7
632. « Projet d'école de type Montessori à Ottawa », *Le Droit, La Région*, 11 février 2006, Page 15
633. Barrière, Caroline, « Les employés de soutien d'Ottawa ne se joignent pas au débrayage illégal », *Le Droit, La Région*, 17 février 2006, Page 7
634. « Auditions pour L'écho d'un peuple », *Le Droit, La Région*, 27 février 2006, Page 12
635. Boulianne, Mario, « Pour Nathalie et Suzie », *Le Droit, La Région*, 29 mars 2006, Page 14
636. Marier, Sylvain, « Le Droit dans les écoles », *Le Droit, La Région*, 30 mars 2006, Page 17

637. Lafortune, Louis, « L'infatigable héraut des Franco-Ontariens », *Le Droit, Personnalité*, 3 avril 2006, Page 13
638. Thériault, Charles, « Une journée pas comme les autres à l'école des Pionniers », *Le Droit, Manchette*, 5 avril 2006, Page 2
639. « Toute la concentration requise lors d'une dictée », *Le Droit, La Région*, 10 avril 2006, Page 13
640. « Une école Jean-Robert-Gauthier », *Le Droit, La Région*, 28 avril 2006, Page 12
641. Boulianne, Mario, « Le cirque de passage à Marionville », *Le Droit, La Région*, 1 mai 2006, Page 12
642. La Haye, Dominique, « Seize prix d'excellence décernés à des enseignants à la soirée ÉduGala 2006 », *Le Droit, La Région*, 5 mai 2006, Page 17
643. « L'Escale l'emporte », *Le Droit, La Région*, 16 mai 2006, Page 15
644. Boulianne, Mario, « Entrez chez l'artiste », *Le Droit, La Région*, 26 mai 2006, Page 16
645. Boulianne, Mario, « Trois titres pour La Flèche », *Le Droit, La Région*, 31 mai 2006, Page 16
646. Dugas, Jean-François, « Les élèves d'Embrun surclassent tout le monde en français », *Le Droit, La Région*, 24 juin 2006, Page 19
647. « Carole Drouin nommée dg de l'AFOCSC », *Le Droit, La Région*, 15 juillet 2006, Page 10
648. Thériault, Charles, « Sœur Louise Madore devient supérieure générale des Filles de la Sagesse », *Le Droit, La Région*, 14 août 2006, Page 9
649. Ébacher, Louis-Denis, « Le calendrier équilibré fait son entrée dans une première école à Ottawa », *Le Droit, La Région*, 24 août 2006, Page 7
650. « Inauguration de l'école Jean-Robert-Gauthier », *Le Droit, La Région*, 30 août 2006, Page 17
651. « Le plus grand drapeau franco-ontarien », *Le Droit, La Région*, 31 août 2006, Page 10
652. Boulianne, Mario, « La SQ invite », *Le Droit, La Région*, 15 septembre 2006, Page 12
653. « Monument de la francophonie », *Le Droit, La Région*, 20 septembre 2006, Page 22
654. « Mariette Lafrance honorée par ses pairs », *Le Droit, La Région*, 16 octobre 2006, Page 7
655. « La Nouvelle École Jean-Robert-Gauthier », *Le Droit, La Région*, 3 novembre 2006, Page 15
656. « Samuel-Genest évacué », *Le Droit, La Région*, 10 novembre 2006, Page 17
657. Boulianne, Mario, « Une volonté de fer », *Le Droit, La Région*, 17 novembre 2006, Page 17
658. « Nouveaux programmes à l'Académie des métiers », *Le Droit, Actualités*, 28 novembre 2006, Page 13
659. « Un Noël en famille », *Le Droit, La Région*, 15 décembre 2006, Page 14
660. « Visites virtuelles des écoles pour augmenter la clientèle francophone », *Le Droit, La Région*, 3 février 2007, Page 21
661. La Haye, Dominique, « Après l'aréna, une école porte maintenant le nom de Bernard Grandmaître », *Le Droit, La Région*, 7 février 2007, Page 9
662. « Un enseignant honoré », *Le Droit, La Région*, 14 février 2007, Page 16
663. « Les écoles de l'Est ontarien profitent de la manne provinciale », *Le Droit, La Région*, 1 mars 2007, Page 14
664. « L'art devient une majeure à l'École Béatrice-Desloges », *Le Droit, La Région*, 2 mars 2007, Page 8

665. « Budget accru dans l'Est ontarien », *Le Droit, Actualités*, 20 mars 2007, Page 18
666. « Début de la construction du complexe récréo-culturel de Clarence-Rockland », *Le Droit, La Région*, 21 mars 2007, Page 15
667. « Un cadeau pour le complexe récréatif », *Le Droit, La Région*, 27 mars 2007, Page 10
668. « Une opération « Grande séduction » lancée par les conseils catholiques », *Le Droit, La Région*, 1 mai 2007, Page 12
669. « Secondaire francophone : rien à envier aux écoles anglophones », *Le Droit, La Région*, 23 mai 2007, Page 17
670. « Test linguistique : Ottawa et l'Est ontarien se distinguent », *Le Droit, La Région*, 14 juin 2007, Page 13
671. Cantin, Adrien, « Financement des écoles confessionnelles en Ontario : une réflexion », *Le Droit, Forum*, 26 juin 2007, Page A17
672. Dugas, Jean-François, « Gel des taxes scolaires au CECLFCE », *Le Droit, La Région*, 3 juillet 2007, Page A11
673. « 7,1 M \$ pour améliorer trois écoles d'Embrun », *Le Droit, La Région*, 10 juillet 2007, Page 9
674. « Est ontarien : une menace de grève plane sur la rentrée scolaire », *Le Droit, La Région*, 2 août 2007, Page 6
675. La Haye, Dominique, « Une nouvelle école secondaire « Jean-Robert-Gauthier » à Barrhaven », *Le Droit, La Région*, 10 août 2007, Page 6
676. « Rencontre ultime pour éviter la grève au CSDCEO », *Le Droit, La Région*, 16 août 2007, Page 6
677. « Grève évitée au CSDCEO », *Le Droit, La Région*, 21 août 2007, Page 8
678. Cantin, Adrien, « Campagne ontarienne : prélude au débat des chefs de jeudi », *Le Droit, Forum*, 18 septembre 2007, Page 19
679. « Financement des écoles : Hampton lève la main », *Le Droit, Actualités*, 18 septembre 2007, Page 24
680. Cantin, Adrien, « Les écoles confessionnelles : une question qui colle », *Le Droit, Forum*, 25 septembre 2007, Page 13
681. « John Tory défend sa position », *Le Droit, Actualités*, 25 septembre 2007, Page 17
682. Dugas, Jean-François, « Lalonde : le système public inclut les écoles catholiques », *Le Droit, La Région*, 27 septembre 2007, Page 10
683. Dufault, François P., « Éducation : l'AFOCSC invite à ne pas voter vert », *Le Droit, Manchette*, 29 septembre 2007, Page 2
684. « Record d'inscription dans les écoles du CECLFCE », *Le Droit, La Région*, 29 septembre 2007, Page 18
- « Forums sur l'identité des jeunes franco-ontariens », *Le Droit, Actualités*, 12 octobre 2007, Page 19
685. Dugas, Jean-François, « De nouveaux monuments francos dans l'Est ontarien », *Le Droit, Actualités*, 2 novembre 2007, Page 13
686. Bélanger, Mathieu, « Arrimer l'enseignement et la pratique », *Le Droit, Actualités*, 5 décembre 2007, Page 16
687. Bélanger, Mathieu, « Aucun avantage pour les francophones », *Le Droit, Actualités*, 5 décembre 2007, Page 16

688. « Conseils scolaires : Diane Doré élue; Martin Levac réélu », *Le Droit, Actualités*, 8 décembre 2007, Page 13
689. Barrière, Caroline, « L'année des libéraux de McGuinty », *Le Droit, Actualités*, 3 janvier 2008, Page 6
690. Dugas, Jean-François, « Prof, mécano et héros de Plantagenet », *Le Droit, Personnalité*, 21 janvier 2008, Page 13
691. La Haye, Dominique, « Dix ans déjà », *Le Droit, Actualités*, 5 février 2008, Page 7
692. La Haye, Dominique, « De l'argent frais pour les bibliothèques scolaires », *Le Droit, Actualités*, 15 février 2008, Page 13
- Dubé, Charles, « Les écoles francophones se distinguent », *Le Droit, Actualités*, 18 février 2008, Page 6
693. Dugas, Jean-François, « Les écoles de Prescott-Russell innovent », *Le Droit, Actualités*, 25 février 2008, Page 8
694. La Haye, Dominique, « Les immigrants à la rescousse », *Le Droit, Actualités*, 15 mars 2008, Page 18
695. Cantin, Adrien, « Candidatures certifiées par monsieur le curé », *Le Droit, Actualités*, 17 mars 2008, Page 19
696. Barrière, Caroline, « L'école secondaire L'Escale de Rockland se démarque », *Le Droit, Actualités*, 1 avril 2008, Page 2
- Lavoie, Eugène, « Jugement à l'emporte-pièce », *Le Droit, Actualités*, 1 avril 2008, Page 11
697. Dugas, Jean-François, « Manifestation pacifique ce soir à Hammond », *Le Droit, Actualités*, 17 avril 2008, Page 15
698. Dugas, Jean-François, « Casselman aura son gigantesque drapeau », *Le Droit, Actualités*, 24 avril 2008, Page 11
699. Lamontagne, Catherine, « Une école portera le nom d'Édouard Bond », *Le Droit, Actualités*, 26 avril 2008, Page 17
700. « Plus de 12 000 élèves à la Kermesse », *Le Droit, Actualités*, 27 mai 2008, Page 15
701. Dubé, Charles, « L'école élémentaire Édouard Bond inaugurée », *Le Droit, Actualités*, 29 mai 2008, Page 17
702. Dugas, Jean-François, « La présence anglophone dérange », *Le Droit, Actualités*, 7 juin 2008, Page 11
703. Lamontagne, Catherine, « Le CECLFCE prévoit créer 45 nouveaux postes d'ici 2009 », *Le Droit, Actualités*, 19 juin 2008, Page 15
704. Barrière, Caroline, « La récréation estivale est terminée en Ontario », *Le Droit, Actualités*, 26 août 2008, Page 3
705. Barrière, Caroline, « 266 nouvelles places pour les petits Franco-Ontariens », *Le Droit, Actualités*, 12 septembre 2008, Page 8
706. « Prix d'excellence pour le CECLFCE », *Le Droit, Actualités*, 11 octobre 2008, Page 13
707. Ébacher, Louis-Denis, « Nous avons peur pour nos budgets – Marc-André Charlebois », *Le Droit, Actualités*, 24 octobre 2008, Page 6
708. Allard, Marie, « L'Ontario a des leçons à donner », *Le Droit, Actualités*, 11 novembre 2008, Page 16
709. Dugas, Jean-François, « Clarence-Rockland célèbre son complexe », *Le Droit, Actualités*, 6 décembre 2008, Page 16

710. « Michel Pilon de retour à la barre du CSDCEO », *Le Droit, Franco Plus*, 19 décembre 2008, Page 37
711. « Éducation, Santé et Haute Technologie », *Le Droit, Cahier spécial*, 8 février 2007, Page B11
712. « Des jeunes entrepreneurs », *Le Droit, La Région*, 12 février 2007, Page 14
713. « L'E.S.P.'rit d>Show », *Le Droit, La Région*, 12 février 2007, Page 14
714. « L'Écho d'un peuple veut attirer les jeunes », *Le Droit, La Région*, 15 février 2007, Page 17
715. « Ottawa aura une nouvelle école qui s'appuie sur des principes montessoriens », *Le Droit, La Région*, 23 février 2007, Page 15
716. « Véronique Yeon, experte en services », *Le Droit, Les Sports*, 1 mars 2007, Page 48
717. « Un E.S.P.'rit de bon show », *Le Droit, La Région*, 7 mars 2007, Page 16
718. Mercier, Justine, « 20 000 \$ aux Monuments de la francophonie », *Le Droit, La Région*, 10 mars 2007, Page 12
719. « Médaillées d'or », *Le Droit, Les Sports*, 16 mars 2007, Page 55
720. « L'Arche de la Nouvelle Alliance est à Ottawa », *Le Droit, La Région*, 4 avril 2007, Page 18
721. « Chemin de Croix à Orléans », *Le Droit, La Région*, 7 avril 2007, Page 9
722. « Une opération « Grande séduction » lancée par les conseils catholiques », *Le Droit, La Région*, 1 mai 2007, Page 12
723. « 5000 \$ de plus pour les Monuments », *Le Droit, La Région*, 2 mai 2007, Page 12
724. Morisset, Claude, « Écoles françaises : agonie ou suicide? », *Le Droit, Forum*, 8 mai 2007, Page 14
725. « Des étudiants du secondaire construisent une maison », *Le Droit, La Région*, 11 mai 2007, page 18
726. « Une famille entière obtient la citoyenneté canadienne », *Le Droit, La Région*, 16 mai 2007, Page 9
727. « Secondaire francophone : rien à envier aux écoles anglophones », *Le Droit, La Région*, 23 mai 2007, Page 17
728. « L'ÉduGala 2007 rend hommage à des enseignants exceptionnels », *Le Droit, La Région*, 25 mai 2007, Page 14
729. « Athlétisme interscolaire : trois autres médailles pour Catherine Lalonde », *Le Droit, Les Sports*, 30 mai 2007, Page 67
730. « Un second Monument de la francophonie est inauguré à La Cité collégiale », *Le Droit, La Région*, 1 juin 2007, Page 12
731. « Un bâtiment tout neuf pour l'école Montfort à Ottawa », *Le Droit, La Région*, 9 juin 2007, Page 11
732. « Menaces proférées à l'école secondaire catholique à Hawkesbury », *Le Droit, La Région*, 13 juin 2007, Page 16
733. Legault, Yvon, « Des médailles pour Maddex et Jarrett en athlétisme interscolaire », *Le Droit, Les Sports*, 13 juin 2007, Page 64
734. Cadieux, Pierre, « De la parole aux actes », *Le Droit, Forum*, 28 juin 2007, Page 18
735. Orfali, Philippe, « L'Association des conseils scolaires catholiques attend des réponses à ses questions », *Le Droit, La Région*, 28 juillet 2007, Page 13

736. Cantin, Adrien, « Écoles religieuses et campagne électorale », *Le Droit, Forum*, 28 août 2007, Page 17
737. « La « 8 », une source de fierté à Plantagenet », *Le Droit, La Région*, 30 août 2007, Page 10
738. « Des élèves franco-ontariens se distinguent aux tests provinciaux », *Le Droit, La Région*, 22 septembre 2007, Page 30
739. « Grand tintamarre franco-ontarien », *Le Droit, La Région*, 26 septembre 2007, Page 13
740. Joannis, Marc André, « Simplement Brian », *Le Droit, Arts*, 227 septembre 2007, Page 33
741. Jury, Pierre, « Virage à 90 degrés », *Le Droit, Forum*, 27 septembre 2007, Page 14
742. Mercier, Justine, « Ça va se retourner contre eux, dit Meilleur », *Le Droit, Manchette*, 2 octobre 2007, Page 2
743. Dufault, François Pierre, « Une touche franco-ontarienne », *Le Droit, Actualités*, 29 octobre 2007, Page 3
744. « Fête pour la communauté », *Le Droit, Week-end*, 14 décembre 2007, Page 37
745. Boulianne, Mario, « Les traditions se perdent », *Le Droit, Actualités*, 24 décembre 2007, Page 16
746. « Souper au Bistro Garneau », *Le Droit, Arts & Spectacles*, 11 septembre 2008, Page 32
747. « Rénovations de 3,6 millions \$ à l'école St-Grégoire », *Le Droit, Actualités*, 12 janvier 2008, Page 22
748. Boulianne, Mario, « Qui seront les Francos de l'année? », *Le Droit, Actualités*, 14 janvier 2008, Page 14
749. Mongrain, Marc-André, « Sous les feux de la rampe », *Le Droit, Mode de vie jeunes*, 1 février 2008, Page 37
750. Dubé, Charles, « Des écologistes veulent augmenter les quotas », *Le Droit, Actualités*, 5 février 2008, Page 7
- « 250 personnes pour les dix ans du CECLFCE », *Le Droit, Actualités*, 23 février 2008, Page 13
751. La Haye, Dominique, « Valeurs communes », *Le Droit, Actualités*, 15 mars 2008, Page 19
752. Dugas, Jean-François, « Tintamarre dans les rues d'Embrun », *Le Droit, Actualités*, 21 mars 2008, Page 15
753. « Autres fermetures d'écoles », *Le Droit, Actualités*, 21 mars 2008, Page 12
754. « Fausse alerte à la bombe à Cornwall », *Le Droit, Actualités*, 21 mars 2008, Page 7
755. Boulianne, Mario, « Une course de boîtes à savon », *Le Droit, Actualités*, 23 avril 2008, Page 16
756. « Jeudi 1^{er} mai », *Le Droit, Actualités*, 1 mai 2008, Page 19
757. Mongrain, Marc-André, « Immense chorale pour l'éducation musicale », *Le Droit, Arts & spectacles*, 6 mai 2008, Page 23
758. « Plus de 12 000 élèves à la Kermesse », *Le Droit, Actualités*, 27 mai 2008, Page 15
759. Boulianne, Mario, « Courir pour la vie », *Le Droit, Actualités*, 25 juin 2008, Page 16
760. « Formation pour enseignants à L'écho », *Le Droit, Actualités*, 6 août 2008, Page 16
761. Dugas, Jean-François, « N'ayez pas peur, il y a de la relève! », *Le Droit, Actualités*, 26 septembre 2008, Page 10
762. Dubé, Charles, « Des jeunes marchent de Rockland à Ottawa », *Le Droit, Actualités*, 27 septembre 2008, Page 12

763. « De jeunes leaders francophones à Casselman », *Le Droit, Actualités*, 8 octobre 2008, Page 8
764. Dugas, Jean-François, « Plus que des simples retrouvailles », *Le Droit, Actualités*, 24 octobre 2008, Page 31
765. « Un hommage sera rendu à Jeanne Lajoie », *Le Droit, Actualités*, 25 octobre 2008, Page 23
766. Michaud, Bryan, « Nostalgie d'un bastion francophone », *Le Droit, Actualités*, 31 octobre 2008, Page 38
767. Dugas, Jean-François, « Raviver la flamme franco-ontarienne », *Le Droit, Actualités*, 31 octobre 2008, Page 37
768. Dugas, Jean-François, « Impliquée sur tous les fronts à L'Escale », *Le Droit, Mode de vie*, 3 novembre 2008, Page 27
769. Boulianne, Mario, « Casselman se réveille », *Le Droit, Actualités*, 10 novembre 2008, Page 14
770. « Autre prix pour Marc Lalonde », *Le Droit, Actualités*, 10 novembre 2008, Page 14
771. « Samuel-Genest à l'honneur », *Le Droit, Les Sports*, 11 novembre 2008, Page 35
772. « Franco Ouest Champion », *Le Droit, Les Sports*, 11 novembre 2008, Page 35
773. Michaud, Bryan, « Drogue à l'école : cinquante étudiants suspendus », *Le Droit, Actualités*, 20 novembre 2008, Page 9
774. « Carrefour d'apprentissage », *Le Droit, Actualités*, 21 novembre 2008, Page 41
775. « Bientôt une école francophone à Barrhaven », *Le Droit, Actualités*, 21 novembre 2008, Page 41
776. Michaud, Bryan, « Un nouveau programme donne des dividendes », *Le Droit, Mode de vie*, 24 novembre 2008, Page 28
777. « Entrepreneurs en devenir à Casselman », *Le Droit, Actualités*, 28 novembre 2008, Page 43
778. « Ententes de principe à l'AEFO », *Le Droit, Actualités*, 29 novembre 2008, Page 22
779. « Brunch des Anges », *Le Droit, Franco Plus*, 5 décembre 2008, Page 49
780. Dugas, Jean-François, « Le superhéros des Franco-Ontariens », *Le Droit, Franco Plus*, 5 décembre 2008, Page 49
781. « Diane Doré demeurera à la tête du CECLFCE », *Le Droit, Actualités*, 8 décembre 2008, Page 9
782. « La Citadelle présente son 18^e Citashow », *Le Droit, Franco Plus*, 12 décembre 2008, Page 40
- « De l'argent pour les écoles », *Le Droit, Franco Plus*, 16 janvier 2009, Page 17
783. « Deux entrepreneurs en herbe se distinguent », *Le Droit, Franco Plus*, 12 décembre 2008, Page 41
- « Un outil pour combattre la toxicomanie au secondaire », *Le Droit, Actualités*, 27 février 2009, Page 9
784. Dugas, Jean-François, « Charlebois veut abolir les conseils catholiques », *Le Droit, Actualités*, 11 mars 2009, Page 3
785. Dugas, Jean-François & Justine Mercier, « Jeanne Charlebois fait bande à part », *Le Droit, Actualités*, 12 mars 2009, Page 6
786. Jury, Pierre, « Le feu aux poudres à l'école », *Le Droit, Forum*, 12 mars 2009, Page 14

787. Orfali, Philippe, « Le taux de décrochage chute dans les écoles secondaires de l'Ontario », *Le Droit, Actualités*, 12 mars 2009, Page 12
788. Normand, Maxime, « S'informer avant de se prononcer », *Le Droit, Forum*, 16 mars 2009, Page 16
789. Charlebois, Jeanne, « Charlebois et les conseils scolaires », *Le Droit, Actualités*, 24 mars 2009, Page 13
790. « Nominations au CSDCEO », *Le Droit, Franco Plus*, 27 mars 2009, Page 43
791. Thériault, Charles, « Une passion des livres transmise aux jeunes », *Le Droit, Personnalité*, 6 avril 2009, Page 15
- « Nouveaux élèves-conseillers au CSDCEO », *Le Droit, Franco Plus*, 10 avril 2009, Page 22
792. Barrière, Caroline, « Pétition pro-vie dans les sacs d'école », *Le Droit, Actualités*, 28 avril 2009, Page 9
- Orfali, Philippe, « Les Francos s'unissent pour leur langue », *Le Droit, Franco Plus*, 1 mai 2009, Page 31
793. Dugas, Jean-François, « La mutation des directeurs dénoncée par des parents », *Le Droit, Actualités*, 16 mai 2009, Page 14
794. Dufault, François Pierre, « Les éducateurs d'Ottawa à l'honneur », *Le Droit, Actualités*, 22 mai 2009, Page 7
795. « 5^e édition des Olympiades du CSDCEO », *Le Droit, Franco Plus*, 5 juin 2009, Page 37
796. Dugas, Jean-François, « Le CSDCEO obtient des fonds pour rénover deux écoles », *Le Droit, Actualités*, 16 juin 2009, Page 2
797. « Travaux à l'école Saint-François-d'Assise », *Le Droit, Actualités*, 20 juin 2009, Page 26
798. Barrière, Caroline, « Le matériel de base est fourni dans des écoles ottaviennes », *Le Droit, Actualités*, 15 août 2009, Page 2
799. Dugas, Jean-François, « Les conseils scolaires sont d'attaque contre une pandémie », *Le Droit, Actualités*, 20 août 2009, Page 2
800. Orfali, Philippe, « Une rentrée toute neuve à Monfort », *Le Droit, Franco Plus*, 28 août 2009, Page 35
801. « Roger Paul quitte le CSDCEO », *Le Droit, Franco Plus*, 4 septembre 2009, Page 28
802. « Journée familiale à Plantagenet », *Le Droit, Franco Plus*, 25 septembre 2009, Page 44
803. Dugas, Jean-François, « Un taux d'absentéisme alarmant », *Le Droit, Actualités*, 22 octobre 2009, Page 2
804. Dugas, Jean-François, « L'école ne fermera pas », *Le Droit, Actualités*, 23 octobre 2009, Page 7
805. Orfali, Philippe, « La maternelle à temps plein d'ici 2015 », *Le Droit, Actualités*, 28 octobre 2009, Page 5
806. Dugas, Jean-François, « Deux ex-enseignantes en mission », *Le Droit, Franco Plus*, 13 novembre 2009, Page 38
807. Orfali, Philippe, « Longue attente enfin récompensée », *Le Droit, Arts & Spectacles*, 14 novembre 2009, Page 38
808. Boulianne, Mario, « Quand les jeunes s'en mêlent! », *Le Droit, Actualités*, 16 novembre 2009, Page 14
809. Orfali, Philippe, « La réalité des familles exogames », *Le Droit, Actualités*, 20 novembre 2009, Page 29

810. « Nouvelle conseillère scolaire », *Le Droit, Actualités*, 27 novembre 2009, Page 11
811. « Un échange francophone », *Le Droit, Franco Plus*, 4 décembre 2009, Page 38
812. Gratton, Denis, « François Bazinet, irréductible Franco-Ontarien », *Le Droit, Franco Plus*, 4 décembre 2009, Page 37
813. « Réélections dans les conseils scolaires », *Le Droit, Franco Plus*, 4 décembre 2009, Page 38
814. « Élections au CSDCEO », *Le Droit, Franco Plus*, 4 décembre 2009, Page 38
815. « Bernard Roy nommé surintendant exécutif de l'éducation », *Le Droit, Actualités*, 5 décembre 2009, Page 22
816. « Parrainage entre élèves à l'ESCRH », *Le Droit, Franco Plus*, 11 décembre 2009, Page 29
817. « Les écoles qui offriront le préscolaire à temps plein sont connues », *Le Droit, Actualités*, 13 janvier 2010, Page 10
818. « Une première femme à la tête du CSDCEO », *Le Droit, Franco Plus*, 15 janvier 2010, Page 34
819. Thériault, Charles, « Les familles exogames courtisées », *Le Droit, Franco Plus*, 22 janvier 2010, Page 30
820. « Nouvelle surintendante de l'éducation au CECCE », *Le Droit, Franco Plus*, 29 janvier 2010, Page 35
821. Orfali, Philippe, « Calendrier équilibré à Bernard-Grandmaître », *Le Droit, Actualités*, 25 février 2010, Page 15
822. Orfali, Philippe, « De nouvelles écoles francophones en banlieue d'Ottawa », *Le Droit, Actualités*, 27 février 2010, Page 9
823. « Deux écoles francos se distinguent », *Le Droit, Franco Plus*, 12 mars 2010, Page 31
824. Dugas, Jean-François, « Nouvelle ligue de football scolaire dans l'Est ontarien », *Le Droit, Sports*, 12 mars 2010, Page 56
825. Dufault, François Pierre, « Bernard Roy prend la tête du CECCE », *Le Droit, Actualités*, 25 mars 2010, Page 4
826. Dufault, Pierre, « 48 heures pour s'exprimer et créer », *Le Droit, Franco Plus*, 26 mars 2010, Page 38
827. Gratton, Denis, « La « Jean-Coutu » du collège Samuel-Genest », *Le Droit, Franco Plus*, 2 avril 2010, Page 31
828. « Nouveaux représentants pour les élèves du CSDCEO », *Le Droit, Franco Plus*, 2 avril 2010, Page 32
829. « La garderie à trois ans dans sept autres écoles du CECCE », *Le Droit, Actualités*, 13 avril 2010, Page 13
830. « Les écoles catholiques devront suivre », *Le Droit, Actualités*, 29 avril 2010, Page 22
831. Lamontagne, Catherine, « De nouvelles installations à l'école Marius-Barbeau », *Le Droit, Franco Plus*, 7 mai 2010, Page 36
832. « Un expert de la précision », *Le Droit, Franco Plus*, 7 mai 2010, Page 37
833. Orfali, Philippe, « Un conseil scolaire francophone d'Ottawa se hisse sur le podium », *Le Droit, Actualités*, 10 mai 2010, Page 7
834. Plante, Jean-François, « Lefebvre et Welten reçoivent une bourse universitaire », *Le Droit, Sports*, 11 mai 2010, Page 32
835. Gaudreault, Patrice, « CJFO-FM installera ses studios à l'école Vision-Jeunesse », *Le Droit, Actualités*, 15 mai 2010, Page 10

836. « L'église Sainte-Euphémie fermée jusqu'à nouvel ordre », *Le Droit, Actualités*, 19 mai 2010, Page 15
837. Dugas, Jean-François, « La jeunesse francophone se réunit pour sa grand-messe », *Le Droit, Franco Plus*, 21 mai 2010, Page 43
838. « L'impact des Jeux franco-ontariens », *Le Droit, Actualités*, 25 mai 2010, Page 18
839. Dufault, François Pierre, « Les Jeux font la force à Rockland », *Le Droit, Actualités*, 25 mai 2010, Page 4
840. « École secondaire catholique Pierre-Savard », *Le Droit, Franco Plus*, 28 mai 2010, Page 45
841. « Nouveau rôle pour Michel Pilon », *Le Droit, Franco Plus*, 28 mai 2010, Page 45
842. « Nomination au conseil catholique », *Le Droit, Actualités*, 29 mai 2010, Page 16
843. Gratton, Denis, « Brian St-Pierre, un modèle exemplaire pour les jeunes », *Le Droit, Franco Plus*, 4 juin 2010, Page 42
844. « Le Collège Catholique Samuel-Genest à 30 ans », *Le Droit, Franco Plus*, 11 juin 2010, Page 43
845. Orfali, Philippe, « La région s'en tire bien », *Le Droit, Actualités*, 18 juin 2010, Page 13
846. « Un élève au Conseil consultatif ministériel », *Le Droit, Franco Plus*, 18 juin 2010, Page 45
847. Thériault, Charles, « Des enfants mieux préparés à l'éducation en français », *Le Droit, Actualités*, 19 juin 2010, Page 15
848. Boulianne, Mario, « Ça brasse en Outaouais », *Le Droit, Actualités*, 25 juin 2010, Page 14
849. « Un Nouveau surintendant de l'Éducation au CECCE », *Le Droit, Franco Plus*, 9 juillet 2010, Page 38
850. Dugas, Jean-François, « La Cité collégiale met l'épaule à la roue », *Le Droit, Franco Plus*, 13 août 2010, Page 31
851. Thériault, Charles, « Déjà la rentrée à l'école Bernard-Grandmaître », *Le Droit, Franco Plus*, 20 août 2010, Page 26
852. « Une école en l'honneur d'Alain Fortin », *Le Droit, Actualités*, 25 août 2010, Page 10
853. Ledroit, Patrick Woodbury, « Inauguration de l'école Alain-Fortin à Orléans », *Le Droit, Franco Plus*, 27 août 2010, Page 37
854. Dufault, François Pierre, « La majorité des candidats scolaires n'ont pas d'opposition », *Le Droit, Actualités*, 11 septembre 2010, Page 18
855. Dugas, Jean-François, « Un candidat rêve d'attirer le O-Train à Clarence-Rockland », *Le Droit, Actualités*, 21 septembre 2010, Page 13
856. Orfali, Philippe, « Un prof d'Ottawa sous enquête », *Le Droit, Actualités*, 22 septembre 2010, Page 16
857. « CJFO est en ondes », *Le Droit, Actualités*, 22 septembre 2010, Page 16
858. Orfali, Philippe, « Une journée pour les Francos », *Le Droit, Franco Plus*, 24 septembre 2010, Page 38
859. Orfali, Philippe, « Près d'Un « ayant droit » sur deux tourne le dos à l'éducation en français », *Le Droit, Cahier spécial*, 25 septembre 2010, Page S12
860. Gratton, Denis, « Claudette Lavoie quitte avec un pincement au cœur », *Le Droit, Franco Plus*, 1 octobre 2010, Page 31
861. « Prix d'Excellence pour le CECCE », *Le Droit, Actualités*, 5 octobre 2010, Page 7
862. « Des conférences pour outiller les parents », *Le Droit, Franco Plus*, 8 octobre 2010, Page 31

863. « L'École secondaire d'Embrun fête ses 75 ans », *Le Droit, Actualités*, 15 octobre 2010, Page 37
864. Legault, Yvon, « Le football interscolaire renaît », *Le Droit, Sports*, 20 octobre 2010, Page 66
865. Dufault, François Pierre, « Peu de changement dans les conseils scolaires », *Le Droit, Actualités*, 27 octobre 2010, Page 10
866. Gratton, Denis, « De sauveteur à conseiller municipal », *Le Droit, Actualités*, 30 octobre 2010, Page 8
867. « Nouveaux locaux pour l'école Jean-Robert-Gauthier », *Le Droit, Actualités*, 4 novembre 2010, Page 11
868. Gratton, Denis, « Les passions de Marie-France Grégoire-Cayer », *Le Droit, Franco Plus*, 5 novembre 2010, Page 39
869. Orfali, Philippe, « Stéphanie Lanctôt refuse d'abandonner », *Le Droit, Actualités*, 8 novembre 2010, Page 10
870. « Une nouvelle école à Kanata », *Le Droit, Actualités*, 10 novembre 2010, Page 10
871. « Volley-ball assis », *Le Droit, Sports*, 19 novembre 2010, Page 44
872. « Anges de Noël », *Le Droit, Franco Plus*, 26 novembre 2010, Page 39
873. « La Sainte-Catherine à Moose Creek », *Le Droit, Franco Plus*, 26 novembre 2010, Page 39
874. Dugas, Jean-François, « Marc Scott, un véritable touche-à-tout », *Le Droit, Franco Plus*, 3 décembre 2010, Page 36
- « Une distinction pour Marie-Tanguay », *Le Droit, Franco Plus*, 3 décembre 2010, Page 36
875. « Cantiques de Noël », *Le Droit, Franco Plus*, 10 décembre 2010, Page 34
876. « Les deux présidents ont été réélus », *Le Droit, Actualités*, 10 décembre 2010, Page 12
877. Dugas, Jean-François, « Une collaboration à faire rêver », *Le Droit, Franco Plus*, 10 décembre 2010, Page 35
878. « Un ancien prof coupable d'agressions sexuelles », *Le Droit, Actualités*, 14 décembre 2010, Page 9
879. « Agression sexuelle : le CECCE réagit », *Le Droit, Actualités*, 15 décembre 2010, Page 15
880. « Du sang neuf à la tête du CSDCEO », *Le Droit, Franco Plus*, 17 décembre 2010, Page 38
881. « Le campus d'Hawkesbury récolte 1 million\$ », *Le Droit, Actualités*, 24 décembre 2010, Page 8
882. Roy, Bernard, « Le don », *Le Droit, Actualités*, 15 janvier 2011, Page 8
883. Dugas, Jean-François, « Bâtir un avenir, brique par brique », *Le Droit, Franco Plus*, 28 janvier 2011, Page 39
884. « Le RCR dans les écoles », *Le Droit, Franco Plus*, 4 février 2011, Page 30
885. Boulianne, Mario, « Les pères, des cibles faciles », *Le Droit, Actualités*, 14 février 2011, Page 10
886. Dugas, Jean-François, « Un grand « militant silencieux » », *Le Droit, Franco Plus*, 18 février 2011, Page 47
887. Dugas, Jean-François, « Une ambassadrice remplie de fougue », *Le Droit, Franco Plus*, 25 février 2011, Page 38
888. Boulianne, Mario, « La grange à Patsy », *Le Droit, Actualités*, 25 février 2011, Page 14
889. Dugas, Jean-François, « Le dévouement pour la francophonie », *Le Droit, Franco Plus*, 4 mars 2011, Page 26

890. Gratton, Denis, « « Faut faire de la place aux jeunes » », *Le Droit, Franco Plus*, 4 mars 2011, Page 27
891. Trudeau, Pierre, « Quand le ridicule tue », *Le Droit, Éditorial*, 19 mars 2011, Page 18
892. « Une école « A active et fière » à Casselman », *Le Droit, Actualités*, 23 mars 2011, Page 18
893. Joanisse, Marc André, « La soirée de Robitaille et de Robillard », *Le Droit, Arts & Spectacles*, 25 mars 2011, Page 30
894. « La fusion de deux écoles se confirme », *Le Droit, Actualités*, 30 mars 2011, Page 11
895. Boulianne, Mario, « J'ai trouvé mon fermier de famille », *Le Droit, Actualités*, 1 avril 2011, Page 14
896. « L'école J.-L. Couroux demande un coup de pouce », *Le Droit, Franco Plus*, 1 avril 2011, Page 38
897. Blais-Gauthier, Samuel, « L'Académie CIH lance son programme sport-étude », *Le Droit, Sports*, 5 avril 2011, Page 33
898. Blais-Gauthier, Samuel, « Les gardiens de la forteresse », *Le Droit, Franco Plus*, 15 avril 2011, Page 39
899. Orfali, Philippe, « Donner le goût du français par la lecture », *Le Droit, Franco Plus*, 15 avril 2011, Page 38
900. Dufault, François Pierre, « Les Jeux franco-ontariens atteignent l'âge de la majorité », *Le Droit, Actualités*, 16 avril 2011, Page 13
901. Legault, Yvon, « Performance de rêve pour Carl Lacroix », *Le Droit, Sports*, 21 avril 2011, Page 45
902. « Samedi 23 avril », *Le Droit, Actualités*, 21 avril 2011, Page 16
903. Blouin, Jonathan, « Multiculturalisme célébré », *Le Droit, Arts & Spectacles*, 22 avril 2011, Page 43
904. « Théâtre absurde à Béatrice-Desloges », *Le Droit, Franco Plus*, 29 avril 2011, Page 46
905. Blais-Gauthier, Samuel, « Le rayon de soleil de La Croisée », *Le Droit, Franco Plus*, 6 mai 2011, Page 38
906. « Deux médailles à l'école Garneau, deux autres au Centre Minto », *Le Droit, Actualités*, 9 mai 2011, Page 7
907. « Inauguration d'une surface synthétique de soccer », *Le Droit, Franco Plus*, 13 mai 2011, Page 45
- Orfali, Philippe, « L'EduGala honore seize enseignants d'Ottawa », *Le Droit, Actualités*, 20 mai 2011, Page 11
908. « Lumière du monde illumine le centre municipal », *Le Droit, Franco Plus*, 20 mai 2011, Page 42
909. St-Pierre, Guillaume, « Les Francos sont là! », *Le Droit, Actualités*, 21 mai 2011, Page 9
910. Orfali, Philippe, « Une première école secondaire francophone à Barrhaven », *Le Droit, Actualités*, 26 mai 2011, Page 5
911. « Croissance et vague d'embauches au CECCE », *Le Droit, Actualités*, 3 juin 2011, Page 13
912. Gratton, Denis, « Mon concierge bien-aimé », *Le Droit, Franco Plus*, 3 juin 2011, Page 42
913. « Des jeunes engagés », *Le Droit, Actualités*, 3 juin 2011, Page 14
914. Dufault, François-Pierre, « Quatre nouvelles écoles francophones à Ottawa », *Le Droit, Actualités*, 16 juin 2011, Page 5

915. Orfali, Philippe, « Les conseils scolaires de la région maintiennent leur avance », *Le Droit, Actualités*, 16 juin 2011, Page 11
916. « Samuel-Genest primé », *Le Droit, Franco Plus*, 8 juillet 2011, Page 18
917. Blais-Gauthier, Samuel, « La bibliothèque d'Embrun s'installera à l'école primaire », *Le Droit, Actualités*, 14 juillet 2011, Page 7
918. Mercier, Justine, « Fournitures scolaires gratuites en Ontario », *Le Droit, Actualités*, 24 août 2011, Page 2
919. Mercier, Justine, « Résultats au-dessus de la moyenne pour les élèves franco-ontariens », *Le Droit, Actualités*, 15 septembre 2011, Page 7
920. Orfali, Philippe, « Pénélope, 8 ans, milite pour de sélections plus vertes », *Le Droit, Actualités*, 16 septembre 2011, Page 6
921. Dufault, François Pierre, « Les verts en quête d'une place sur l'échiquier », *Le Droit, Actualités*, 22 septembre 2011, Page 14
922. Comtois, Martin, « Les Gaulois ont été ressuscités », *Le Droit, Sports*, 27 septembre 2011, Page 34
923. Roy, Jonathan, « Être humain, tout simplement », *Le Droit, Franco Plus*, 7 octobre 2011, Page 34
924. « Aide pour les enfants démunis du CECCE », *Le Droit, Actualités*, 12 octobre 2011, Page 11
925. Blais-Gauthier, Samuel, « L'art des mots célébré en grand dans l'Est ontarien », *Le Droit, Actualités*, 12 octobre 2011, Page 16
926. Cremer, Simon, « L'école St-François-d'Assise, un symbole pour les francophones », *Le Droit, Actualités*, 13 octobre 2011, Page 15
- Thériault, Charles, « De l'aide supplémentaire pour les élèves dans le besoin », *Le Droit, Franco Plus*, 14 octobre 2011, Page 31
927. Dufault, François Pierre, « Première journée de la santé fructueuse à Ottawa », *Le Droit, Actualités*, 18 octobre 2011, Page 9
928. Thériault, Charles, « Aider les étudiants à changer le monde », *Le Droit, Personnalité*, 7 novembre 2011, Page 13
929. « Des denrées et des vêtements pour les plus démunis », *Le Droit, Franco Plus*, 16 novembre 2011, Page 37
930. Allard, Pierre, « Les vieilles œillères », *Le Droit, Éditorial*, 9 décembre 2011, Page 16
931. « Campagne de valorisation au CECCE », *Le Droit, Franco Plus*, 27 janvier 2012, Page 27
932. « Pinocchio en spectacle au CECCE », *Le Droit, Franco Plus*, 27 janvier 2012, Page 27
- « Prix d'excellence en éducation catholique », *Le Droit, Franco Plus*, 3 février 2012, Page 30
933. « Inspirés par le don de soi », *Le Droit, Cahier Spécial*, 8 février 2012, Page S5
934. « Banquet de la Francophonie », *Le Droit, Franco Plus*, 17 février 2012, Page 33
935. St-Pierre, Guillaume, « L'École élémentaire catholique La Source en tête », *Le Droit, Actualités*, 5 mars 2012, Page 4
936. « Du nouveau à Franco-Cité », *Le Droit, Franco Plus*, 9 mars 2012, Page 33
937. « Vers la Jamaïque », *Le Droit, Franco Plus*, 9 mars 2012, Page 33
938. Orfali, Philippe, « Familles de la Basse-Ville prises au dépourvu », *Le Droit, Actualités*, 24 mars 2012, Page 17

939. Blais-Gauthier, Samuel, « La polémique n'était pas de la fête », *Le Droit, Actualités*, 26 mars 2012, Page 8
940. Dufault, François Pierre, « Les francophones doivent être vigilants, dit Lisa MacLeod », *Le Droit, Actualités*, 31 mars 2012, Page 12
941. St-Pierre, Guillaume, « L'école secondaire catholique Embrun en tête », *Le Droit, Actualités*, 2 avril 2012, Page 8
942. Dufault, François Pierre, « L'Ontario montré du doigt par les Nations unies », *Le Droit, Actualités*, 6 avril 2012, Page 4
943. Dufault, François Pierre, « Les « réseaux parallèles » remis en cause », *Le Droit, Actualités*, 6 avril 2012, Page 4
944. Migneault, Maurice, « Non à la fusion scolaire », *Le Droit, Éditorial*, 13 avril 2012, Page 18
945. « Mi casa es su casa », *Le Droit, Actualités*, 18 avril 2012, Page 43
946. « La Robe de Gulnara à Orléans », *Le Droit, Arts et Spectacles*, 3 mai 2012, Page 25
947. « Café citoyen », *Le Droit, Franco Plus*, 4 mai 2012, Page 35
948. Blais-Gauthier, Samuel, « Assemblée générale de l'UCFO », *Le Droit, Est Ontarien*, 10 mai 2012, Page 10
949. « Les jeux franco-ontariens à Sturgeon Falls », *Le Droit, Franco Plus*, 18 mai 2012, Page 37
950. « Nouveau nom pour une école de Kanata », *Le Droit, Franco Plus*, 18 mai 2012, Page 37
951. Woodbury, Patrick, « 40 bougies pour l'école secondaire Garneau », *Le Droit, Actualité*, 26 mai 2012, Page 20
952. Dufault, François Pierre, « Brouille politique en Ontario sur la question des « écoles tolérantes » », *Le Droit, Actualités*, 30 mai 2012, Page 22
953. Dufault, François Pierre, « L'Ontario adopte une loi contre l'intimidation à l'école », *Le Droit, Actualités*, 6 juin 2012, Page 19
954. Thériault, Charles, « L'école Marius-Barbeau récolte l'or », *Le Droit, Actualités*, 9 juin 2012, Page 20
955. Orfali, Philippe, « Le président du syndicat des enseignants devient patron », *Le Droit, Actualités*, 12 juin 2012, Page 10
956. Dufault, François Pierre, « Les conseils scolaires rejettent l'entente entre l'Ontario et l'AEFO », *Le Droit, Actualités*, 11 août 2012, Page 7
957. Dufault, François Pierre, « Le projet de loi spéciale de McGuinty est vivement contesté », *Le Droit, Actualités*, 18 août 2012, Page 24
958. Dufault, François Pierre, « Des syndicats prêts à se rendre en Cour suprême », *Le Droit, Actualités*, 24 août 2012, Page 7
959. Dufault, François Pierre, « Le gouvernement McGuinty dépose une loi spéciale », *Le Droit, Actualités*, 28 août 2012, Page 10
960. Saint-Denis, Félix, « Bravo Véronic Dicaire! », *Le Droit, Forum*, 27 janvier 2009, Page 14
961. Lalonde, Marc, « Finalistes ÉDUCATION », *Le Droit, Cahier Spécial*, 4 février 2012, Page X6
962. « Bourse pour les arts », *Le Droit, Actualités*, 6 février 2012, Page 34
963. « Mégaspectacle à l'ESCC », *Le Droit, Franco Plus*, 13 février 2009, Page 39
964. « La famille en fête », *Le Droit, Actualités*, 16 février 2009, Page 12
965. « Littératie réussie à Hawkesbury », *Le Droit, Franco Plus*, 20 février 2009, Page 35
966. « Bibliothécaire récompensée », *Le Droit, Actualités*, 25 février 2009, Page 9

967. « Le hockey féminin à l'honneur à Cornwall », *Le Droit, Sports*, 28 février 2009, Page 55
968. « Les filles de Samuel-Genest championne de volley-ball AA », *Le Droit, Sports*, 28 février 2009, Page 57
969. Boulianne, Mario, « L'épreuve outaouaise du slalom printanier », *Le Droit, Actualités*, 9 mars 2009, Page 10
970. Boulianne, Mario, « Un exemple de détermination », *Le Droit, Actualités*, 13 mars 2009, Page 12
971. Dugas, Jean-François, « L'affichage bilingue et 10 ambassadeurs honorés », *Le Droit, Actualités*, 16 mars 2009, Page 3
972. Caron, Lucie, « En faveur de deux systèmes », *Le Droit, Actualités*, 16 mars 2009, Page 17
973. « Les Dynamos remportent la médaille d'or », *Le Droit, Sports*, 17 mars 2009, Page 40
974. Latour, Jean-Pierre, « Des enfants sans avenir », *Le Droit, Forum*, 18 mars 2009, Page 21
975. « L'écho retentira dans le Nord ontarien », *Le Droit, Franco Plus*, 27 mars 2009, Page 43
976. Dufault, François-Pierre, « Onze scientifiques en herbe s'illustrent », *Le Droit, Actualités*, 6 avril 2009, Page 6
977. « 30,000\$ remis à la Fondation l'hôpital Montfort », *Le Droit, Actualités*, 8 avril 2009, Page 13
978. « Les grands honneurs à Embrun », *Le Droit, Sports*, 10 avril 2009, Page 43
979. « Nominations pour les prix en enseignement du CECLFCE », *Le Droit, Actualités*, 15 avril 2009, Page 10
980. « Une jeune scientifique exemplaire à La Citadelle », *Le Droit, Franco Plus*, 17 avril 2009, Page 31
981. « « Poste Franco » à l'Escale », *Le Droit, Franco Plus*, 17 avril 2009, Page 31
982. « Retrouvailles à Ste-Marie », *Le Droit, Franco Plus*, 17 avril 2009, Page 31
983. Dufault, François Pierre, « L'École secondaire catholique Garneau, la meilleure chez les francophones », *Le Droit, Actualités*, 20 avril 2009, Page 7
984. Boulianne, Mario, « Un tour de magie pour l'église de Montebello », *Le Droit, Actualités*, 24 avril 2009, Page 16
985. « Encore la numéro 8! », *Le Droit, Franco Plus*, 24 avril 2009, Page 33
986. « Des casquettes pour l'entraide internationale », *Le Droit, Franco Plus*, 8 mai 2009, Page 39
987. « Deux écoles aux saines habitudes », *Le Droit, Franco Plus*, 15 mai 2009, Page 40
988. Woodbury, Patrick, « Le CECLFCE célèbre notre terre, notre culture sur les planches », *Le Droit, Actualités*, 21 mai 2009, Page 15
989. « Conférence sur les drogues à Casselman », *Le Droit, Franco Plus*, 22 mai 2009, Page 37
990. « Une nuit à la belle étoile pour lutter contre l'itinérance », *Le Droit, Actualités*, 23 mai 2009, Page 2
991. « Un campus de La Cité à Hawkesbury », *Le Droit, Actualités*, 30 mai 2009, Page 18
992. « Nouvelles installations sportives pour Franco-Cité », *Le Droit, Sports*, 6 juin 2009, Page 66
993. « Nouvelle école à Orléans », *Le Droit, Franco Plus*, 19 juin 2009, Page 47
994. Dugas, Jean-François, « Des idées pour allumer sa communauté », *Le Droit, Franco Plus*, 26 juin 2009, Page 37

995. Lamontagne, Catherine, « Des jeunes d'avenir et d'action », *Le Droit, Franco Plus*, 26 juin 2009, Page 36
996. « Remise des bourses Jean-Roch-Vachon », *Le Droit, Franco Plus*, 26 juin 2009, Page 37
997. Boulianne, Mario, « Prendre l'autobus, pas si simple que ça! », *Le Droit, Actualités*, 3 juillet 2009, Page 12
998. « L'ESCC certifiée « verte » », *Le Droit, Actualités*, 10 juillet 2009, Page 33
999. « Nouvelle garderie scolaire à l'école La Source », *Le Droit, Franco Plus*, 21 août 2009, Page 32
1000. « Premier Match, première Victoire », *Le Droit, Sports*, 19 septembre 2009, Page 52
1001. Orfali, Philippe, « Résultats encourageants, mais pas si reluisants », *Le Droit, Actualités*, 19 septembre 2009, Page 16
1002. « Grande rentrée à l'ESCC », *Le Droit, Franco Plus*, 25 septembre 2009, Page 44
1003. « Une Grande Randonnée réussie », *Le Droit, Franco Plus*, 2 octobre 2009, Page 32
1004. « Des cours de droit à Franco-Ouest », *Le Droit, Franco Plus*, 2 octobre 2009, Page 32
1005. « Émily se démarque », *Le Droit, Actualités*, 5 octobre 2009, Page 12
1006. Dufault, François Pierre, « Ils ne doivent pas avoir peur de s'afficher », *Le Droit, Actualités*, 13 octobre 2009, Page 3
1007. « L'école Franco-Cité se démarque au golf », *Le Droit, Franco Plus*, 16 octobre 2009, Page 37
- Dugas, Jean-François, « Un professeur allumé et audacieux », *Le Droit, Franco Plus*, 30 octobre 2009, Page 36
1008. « Un troisième salon du livre Jeunesse à Orléans », *Le Droit, Actualités*, 30 octobre 2009, Page 37
1009. Woodbury, Patrick, « L'École La Vérendrye décorée par l'OQRE », *Le Droit, Franco Plus*, 6 novembre 2012, Page 35
1010. Ranger, Étienne, « Levée de terre pour l'École Jean-Robert-Gauthier à Barrhaven », *Le Droit, Actualités*, 11 novembre 2009, Page 15
1011. « Une campagne anti-taxage à Embrun », *Le Droit, Actualités*, 14 novembre 2009, Page 17
1012. Dugas, Jean-François, « Le « super-héros » anticonformiste », *Le Droit, Actualités*, 16 novembre 2009, Page 15
1013. « Des élèves de l'ESCE se distinguent », *Le Droit, Actualités*, 20 novembre 2009, Page 29
1014. « Élèves francos honorés », *Le Droit, Actualités*, 28 novembre 2009, Page 11
1015. « Samuel-Genest en quart de finale », *Le Droit, Sports*, 4 décembre 2009, Page 47
1016. « Brunch des anges à Plantagenet », *Le Droit, Franco Plus*, 4 décembre 2009, Page 38
1017. « Inauguration d'un havre de la petite enfance à l'école catholique Montfort d'Ottawa », *Le Droit, Actualités*, 5 décembre 2009, Page 7
1018. Fecteau, Jean-François, « Un parent poursuivra le gouvernement en justice pour le financement de l'éducation des Franco-Ontariens », *Le Voyageur*, 22 janvier 2003
1019. Levasseur, William, « Davantage d'activité physique dans les écoles », *Le Voyageur*, 25 janvier 2006
1020. « Plusieurs postes à combler dès janvier à l'École secondaire », *Le Nord*, 19 décembre 2001
1021. « Hearst : 12^e école par excellence en Ontario », *Le Nord*, 25 avril 2007

1022. « Gala 2011 du Mérite scolaire La Lettre « H » aux co-présidents du Salon du livre », *Le Nord*, 27 décembre 2011
1023. « En créant un Fonds spéciale Les enseignants et enseignantes à la retraite veulent redonner à la communauté », *Le Nord*, 14 février 2012
1024. Bolduc, Florence, « La Course contre la drogue Quelque 1500 élèves sensibilisés aux méfaits de la drogue », *Le Carillon*, 17 novembre 2004
1025. Racine, Vanessa, « Toujours autant de participants au camp de basket-ball », *Le Carillon*, 24 août 2005

Annexe B

Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario

1. Papineau, Lyse-Anne, « Perfectionnement professionnel au CSCNO », 13 décembre 2006
2. Henry, Paul, « L'école St-Denis : une école en action! », 16 janvier 2007
3. Breton, Patrick, « Sœur Rachelle Watter reçoit le Prix Community Builders en éducation », 1^{er} mars 2007
4. Breton, Patrick, « Une délégation du Nouveau-Brunswick visite le CSCNO », 7 mars 2007
5. « L'école St-Denis présente ses musiciens », 19 mars 2007
6. « Le CSCNO encourage ses élèves de la 7^e année à vivre l'expérience « l'Écho d'un peuple » », 21 mars 2007
7. « Grand défi robotique 2007 »
8. « Le CSCNO reçoit 6,2 millions \$ pour la construction d'une nouvelle école secondaire à Sault Ste-Marie », 21 mars 2007
9. Breton, Patrick, « 30^e tournoi franco-ontarien de hockey », 3 avril 2007
10. Breton, Patrick, « Des jeunes du CSCNO s'initient à l'écriture avec des ordinateurs Apple », 4 avril 2007
11. Breton, Patrick, « Le personnel du CSCNO traversera le Canada « D'un océan à l'autre » plusieurs fois d'ici la Saint-Jean-Baptiste »
12. « Saviez-vous que... Le mois de mai est le mois de la communication? »
13. Breton, Patrick, « Le CSCNO inaugure l'É.S.C. Trillium à Chapleau », 20 avril 2007
14. Breton, Patrick, « Lancement de la première campagne provinciale de mise en valeur des écoles catholiques de langue française en Ontario », 17 mai 2007
15. Breton, Patrick, « Ouverture officielle de l'École élémentaire catholique Jean-Paul II »
16. Breton, Patrick, « Les jeunes du CSCNO remportent plusieurs prix lors du Gala des jeunes CVRD Inco TAPAGE », 21 mai 2007
17. Breton, Patrick, « L'école élémentaire catholique Jean-Paul II est officiellement ouverte », 24 mai 2007
18. Breton, Patrick, « Nomination des deux conseillers-élèves au CSCNO », 30 mai 2007
19. Breton, Patrick, « Viva Las Vegas à Val Caron »
20. Breton, Patrick, « Les finissants du CSCNO reçoivent leur diplôme et un livre sur l'Ontario français », 31 mai 2007
21. Breton, Patrick, « Le CSCNO ratifie une entente de principe avec les enseignantes et enseignants suppléants », 8 juin 2007
22. Breton, Patrick, « F3 à Val Caron »
23. Breton, Patrick, « Le personnel du CSCNO a traversé 2,78 fois le Canada en 50 jours », 12 juillet 2007
24. Breton, Patrick, « Le Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario adopte un budget équilibré de 96 859 536 \$ », 13 juillet 2007

25. Breton, Patrick, « Lyse-Anne Papineau deviendra la nouvelle directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière du CSCNO », 14 août 2007
26. Breton, Patrick, « Rentrée des classes le 5 septembre », 17 août 2007
27. Breton, Patrick, « Nomination de Michel Chrétien au poste de surintendant de l'éducation au CSCNO », 27 août 2007
28. Breton, Patrick, « La demande de rezonage de l'école St-Denis est approuvée par la Commission des affaires municipales de l'Ontario », 28 août 2007
29. Breton, Patrick, « Le CSCNO appuie la Charte Communauté en santé de la Ville du Grand Sudbury », 4 septembre 2007
30. Breton, Patrick, « Hausse du nombre d'inscriptions au CSCNO », 14 septembre 2007
31. Breton, Patrick, « Le CSCNO présente ses résultats aux tests provinciaux », 20 septembre 2007
32. Breton, Patrick, « Nomination de madame Eugénie Congi au poste de surintendante adjointe de l'éducation au CSCNO », 2 octobre 2007
33. Breton, Patrick, « Le CSCNO participe à la Marche qui battra le record mondial », 2 octobre 2007
34. « Invitation du comité des ami(e)s et des ancien(ne)s du collège Notre-Dame »
35. Breton, Patrick, « Le CSCNO lance une campagne de prévention du suicide », 22 octobre 2007
36. Breton, Patrick, « Le CSCNO lance une campagne de prévention du suicide pour ses élèves de la 7^e à la 12^e année », 23 octobre 2007
37. Breton, Patrick, « Noël arrivera à petit pas au CSCNO », 1^{er} novembre 2007
38. Breton, Patrick, « Lancement officiel du programme de Majeure haute spécialisation en fabrication à l'É.S.C. Champlain », 20 novembre 2007
39. Breton, Patrick, « L'É.S.C. Champlain lance officiellement le programme de Majeure haute spécialisation en fabrication », 22 novembre 2007
40. Breton, Patrick, « Dix-neuf élèves du CSCNO se méritent une bourse du Sommet de l'excellence de la reine Elizabeth II », 7 décembre 2007
41. Breton, Patrick, « André Bidal présidera le Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario », 12 décembre 2007
42. Breton, Patrick, « L'école St-Antoine se démarque à la compétition provinciale de robotique First Lego League », 17 décembre 2007
43. Breton, Patrick, « Les écoles et bureaux du Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario seront fermés le 18 février 2008 », 9 janvier 2008
44. Breton, Patrick, « Le personnel du CSCNO parcourt près de 16 000 km en 50 jours », 18 janvier 2008
45. Breton, Patrick, « Le CSCNO bannit les fourgonnettes à 15 passagers », 1^{er} février 2008
46. Breton, Patrick, « Les écoles du CSCNO embarquent dans l'aventure de l'Arche de la nouvelle Alliance », 4 février 2008
47. Breton, Patrick, « Les écoles du CSCNO embarquent dans l'aventure de l'Arche de la nouvelle Alliance », 7 février 2008
48. Breton, Patrick, « Gala Franco-Synchro au CSCNO », 22 février 2008

49. Breton, Patrick, « Le CSCNO prête une école à la Banque alimentaire de Sudbury », 26 février 2008
50. Breton, Patrick, « Mise à jour – incident à l'École secondaire catholique Sacré-Cœur », 11 avril 2008
51. « Présentation du Grand défi robotique du CSCNO », 15 avril 2008
52. Lauzon, Marc, « L'école St-Dominique arbore des honneurs », 16 avril 2008
53. Lauzon, Marc, « Campagne provinciale de mise en valeur des écoles catholiques de langue française en Ontario », 28 avril 2008
54. Paquette, André, « Spectacle « Alliance enracinée et fière » », 29 avril 2008
55. Lauzon, Marc, « Spectacle « Mélomanie » », 6 mai 2008
56. Leblanc, Mélanie, « Présentation du spectacle « Le Bal masqué » », 27 mai 2008
57. Breton, Patrick, « Le CSCNO toujours fier d'être partenaire de la Saint-Jean-Baptiste à Sudbury », 3 juin 2008
58. Breton, Patrick, « L'école secondaire catholique Champlain fête ses 20 ans », 11 juin 2008
59. Breton, Patrick, « Le CSCNO maintient d'excellents résultats au TPCL », 16 juin 2008
60. Breton, Patrick, « L'école St-Antoine accueille les gymnastes des Jeux Olympiques spéciaux de l'Ontario », 19 juin 2008
61. Breton, Patrick, « Cinq écoles du Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario parmi les plus éconergétiques au Canada », 24 juin 2008
62. Breton, Patrick, « Le Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario investit dans des projets « verts » », 26 juin 2008
63. « Inscription à l'année scolaire 2008-2009 (Liste des écoles) »
64. Breton, Patrick, « Résultats de l'OQRE : le CSCNO se démarque », 17 septembre 2008
65. Breton, Patrick, « Un jeune leader international à l'école Saint-Denis », 24 septembre 2008
66. Breton, Patrick, « 10^e anniversaire du CSCNO : Francophonie et catholicité sont à la fête », 30 septembre 2008
67. Breton, Patrick, « Faits saillants de la réunion publique du CSCNO du 30 septembre 2008 »
68. Breton, Patrick, « L'É.S.C. Champlain accueille Les Héritiers de Champlain », 4 octobre 2008
69. « Une nouvelle école « verte » d'ici 2010 », 8 octobre 2008
70. Breton, Patrick, « L'excellence est reconnue dans chacune de nos écoles secondaires », 12 novembre 2008
71. Breton, Patrick, « La Majeure Haute Spécialisation en santé et bien-être à l'É.S.C. du Sacré-Cœur fait une différence dans notre communauté », 13 novembre 2008
72. Breton, Patrick, « L'É.S.C. Champlain explore un nouveau filon, la Majeure Haute Spécialisation en exploitation minière », 20 novembre 2008
73. Lauzon, Marc, « Une nouvelle présidence pour le CSCNO », 8 décembre 2008
- 74.
- 75.

76. Cadieux, Martin, « Les 16^e Jeux franco-ontariens à Sault-Ste-Marie », 17 décembre 2008
77. Lauzon, Marc, « Les élèves du CSCNO remportent d'autres honneurs », 2 février 2009
78. Lacoste, Micheline, « Présentation du « Grand défi robotique » du CSCNO », 23 février 2009
79. « Des robots épatants et une ambiance électrisante au Grand Défi Robotique 2009 du CSCNO », 9 mars 2009
80. Breton, Patrick, « Des robots épatants et une ambiance électrisante au Grand Défi Robotique 2009 du CSCNO (suite) », 9 mars 2009
81. Lauzon, Marc, « La mascotte des Jeux paralympiques d'hiver de 2010 de passage à l'école St-Dominique », 9 mars 2009
82. Lauzon, Marc, « La communauté francophone apprécie la nouvelle garderie à l'école Sacré-Cœur de Chapleau », 17 mars 2009
83. Breton, Patrick, « L'équipe masculine de curling de Notre-Dame-des-Grands-Lacs, championne du tournoi de la NOSSA », 19 mars 2009
84. Breton, Patrick, « L'école St-Denis remporte la première place au tournoi de basket-ball Co-éd », 19 mars 2009
85. Breton, Patrick, « Suzanne Aubin réélue au poste de directrice régionale de Parents partenaires en éducation pour le CSCNO », 31 mars 2009
86. Breton, Patrick, « Avis : Spectacle du groupe DENGROU à l'école Saint-Denis, au profit du Centre régional de cancérologie », 6 avril 2009
87. Breton, Patrick, « Le CSCNO pose un autre grand geste pour l'environnement », 22 avril 2009
88. Breton, Patrick, « Le 30 avril est jour de transition au CSCNO », 27 avril 2009
89. Breton, Patrick, « L'école secondaire du Sacré-Cœur reçoit à déjeuner les partenaires de la communauté », 28 avril 2009
90. Breton, Patrick, « Avis : LAFOLIE monte à l'école secondaire catholique Trillium », 28 avril 2009
91. Breton, Patrick, « L'école Saint-Antoine de Noëlville présente « L'Écho d'un peuple » à d'autres écoles », 28 avril 2009
92. Breton, Patrick, « Le vice-président du CSCNO au vrai « service » de Centraide », 30 avril 2009
93. Breton, Patrick, « Avis de nominations : changements à la direction de certaines écoles pour l'année 2009-2010 », 1^{er} mai 2009
94. Breton, Patrick, « Franco-Académie à l'école Saint-Dominique », 6 mai 2009
95. Cadieux, Martin, « Les 16^e jeux franco-ontariens en image, en sons et en textes : en direct de Sault-Ste-Marie grâce au site Internet », 11 mai 2009
96. Breton, Patrick, « L'école Sainte-Thérèse remporte le prix En réalité de TFO », 14 mai 2009
97. Breton, Patrick, « L'Ordre de Saint-Lazare honore l'un de nos directeurs d'école », 20 mai 2009
98. Breton, Patrick, « L'Écho de l'Alliance Saint-Joseph reconnu sur la scène nationale », 20 mai 2009

99. Lauzon, Marc, « Le CSCNO maintient d'excellents résultats au TPCL », 10 juin 2009
100. Lauzon, Marc, « Le Collège Notre-Dame aura une Majeure Haute Spécialisation », 24 juin 2009
101. Mackwood, Emily, « Annonce de la présidence pour la campagne 2009 », 18 juin 2009
102. Mackwood, Emily, « Lancement de la campagne Centraide »
103. Lauzon, Marc, « Résultats de l'OQRE : les élèves du CSCNO se dépassent », 17 septembre 2009
104. « Lise-Anne Mayer-Bouchard, une enseignante chevronnée à l'approche pédagogique équilibrée »
105. « Des élèves du CSCNO reconnus pour leur excellence académique », 21 octobre 2009
106. « Des élèves du CSCNO reconnus pour leur excellence académique (suite) », 21 octobre 2009
107. « Nouvelle école francophone catholique à Sault-Ste-Marie »
108. de la Riva, Paul, « Lancement officiel du projet de construction d'une nouvelle école catholique francophone à Sault-Ste-Marie », 9 novembre 2009
109. de la Riva, Paul, « Lancement officiel du projet de construction d'une nouvelle école catholique francophone à Sault-Ste-Marie (suite) », 9 novembre 2009
110. « Construction de la nouvelle école catholique St-Denis »
111. de la Riva, Paul, « Lancement officiel du projet de construction de la nouvelle école catholique St-Denis à Sudbury », 13 novembre 2009
112. de la Riva, Paul, « Lancement officiel du projet de construction de la nouvelle école catholique St-Denis à Sudbury (suite) », 13 novembre 2009
113. de la Riva, Paul, « Un congrès provincial qui fait le point sur l'apprentissage pour les jeunes », 16 novembre 2009
114. de la Riva, Paul, « Lancement officiel de la Majeure Haute Spécialisation en exploitation minière à l'École secondaire catholique l'Horizon », 26 novembre 2009
115. de la Riva, Paul, « Les élèves du Nouvel-Ontario brillent à la compétition régionale de courses de bateaux en carton », 4 décembre 2009
116. de la Riva, Paul, « Des entrepreneurs en herbe en Wawa se démarquent », 7 décembre 2009
117. de la Riva, Paul, « Renouvellement du mandat de la présidence du CSCNO », 11 décembre 2009
118. de la Riva, Paul, « L'intégration de l'apprentissage à temps plein reconnaît le succès de la maternelle à temps plein offert depuis plus de dix ans par le CSCNO », 12 janvier 2010
119. de la Riva, Paul, « L'intégration de l'apprentissage à temps plein reconnaît le succès de la maternelle à temps plein offert depuis plus de dix ans par le CSCNO (suite) », 12 janvier 2010
120. de la Riva, Paul, « Inscrivez votre enfant dans une école catholique francophone : Sessions portes ouvertes les 2 et 3 février dans les écoles du Nouvel-Ontario », 21 janvier 2010
121. de la Riva, Paul, « Deux élèves du Nouvel-Ontario vivront une expérience unique aux Jeux olympiques de 2010 à Vancouver », 25 janvier 2010

122. de la Riva, Paul, « Franc départ : aider les enfants d’Espanola et de l’île Manitoulin à apprendre le français », 1^{er} février 2010
123. de la Riva, Paul, « Monique Chrétien assumera un poste de surintendante de l’éducation au CSCNO », 2 février 2010
124. de la Riva, Paul, « Monique Chrétien assumera un poste de surintendante de l’éducation au CSCNO (suite) », 2 février 2010
125. de la Riva, Paul, « Des élèves du Nouvel-Ontario brillent au concours Exprime-toi de La Nuit sur l’étang », 3 février 2010
126. de la Riva, Paul, « Des élèves de Chelmsford et de Hornpayne remportent des médailles aux compétitions régionales de courses de bateaux en carton », 8 février 2010
127. de la Riva, Paul, « Des écoles vertes au CSCNO : investir dans l’intégration des technologies écologiques novatrices », 10 février 2010
128. de la Riva, Paul, « Des écoles vertes au CSCNO : investir dans l’intégration des technologies écologiques novatrices (suite) », 10 février 2010
129. de la Riva, Paul, « Des élèves de l’Horizon et de Notre-Dame monteront sur scène à La Brunante 2010 », 17 février 2010
130. de la Riva, Paul, « Le CSCNO célèbre l’ajout prochain de garderies aux écoles St-Pierre et St-Denis », 24 février 2010
131. de la Riva, Paul, « Des musiciens de l’Horizon et de Notre-Dame feront vibrer la foule à La Nuit sur l’étang », 25 février 2010
132. de la Riva, Paul, « Les CSCNO dévoile son calendrier scolaire 2010-2011 », 25 février 2010
133. de la Riva, Paul, « Tournoi de basketball junior mixte pour les écoles élémentaires », 2 mars 2010
134. de la Riva, Paul, « Le Collège Notre-Dame remporte le Championnat provincial de courses de bateaux en carton », 2 mars 2010
135. de la Riva, Paul, « Les élèves du Nouvel-Ontario participeront au Grand défi robotique », 3 mars 2010
136. de la Riva, Paul, « Sept élèves du CSCNO participeront au Parlement jeunesse francophone de l’Ontario à Queen’s Park », 9 mars 2010
137. de la Riva, Paul, « Ouverture officielle d’une garderie francophone à l’école St-Paul à Lively », 23 mars 2010
138. de la Riva, Paul, « Ouverture officielle d’une garderie francophone à l’école St-Paul à Lively (suite) », 23 mars 2010
139. de la Riva, Paul, « Un voyage mondial avec le Bistro du Collège Notre-Dame », 16 avril 2010
140. de la Riva, Paul, « Les écoles du CSCNO célèbrent la Semaine de l’éducation catholique », 29 avril 2010
141. de la Riva, Paul, « Un appui de la Fondation Trillium pour développer la composante communautaire de la nouvelle école catholique francophone à Sault Ste. Marie », 4 mai 2010

142. de la Riva, Paul, « Un appui de la Fondation Trillium pour développer la composante communautaire de la nouvelle école catholique francophone à Sault Ste. Marie (suite) », 4 mai 2010
143. de la Riva, Paul, « Deux nouveaux conseillers scolaires représenteront les communautés du CSCNO », 4 mai 2010
144. de la Riva, Paul, « Une consultation pour développer la composante communautaire de la nouvelle école catholique francophone de Sault Ste. Marie », 17 mai 2010
145. de la Riva, Paul, « Nouvelle affectation pour quatre directions d'écoles du CSCNO », 25 mai 2010
146. de la Riva, Paul, « Les élèves de Ste-Thérèse remportent un concours provincial de vidéo de TFO », 1^{er} juin 2010
147. de la Riva, Paul, « Le bossu du Collège Notre-Dame? », 3 juin 2010
148. de la Riva, Paul, « École Notre-Dame du Sault : un nom pour la nouvelle école francophone à Sault Ste. Marie », 3 juin 2010
149. de la Riva, Paul, « On célèbre l'amorce de la construction de la nouvelle école catholique St-Denis à Sudbury », 8 juin 2010
150. de la Riva, Paul, « On célèbre l'amorce de la construction de la nouvelle école catholique St-Denis à Sudbury (suite) », 8 juin 2010
151. de la Riva, Paul, « On lance la construction de la nouvelle école Notre-Dame-du-Sault », 14 juin 2010
152. de la Riva, Paul, « On lance la construction de la nouvelle école Notre-Dame-du-Sault (suite) », 14 juin 2010
153. de la Riva, Paul, « Améliorer le rendement des élèves grâce à l'intégration des technologies », 14 juin 2010
154. de la Riva, Paul, « Le CSCNO célèbre la réussite de ses élèves », 16 juin 2010
155. de la Riva, Paul, « Barbecue communautaire de la St-Jean à l'école St-Joseph à Sudbury », 16 juin 2010
156. de la Riva, Paul, « École Saint-Joseph : 50 ans d'éducation catholique et francophone à Wawa », 23 juin 2010
157. de la Riva, Paul, « L'école Ste-Marie d'Azilda : une école en action », 29 juin 2010
158. de la Riva, Paul, « Célébration de la première journée provinciale des Franco-Ontariennes et des Franco-Ontariens à Sudbury le 27 septembre », 23 septembre 2010
159. de la Riva, Paul, « Une deuxième consultation pour développer la composante communautaire de la nouvelle école catholique francophone de Sault Ste. Marie », 23 septembre 2010
160. Poulin-Vaillancourt, Ginette, « Découvrir les destinations postsecondaires francophones », 28 septembre 2010
161. de la Riva, Paul, « Deux nouvelles directions adjointes d'écoles au CSCNO », 4 octobre 2010
162. de la Riva, Paul, « Quarante élèves participent au 2^e tournoi de golf annuel du CSCNO », 6 octobre 2010
163. de la Riva, Paul, « Les athlètes du CSCNO participeront au Tournoi de volley-ball franco-ontarien », 18 octobre 2010

164. de la Riva, Paul, « Résultats de l'élection scolaire 2010 au Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario », 28 octobre 2010
165. de la Riva, Paul, « Résultats de l'élection scolaire 2010 au Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario (suite) », 28 octobre 2010
166. de la Riva, Paul, « Un médecin de Sudbury discute de son service militaire en Afghanistan avec les élèves du Nouvel-Ontario », 5 novembre 2010
167. de la Riva, Paul, « Dépôt du rapport sur l'intégration du centre scolaire communautaire à la nouvelle école catholique francophone de Sault Ste. Marie », 9 novembre 2010
168. de la Riva, Paul, « Notre-Dame-des-Écoles au Sault Ste. Marie devient productrice d'électricité », 11 novembre 2010
169. de la Riva, Paul, « Un service à découvrir : la garderie francophone à l'école St-Paul à Lively », 17 novembre 2010
170. de la Riva, Paul, « L'école St-Joseph du Dubreuilville fête ses 35 ans », 2 décembre 2010
171. de la Riva, Paul, « Expérience et engagement : une nouvelle équipe de conseillères et de conseillers scolaires au CSCNO », 8 décembre 2010
- de la Riva, Paul, « Portes ouvertes des écoles secondaires catholiques francophones », 10 janvier 2011
172. de la Riva, Paul, « L'É.S.C. Champlain offrira le programme Échec au crime », 13 janvier 2011
173. de la Riva, Paul, « Remise d'un don à Centraide / United Way par le Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario », 8 janvier 2011
174. de la Riva, Paul, « Le CSCNO célèbre le succès de sa campagne Centraide », 20 janvier 2011
175. de la Riva, Paul, « Sessions portes ouvertes les 8 et 9 février dans les écoles du Nouvel-Ontario », 27 janvier 2011
176. de la Riva, Paul, « Une expérience d'évangélisation sur le terrain offerte aux élèves du CSCNO », 3 février 2011
177. de la Riva, Paul, « Les conseils scolaires approuvent le calendrier scolaire 2011-2012 : Aperçu de l'année scolaire 2011-2012 : Écoles élémentaires et secondaires », 10 février 2011
178. de la Riva, Paul, « Une nouvelle direction adjointe à l'École Saint-Joseph à Wawa », 15 février 2011
179. de la Riva, Paul, « L'École secondaire Notre-Dame-des-Grands-Lacs reçoit un honneur provincial », 18 février 2011
180. de la Riva, Paul, « Les élèves du Nouvel-Ontario participeront au Grand défi robotique », 28 février 2011
181. de la Riva, Paul, « Le Collège Notre-Dame remporte la médaille d'argent au Championnat provincial de courses de bateaux en carton », 28 février 2011
182. de la Riva, Paul, « Atteindre les plus hauts sommets : les élèves du Nouvel-Ontario rencontreront un alpiniste de grande renommée », 2 mars 2011
183. de la Riva, Paul, « Jeunesse-Nord remporte un deuxième championnat consécutif de basketball nord-ontarien », 3 mars 2011

184. de la Riva, Paul, « L'appui du Collège Notre-Dame Près à la Fondation du Nord pour la recherche en cancérologie s'élève à près de 600 000 \$ », 4 mars 2011
185. de la Riva, Paul, « L'amour de la lecture sous les étoiles fictives », 22 mars 2011
186. de la Riva, Paul, « Des élèves du Nouvel-Ontario participeront au Parlement jeunesse francophone de l'Ontario à Queen's Park », 23 mars 2011
187. de la Riva, Paul, « Présentation communautaire d'un projet francophone rassembleur pour Sault Ste. Marie », 24 mars 2011
188. de la Riva, Paul, « Trois élèves du CSCNO reconnus pour leur contribution à la francophonie ontarienne », 30 mars 2011
189. Dubé, Carole, « De nouvelles avenues pour l'apprentissage de nos jeunes francophones », 1^{er} avril 2011
190. de la Riva, Paul, « Les élèves du Nouvel-Ontario brillent au Grand défi robotique », 5 avril 2011
191. de la Riva, Paul, « Une élève du Collège Notre-Dame participe à un concours national de récitation de poésie », 7 avril 2011
192. de la Riva, Paul, « École Jean-Paul II : champion pour les enfants », 8 avril 2011
193. de la Riva, Paul, « Des musiciens de l'Horizon monteront sur scène à La Brunante 2011 », 26 avril 2011
194. de la Riva, Paul, « Mélomanie : les élèves du Nouvel-Ontario vivront une expérience culturelle et artistique », 27 avril 2011
195. de la Riva, Paul, « Élection des élèves conseillers au CSCNO pour l'année scolaire 2011-2012 », 3 mai 2011
196. de la Riva, Paul, « Cinq élèves du Nouvel-Ontario participeront à l'Expo-sciences pancanadienne », 6 mai 2011
197. de la Riva, Paul, « Nouvelle affectation pour quelques directions d'écoles du CSCNO », 12 mai 2011
198. de la Riva, Paul, « Marie-Chantal Toupin offrira un concert aux élèves de Blind River, de Sault Ste. Marie et d'Española », 13 mai 2011
199. de la Riva, Paul, « Deux élèves du Sacré-Cœur remportent un concours littéraire provincial », 16 mai 2011
200. de la Riva, Paul, « Remise d'un don à la Clinique du coin par l'École Félix-Ricard », 17 mai 2011
201. de la Riva, Paul, « Les « Rolling Stones franco-ontariens » : des musiciens de l'Horizon remportent La Brunante 2011 », 17 mai 2011
202. de la Riva, Paul, « Découvrez la deuxième école francophone Covez au Canada », 20 mai 2011
203. de la Riva, Paul, « Les élèves de l'école St-Paul vivront une expérience écologique », 24 mai 2011
204. de la Riva, Paul, « L'intégration des principes de leadership de Covey à l'école catholique Félix-Ricard », 25 mai 2011
205. de la Riva, Paul, « L'intégration des principes de leadership de Covey à l'école catholique Félix-Ricard (suite) », 25 mai 2011
206. de la Riva, Paul, « École St-Dominique, quatre fois championne de la Bataille des livres », 26 mai 2011

207. de la Riva, Paul, « Un concert de la St-Jean pour les élèves des 7^e et 8^e années », 7 juin 2011
208. Dalcourt, Daniel, « Le deuxième Franco-Espo : un rassemblement de fierté francophone et catholique à Espanola », 8 juin 2011
209. de la Riva, Paul, « Des élèves de Félix-Ricard : parmi les meilleurs en mathématiques au Canada », 9 juin 2011
210. de la Riva, Paul, « Deux journées d'athlétisme pour les élèves de l'élémentaire du CSCNO », 14 juin 2011
211. de la Riva, Paul, « Les élèves de l'école Jean-Paul II bâtiront une école dans un pays défavorisé », 15 juin 2011
212. de la Riva, Paul, « Les élèves de 10^e année du CSCNO se distinguent », 15 juin 2011
213. de la Riva, Paul, « Les Olympiades de St-Dominique : une activité qui rassemble la communauté scolaire », 21 juin 2011
214. de la Riva, Paul, « Des élèves du CSCNO représenteront l'Ontario aux Jeux de la francophonie canadienne », 24 juin 2011
215. de la Riva, Paul, « Les élèves du CSCNO se surpassent en athlétisme », 24 juin 2011
216. de la Riva, Paul, « Une nouvelle direction adjointe à l'école St-Denis à Sudbury », 29 juin 2011
217. de la Riva, Paul, « Le CSCNO adopte son budget de fonctionnement équilibré pour l'année scolaire 2011-2012 », 6 juillet 2011
218. de la Riva, Paul, « La nouvelle année scolaire s'amorce le 6 septembre », 1^{er} septembre 2011
219. de la Riva, Paul, « La tendance se maintient : les élèves du CSCNO se démarquent par leurs progrès continus », 15 septembre 2011
220. de la Riva, Paul, « Les élèves de Champlain et du CSCNO célèbreront la journée provinciale des Franco-Ontariennes et des Franco-Ontariens », 20 septembre 2011
221. de la Riva, Paul, « Troisième tournoi de golf annuel des écoles élémentaires du CSCNO », 27 septembre 2011
222. de la Riva, Paul, « Vingt élèves du CSCNO reconnus pour leur excellence académique », 29 septembre 2011
223. de la Riva, Paul, « L'école St-Paul souligne la journée mondiale de la vue », 3 octobre 2011
224. de la Riva, Paul, « Les élèves de l'École St-Paul participent à une campagne mondiale de la vue », 11 octobre 2011
225. de la Riva, Paul, « Les élèves du CSCNO développent leur leadership », 12 octobre 2011
226. de la Riva, Paul, « Les Tigres de St-Denis remportent le tournoi élémentaire francophone de soccer mixte », 18 octobre 2011
227. de la Riva, Paul, « Alliance St-Joseph et Villa St-Gabriel créent un partenariat intergénérationnel communautaire », 19 octobre 2011
228. de la Riva, Paul, « Une journée sans décrets à l'école Ste-Thérèse », 20 octobre 2011
229. Duquette, Marie, « Promouvoir l'éducation francophone auprès des familles bilingues », 25 octobre 2011

230. de la Riva, Paul, « Une campagne de cueillette de manteaux et de bas réalisée par les élèves de Saint-Joseph et Franco-Ouest d’Espanola », 27 octobre 2011
231. de la Riva, Paul, « Deux champions de course de fond de Notre-Dame-du-Sault se démarquent du peloton », 31 octobre 2011
232. de la Riva, Paul, « Les élèves de Sacré-Cœur appuient la Société canadienne du sang », 1^{er} novembre 2011
- 233.
234. de la Riva, Paul, « Un médecin de Sudbury ayant œuvré auprès des militaires canadiens en Afghanistan partagera son vécu avec les élèves du CSCNO », 2 novembre 2011
235. de la Riva, Paul, « Les élèves de l’école St-Paul sont finalistes pour le Prix de mérite Jack Layton de la jeunesse pour le développement durable », 3 novembre 2011
236. de la Riva, Paul, « Une maison hantée humanitaire offerte par les élèves de Notre-Dame-des-Grands-Lacs », 4 novembre 2011
237. de la Riva, Paul, « Les élèves de l’école St-Paul se classent deuxièmes au Canada pour leur contribution écologique », 11 novembre 2011
238. de la Riva, Paul, « Opération enfant de Noël : Félix-Ricard partage avec les enfants démunis du monde », 22 novembre 2011
239. de la Riva, Paul, « Le spectacle « Un Noël comme autrefois » offert par les élèves de l’Horizon », 24 novembre 2011
240. de la Riva, Paul, « Une première bannière sportive pour l’École secondaire Saint-Joseph de Wawa », 28 novembre 2011
241. de la Riva, Paul, « Lecture et solidarité à l’École élémentaire catholique Georges Vanier d’Elliot Lake », 6 décembre 2011
242. de la Riva, Paul, « Renouvellement du mandat de la présidence du CSCNO », 6 décembre 2011
243. de la Riva, Paul, « Les athlètes nord-ontariens se surpassent au Franco Volley », 7 décembre 2011
244. de la Riva, Paul, « Notre-Dame et Champlain dominant la compétition régionale de courses de bateaux en carton », 8 décembre 2011
245. de la Riva, Paul, « Les Dragons et Notre-Dame-du-Sault se classent deuxièmes à la compétition de Lego de la région d’Algoma », 12 décembre 2011
246. de la Riva, Paul, « Des élèves et une enseignante du CSCNO participeront au Relais du 25^e anniversaire de Rick Hansen », 13 décembre 2011
247. de la Riva, Paul, « Le Collège Notre-Dame donne plus de 3200 paires de bas aux sans-abri du Grand Sudbury », 14 décembre 2011
248. de la Riva, Paul, « Un élève de Notre-Dame de la Merci recueille plus de 1200 boîtes d’aliments non périssables pour les démunis de Coniston », 14 décembre 2011
249. de la Riva, Paul, « Les élèves de 5^e et 6^e année du CSCNO font grandir le respect pour changer le monde », 19 décembre 2011
250. de la Riva, Paul, « Portes ouvertes des écoles secondaires catholiques francophones dans les régions du Grand Sudbury – Manitoulin et Algoma », 20 décembre 2011
251. de la Riva, Paul, « Sessions d’inscription les 24 et 25 janvier dans les écoles du Nouvel-Ontario », 6 janvier 2012

252. de la Riva, Paul, « Plus de 300 élèves se surpassent au tournoi de hockey intérieur du CSCNO », 26 janvier 2012
253. de la Riva, Paul, « L'école élémentaire catholique Georges Vanier remporte la médaille d'or à la compétition régionale de courses de bateaux de carton », 2 février 2012

Conseil des écoles catholiques du Centre-Est

254. Lacombe, Johanne, « Une rentrée sous le signe du succès à l'école catholique de langue française », 8 septembre 2004
255. Lacombe, Johanne, « Ratification des conventions collective du personnel enseignant », 29 septembre 2004
256. Lacombe, Johanne, « Le CECCE, premier conseil scolaire à dépasser les objectifs du gouvernement McGuinty prévus pour 2008! », 10 novembre 2004
257. Rembert, Ségolène, « Les membres du personnel et les écoles du CECCE investissent dans l'espoir », 7 décembre 2004
258. Rembert, Ségolène, « Ratification de la convention collective du personnel enseignant suppléant », 16 décembre 2004
259. Rembert, Ségolène, « Entente FEESO et CELCLFCE », 17 décembre 2004
260. Lacombe, Johanne, « Le CECCE poursuit sa démarche en vue d'étudier la faisabilité d'un calendrier scolaire équilibré », 26 janvier 2005
261. Lacombe, Johanne, « Ratification de la convention collective entre la FEESO et le CECCE », 27 janvier 2005
262. Rembert, Ségolène, « Le Centre scolaire catholique Jeanne-Lajoie ouvre ses portes aux élèves le 22 mars 2005 », 10 mars 2005
263. « Les élèves du CECCE à la Basilique Notre-Dame d'Ottawa pour célébrer leur engagement à faire de ce monde un monde meilleurs », 5 mai 2005
264. Bourgeois, Lise, « Dominic Giroux nommé sous-ministre adjoint de l'Éducation », 10 mai 2005
265. Rembert, Ségolène, « Nomination de Sylvie Tremblay et de Bernard Roy à la surintendance de l'éducation du CECCE »
266. Caron, Madeleine, « Fournitures et cotisations scolaires, une affaire réglée! », 19 mai 2005
267. Rembert, Ségolène, « Résultats exceptionnels Institut Fraser », 10 juin 2005
268. Caron, Madeleine, « Entente de principe entre le Conseil des écoles catholiques du Centre-Est et ses enseignants », 30 juin 2005
269. Rembert, Ségolène, « Trois nominations viennent compléter et renforcer l'équipe du CECCE », 23 août 2005
270. Deevey, Roxanne, « Une rentrée scolaire qui promet : Les élèves du secondaire d'Orléans et de Brockville auront droit à de meilleures installations », 24 août 2005
271. Deevey, Roxanne, « Dans les écoles catholiques de langue française, la rentrée se fait avec le sourire aux lèvres des parents! », 30 août 2005
272. « Première pelletée de terre dans le projet de construction de l'école élémentaire catholique Riverside Sud d'Ottawa », 28 septembre 2005

273. Deevey, Roxanne, « Nouvelle convention collective pour les enseignants du Conseil des écoles catholiques du Centre-Est », 30 septembre 2005
274. Deevey, Roxanne, « Le Conseil des écoles catholiques du Centre-Est appuie les familles francophones dans le besoin », 3 octobre 2005
275. Deevey, Roxanne, « La construction de l'École élémentaire et secondaire catholique Ange-Gabriel bien entamée! », 7 octobre 2005
276. Deevey, Roxanne, « Entente conclue entre le CECCE et la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin », 21 octobre 2005
277. Deevey, Roxanne, « Du sang nouveau au Conseil des écoles catholiques du Centre-Est », 26 octobre 2005
278. Rembert, Ségolène, « Les meilleurs résultats scolaires de la province », 26 octobre 2005
279. « Une gestionnaire de marque se taille une place au ministère de l'Éducation de l'Ontario », 17 novembre 2005
280. Rembert, Ségolène, « Un nouvel amphithéâtre pour les élèves de l'École secondaire catholique Béatrice-Desloges », 23 novembre 2005
281. Deevey, Roxanne, « Lise Cloutier élue présidente du Conseil », 8 décembre 2005
282. Deevey, Roxanne, « Un vent de stabilité et d'innovation souffle sur le CECCE », 14 décembre 2005
283. Laurin, Mylène, « Le Centre professionnel et technique Minto est né », 1^{er} février 2006
284. Laurin, Mylène, « Une nouvelle école élémentaire d'enseignement personnalisé pourrait voir le jour dans l'Ouest », 9 février 2006
285. Laurin, Mylène, « Le Conseil des écoles catholiques du Centre-Est maintiendra toutes ses opérations habituelles », 16 février 2006
286. Deevey, Roxanne, « Le projet pilote de calendrier scolaire équilibré verra le jour à Riverside Sud », 1^{er} mars 2006
287. Laurin, Mylène, « L'école d'enseignement personnalisé de l'Ouest ouvrirait en septembre 2007 », 28 mars 2006
288. Laurin, Mylène, « Des bénévoles du CECCE recueillent des dons au profit de LectureOttawa », 29 mars 2006
289. Deevey, Roxanne, « Le CECCE envisage la possibilité de fermer l'école élémentaire catholique Saint-Laurent », 29 mars 2006
290. Laurin, Mylène, « Le projet Le Niger c'est notre affaire se rend dans les écoles secondaires catholiques », 30 mars 2006
291. Giroux, Annik, « Les écoles catholiques de langue française reçoivent plus d'un million de dollar pour les garderies préscolaires grâce à l'initiative Meilleur départ », 4 avril 2006
292. Laurin, Mylène, « Cinq finalistes du CECCE pour les Prix d'excellence en enseignement », 6 avril 2006
293. Quesnel, Céline, « Le RGA décerne le prix de dirigeante de l'année à Lise Bourgeois », 10 avril 2006
294. Laurin, Mylène, « Trois élèves de 7^e année du CECCE sont grands gagnants de la finale de la Dictée Richelieu Laporte 2006 », 10 avril 2006

295. Giroux, Annik, « Franco-Ouest inaugure ses nouvelles installations, 26 avril 2006
296. Deevey, Roxanne, Jean-Robert Gauthier prête son nom à la nouvelle école élémentaire catholique de Barrhaven », 27 avril 2006
297. Laurin, Mylène, « Plus de 700 élèves du CECCE célèbrent leur foi à la cathédrale Notre-Dame », 4 mai 2006
298. Laurin, Mylène, « Les francophones de Stittsville inaugurent leur première école de langue française », 9 mai 2006
299. Laurin, Mylène, « Du nouveau pour l'ouest de la ville d'Ottawa : Les francophones de Stittsville inaugurent leur première école de langue française », 9 mai 2006
300. Deevey, Roxanne, « Directions d'écoles – Nouvelles affectations », 24 mai 2006
301. Laurin, Mylène, « Le CECCE s'associe à la relance du Festival franco-ontarien », 25 mai 2006
302. Quesnel, Céline, « L'expansion ne cesse dans l'Est : Le projet de construction à l'École secondaire catholique Béatrice-Desloges débutera dès la fin des classes », 30 mai 2006
303. Quesnel, Céline, « Le projet de construction à l'École secondaire catholique Béatrice-Desloges débutera dès la fin des classes », 30 mai 2006
304. Deevey, Roxanne, « Une communauté francophone branchée dans l'Ouest : Un franc succès pour la fête des Trésors de l'Ouest », 2 juin 2006
305. Quesnel, Céline, « Le CECCE lance les nouveaux sites Internet des écoles élémentaires », 8 juin 2006
306. Deevey, Roxanne, « Le CECCE se distingue encore une fois selon l'Institut Fraser : Ses écoles catholiques figurent parmi les meilleurs de l'Ontario », 13 juin 2006
307. Deevey, Roxanne, « Les écoles secondaires catholiques : les meilleurs résultats au Test provincial de compétences linguistiques », 14 juin 2006
308. Deevey, Roxanne, « La santé financière du CECCE est assurée grâce à de solides prévisions budgétaires pour 2006-2007 », 28 juin 2006
309. « L'école élémentaire catholique Saint-Laurent fermera », 29 juin 2006
310. Deevey, Roxanne, « Nouvelles nominations dans les collèges catholiques du CECCE », 17 août 2006
311. Quesnel, Céline, « Un vent de changement dans les écoles secondaires du CECCE », 28 août 2006
312. Laurin, Mylène, « L'Académie catholique Ange-Gabriel accueille ses premiers élèves », 29 août 2006
313. Quesnel, Céline, « La nouvelle école élémentaire de Barrhaven accueille le Sénateur Jean-Robert Gauthier lors de la première journée des classes », 29 août 2006
314. Deevey, Roxanne, « Cap sur l'innovation : Une année scolaire 2006-2007 des plus visionnaires », 1^{er} septembre 2006
315. Quesnel, Céline, « L'École élémentaire catholique Riverside-Sud reçoit un don de la Banque Scotia », 7 septembre 2006
316. Deevey, Roxanne, « Les élèves du CECCE figurent encore une fois parmi les meilleurs de la province », 13 septembre 2006
317. Laurin, Mylène, « Le plus grand drapeau franco-ontarien à l'inauguration du premier monument de la francophonie », 25 septembre 2006

318. Quesnel, Céline, « Zone 613 : Un grand rassemblement pour et par les élèves du CECCE », 27 septembre 2006
319. Deevey, Roxanne, « Le Prix Jean-Claude Proulx décerné à un enseignement engagé », 27 septembre 2006
320. Laurin, Mylène, « La directrice de l'éducation du CECCE reconnue au Gala de la Femme de Prescott-Russell », 16 octobre 2006
321. Quesnel, Céline, « Le CECCE reconnu par une organisation nationale en matière de marketing », 20 octobre 2006
322. Laurin, Mylène, « Les francophones de Brockville inaugurent leur nouvelle école élémentaire et secondaire catholique », 24 octobre 2006
323. Quesnel, Céline, « Deux journées pédagogiques sont ajoutées au calendrier scolaire 2006-2007 », 26 octobre 2006
324. Quesnel, Céline, « La communauté de Barrhaven se réjouit de l'inauguration de sa nouvelle école élémentaire catholique de langue française », 2 novembre 2006
325. Quesnel, Céline, « Un grand nom pour la nouvelle école élémentaire catholique du secteur Riverside-Sud! », 29 novembre 2006
326. Quesnel, Céline, « Le point sur l'annulation du transport dans les écoles du CECCE », 1^{er} décembre 2006
327. Deevey, Roxanne, « Madeleine Chevalier élue à la présidence du CECCE », 6 décembre 2006
328. « Grâce à un partenariat innovateur avec santé publique et parcs et loisirs Ottawa : Les élèves des écoles élémentaires du CECCE développent de bonnes habitudes de santé », 16 janvier 2007
329. Deevey, Roxanne, « Lancement d'une visite virtuelle et de nouveaux sites Internet pour les écoles secondaires du CECCE », 30 janvier 2007
330. Quesnel, Céline, « Une autre étape franchie dans le projet pilote du calendrier scolaire équilibré à l'École élémentaire catholique Bernard-Grandmaître : La communauté de Riverside-Sud inaugure sa nouvelle école élémentaire catholique de langue française », 6 février 2007
331. Laurin, Mylène, « Un enseignant du Collège catholique Samuel-Genest remporte la palme de l'intervenant en éducation de l'année aux Prix Grandmaître », 12 février 2007
332. Quesnel, Céline, « Les écoles élémentaires catholiques du Centre-Est récidivent : Pour la deuxième année consécutive, une école du Conseil des écoles catholiques du Centre-Est se classe au premier rang des écoles élémentaires de l'Ontario », 13 février 2007
333. Deevey, Roxanne, « Le projet de l'école d'enseignement personnalisé de l'Ouest va de l'avant », 22 février 2007
334. Quesnel, Céline, « L'ouverture d'une nouvelle école dans l'Ouest de la ville d'Ottawa occasionne des changements à la direction de deux écoles », 28 février 2007
335. Deevey, Roxanne, « Les résidents de Barrhaven auront droit à leur école secondaire catholique de langue française », 1^{er} mars 2007
336. Laurin, Mylène, « La majeure haute spécialisation en arts et culture lancée à l'École secondaire catholique Béatrice-Desloges », 1^{er} mars 2007

337. Quesnel, Céline, « Le chemin de croix du XXI^e siècle de l'École secondaire catholique Béatrice-Desloges honoré par les diocèses d'Ottawa et de Gatineau », 5 mars 2007
338. Laurin, Mylène, « Deux écoles du CECCE reconnues par l'Institut Fraser », 21 mars 2007
339. Laurin, Mylène, « Un manque de chauffage et d'eau chaude cause la fermeture temporaire du Centre scolaire catholique Jeanne-Lajoie », 22 mars 2007
340. Laurin, Mylène, « Cinq finalistes du CECCE en lice pour les Prix d'excellence en enseignement », 20 avril 2007
341. Deevey, Roxanne, « Lancement de la première campagne provinciale de mise en valeur des écoles catholiques de langue française en Ontario », 30 avril 2007
342. « Nouvelle direction à l'École élémentaire catholique Jean-Paul II », 3 juillet 2007
343. « Plus d'enseignants, des classes réduites et des installations modernes : Un budget équilibré de 191 M\$ », 26 juin 2007
344. « Pour la quatrième année consécutive, les élèves de 10^e année du CECCE se démarquent au Test provincial de compétences linguistiques », juin 2007
345. Deevey, Roxanne, « La communauté de l'École élémentaire catholique Montfort aura droit à de nouvelles installations scolaires », juin 2007
346. Desjardins, Karine, « Directions d'écoles – Nouvelles affectations », 16 août 2007
347. Deevey, Roxanne, « Les écoles catholiques du Centre-Est fêtent les réussites d'aujourd'hui et des dix dernières années », 27 août 2007
348. Deevey, Roxanne, « Les élèves des écoles catholiques du Centre-Est se distinguent aux tests provinciaux », 19 septembre 2007
349. Desjardins, Karine, « Partenariat entre Maverick Volleyball et l'École secondaire catholique Franco-Cité : Le réputé entraîneur de l'équipe nationale de volley-ball masculine, Glenn Hoag présente une formation à l'École secondaire catholique Franco-Cité », 25 septembre 2007
350. Deevey, Roxanne, « Les écoles catholiques du Centre-Est attirent de plus en plus d'élèves », 27 septembre 2007
351. Laurin, Mylène, « Zone 613 : Un grand rassemblement pour et par les élèves du CECCE », 3 octobre 2007
352. Deevey, Roxanne, « Nouvelles affectations dans les écoles catholiques du Centre-Est », 24 octobre 2007
353. Laurin, Mylène, « Le projet de construction du Centre scolaire catholique Jeanne-Lajoie débutera l'été prochain », 29 octobre 2007
354. Deevey, Roxanne, « Le CECCE remporte un prix Bravo! pour la visite virtuelle du Centre scolaire catholique Jeanne-Lajoie », 28 novembre 2007
355. Deevey, Roxanne, « Diane Doré à la présidence du CECCE », 6 décembre 2007
356. Deevey, Roxanne, « Nouvelle direction à l'École élémentaire catholique Sainte-Marie », 20 décembre 2007
357. Deevey, Roxanne, « Nouvelle direction à l'École élémentaire catholique Terre-des-Jeunes », 8 janvier 2008
358. Deevey, Roxanne, « Les écoles catholiques du Centre-Est fêtent 10 ans de réussites », 4 février 2008

359. Deevey, Roxanne, « Très beau bulletin pour les écoles catholiques du Centre-Est », 19 février 2008
360. Laurin, Mylène, « Grand gala pour les écoles catholiques du Centre-Est », 22 février 2008
361. Deevey, Roxanne, « Fermeture de cinq écoles d'Ottawa pour le déneigement des toits », 20 mars 2008
362. Laurin, Mylène, « Les écoles secondaires catholiques du Centre-Est se distinguent à nouveau cette année », 31 mars 2008
363. Deevey, Roxanne, « L'École élémentaire catholique d'enseignement personnalisé de l'Ouest portera le nom d'Édouard Bond », 23 avril 2008
364. Laurin, Mylène, « Le nouvel amphithéâtre de l'École secondaire catholique Béatrice-Desloges inauguré », 1^{er} mars 2008
365. Bourbonnais, Céline, « Un grand succès pour le premier Salon du livre jeunesse du secteur Orléans », 23 mai 2008
366. Bourbonnais, Céline, « La première école d'enseignement personnalisé de l'ouest de la ville d'Ottawa inauguré », 28 mai 2008
367. Deevey, Roxanne, « Nouvelles directions dans les écoles catholiques du Centre-Est », 30 mai 2008
368. Laurin, Mylène, « Un franc succès pour les Trésors de l'Ouest », 5 juin 2008
369. Bourbonnais, Céline, « Un nombre record d'élèves de 10^e année du CECCE réussissent le Test provincial de compétences linguistiques », 11 juin 2008
370. Deevey, Roxanne, « De la performance au dépassement : Un budget de 195M\$ pour aller encore plus loin », 18 juin 2008
371. Laurin, Mylène, « La cuvée de finissants 2007-2008 du Centre professionnel et technique Minto bat des records! », 26 juin 2008
372. Deevey, Roxanne, « Résultats des tests provinciaux dans les écoles catholiques du Centre-Est : Des stratégies gagnantes qui mènent à des résultats extraordinaires », 17 septembre 2008
373. Deevey, Roxanne, « Le CECCE reçoit un prix d'excellence pour la journée systémique du 10^e anniversaire », 8 octobre 2008
374. Laurin, Mylène, « La construction de la NOUVELLE école élémentaire catholique Montfort bien entamée! », 21 octobre 2008
375. Bourbonnais, Céline, « Barrhaven aura son école secondaire de langue française! », 19 novembre 2008
376. Deevey, Roxanne, « Le Conseil des écoles catholiques du Centre-Est ratifie les conventions collectives de ses employés syndiqués », 2 décembre 2008
377. Slythe, Mylène, « Mandat renouvelé pour la présidente du CECCE », 5 décembre 2008
378. Deevey, Roxanne, « Certains élèves des écoles secondaires catholiques du Centre-Est touchés par le conflit de travail à OCTranspo », 8 décembre 2008
379. Deevey, Roxanne, « Clôture des festivités du 10^e anniversaire : Une deuxième décennie bien entamée », 15 janvier 2009
380. Deevey, Roxanne, « Projets de construction à Barrhaven et Orléans : Nouvelles zones de fréquentation scolaire dans l'est et le sud-ouest d'Ottawa », 4 février 2009

381. Bourbonnais, Céline, « La bibliothèque en chef du Conseil des écoles catholiques du Centre-Est reconnue à l'échelle de la province », 23 février 2009
382. Slythe, Mylène, « Le Mur des bâtisseurs du Centre professionnel et technique Minto inauguré », 24 février 2009
383. Deevey, Roxanne, « Achat possible de l'école Queenswood Public : Le CECCE cherche à bien répondre aux besoins de la communauté d'Orléans », 26 février 2009
384. Bourbonnais, Céline, « Nouvelles directions dans les écoles secondaires catholiques de Barrhaven et Garneau », 2 mars 2009
385. Bourbonnais, Céline, « Vers la poursuite de l'excellence : Les écoles élémentaires catholiques du Centre-Est font belle figure », 3 mars 2009
386. Bourbonnais, Céline, « Taux d'abandon scolaire en chute libre : Des élèves reprennent goût aux études grâce aux programmes spécialisés dans les écoles secondaires catholiques du Centre-Est », 11 mars 2009
387. Bourbonnais, Céline, « Taux d'abandon scolaire en chute libre : Des élèves reprennent goût aux études grâce aux programmes spécialisés dans les écoles secondaires catholiques du Centre-Est », 11 mars 2009
388. Bourbonnais, Céline, « Remise de 30 000 \$ à la Fondation de l'Hôpital Montfort : Écoles catholiques du Centre-Est : les élèves et leurs familles font preuve de générosité », 7 avril 2009
389. Bourbonnais, Céline, « L'École élémentaire catholique L'Étoile-de-l'Est reconnue par l'Institut Fraser », 14 avril 2009
390. Laurin, Mylène, « Cinq finalistes du CECCE en lice pour les Prix d'excellence en enseignement », 14 avril 2009
391. Bourbonnais, Céline, « Garneau et Samuel-Genest se distinguent dans le classement des écoles secondaires par l'Institut Fraser », 21 avril 2009
392. Bourbonnais, Céline, « L'École élémentaire catholique La Vérendrye contribue à la lutte contre le cancer », 5 mai 2009
393. Bourbonnais, Céline, « La foi est bien vivante dans les écoles catholiques du Centre-Est », 7 mai 2009
394. Bourbonnais, Céline, « Petits pas à trois : l'école à 3 ans, pourquoi pas? », 21 mai 2009
- 395.
396. Bourbonnais, Céline, « Affectation et mutation des directions d'école 2009-2010 », 27 mai 2009
397. Massé, Émilie, « 550 élèves dansent au profit de la Fondation de l'hôpital Montfort », 1^{er} juin 2009
398. Bourbonnais, Céline, « La concentration en sciences bonifiée : De nouveaux laboratoires de sciences au Collège catholique Samuel-Genest », 3 juin 2009
399. Deevey, Roxanne, « Injection de 4 millions \$: Nouvelles installations sportives à l'École secondaire catholique Franco-Cité », 4 juin 2009
400. Bourbonnais, Céline, « Les élèves du CECCE excellent au Test provincial de compétences linguistiques et demeurent en tête dans la province », 10 juin 2009
401. Deevey, Roxanne, « Adieu à la « vieille » École élémentaire catholique Montfort », 11 juin 2009

402. Massé, Émilie, « Nouveaux espaces culturels au Centre scolaire catholique Jeanne-Lajoie », 16 juin 2009
403. Bourbonnais, Céline, « Le ministère de l'Éducation finance le transfert de l'École élémentaire catholique La Source », 17 juin 2009
404. Massé, Émilie, « Une levée de terre fortement attendue dans le secteur Avalon à Orléans », 17 juin 2009
405. Bourbonnais, Céline, « L'École élémentaire catholique La Vérendrye reconnue pour son rendement scolaire », 2 novembre 2009
406. Massé, Émilie, « Une levée de terre fortement attendue dans le secteur de Barrhaven », 10 novembre 2009
407. Deevey, Roxanne, « Bernard Roy nommé surintendant exécutif de l'éducation », 26 novembre 2009
408. Bourbonnais, Céline, « Véronique Maggiore élue à titre de conseillère scolaire au Conseil des écoles catholiques du Centre-Est », 26 novembre 2009
409. Massé, Émilie, « Un 3^e mandat à la présidence du CECCE pour Diane Doré », 2 décembre 2009
410. Bourbonnais, Céline, « Centre d'excellence à l'École élémentaire catholique Montfort : Un lieu d'épanouissement pour les enfants », 4 décembre 2009
411. Massé, Émilie, « Les écoles secondaires catholiques du Centre-Est et l'Université d'Ottawa assurent la relève dans le secteur de la santé », 17 décembre 2009
412. Deevey, Roxanne, « Lise Bourgeois tire sa révérence du CECCE », 17 décembre 2009
413. Deevey, Roxanne, « Une campagne de sensibilisation pour les familles bilingues et multilingues », 18 janvier 2010
414. Bourbonnais, Céline, « Mouvement de solidarité en appui aux sinistrés : Le Conseil des écoles catholiques du Centre-Est fait sa part pour Haïti », 20 janvier 2010
415. Deevey, Roxanne, « La directrice de l'École secondaire catholique Béatrice-Desloges », 28 janvier 2010
416. Bourbonnais, Céline, « Le calendrier scolaire équilibré confirmé à Bernard-Grandmaître », 24 février 2010
417. Bourbonnais, Céline, « Le Conseil des écoles catholiques continue de grandir », 26 février 2010
418. Bourbonnais, Céline, « Classement des écoles élémentaires catholiques du Centre-Est au bulletin de l'Institut Fraser : Laurier-Carrière à la tête des écoles élémentaires d'Ottawa », 9 mars 2010
419. Deevey, Roxanne, « Nouveau leadership à la direction de l'éducation du CECCE », 24 mars 2010
420. Rowe, Émilie, « Cérémonie d'ouverture d'un festival haut en couleur », 24 mars 2010
421. Rowe, Émilie, « Présentation d'une pièce de théâtre musicale à des fins de sensibilisation au phénomène de la violence », 30 mars 2010
422. Bourbonnais, Céline, « Petits pas à trois : 7 écoles de plus offriront le programme de prématernelle pour les enfants de 3 ans », 12 avril 2010
423. Bourbonnais, Céline, « Apprentissage virtuel : Les écoles secondaires de langue française de l'Ontario prennent le virage technologique », 28 avril 2010

424. Rowe, Émilie, « Peau neuve pour les 40 ans de l'École élémentaire catholique Marius-Barbeau », 3 mai 2010
425. Bourbonnais, Céline, « Affectation et mutation des directions d'école 2010-2011 », 26 mai 2010
426. Deevey, Roxanne, « L'École secondaire catholique de Barrhaven portera le nom d'un historien de renommée », 27 mai 2010
427. Bourbonnais, Céline, « Sylvie Tremblay nommée surintendante exécutive de l'éducation », 28 mai 2010
428. Bourbonnais, Céline, « Les écoles secondaires catholiques du Centre-Est se classent au premier rang au Test provincial de compétences linguistiques », 16 juin 2010
429. Rowe, Émilie, « L'École élémentaire catholique La Source inaugure ses nouvelles installations », 18 juin 2010
430. Deevey, Roxanne, « Vers de nouveaux horizons », 24 juin 2010
431. Bourbonnais, Céline, « Le Conseil des écoles catholiques du Centre-Est consolide son équipe à la tête des écoles », 24 juin 2010
432. Rowe, Émilie, « Le directeur de l'École élémentaire catholique Reine-des-Bois nommé surintendant de l'éducation », 6 juillet 2010
433. Deevey, Roxanne, « Nouvelle direction à l'École élémentaire catholique Reine-des-Bois », 17 août 2010
434. Rowe, Émilie, « Pour une 7^e année consécutive Les élèves du CECCE restent en tête dans la province »
435. Deevey, Roxanne, « Du nouveau dans les affectations des directions d'école 2010-2011 », 24 août 2010
436. « Grand spectacle L'esprit du lys et du trille : une invitation pour célébrer le premier Jour des Franco-ontariens », 24 août 2010
437. Rowe, Émilie, « Le CECCE procède à l'ouverture de sa 39^e école élémentaire », 26 août 2010
438. Deevey, Roxanne, « Rentrée de 19 000 élèves dans les écoles catholiques du Centre-Est », 30 août 2010
439. Rowe, Émilie, « Le Prix d'Excellence au niveau national pour la campagne de sensibilisation du CECCE », 4 octobre 2010
440. Deevey, Roxanne, « Verrouillage au Collège catholique Franco-Ouest », 21 octobre 2010
441. Leroux, Mireille, « Inauguration des nouvelles installations de l'École élémentaire catholique Jean-Robert-Gauthier »
442. Leroux, Mireille, « Des élèves apprennent, s'amuse et appuient la Fondation de l'Hôpital Montfort », 15 novembre 2010
443. Rowe, Émilie, « Construction d'une troisième école élémentaire catholique à Kanata Nord »
444. Deevey, Roxanne, « Pour une deuxième année consécutive : Le CECCE lance une campagne de sensibilisation pour rejoindre les familles », 21 janvier 2011
445. Rowe, Émilie, « Émile Maheu, nommé intervenant de l'année au Prix Bernard Grandmaître »

446. Rowe, Émilie, « Le Collège catholique Samuel-Genest remporte le prestigieux Prix Bette-M.-Stephenson », 23 février 2011
447. Rowe, Émilie, « Une surintendante de l'éducation, finaliste pour un prix d'excellence du RGA », 24 février 2011
448. Rowe, Émilie, « Une surintendante de l'éducation, finaliste pour un prix d'excellence du RGA », 24 février 2011
449. Rowe, Émilie, « Projet de fusionnement approuvé pour deux écoles élémentaires catholiques d'Ottawa », 23 mars 2011
450. Rowe, Émilie, « L'École élémentaire catholique Terre-des-Jeunes une des meilleures écoles de l'Ontario selon l'Institut Fraser », 28 mars 2011
451. Rowe, Émilie, « L'École élémentaire catholique J.-L.-Couroux sollicite l'appui du public », 30 mars 2011
452. Rowe, Émilie, « Le CECCE félicite la surintendante de l'éducation Marie-France Ricard », 11 avril 2011
453. Rowe, Émilie, « Il était une fois dans l'Ouest... un immense succès! », 13 avril 2011
454. Rowe, Émilie, « IABC décerne deux prix internationaux au Conseil des écoles catholiques du Centre-Est », 15 avril 2011
455. Rowe, Émilie, « Nouvelles affectations des directions d'école 2011-2012 », 27 avril 2011
456. Thouin, Bernadette, « L'apprentissage virtuel de langue française en Ontario gagne en popularité! », 6 mai 2011
457. Rowe, Émilie, « Les élèves de Franco-Cité inaugurent leur terrain de soccer », 12 mai 2011
458. Lauzon-Foley, Christine, « EduGala 2011 célèbre les meilleurs éducateurs d'Ottawa », 19 mai 2011
459. « Lumière du Monde : un succès retentissant! », 19 mai 2011
460. Lanthier, Miguel, « Gala de l'Express Étudiant : les élèves du Centre-Est se démarquent! », 27 mai 2011
461. Rowe, Émilie, « La première école de langue française à Barrhaven officiellement inaugurée »
462. Deevey, Roxanne, « Maintenir le cap sur la réussite de chaque élève », 2 juin 2011
463. Lanthier, Miguel, « Samuel-Genest champion 2011 de l'aide aux nouveaux arrivants », 27 juin 2011
464. Lanthier, Miguel, « Deux nouvelles écoles pour le Centre-Est »
465. Lanthier, Miguel, « Les écoles secondaires catholiques du Centre-Est se classent à nouveau au premier rang au Test provincial de compétences linguistiques »
466. Deevey, Roxanne, « Plus de 20 000 élèves en 2011-2012 », 26 août 2011
467. Lanthier, Miguel, « Les élèves du CECCE encore les meilleurs aux tests de l'OQRE », 14 septembre 2011
468. Bourbonnais, Céline, « Une nouvelle fondation pour venir en aide aux élèves dans le besoin », 11 octobre 2011
469. Rowe, Émilie, « L'École élémentaire catholique Saint-François-d'Assise inaugure ses nouvelles installations », 12 octobre 2011

- 470. Bourbonnais, Céline, « Le Centre professionnel et technique Minto accueillera les élèves de 9^e année », 26 octobre 2011
- 471. Deevey, Roxanne, « La directrice de l'École élémentaire catholique Sainte-Geneviève nommée surintendante de l'éducation », 26 octobre 2011
- 472. Bourbonnais, Céline, « Vent de changement à l'équipe de direction de deux écoles élémentaires catholiques d'Ottawa », 27 octobre 2011
- 473. Rowe, Émilie, « La 5^e édition du Salon du livre jeunesse d'Orléans : un succès sur toute la ligne! », 28 octobre 2011
- 474. Bourbonnais, Céline, « L'École secondaire catholique Garneau reçoit un prix de l'OQRE », 7 novembre 2011
- 475. Bourbonnais, Céline, « Une concentration en santé et environnement pour l'École secondaire catholique Pierre-Savard », 24 novembre 2011
- 476. Deevey, Roxanne, « Nouveau leadership au Conseil des écoles catholiques du Centre-Est », 7 décembre 2011
- 477. Rowe, Émilie, « Grâce à moi, une campagne de valorisation à l'intention du personnel et des parents », 18 janvier 2012
- 478. Bourbonnais, Céline, « Nouvelle direction à l'École élémentaire catholique Terre-des-Jeunes », 25 janvier 2012
- 479. Bourbonnais, Céline, « Nouveau conseiller scolaire au CECCE », 27 janvier 2012

Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

- 480. Perron, Chantal, « Candidatures recherchées »
- 481. Lacroix, Sébastien, « Deux écoles élémentaires du CSDCCS reconnues pour l'excellence en éducation », 28 novembre 2011
- 482. Lacroix, Sébastien, « La 8^e édition de Noël Académie rallie petits et grands à Cambridge », 6 décembre 2011
- 483. Lacroix, Sébastien, « Yves Lévesque et Nathalie Dufour-Séguin réélus », 8 décembre 2011
- 484. Lacroix, Sébastien, « Le CSDCCS ouvrira une école élémentaire catholique pour la communauté francophone de Collingwood et Wasaga Beach », 23 décembre 2011
- 485. Lacroix, Sébastien, « La ministre de l'Éducation partage la magie de la lecture en famille avec des élèves de l'ÉÉC Sainte-Marguerite-d'Youville », 27 janvier 2012
- 486. Lacroix, Sébastien, « Les écoles du CSDCCS : lieux de rassemblement pour toute la communauté », 30 janvier 2012
- 487. « Notre Vie : La littératie dans tous ses états », Décembre 2011, Volume 3, Numéro 1

Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien

- 488. Côté, Johanne, « Des fournitures scolaires gratuites pour les élèves du palier élémentaire », 26 juillet 2010

489. Côté, Johanne, « Une nouvelle année scolaire qui débute le 30 août 2010 », 9 août 2010
490. Côté, Johanne, « Tous les employés du CSDCEO ont la même mission : la réussite des élèves! », 25 août 2010
491. Saint-Denis, Félix, « Grand spectacle L'esprit du lys et du trille : une invitation pour célébrer le premier Jour des Franco-ontariens », 24 août 2010
492. Côté, Johanne, « Rentrée à l'ESCE : De nouvelles installations pour les élèves et la communauté », 13 septembre 2010
493. Côté, Johanne, « Limoges : les élèves tous réunis sous le même toit pour la rentrée! », 8 septembre 2010
494. Côté, Johanne, « Des stratégies gagnantes au CSDCEO », 15 septembre 2010
495. Côté, Johanne, « Première saison qui débute pour la LFC! », 20 septembre 2010
496. Côté, Johanne, « Les membres du personnel du CSDCEO font toute la différence! », 27 septembre 2010
497. Saint-Denis, Félix, « Grand spectacle L'esprit du lys et du trille : un succès », 28 septembre 2010
498. Côté, Johanne, « Célébrons notre fierté, notre héritage! Journée des franco-ontariens et des franco-ontariennes », 4 octobre 2010
499. Côté, Johanne, « Des conférences pour les parents! Activités régionales du CPP », 4 octobre 2010
500. Côté, Johanne, « Un prix national pour la LFC! », 13 octobre 2010
501. Côté, Johanne, « Une soirée de reconnaissance pour des employés chevronnés! », 25 octobre 2010
502. Côté, Johanne, « 33 récipiendaires de la bourse « Sommet de l'excellence » », 8 novembre 2010
503. Côté, Johanne, « Les Cyclones et les Cougars sont les champions de la saison inaugurale de la LFC », 22 novembre 2010
504. Côté, Johanne, « L'École élémentaire catholique Marie-Tanguay se distingue au niveau provincial! », 29 novembre 2010
- Côté, Johanne, « Le CSDCEO vous offre un cadeau pour vos célébrations de Noël », 1^{er} décembre 2010
505. Côté, Johanne, « « Noël, c'est l'amour! » Les membres du personnel du CSDCEO font preuve de générosité et de partage en ce temps des fêtes! », 13 décembre 2010
506. Côté, Johanne, « Du sang nouveau à la table politique du CSDCEO : Nouveaux président, vice-présidente et conseillers scolaires », 13 décembre 2010
507. Côté, Johanne, « Un bilan positif pour la première saison de la LFC », 15 décembre 2010
508. Côté, Johanne, « L'école catholique, mon passeport vers la réussite! Inscription à l'école catholique », 10 janvier 2011
509. Côté, Johanne, « OMD « Ouvrir son monde à Dieu » », 19 janvier 2011
510. Côté, Johanne, « La pastorale dans les écoles du CSDCEO, plus dynamique que jamais! », 16 février 2011
511. Côté, Johanne, « Un élève et des membres du personnel du CSDCEO à l'honneur au Banquet de la francophonie », 28 mars 2011

512. Côté, Johanne, « ZONE fait « rocker » les jeunes de la province! Un prix Trille Or pour l'album ZONE », 30 mars 2011
513. Côté, Johanne, « Apprendre en écoutant, apprendre en regardant, apprendre en faisant : Initiation à l'apprentissage par l'expérience », 30 mars 2011
514. Côté, Johanne, « Partage de pratiques réussies entre les conseils scolaires », 18 avril 2011
515. Côté, Johanne, « Enfants de Dieu, citoyens du monde, toute une différencel: Semaine de l'éducation catholique », 20 avril 2011
516. Côté, Johanne, « Reconnaissance pour une perle rare! : Mme Ida Drouin reçoit le prix de l'Excellence du personnel de soutien du Premier ministre McGuinty », 9 mai 2011
517. Côté, Johanne, « Stratégies et concentration étaient au rendez-vous : Tournoi d'échecs pour les élèves du CSDCEO », 11 mai 2011
518. Côté, Johanne, « Rigolo la résolution de problèmes! 7^e édition des Olympiades de la résolution de problèmes », 18 mai 2011
519. Côté, Johanne, « Cinq élèves du CSDCEO sont publiés : Petites chroniques de notre histoire », 25 mai 2011
520. Côté, Johanne, « La LFC prend de l'expansion, du flag football pour les filles! », 30 mai 2011
521. Côté, Johanne, « Élection de deux nouvelles élèves-conseillères », 1^{er} juin 2011
522. Côté, Johanne, « Consultations et réflexions dans le cadre du Symposium sur l'éducation catholique », 6 juin 2011
523. Côté, Johanne, « Plusieurs élèves-journalistes du CSDCEO honorés au Gala de l'excellence de La Nouvelle étudiant », 8 juin 2011
524. Côté, Johanne, « Trois élèves du CSDCEO reconnus pour leur contribution à la francophonie ontarienne », 13 juin 2011
525. Côté, Johanne, « Une journée au rythme de nos ailes : Journée de formation en pédagogie culturelle », 15 juin 2011
526. Côté, Johanne, « Les élèves du CSDCEO se démarquent au Concours provincial de français », 15 juin 2011
527. Côté, Johanne, « Médaille d'or en langue française pour les élèves de 10^e année du CSDCEO », 16 juin 2011
528. Côté, Johanne, « Bonne rentrée scolaire 2011-2012 », 11 août 2011
529. Côté, Johanne, « Bienvenue aux nouveaux membres du personnel du CSDCEO! », 29 août 2011
530. Côté, Johanne, « Les écoles du CSDCEO encouragent les comportements positifs chez les élèves », 12 septembre 2011
531. Côté, Johanne, « D'excellents résultats pour les élèves du CSDCEO aux tests provinciaux de l'OQRE », 14 septembre 2011
532. Côté, Johanne, « Les écoles du CSDCEO célèbrent leur fierté et leur héritage! », 16 septembre 2011
533. Côté, Johanne, « Les équipes de la LFC sont prêtes pour une 2^e saison! », 21 septembre 2011
534. Côté, Johanne, « Le 5 octobre, dites « Merci! » : Journée mondiale des enseignants et des enseignantes », 26 septembre 2011

- 535. Côté, Johanne, « 36 récipiendaires de la bourse « Sommet de l'excellence » », 17 octobre 2011
- 536. Côté, Johanne, « Une carrière dévouée à la réussite des élèves : Le CSDCEO et l'AEFO honorent les membres de leur personnel », 24 octobre 2011
- 537. Côté, Johanne, « Le CSDCEO signe des protocoles avec des partenaires de la région pour assurer la sécurité dans les écoles », 31 octobre 2011
- 538. Côté, Johanne, « Les Cyclones gardent leur titre de vainqueurs! », 16 novembre 2011
- 539. Côté, Johanne, « Les élèves des écoles catholiques vont vivre une grande AVENTure! », 23 novembre 2011
- 540. Côté, Johanne, « Au CSDCEO, un autre mandat à la présidence pour M. Jean Lemay », 12 décembre 2011
- 541. Côté, Johanne, « Les écoles du CSDCEO célèbrent en grand la naissance de Jésus! », 14 décembre 2011
- 542. Côté, Johanne, « L'école catholique ça c'est moi! Dates des séances d'information pour l'inscription à l'école catholique », 16 janvier 2012
- 543. Côté, Johanne, « L'année 2010-2011, une œuvre de collaboration pour la réussite des élèves! : Rapport annuel de la directrice de l'éducation », 18 janvier 2012
- 544. Côté, Johanne, « Les écoles catholiques, des écoles en « santé » ! », 8 février 2012

Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales

- 545. van Rassel, Carol-Ann, « Résultats aux tests provinciaux », 19 septembre 2007
- 546. van Rassel, Carol-Ann, « Lancement de la majeure haute en santé », 10 décembre 2007
- 547. van Rassel, Carol-Ann, « Un autre mandat pour Angèle Brunelle à la présidence », 19 décembre 2007
- 548. Mauro, Sylvianne, « Journée familiale »
- 549. van Rassel, Carol-Ann, « Changements au niveau du leadership de plusieurs écoles », 2 juin 2008
- 550. van Rassel, Carol-Ann, « 81% des élèves réussissent le TPCL », 12 juin 2008
- 551. van Rassel, Carol-Ann, « Résultats aux tests provinciaux 2007-2008 », 17 septembre 2008
- 552. van Rassel, Carol-Ann, « Angèle Brunelle réélue à la présidence », 9 décembre 2008
- 553. Drouin, Carole, « Nos preuves sont faites », 29 avril 2009
- 554. van Rassel, Carol-Ann, « Nos élèves maintiennent de bons résultats au TPCL », 10 juin 2009
- 555. « Un message de votre bureau de santé »
- 556. « Résultats aux tests provinciaux 2008-2009 », 17 septembre 2009
- 557. van Rassel, Carol-Ann, « Stabilité et plan ambitieux pour l'année 2009-2010 », 7 décembre 2009
- 558. van Rassel, Carol-Ann, « Les élèves de l'ESCDLV contribuent à leur communauté », 5 mai 2010
- 559. van Rassel, Carol-Ann, « Résultats au TPCL », 15 juin 2010

- 560. van Rassel, Carol-Ann, « Changements au niveau du leadership à l'école Immaculée-Conception », 22 juin 2010
- 561. van Rassel, Carol-Ann, « Nouvelle directrice adjointe à l'École catholique de l'Enfant-Jésus », 21 juin 2010
- 562. « Les élèves brillent aux tests provinciaux », 15 septembre 2010
- 563. « Nouvelles présidente et vice-présidente », 6 décembre 2010
- 564. van Rassel, Carol-Ann, « Résultats du CDSC des Aurores boréales au TPCL », 15 juin 2011
- 565. « Résultats aux tests provinciaux 2010-2011 », 14 septembre 2011
- 566. van Rassel, Carol-Ann, « Sylvie Payeur réélue à la présidence »

Conseil scolaire de district des écoles catholiques du Sud-Ouest

- 567. Lachance, Paul, « Résultats du TPCL 2011 », 10 juin 2011
- 568. Lachance, Paul, « Au bois de Muskoka », 15 juin 2011
- 569. Lachance, Paul, « Compétitions d'athlétisme », 16 juin 2011
- 570. Lachance, Paul, « Gala de l'éducation catholique », 17 juin 2011
- 571. Lachance, Paul, « Branche-toi – 2011 », 17 juin 2011
- 572. Lachance, Paul, « Résultats au Test provincial de mathématiques 9^e année », 3 octobre 2011
- 573. Mainville, Yves, « Un tout nouveau site Internet pour le Conseil scolaire de district des écoles catholiques du Sud-Ouest », 3 octobre 2011
- 574. Lachance, Paul, « Résultats aux tests provinciaux de 3^e et de 6^e année », 3 octobre 2011
- 575. Lachance, Paul, « Valeur du mois d'octobre », 3 octobre 2011
- 576. Lachance, Paul, « SOS Devoir – un service d'aide aux devoirs », 3 octobre 2011
- 577. Écoiffier, Serge, « Aux employés : utilisez votre code d'accès pour accéder à plus d'information », 13 octobre 2011
- 578. Écoiffier, Serge, « Soirée cinéma en français – Les Schtroumpfs! », 13 octobre 2011
- 579. Écoiffier, Serge, « TFO Éducation : Matériel pour la salle de classe et la maison », 15 octobre 2011
- 580. Écoiffier, Serge, « La FNCSF tient une soirée de retrouvailles à Windsor! », 26 octobre 2011
- 581. Écoiffier, Serge, « Visite du sous-ministre adjoint de l'éducation, M. Jim Grieve », 2 novembre 2011
- 582. Écoiffier, Serge, « Soirée théâtre et vins au centre communautaire La Girouette (Chatham) », 7 novembre 2011
- 583. Écoiffier, Serge, « Faites des activités du Souvenir : semaine des anciens combattants », 7 novembre 2011
- 584. Écoiffier, Serge, « Soirée cinéma en français – Le Chat Potté », 7 novembre 2011
- 585. Écoiffier, Serge, « À E.J. Lajeunesse, on arbore fièrement la moustache! », 8 novembre 2011
- 586. Écoiffier, Serge, « L'équipe NET connaît un franc succès! », 17 novembre 2011

587. Écoiffier, Serge, « J’y crois, je m’engage en français! », 17 novembre 2011
588. Écoiffier, Serge, « Les élèves de l’école Saint-Michel apportent joie et espoir aux enfants du monde! », 18 novembre 2011
589. Écoiffier, Serge, « Souper-bénéfice pour venir en aide à Daniel Ethier, élève de 7^e année », 22 novembre 2011
590. Écoiffier, Serge, « Magali Rousseau, élève de 12^e à Saint-Dominique-Savio, participer à un échange d’un an à l’étranger », 23 novembre 2011
591. Mainville, Yves, « Murale gigantesque à Woodstock : l’art de construire son identité catholique francophone! », 24 novembre 2011
592. Écoiffier, Serge, « Une bonne première expérience pour les plus jeunes concurrents à la compétition robotique! », 25 novembre 2011
593. Écoiffier, Serge, « Une grande AVENTure! », 25 novembre 2011
594. Écoiffier, Serge, « Soirée d’information et d’inscription au Programme d’apprentissage pour les jeunes de l’Ontario (PAJO) », 25 novembre 2011
595. Écoiffier, Serge, « Ne manquez pas le spectacle de Noël, le 2 décembre, à l’école E.J. Lajeunesse », 1^{er} décembre 2011
596. Mainville, Yves, « Une jeune équipe de basketball dynamique! », 6 décembre 2011
597. Mainville, Yves, « Grand partage », 6 décembre 2011
598. Mainville, Yves, « Souper-spectacle des fêtes, à London », 6 décembre 2011
599. Mainville, Yves, « Préparer son cœur à l’expédition! », 6 décembre 2011
600. Mainville, Yves, « La Girouette : Chuck Labelle », 6 décembre 2011
601. Mainville, Yves, « Mission : Noël », 6 décembre 2011
602. Mainville, Yves, « L’enquête collaborative a pris son envol! », 7 décembre 2011
603. Mainville, Yves, « Soirée d’information et d’inscription au Programme d’apprentissage pour les jeunes de l’Ontario », 9 décembre 2011
604. Mainville, Yves, « Grand partage – London », 12 décembre 2011
605. Mainville, Yves, « Un incontournable des fêtes – le café chantant de l’Essor! », 12 décembre 2011
606. Mainville, Yves, « Chuck Labelle – à Chatham et à Woodstock », 12 décembre 2011
607. Mainville, Yves, « Deux enseignantes de Saint-Paul participent au relais de Rick Hansen », 12 décembre 2011
608. Mainville, Yves, « Oui! J’embarque dans cette aventure! », 17 décembre 2011
609. Mainville, Yves, « Offrez l’art et la culture francophone! », 21 décembre 2011
610. Mainville, Yves, « Un prélèvement de fonds des plus « enrichissants »! », 22 décembre 2011
611. « Les écoles PAJE 2012-2013 (Programme avant et après l’école 2012-2013) »
612. Écoiffier, Serge, « Talent musical en évidence au spectacle de Noël à Saint-Philippe », 12 janvier 2012
613. Écoiffier, Serge, « Saint-Dominique-Savio se fait entendre sur les ondes de The Dock 92.3 », 12 janvier 2012
614. Écoiffier, Serge, « Le Sénat des élèves pour l’année scolaire 2011-2012 », 12 janvier 2012
615. Écoiffier, Serge, « Dans les coulisses du Cirque du Soleil! », 12 janvier 2012
616. Écoiffier, Serge, « Le yoga à Saint-Paul! », 13 janvier 2012

617. Écoiffier, Serge, « Soirée cinéma en français – Alvin et les Chipmunks : Les naufragés », 13 janvier 2012
618. Écoiffier, Serge, « Le signal de départ de votre enfant vers un avenir florissant : le 23 janvier 2012! », 13 janvier 2012
619. Écoiffier, Serge, « Valeur du mois : La tempérance et la maîtrise de soi », 16 janvier 2012
620. Écoiffier, Serge, « À la découverte des vins – le 22 janvier 2012 », 16 janvier 2012
621. Écoiffier, Serge, « Trousse de formation à l'intention des parents, tuteurs et tutrices est maintenant disponible en ligne », 16 janvier 2012
622. Cossette, Lyne, « Fête de Saint-Antoine – 17 janvier », 17 janvier 2012
623. Cossette, Lyne, « Journée portes ouvertes au CSDECSO! », 17 janvier 2012
624. Cossette, Lyne, « Activités francophones pour les enfants d'âge préscolaire », 17 janvier 2012
625. Cossette, Lyne, « Pourquoi continuer en français? Voici pourquoi... », 19 janvier 2012
626. Cossette, Lyne, « Une saison qui s'annonce riche et variée en arts et spectacles! », 19 janvier 2012
627. Cossette, Lyne, « Chez nous, l'inclusion, c'est l'affaire de tous! », 24 janvier 2012
628. Cossette, Lyne, « Une soirée en l'honneur d'une collègue de travail incomparable », 24 janvier 2012
629. Cossette, Lyne, « Expo-sciences EJL 2012 – Inscriptions jusqu'au 27 janvier! », 26 janvier 2012
630. Écoiffier, Serge, « Poste de conseiller ou conseillère scolaire vacant : comtés d'Elgin et de Middlesex et la ville de London », 27 janvier 2012
631. Cossette, Lyne, « Le samedi 11 février, venez découvrir Patrice Michaud! », 30 janvier 2012
632. Cossette, Lyne, « Valeurs du mois de février : Le respect et la douceur », 30 janvier 2012
633. Cossette, Lyne, « Sainte du mois – 2 février – Ste-Marguerite-d'Youville », 31 janvier 2012
634. Écoiffier, Serge, « Découvrez les avantages qu'offre une éducation catholique de langue française! », 31 janvier 2012
635. Cossette, Lyne, « La lutte en Ontario : l'école l'Essor produit des champions! », 1^{er} février 2012
636. Cossette, Lyne, « Centraide – une initiative collaborative pour aider nos enfants à mieux grandir! », 1^{er} février 2012
637. Cossette, Lyne, « Des flûtistes de E.J. Lajeunesse se produiront en compagnie du célèbre flûtiste de renommée mondiale, Robert Aitken », 2 février 2012
638. Cossette, Lyne, « Les travailleuses et travailleurs d'établissement dans les écoles (TÉÉ), vous connaissez? », 2 février 2012
639. Cossette, Lyne, « Saint du mois – 6 février – Saint Paul de Miki », 2 février 2012
640. Cossette, Lyne, « IJECT – Encore une initiative visant la réussite de chaque élève! », 2 février 2012
641. Cossette, Lyne, « L'École secondaire de Pain Court se démarque aux championnats de l'OFSAA », 3 février 2012

- 642. Cossette, Lyne, « Le courrier du cœur débute à Pavillon des Jeunes! », 3 février 2012
- 643. Cossette, Lyne, « Soirée cinéma en français – Les aventures de Tintin – Le 1^{er} mars 2012 », 7 février 2012
- 644. Cossette, Lyne, « Vidéoconférence : Démystification des troubles d’attention et d’apprentissage », 8 février 2012
- 645. Cossette, Lyne, « Groupe d’appui à Chatham-Kent pour renseigner les parents d’enfants dyslexiques », 8 février 2012
- 646. Cossette, Lyne, « La construction identitaire : Une expérience en français positivement marquante! », 10 février 2012
- 647. Cossette, Lyne, « Prière pour la Saint-Valentin », 13 février 2012
- 648. Cossette, Lyne, « D’où vient la Saint-Valentin? », 13 février 2012
- 649. Cossette, Lyne, « Une enseignante de l’école Mgr-Augustin-Caron publie un premier roman intitulé « Riven » », 13 février 2012
- 650. Cossette, Lyne, « Des ateliers de sensibilisation sur l’histoire des Noirs présentés à l’école secondaire l’Essor », 15 février 2012
- 651. Cossette, Lyne, « Ne manquez pas une première soirée de rencontres pour francophones », 15 février 2012
- 652. Cossette, Lyne, « Ste-Jeanne-d’Arc remporte le concours national « Histoires collectives » », 21 février 2012
- 653. Écoiffier, Serge, « Une initiative pour mieux connaître et appuyer chaque élève! », 21 février 2012
- 654. Écoiffier, Serge, « Des TBI dans 80% des salles de classe du CSDÉCSO! », 22 février 2012
- 655. Écoiffier, Serge, « Pour l’accessibilité, la continuité et la qualité des services en santé mentale », 22 février 2012